هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14009 – 4,50 F

SAMEDI 10 FEVRIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La RDA et l'Holocauste

EN reconnaissant « la responsabilité du peuple allemand dans son ensemble » pour les crimes commis contre les juifs pendant le nazisme, M. Hans Modrow a mis fin à une fiction sur laquelle l'Allemagne communiste fondait son existence. Depuis sa création en 1949, la RDA avait fait un dogme du rejet de toute responsabilité vis-à-vis de l'Holocauste.

L'« Etat ouvrier et paysan » de Walter Ulbricht, puis d'Erich Honecker, avait surgi « ex nihilo », affirmaient ses fondateurs ; c'était le « premier Etat socialiste sur le sol allemand », et il n'avait en conséquence aucune raison d'assumer le poids des crimes nazis. Forts de cette construction logique, drapés dans leur bonne conscience de résistants à Hitler, les hommes au pouvoir à Berlin-Est se croyaient moralement autorisés à refuser toute demande de réparations formulées par les survivants et Israël. Dans le conflit du Proche-Orient, la RDA a toujours renchéri sur l'« antisionisme » du camp communiste, et les accolades entre MM. Honecker et Yasser Arafat étaient fréquentes et chaleureuses.

DERRIÈRE cette facade en béton, un reste de mauvaise conscience taraudait cependant l'esprit des dirigeants est-allemands : c'est ce qui avait incité Berlin-Est à adresser en 1976 un chèque d'un million de dollars à la Claims Conference, l'organisme mis en place par Nahum Goldmann pour négocier les réparations allemandes. Ce dernier avait immédiatement retourné ce chèque à l'envoyeur, estimant insultante cette obole versée « pour solde de tout compte ». Dans les derniers mois de « l'ère Honecker », des contacts avaient été noués avec le Congrès juif mondial pour tenter de trouver une solution à ce contentieux. La RDA visait alors à établir des relations plus approfondies avec les Etats-Unis. Berlin-Est avait même envoyé à Washington M. Hermann Axen, membre du bureau politique du SED et lui-même d'origine juive, pour exposer le point de vue est-allemand. Sans succès.

LE geste de M. Modrow vient bien tard, trop tard en tous cas pour les victimes juives de l'Holocauste originaire du territoire actuel de la RDA, dont la plupart sont mortes sans avoir reçu les réparations morales et matérielles auxquelles elles avaient droit. Mais il a un mérite : à la veille de la réunification, le premier ministre est-allemand ne voulait pas que son pays sorte de l'Histoire sans avoir solennellement pris sa part de l'héritage criminel du passé nazi. Rien ne devrait plus s'opposer maintenant à une rapide reconnaissance mutuelle d'Israël et de la RDA, d'autant plus que M. Itzhak Shamir est l'un des plus farouches opposants à la réunification allemande. La présence d'un ambassadeur est-allemand à Tel-Aviv sera sans doute de courte durée, car ce serait trop demander aux juifs que d'assurer, à eux seuls, la pérennité d'un Etat qui les a ignorés si longtemps.

Lire nos informations page 3

Lire également
Le président de la Bundesbank « soutiendra loyalement » la politique d'union monétaire interallemande
page 38 - section C

Les limites d'un « modèle »

La Suède annonce un sévère plan d'austérité

Pour lutter contre l'inflation tout en maintenant le plein emploi, le gouvernement social-démocrate suédois de M. Ingvar Carlsson a annoncé, jeudi 8 février, un programme exceptionnel d'austérité. Prix, salaires, impôts locaux et loyers devraient être bloqués jusqu'au 31 décembre 1991. En outre, le pouvoir souhaite interdire les grèves dans les services publics pendant la même durée. Ce plan sera examiné par le Parlement, le jeudi 15 février, et le gouvernement engagera sa responsabilité.

Le modèle suédois se trouve brusquement remis en cause par un gouvernement social-démocrate censé en être l'incarnation même. La situation économique et sociale du pays n'est pas dramatique. L'inflation reste modérée (6,7 % en 1989), le taux de chômage, très faible (1,6 % seulement de sans-emploi). Mais le gouvernement craint que les revendications actuelles des salariés – dans les banques commerciales comme dans la fonction publique – ne provoquent de graves déséquilibres.

Aussi, les dirigeants sociaux-démocrates ont-ils décidé de mettre en œuvre un programme d'urgence particulièrement spectaculaire, avec blocage immédiat et pour près de deux ans des prix, des salaires, des loyers et des impôts communaux. Autre mesure surprenante, l'interdiction des grèves, alors que les personnels des banques ont cessé le travail le 29 janvier et que les fonctionnaires menacent de les rejoindre.

Accusé de thatchérisme par l'opposition, le gouvernement engagera sa responsabilité sur ce programme, jeudi 15 février, devant le Parlement. La Suède pourrait alors connaître une profonde crise politique.

Lire page 29 - section C l'article de notre correspondante
FRANÇOISE NIETO

Les négociations sur la convention dans l'impasse

Les médecins libéraux sont appelés à faire grève

Le mouvement de grève des internes et des chefs de clinique menace de s'étendre à l'ensemble de la profession médicale. Après les chirurgiens hospitaliers, ce sont les syndicats médicaux libéraux (CSMF, FMF et SML) qui appellent à leur tour tous les médecins à se joindre, mercredi 14 février, au mouvement de grève nationale des soins non urgents. Les négociations sur la convention avec la caisse d'assurance-maladie sont toujours dans l'impasse.

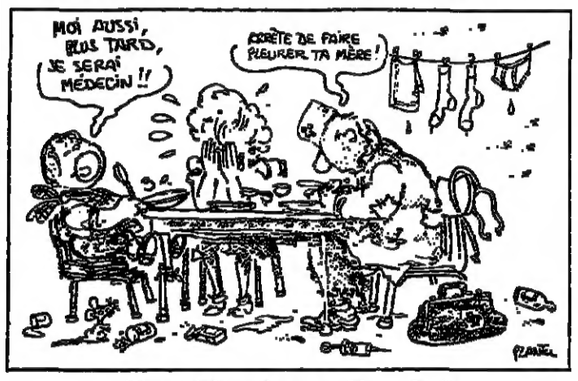

Lire nos informations page 14 - section B

Cessez-le-feu au Liban
Conclue à l'appel du pape, la trêve entre les forces chrétiennes paraît fragile
page 7

Thérapie de choc en Pologne
L'apprentissage accéléré du capitalisme bouleverse les conditions de vie
page 4

Les Eglises de l'Est sortent du silence
Amélioration des relations avec les Etats
page 13 - section B

Commerce extérieur
Les mauvais résultats de 1989 sont dus à l'insuffisance des investissements
page 29 - section C

SANS VISA
● Le Caire dans les roues de Nessim ● Une Irlande sans Irlandais ● La table ● Les jeux
pages 19 à 22 - section B

Rencontre avec Arthur Miller
Les relations conflictuelles de l'écrivain avec le cinéma
page 17 - section B

FR3 sur de nouveaux rails
Un entretien avec Mme Dominique Alduy, directrice générale de la chaîne
page 18 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 38 - section C

Les Arabes, orphelins de la perestroïka

L'exode spectaculaire des juifs soviétiques en Israël inquiète les pays du Proche-Orient

M. Gorbatchev inquiète et déçoit les dirigeants arabes. Ceux-ci, d'humeur maussade, découvrent peu à peu les ravages, au Proche-Orient, de la perestroïka. Ils tiennent déjà rancune au chef du Kremlin pour l'ampleur des dégâts. Tout en redoutant pire. Parmi ces Arabes, malades de Gorbatchev, les Palestiniens se montrent, à juste titre, les plus anxieux. Une image les hante : celle de ces juifs soviétiques qui, par familles entières, débarquent jour après jour à l'aéroport de Tel-Aviv, violant même le sacro-saint repos sabbatique avec la bénédiction – urgence oblige – des grands rabbins d'Israël. Il est loin, le temps des refuzniks. Aujourd'hui, l'URSS délivre le précieux visa de sortie à tous les juifs qui le demandent, exception faite pour une dizaine de détenteurs supposés de secrets d'Etat. Résultat : leur exode s'accélère spectaculairement.

Jusqu'à l'an dernier, quatre émigrés sur cinq au moins assouvissaient leur « rêve américain ». Mais en limitant – à 40 000 puis à 50 000 – le quota annuel alloué aux immigrants venus d'URSS, l'administration Bush a rendu un immense service à Israël. Le regain d'antisémitisme dans l'URSS de Gorbatchev a fait le reste. Interdits d'Amérique, les juifs surnuméraires trouvent donc tout naturellement refuge... dans l'Etat juif. L'ampleur de ce flot humain impressionne et alarme les Arabes. En janvier 1990, 4 865 juifs soviétiques sont arrivés en Israël, vingt fois plus qu'il y a un an. 6 000 sont attendus en février, 100 000 cette année (contre 12 900 en 1989). Tous les vols entre Leningrad et Budapest – l'un des deux points de transit avec Bucarest – sont pleins jusqu'en juillet 1991. L'Agence juive estime à 750 000 au moins le vivier des immigrants potentiels (sur une communauté d'environ 2 millions de personnes).

Chacun de ces Soviétiques en sursis possède déjà la « lettre d'invitation » idoine, reçue de parents ou d'amis israéliens. Depuis plusieurs années, l'Etat hébreu souffrait d'un solde migratoire négatif, nombre de ses fils allant tenter, eux aussi, leur chance aux Etats-Unis. Non seulement la *« nouvelle sortie d'URSS »* renverse brutalement la tendance, mais l'*« aliyah »* (la montée vers Israël) triomphe pour longtemps de son ennemie, la *« yerida »* (la descente). C'est une vraie déferlante, un transfert massif de population, comparable seulement aux vagues marocaine des années 50 et 60 ou... russe des années 70.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 8

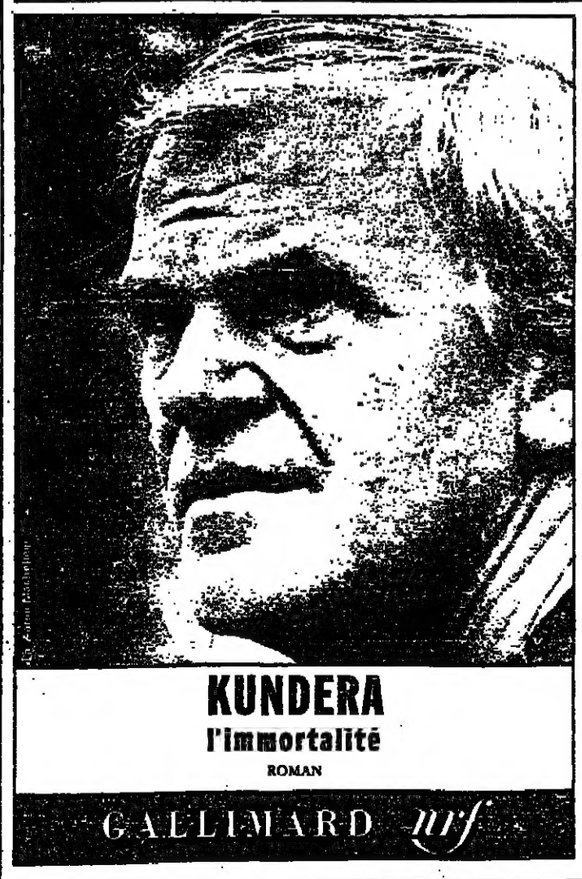

La chevauchée de Jacques Chirac

Deux fois premier ministre, deux fois candidat à l'Elysée, maire de Paris, le « jeune loup » du Limousin retrouvera-t-il son appétit ?

Les assises du RPR qui détermineront l'avenir du mouvement de M. Chirac se réunissent dimanche 11 février au Bourget.

par Jean-Yves Lhomeau

On les appelait *« les jeunes loups »* de Georges Pompidou. A l'approche des élections législatives de 1967, Pompidou, alors premier ministre du général de Gaulle, comptait sur leur appétit pour dévorer le Limousin. Bernard Pons, Pierre Mazeaud, Jean Charbonnel et Jacques Chirac, petits-enfants gaullo-pompidoliens aux longues dents, voulaient contraindre les socialistes et communistes locaux à débarrasser le plancher des vaches. Ils se réunirent à Solignac le 5 décembre 1966, prêtèrent serment de ne point se séparer avant d'y parvenir et se donnèrent, cette forte devise : *« Libération, éviction, rénovation. »*

Jacques Chirac avait trente-quatre ans. Il était chargé de mission au cabinet du premier ministre. Le 12 mars 1967, il sera élu député de la Corrèze au second tour, avec 537 voix d'avance sur Robert Mitterrand, candidat parachuté de la FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste), en dépit de l'arithmétique du premier tour qui le donnait battu d'avance. *« Libération, éviction, rénovation. »* A vingt-trois années de distance, le slogan lui revient en pleine figure. Trois claques balancées par Charles Pasqua du plat des battoirs, alors que la malheureuse victime n'avait même pas fini de se remettre d'une correction présidentielle infligée, à la savate, par François Mitterrand, le petit frère de l'autre. Trois claques libératrices dont Charles Pasqua prétend qu'elles seront salvatrices.

Où est passé le Chirac-enchantant de Solignac, le baroudeur nommé premier ministre par Valéry Giscard d'Estaing le 27 mai 1974 et qui, selon *le Monde* de l'époque, avait gardé de son passage sous les drapeaux pendant la guerre d'Algérie *« l'allure de l'officier, un peu du style « cornichon » de ces candidats à Saint-Cyr qui portent leurs convictions en sautoir, avec le cheveu net et toujours bien plaqué, la démarche alerte et décidée, la poignée de main franche, le regard direct, le sourire de circonstance... » ?*

Où est passé l'Arsène Lupin du 14 décembre 1974 qui, premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, s'était emparé de l'UDR, le nez au vent, à la barbe des « barons » du gaullisme ? Le saint apôtre qui, le 5 décembre 1976, avait rendu vie au mouvement gaulliste devenu, ce jour-là, Rassemblement pour la République ? Le rebelle de 1977 qui s'était dépensé sans compter pour défendre Paris contre l'agresseur giscardien et conquérir, au bout du compte, la capitale ? Le vaincu du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 métamorphosé en vainqueur des législatives cinq ans plus tard et aussitôt installé en patron à Matignon d'où il n'attendait plus pour 1988 que la chute de « Dieu » ?

Le premier tour de 1988 fut médiocre : 19,94 % des suffrages exprimés, soit 3 points de plus que Raymond Barrre, mais 1 point de moins que le score total obtenu en 1981 par la mouvance gaulliste qu'il représentait (17,99 %) Michel Debré (1,65 %) et Marie-France Garaud (1,33 %). Le second tour consacra l'échec : 45,98 %.

La défaite n'est pas déshonorante. Mais Jacques Chirac, qui avait cru sa victoire possible, prit l'échec comme une injustice.

Lire la suite page 11

M 0147 - 2100 - 4,50 F
3790147004500 02100

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Psychanalyse

Instance tierce ou rapports du tiercé ?

par André Green

LA discussion ouverte par la proposition de création d'une instance ordinale se déroule dans la confusion. D'abord du côté du public qui, pris à témoin, n'y voit qu'une péripétie de plus des conflits entre analystes auxquels il ne comprend goutte. Ensuite du côté de ceux que cette mesure concerne, qui se montrent inquiets, méfiants, redoutant que le remède soit pire que le mal. Cette situation n'est pas fortuite. Elle résulte de ce que la psychanalyse depuis le début de son implantation en France, amplifiée aujourd'hui par le développement des moyens médiatiques, n'a pu définir sa « localité » qu'au sein de l'espace culturel, au détriment de celui auquel ses applications thérapeutiques auraient pu donner naissance.

La personnalité la plus importante de la psychanalyse française, Lacan, a connu un succès qui s'est surtout manifesté dans les milieux intellectuels et universitaires et dont ces mêmes médias se sont fait l'écho (*l'Express* à la fin des années 50). Cela a favorisé l'illusion que l'on pouvait mieux juger des problèmes relatifs à la psychanalyse en jetant sur elle un regard extérieur qui échapperait aux rivalités, toujours un peu suspectes de vénalité, des praticiens de la discipline. On a ainsi remplacé l'évaluation conflictuelle fondée sur l'appréciation d'une psychanalyse en exercice, par celle issue du débat rendu public, où le véritable arbitre devenait la puissance stylistique.

On ne s'est pas aperçu, dans l'accouplement usuel proposé au lecteur français, Freud-Lacan, qu'en fait les questions fondamentales à la source de leur travail étaient séparées par une nuance qui vouait leur mariage au divorce. Pour Freud la question était : « Quelle est cette force qui habite l'homme à son insu et le dépossède du pouvoir de diriger librement ses choix, ses désirs, ses pensées et comment lui rendre la disposition de la plus grande partie de celle-ci, afin d'accroître sa part de décision ? » Chez Lacan, la question devient: « Quelle est, eu égard à la façon dont l'humain est constitué, le ressort qui permet à un homme d'acquérir un pouvoir sur un ou plusieurs autres sans tomber sous le coup de leur(s) propre(s) pouvoir(s), en dehors des formes institutionnalisées où l'on a à en connaître, tout comme au sein de celles-ci ? » C'est pourquoi la situation actuelle, malgré les apparences, n'est nullement incompréhensible ; elle est, qui plus est, fatale.

Aussi ne suffit-il pas de faire remarquer que la psychanalyse, comme tout groupe social, génère du politique et que celui-ci prit la forme de la dictature sous le règne de Lacan, suivant ainsi une orientation parmi d'autres, mais faut-il souligner, au contraire, qu'il n'y en avait pas d'autre possible, non pas seulement à cause de la personnalité de Lacan, mais de sa conception de la psychanalyse. Il est, certes, approprié de dire qu'il y a toujours, dans ce que la psychanalyse fait découvrir d'intolérable, une tendance plus ou moins sourde à en dévier le cours ; encore faut-il marquer la spécificité de la dérive française.

Lue pour elle-même, l'œuvre de Lacan peut en imposer pour celle d'un psychanalyste : envisagée au jour de l'expérience, surtout si celle-ci s'étend sur un nombre suffisant d'années, elle apparaît de plus en plus, en dépit de l'intérêt qu'on prend à la réflexion qu'elle suscite, moins *comme un travail de psychanalyse* que comme *une pensée qui parle de psychanalyse*. Et c'est bien ce qui explique son formidable succès auprès du public.

Sous les climats les plus divers (et l'Europe n'est pas mieux lotie que le repoussoir yankee où la psychanalyse connut aussi son heure de popularité culturelle), les relations de la psychanalyse et de la culture restent encore vouées au malentendu, parfois avec la collusion des analystes eux-mêmes. Cela n'empêche pas de reconnaître que Lacan ait été un esprit supérieur, peut-être même génial, dominant de très haut par sa stature intellectuelle ses collègues du moment. Curieusement, si j'avais à le classer dans la future Très Grande Bibliothèque, c'est à la rubrique des... moralistes que je le placerais. Il en avait le désenchantement, le goût de la provocation, le cynisme désabusé, le jugement intéressé, le caprice intransigeant, la générosité fantasque, que je cite ici moins comme traits psychologiques que comme piliers de sa « sagesse », dans le ton de l'époque. Ainsi, le très beau *Séminaire* publié récemment, débouche-t-il sur le précepte que la seule éthique dont l'analyste puisse se réclamer est de « ne pas céder sur son désir ». Le texte sur l'instance ordinale n'y fait-il pas écho ? Il serait nécessaire de savoir si l'éthique psychanalytique qui y est évoquée est celle que Lacan a enseignée.

Armando Verdiglione, qui se réclame de sa filiation issue de Lacan et comptait de nombreux amis parmi les lacaniens, avait, lui aussi, sa conception d'une éthique psychanalytique distincte de l'éthique moraliste. C'est pousser le propos trop loin, me direz-vous, pour un problème limité. Je ne le crois pas.

Constance du cadre

Le manquement majeur à l'éthique psychanalytique fut l'acte par lequel Lacan, quelques années avant sa mort, confia les destinées de son Ecole à quelqu'un qui n'avait aucune formation de base reliée à la psychopathologie – et ne possédait donc qu'un bagage tout à fait insuffisant pour diriger un mouvement devant faire face aux problèmes relatifs aux applications thérapeutiques de la méthode psychanalytique. Il dut cette intronisation au fait qu'il avait aidé Lacan à la publication de ses *Séminaires* et de ses *Ecrits*. E. Roudinesco explique cette affinité de la part de Lacan envers J.-A. Miller : *« Il était l'homme d'action dont sa théorie avait besoin. »* C'était là une forte présomption de ce que Lacan se désintéressait du destin de la pratique de la psychanalyse même selon sa propre théorie, uniquement soucieux de celui de la publication et de la diffusion de ses œuvres. De ce jour, le sort de la pratique lacanienne était fixé pour longtemps ; on était en droit de craindre le pire et le pire arriva.

Cet acte, symbolique s'il en fut, s'inscrivait dans la suite de la « révolution culturelle » que Lacan avait déclenchée avec son aphorisme : *« L'analyste ne s'autorise que de lui-même. »* En dissolvant ultérieurement l'Ecole freudienne, il affirmait n'avoir pas besoin de beaucoup de monde, même si beaucoup de monde avait besoin de lui. L'Ecole comptait alors mille membres, chiffre que sa fille, la Cause, ne tarda pas à reconstituer, cependant que les « appels à l'ordre » s'élèvent aujourd'hui, dix ans après, à quatre mille lacaniens au moins.

Sans doute voudra-t-on expliquer ma position critique par mon appartenance à la Société psychanalytique de Paris, dont la mention médiatique est inévitablement suivie des adjectifs « orthodoxe, traditionnelle, conservatrice, etc. ». On préfère alors oublier que j'ai été pendant sept ans, de 1960 à 1967, lorsque Lacan était à son zénith, un compagnon de route dans sa mouvance et même un de ses collaborateurs.

Il est en effet très difficile, pour un analyste que les nécessités de la conjoncture amènent à s'adresser au public, de faire comprendre que le choix entre technique lacanienne et technique freudienne ne relève ni de convenances personnelles, ni d'indications thérapeutiques différentes, ni de divergences théoriques.

Il est vrai qu'il n'est pas évident de comprendre, au premier abord, en quoi la constance du cadre – ce qui, dans l'analyse, ressemble le plus à un protocole d'expérience – et le souci de son maintien changent le statut de la parole de celui qui l'énonce et son rapport à celui auquel elle est adressée. Les dispositions matérielles considérées comme nécessaires au déroulement de l'analyse peuvent sembler indûment canonisées. Ce n'est pas dire qu'en cas de non-respect de celles-ci il ne se passe rien, mais c'est vouloir marquer que ce qui se passe, après avoir ainsi initié le processus psychanalytique, fait obstacle à son déploiement et a toutes chances de ne donner lieu qu'à un artefact d'analyse.

Une expression lacanienne, reprise par Serge Leclaire, me fait du mouron : *« Tout analyste a à inventer sa pratique »*, qui rappelle étrangement celle de J.-A. Miller, selon laquelle l'analyste *« invente ses propres normes »*.

Sous couvert de défendre et de prôner la nécessaire liberté de l'analyste à accueillir en lui, lors de son travail, les manifestations les plus affranchies des rationalisations de la conscience pour convoquer en lui les résonances de l'inconscient en vue de l'interprétation la plus exacte possible de ce dernier, on laisse entendre que cette attitude pourrait autoriser d'agir cette libération de la pensée en prenant des libertés avec la pratique. L'autre comme différent ? Certes, à condition que ce droit à la différence (de l'analysant) ne serve pas à avaliser la différence à l'égard du droit (de l'analyste).

Des périls réels

Quel que soit le bénéfice personnel qu'il pourrait en tirer, je salue la tentative de Serge Leclaire. Leclaire veut rendre vie à un mouvement lacanien malade, qui rend malade la psychanalyse tout entière. Car, contrairement à ce qu'on veut faire croire, aujourd'hui c'est le lacanisme qui est à la traîne, ayant pris beaucoup de retard dans la recherche des solutions appelées par la pratique analytique actuelle. Je respecte le pari qu'il fait de sauver la psychanalyse selon Lacan, même si je n'y crois guère, mais comme lui je souhaite l'arrêt de la dégradation de pratiques dont la poursuite ne pourrait que nuire à la profession dans son ensemble.

Mais pourquoi justifier cette initiative en cachant les périls réels pour leur en substituer d'autres qui ont un fort parfum démagogique (le risque de prétendue normalisation et d'asservissement à la gestion sociale en France) ? Est-ce pour jouer la carte du rassemblement qu'il faut en un premier temps ménager, voire flatter, les positions de ceux qui sont visés comme responsables du désordre actuel ? Augmente-t-on vraiment ses chances de réussite en vidant de tout contenu précis l'analyse personnelle, les contrôles, l'habilitation, pour ne pas effrayer ceux à qui la situation actuelle profite ? Peut-on faire illusion longtemps en présentant les diverses associations psychanalytiques comme simplement « différentes » entre elles, en laissant planer l'idée qu'elles s'attachent avec un scrupule égal à leurs tâches institutionnelles ? Pense-t-on enfin qu'il suffise, pour arrêter le processus de la dégradation, de passer d'une situation où les trois quarts des analystes le sont devenus en s'autorisant d'eux-mêmes à celle où ils se feront constituants se constituants d'eux-mêmes pour la création d'une instance ordinale ? Celle-ci, se proposant de légiférer sur la profession, résoudra-t-elle la question de la propre légitimité de ses membres autrement que par prescription?

Le précédent invoqué pour la création d'une telle instance est celui du travail de la commission de dispense d'application de la TVA, créée par le ministère de la santé, qui veut bien se montrer conciliant à ce sujet mais laisse, par ailleurs, entendre qu'il n'est pas très enthousiaste à l'idée d'une officialisation de la psychanalyse qui contraindrait la Sécurité sociale au remboursement d'actes psychanalytiques dont le volume serait trop coûteux. (Comment, dans ces conditions, reprocher leurs pratiques à ceux qui abusent de la liberté qui leur est accordée, quand les pouvoirs publics eux-mêmes fuient leurs responsabilités ?) Ce sont ces ambiguïtés qui ouvrent la voie à l'initiative de Leclaire. Mais, comme la soumission des dossiers à la commission de dispense de la TVA impliquait la reconnaissance préalable que la psychanalyse est une activité de soins, le seul ordre qui puisse servir de base de comparaison ne peut être que l'ordre des médecins.

Un chèque en blanc

Or cet organisme rassemble des membres dont le droit à exercer leur profession émane d'institutions ayant reçu par voie juridique qualité pour les former. Un ordre ne peut ni court-circuiter celles-ci ni se substituer à elles. L'instance ordinale psychanalytique ne fondera son autorité, fût-elle réclamée par un grand nombre, que sur un présupposé : que tous ceux qui sont en faveur de sa création possèdent une qualification psychanalytique indiscutable. Je ne connais pas la solution de ce problème, mais je remarque que l'ordre à venir promeut la reconnaissance de fait *« de toutes les institutions psychanalytiques aussi bien que de toutes les personnes faisant profession de l'acte psychanalytique »*, fermant ainsi toute discussion sur un questionnement relatif à la compétence et aux qualités morales requises pour une telle activité de soins.

Seule la définition de critères originaux et précis, hors des modèles médicaux et universitaires, assurés par des analystes responsables, réunis par des projets clairs et dont les dispositions font l'objet d'un consensus permet qu'un contrat de formation devienne tenable de telle sorte que celui qui y est candidat sache à quoi il s'engage et l'institution à laquelle il s'adresse en quoi et jusqu'où elle est engagée à son égard.

L'invitation à participer à un conseil provisoire de l'instance ordinale, selon les propositions dont *le Monde* a donné l'essentiel, revient, dans les conditions actuelles, à signer un chèque en blanc à ceux, de beaucoup les plus nombreux, dont les qualifications restent, de plus, indéterminées ou dont les talents politiques dépassent de beaucoup la valeur professionnelle. Comment se sentir suffisamment assuré, faute de propositions plus précises, qu'il sortira autre chose d'une telle assemblée qu'un compromis hybride, faisant la part du feu pour que ceux qui sont actuellement dans le désordre n'aient pas trop à redouter de l'autorité de l'ordre futur.

Ne valait-il pas mieux tenter de regrouper un ensemble, même minoritaire, de lacaniens compétents et intègres pour former le fer de lance de l'éventuel renouveau du lacanisme attaché à défendre son authenticité psychanalytique ?

► **André Green est docteur en médecine, psychanalyste, ancien président de la Société psychanalytique de Paris.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-87-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

TRAIT LIBRE

Nationalismes, intégrismes

Le retour du refoulé

par Jean Bastaire

ON nous dit – et le danger n'est pas illusoire, il campe à nos portes – que nous sommes menacés par la remontée des nationalismes chauvins et des intégrismes théologiques. Dans l'effondrement de l'empire soviétique, l'espoir de liberté et de démocratie se voit brutalement nié par le réveil d'anciens délires : xénophobie, antisémitisme, luttes raciales et confessionnelles. Nos pays occidentaux sont, eux-mêmes, tentés par ce vertige.

Les vieux démons sont de retour, et il ne faut pas dormir devant cette résurrection du cauchemar. Mais n'est-ce pas l'entretenir que de se méprendre sur son origine ? Les vieux démons sont-ils de pures créations du néant, ou ne naissent-ils pas de besoins méconnus qui dérapent, de réalités refoulées qui se vengent ?

Je ne crois pas à l'existence du mal en soi. Je me sens très augustinien pour affirmer que seuls existent le bien, le vrai, le beau, perpétuellement détraqués par le jeu d'une liberté perverse. Le mal, c'est du bien pourri. Le délire et le vertige, c'est un élan réprimé qui se transforme en déséquilibre.

Sous les traits corrompus du nationalisme et de l'intégrisme, quels beaux visages sont avilis ? Pour ce qui regarde le premier, maints exemples empruntés à l'histoire lointaine ou récente nous enseignent qu'on ne fait pas l'économie de la patrie, que la médiation nationale reste inéluctable. Le point crucial est de ne pas le sacraliser. Elle n'est pas un absolu, mais elle demeure un passage indispensable.

Réflexion particulièrement opportune à l'heure de l'Europe. Si l'on conçoit l'unification de tout ou d'une partie de notre continent comme un moyen de noyer le poisson et d'étouffer le retour en force des irrédentismes allemands, balkaniques ou slaves, on va vers des lendemains tragiques. Le couvercle de la marmite sautera une fois de plus. L'internationalisme européen rejoindra dans les poubelles de l'Histoire l'internationalisme prolétarien et le Saint Empire romain germanique.

Si l'on imagine au contraire les Etats unis d'Europe comme une authentique confédération qui dépasse les nations, non en les niant mais en les assumant, à partir des intérêts de plus en plus étroits qui les rapprochent, et surtout à partir d'un esprit de communion fraternelle qui les éduque, non à l'uniformité technocratique, mais à la pluralité des cultures, alors l'Europe offrira une structure politique nouvelle tout à fait bénéfique et constituera un pas décisif vers l'établissement d'un véritable ordre mondial.

Il en est de même et plus gravement encore pour la religion. Ethnologues, psychologues et sociologues l'affirment avec une variété inépuisable : la dimension religieuse est irréductible en l'homme, la soif de se relier au sens est constitutive de toute anthropologie. L'homme devient fou lorsqu'il n'a plus de foi, c'est-à-dire plus de raisons de vivre et de mourir, d'orienter son destin et d'éclairer sa mort par une certitude venue du fond de l'être.

Les formes que revêt cette quête du sens évoluent à travers les âges. Elles s'incarnent dans des cultures vivantes qu'aucun fidéisme ne saurait pétrifier. Elles doivent, non seulement être fidèles à cette exigence d'incarnation et à la nécessité de renouvellement qu'elle implique, mais aussi se purifier de tout durcissement possessif, de toute sclérose agressive.

La religion a mille visages, y compris un visage antireligieux, lorsque des formes désuètes suscitent la révolte contre un fidéisme aveugle et un sacré étouffant. Mais que la recherche d'une transcendance s'appelle laïcisme ou socialisme, christianisme ou islamisme, on ne saurait s'en passer, au risque de voir une faim insatisfaite s'investir ailleurs, en sourdine, sous des dehors aberrants et non identifiés qui peuvent conduire au pire.

► **Jean Bastaire est écrivain.**

AU COURRIER DU Monde

Hypocrisie

Le cadavre de Ceausescu n'était pas encore refroidi, et déjà les hommes politiques occidentaux se répandaient sur les médias pour regretter de ne pas avoir été plus sévères envers cette affreuse dictature qu'ils visitaient quelques mois auparavant ; notre ministre des affaires étrangères, quant à lui, appelait de ses vœux une nouvelle réflexion sur le « droit d'ingérence ».

C'est au nom de ce même droit d'ingérence que la grande Amérique, libérale et démocratique, a administré, avec quelques difficultés, une correction – bien méritée – au dictateur panaméen, le général Noriega.

Tout cela est fort bien.

Les étudiants chinois de la place Tiananmen ont toutefois appris que ces sentiments vertueux ne sauraient s'appliquer à leur pays. La France a donné son accord pour le financement sur des fonds publics d'un important projet du groupe Citroën en Chine, et elle a renoncé à vendre des vedettes à Taipeh au premier froncement de sourcils de Pékin. Les Etats-Unis viennent d'autoriser la vente de trois satellites à M. Deng Xiaoping ; la Grande-Bretagne a fait de même pour des radars militaires.

Tous les peuples qui ont la chance d'être familiers de la subtile pensée occidentale auront compris que l'indignation vertueuse et le droit d'ingérence ne s'appliquent qu'aux dictatures défuntes ou chancelantes.

PIERRE BERNARD-REYMOND
Parlementaire européen

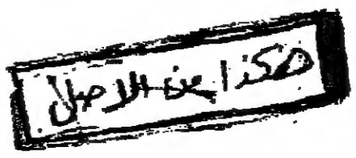

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

URSS : après le plénum du comité central du Parti communiste

Aucune décision n'a été prise sur le mode d'élection du chef de l'Etat et des délégués au congrès du PCUS

Le document final du plénum du comité central qui s'est achevé mercredi 7 février ne doit pas être publié avant samedi, mais des précisions ont été apportées jeudi lors de conférences de presse à Moscou.

C'est ainsi que selon M. Ivan Frolov, rédacteur en chef de la *Pravda*, la « plateforme » adoptée ne précise pas le mode d'élection, directe ou indirecte, du chef de l'Etat. Ce sera au Parlement de faire des propositions à ce sujet, a-t-il dit. Quant aux nouvelles structures du parti, elles comporteront, selon le même porte-parole, un bureau politique rebaptisé présidium, qui comptera 30 membres au lieu de 12 membres permanents et 7 suppléants comme aujourd'hui. Ce présidium comprendra des délégués des quinze Républiques soviétiques ainsi que des secrétaires du parti et des représentants de tous les secteurs de la société. En revanche, a-t-il ajouté, le plénum a rejeté une proposition visant à réduire le nombre de membres du comité central, qui sera maintenu autour de 250.

M. Prokofiev, chef du parti à Moscou, a pour sa part révélé que le plénum n'avait pas pris de décision définitive sur le mode de sélection des délégués au congrès du PCUS, prévu pour la fin juin. Des propositions à ce sujet seront publiées et discutées sous peu ; après quoi, a-t-il ajouté, *« la décision définitive sera prise par un* [nouveau] *plénum qui se tiendra fin février »*.

Ces incertitudes ne font pas l'affaire des réformateurs radicaux. Selon M. Iouri Afanassiev, qui a accordé un entretien au journal italien *la Repubblica*, le groupe interrégional du Soviet suprême, dont il est coprésident, n'a pas été convaincu par l'annonce que l'URSS s'acheminait vers un système démocratique, et M. Gorbatchev doit rapidement choisir son camp entre conservateurs et réformistes. *« Il parle de consolidation et ne veut pas d'une scission*, a-t-il dit. *Mais j'estime qu'une scission au sein du PCUS pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année. »*

Quant à M. Gorbatchev, il a admis, dans son discours de clôture du plénum publié jeudi soir par l'agence Tass, qu'il y a un *« combat d'idées »* au sein de la direction du parti et que *« la discussion devient plus intense »*, mais il en a minimisé les conséquences. *« Je voudrais dire, pour que personne ne soupçonne que le bureau politique s'est divisé ou qu'il s'est produit une sale affaire, que cela n'a pas eu lieu, et qu'il faut s'efforcer que cela n'arrive pas »*, a-t-il affirmé.

Le secrétaire général faisait allusion à la très vive passe d'armes qui a opposé mercredi deux membres du bureau politique, M. Ligatchev et M. Chevardnadze, à propos de la répression meurtrière d'une manifestation à Tbilissi, le 9 avril 1989 (*lire ci-dessous*). – *(AFP, Reuter.)*

Que s'est-il passé à l'aéroport de Moscou le 7 avril 1989 ?

– M. Chevardnadze : *« Dans l'intérêt de la justice, je tiens à dire qu'il n'y a pas eu de réunion du bureau politique consacrée à l'envoi des troupes. Le secrétariat général avait clairement annoncé que le bureau politique devait trouver des solutions politiques au problème. »*

– M. Ligatchev : *« Edouard Amvrosievitch, il n'y a pas eu de divergences entre nous. »*

– M. Chevardnadze : *« Je ne dis pas qu'il y a des divergences. »*

– M. Ligatchev : *« Mais, écoutez, que suis-je supposé faire quand un magazine* [il s'agit d'*Ogoniok*] *déforme les choses ? Après tout, j'ai le droit d'exprimer mon point de vue ! Pourquoi gardez-vous le silence, camarades? »*

– M. Gorbatchev : *« Je pense que nous devrions en rester là et poursuivre la discussion* [sur les autres sujets]. »

– M. Chevardnadze : *« Je pense qu'aucune raison ne peut expliquer une telle réaction. Je ne discute pas avec vous, mais pourquoi était-il nécessaire d'entamer cette discussion après le début des travaux du Parlement ? »*

– M. Ligatchev : *« Ce n'est pas moi qui ai commencé ».*

– M. Chevardnadze : *« Mais je ne vous accuse pas ! »*

Cet étonnant échange, qui s'est produit mercredi 7 février lors de la dernière journée du plénum et qui a été publié dans la *Pravda* du lendemain, révèle non seulement le degré des tensions au sein de la direction actuelle (il faut remonter aux empoignades entre Trotski et Staline, dans les années 20, pour lui trouver un précédent), mais aussi l'existence de quelques cadavres très embarassants dans ses placards. Car ce qui est en cause, c'est la responsabilité de tout le monde, y compris de M. Gorbatchev, dans le massacre de Tbilissi, qui a fait plus de vingt morts le 9 avril dernier.

On sait maintenant que la décision d'envoyer la troupe dans la capitale géorgienne fut prise deux jours auparavant, le vendredi 7 avril au soir. Selon le rapport de la commission parlementaire géorgienne, publié le 5 octobre dernier dans le principal quotidien de Tbilissi, M. Patiachvili, alors premier secrétaire du parti en Géorgie, envoya à Moscou à 20 heures 35 le 7 avril un télégramme dramatique *sur la situation à Tbilissi, où* un meeting permanent se tenait devant l'immeuble du gouvernement. Il demandait l'accord des autorités centrales pour trois mesures immédiates : l'arrestation des *« extrémistes »*, la mise au pas de la presse, et surtout l'instauration de l'état d'urgence à Tbilissi, accompagné par l'envoi d'effectifs supplémentaires du ministère de l'intérieur et de la région militaire de Transcaucasie.

Pas de visite de M. Chevardnadze

C'est très probablement après l'envoi de ce télégramme, donc dans la soirée, que se tient à Moscou, sous la présidence de M. Ligatchev, une *« conférence »* (le rapport géorgien ne parle à aucun moment de *« session »* du bureau politique). Y participent MM. Sliounkov, Tchebrikov, Medvedev, membres titulaires du bureau politique, le général Iazov et M. Kriouchkov, chefs de l'armée et du KGB respectivement, mais aussi les proches de M. Gorbatchev que sont MM. Loukianov et Razoumovski. C'est cette conférence, précise le rapport géorgien, qui *« décida d'accéder à la demande du PC géorgien sur l'octroi d'une aide en force militaire à la république »*. Le même soir, d'ailleurs, les premiers renforts de milice et un régiment de la division Dzerjinski pénétraient dans Tbilissi, où venaient de débarquer le général Kotchetov, numéro deux du ministère de la défense, ainsi que le général Rodionov, qui devait diriger la répression.

Quant à M. Gorbatchev, il était, à ce moment, en compagnie de ses fidèles acolytes MM. Chevardnadze et Iakovlev, dans l'avion qui le ramenait d'un long voyage à Cuba, en Irlande et en Grande-Bretagne. Parti de Londres à 15 heures GMT, après un déjeuner avec la reine d'Angleterre au palais de Windsor, il n'arriva, compte tenu du décalage horaire, qu'en fin de soirée à Moscou. Il fut accueilli à l'aéroport par le bureau politique au grand complet, notamment par M. Ryjkov, premier ministre, qui n'est pas signalé comme présent à la *« conférence »* tenue plus tôt sous la présidence de M. Ligatchev.

Selon ce dernier, cet accueil à l'aéroport se transforma en une véritable réunion du bureau politique, lequel adopta *« à l'unanimité »* les *« recommandations politiques »* devant conduire au dénouement de la crise. M. Chevardnadze affirme pour sa part qu'il n'a pas été question d'intervention militaire lors de cette réunion. Mais il est vrai que cet ordre commençait déjà d'être exécuté.

Parlant au congrès des députés le 25 mai dernier, M. Gorbatchev avait donné une version légèrement différente . *« Nous avons appris les événements de Tbilissi,* avait-il dit, *à 10 heures le lendemain matin* (il s'agit ici de la nouvelle du massacre, qu'il dut connaître le 9 avril). *La veille, le samedi* [8 avril], *à mon retour à Moscou après ma visite* [en Grande-Bretagne], *on m'a informé à l'aéroport de la situation à Tbilissi. Et nous nous sommes mis d'accord sur place, à l'aéroport, pour que les camarades Chevardnadze et Razoumovski se rendent là-bas immédiatement. L'avion était déjà prêt au départ. Mais l'on téléphona de Tbilissi pour dire au camarade Chevardnadze qu'un tel déplacement n'était pas nécessaire, que la situation semblait se normaliser. J'en fus informé. Et j'ai appris le dimanche ce qui s'était produit. »*

On notera que le secrétaire général retarde un peu son arrivée à Moscou, qu'il date du 8 avril et non pas du 7 (alors pourtant qu'elle est annoncée dans les journaux soviétiques du 8, avec la liste du comité d'accueil), et qu'il affirme encore plus nettement que son ministre des affaires étrangères était resté dans l'ignorance encore plus de vingt-quatre heures au sujet du recours à la force. C'est évidemment cela qu'il est plus difficile de croire, d'autant que rien n'empêchait de le joindre encore plus tôt pour consultation à bord de son avion.

A moins que l'on ait voulu mettre le « numéro un » devant un fait accompli d'une répression tournant au massacre, tout en faisant mine de l'associer aux décisions. Les règlements de comptes pourraient bien n'en être qu'à leur début...

MICHEL TATU

Pour la première fois

La RDA reconnaît la responsabilité « de l'ensemble du peuple allemand » dans les horreurs nazies contre les juifs

L'Allemagne de l'Est a reconnu pour la première fois, jeudi 8 février, une part de responsabilité morale dans les horreurs nazies contre les juifs. Dans une lettre transmise au gouvernement israélien et au président du Congrès juif mondial (CJM), le premier ministre, M. Hans Modrow, déclare que la RDA *« reconnaît la responsabilité de l'ensemble du peuple allemand pour le passé »*. Cette responsabilité, ajoute-t-il, *« résulte de la profonde faute du fascisme hitlérien, qui a, au nom du peuple allemand, commis les pires crimes contre le peuple juif »*.

La RDA *« reconnaît ses devoirs humanitaires à l'égard des survivants du peuple juif qui ont souffert de l'oppression nazie »*. Elle *« confirme sa disponibilité à soutenir matériellement, de façon solidaire, les personnes d'origine juive persécutées par le régime nazi »*, poursuit M. Modrow.

En tant qu'*« Etat antifasciste »* fondé en 1949, la RDA avait toujours refusé jusqu'ici de reconnaître une quelconque responsabilité juridique ou morale dans les horreurs du IIIe Reich. Une telle reconnaissance était une condition posée par Israël pour nouer des relations diplomatiques avec la RDA.

Un représentant du CJM, M. Maram Stern, a déclaré à l'AFP qu'il était *« entièrement satisfait »* du changement d'attitude est-allemand. Il a estimé qu'il s'agissait de l'aboutissement d'une évolution progressive qui n'était pas directement liée aux changements récents en RDA. L'essentiel du mérite de l'évolution revient au chef de la diplomatie est-allemande, M. Fischer, qui était déjà en place sous M. Honecker, a-t-il ajouté.

Des discussions directes RDA-Israël ont eu lieu pour la première fois fin janvier à Copenhague. Le chef de la délégation de Berlin-Est, M. Rainer Neumann, avait ensuite indiqué que la RDA était prête à normaliser *« sans condition préalable »* ses relations diplomatiques avec Israël. Il avait cependant reconnu que parmi les problèmes à discuter figuraient *« la question des devoirs humanitaires envers les rescapés de l'holocauste »* et *« la reconnaissance politique de l'histoire allemande »*.

Les relations entre la RDA et les représentants de la communauté juive se sont détendues depuis quelques années et M. Honecker avait assuré en juin 1988 au président de la communauté juive ouest-allemande, M. Heinz Galinski, que la RDA était *« en principe »* prête à payer 100 millions de dollars en tant que réparations symboliques à la Jewish Claims Conference.

La RFA a pour sa part versé 37 milliards de dollars à titre de réparations aux victimes juives, en fonction d'un accord signé en 1952 avec le CJM. – *(AFP.)*

M. Jean-Marie Le Pen pour l « Allemagne historique »

BERLIN-OUEST

de notre envoyé spécial

M. Jean-Marie Le Pen a réussi, jeudi 8 février, son coup médiatique à Checkpoint Charlie. L'autobus qui conduisait à Berlin-Est le groupe des droites européennes de l'Assemblée de Strasbourg a dû en effet rebrousser chemin. *Les policiers de RDA, qui avaient* pourtant autorisé les amis de M. Franz Schönhuber, y compris ses cinq colistiers, à se rendre en Allemagne de l'Est, ont refusé son visa d'entrée au seul chef des républicains. *« Par solidarité »*, le président du Front national a renoncé à se rendre en *« secteur soviétique »*.

De retour du poste frontière de RDA, le bus des droites européennes faisait halte et les portes s'ouvraient. Les caméras et les micros étaient tous là pour recueillir les protestations de MM. Schönhuber et Le Pen qui était hué par un groupe de lycéens français.

M. Le Pen tenant le même jour une conférence de presse auprès de M. Schönhuber dans les locaux du Sénat (gouvernement du Land) de Berlin a confirmé son attachement à l'*« Allemagne historique »*. Pour lui, la réunification doit s'accompagner de la rétrocession aux Allemands de *« tous les attributs de la puissance »* et de la possibilité de déterminer en toute indépendance leur politique étrangère et militaire. En matière de défense, M. Le Pen a précisé que, à la dissolution de l'Alliance atlantique et du pacte de Varsovie, devait se substituer *« une coopération étroite entre la France et l'Allemagne susceptible d'accueillir d'autres pays européens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest »*.

M. Jean-Marie Le Pen a d'autre part annoncé jeudi qu'il allait déposer une motion de censure contre la Commission européenne. Le président du Front national reproche à M. Jacques Delors et aux seize autres membres de l'exécutif de la CEE de s'arroger des pouvoirs que le traité de Rome ne leur confère pas, notamment en matière sociale, et d'intervenir sur la scène politique des Douze. La proposition de M. Le Pen pourrait être débattue la semaine prochaine en séance plénière, mais sans qu'elle ait la moindre chance de recueillir la majorité requise.

MARCEL SCOTTO

Les relations sino-soviétiques

Le malaise devrait durer entre Pékin et Moscou sauf en cas d'échec de M. Gorbatchev

Les organes d'information chinois ont fait état, avec un retard marqué mais de manière factuelle complète, des travaux du plénum du comité central du PC soviétique. La dépêche de l'agence Chine nouvelle, lue jeudi soir à la télévision et reproduite par la presse vendredi 9 février, mentionne à la fois l'éventualité de l'introduction du multipartisme en URSS et les vues d'intervenants opposés à l'affaiblissement du rôle du PC soviétique.

PÉKIN

de notre correspondant

Une délégation soviétique de quinze membres est arrivée à Pékin, jeudi, pour de nouvelles négociations sur l'importance des dispositifs militaires réciproques le long de la frontière. Ces consultations avaient été instituées dans la foulée de la visite de M. Mikhaïl Gorbatchev à Pékin en mai 1989. La première série d'entretiens a eu lieu à Moscou en octobre.

Cette fois, il s'agit de faire avancer, voire de mettre au point, le projet de visite officielle à Moscou du premier ministre chinois, M. Li Peng, entre la fin avril et le début mai, a-t-on indiqué de sources soviétique. On insiste, de ce côté, sur le fait que l'invitation – lancée par le chef du Kremlin lors de son séjour à Pékin – est adressée avant tout au détenteur de la fonction de chef du gouvernement chinois, et non à un homme dont les Etats-Unis craignaient la réputation de pro-soviétique. Cette réputation, au demeurant, n'a plus guère de sens du fait de l'évolution de la situation en URSS et de ses retombées sur les relations de Moscou avec la Chine. *« Nous n'allons certainement pas, aujourd'hui, revenir quarante ans en arrière avec Pékin »*, disait un diplomate soviétique en poste à Pékin au lendemain de la clôture du plénum de Moscou.

Il y a sept mois, la rencontre entre MM. Gorbatchev et Deng Xiaoping à Pékin s'était vouée le prélude à la naissance de *« rapports d'un type nouveau »*. Elle n'a accouché que d'une souris. Sauf échec de M. Gorbatchev à terme, le malaise sera durable.

Tout en traitant avec des pincettes l'actualité en provenance de Moscou, la presse chinoise s'adonne à un battage publicitaire exceptionnel depuis deux jours, autour de la parade qu'a imaginée Pékin à la libéralisation en URSS : le *« multipartisme »* à la sauce chinoise, *« en coopération avec le Parti communiste et sous sa direction »*. Mais ni l'URSS ni la Chine ne souhaitent de querelle ouverte. On dément, par exemple, du côté soviétique, avoir eu l'intention d'ouvrir des négociations avec Taïwan en vue d'instaurer des liaisons aériennes avec l'île nationaliste chinoise, comme l'a affirmé Pékin en protestant par avance . Quant à la Chine, tout en estimant M. Gorbatchev responsable de l'effondrement du bloc est-européen, elle s'est prudemment abstenue de critiquer publiquement, dans l'attitude du Kremlin, un quelconque *« révisionnisme »*, comme la rumeur en courait. On s'attend donc, si l'évolution qui se dessine à Moscou se poursuit, à voir les rapports sino- soviétiques dépasser lentement le plafond qu'ils avaient atteint dès avant la réconciliation de l'an dernier dans leur aspect interétatique, mais piétiner entre les Partis communistes. M. Li Peng devrait signer à Moscou, si tout va bien, un mémorandum énonçant les principes d'une coopération militaire destinée presque uniquement à garantir la stabilité de la région frontalière.

Pour le reste, les Soviétiques ne cachent guère qu'ils attendent, à une échéance inconnue mais qu'ils craignent lointaine, la reprise d'un effort sérieux de réforme en Chine avant d'imaginer une phase plus active des relations.

FRANCIS DERON

Détérioration de la situation en Azerbaïdjan

Un homme a été tué mardi 6 février au cours d'un échange de coups de feu avec des gardes soviétiques alors qu'il tentait, avec un groupe d'autres hommes, de pénétrer illégalement en territoire soviétique depuis l'Iran, a indiqué jeudi l'agence TASS, affirmant que quelque deux cents Iraniens et un nombre équivalent de ressortissants soviétiques franchissent chaque jour la frontière illégalement.

La situation s'est de nouveau détériorée en Azerbaïdjan, où la grève affecte la quasi-totalité des entreprises de Bakou, indiquaient d'autre part jeudi les *Izvestia*, quotidien du gouvernement soviétique.

Des soldats chargés depuis trois semaines d'appliquer le couvre-feu et l'état d'urgence ont été la cible de tirs à Bakou et dans deux autres localités, au cours des dernières vingt-quatre heures. Des groupes armés sont apparus dans trois villages. A Lenkoran, sur la Caspienne, à vingt kilomètres de la frontière iranienne, des tracts appellent à la lutte armée. – *(AFP, Reuter).*

□ **TURQUIE : arrêt des opérations de sauvetage dans la mine de Yeniceltik.** – Les autorités turques ont arrêté le jeudi 8 février les opérations de sauvetage pour retrouver la soixantaine de mineurs bloqués depuis la veille par 330 mètres de fond dans la mine de lignite de Yeniceltik, dans la province d'Amasya (nord-est de la Turquie), à la suite d'un coup de grisou *(le Monde* du 9 février). Deux mineurs ont encore été retrouvés vivants et les corps de huit autres ont été remontés jeudi. Dans la soirée, la direction de la mine a bétonné les conduits d'aération du puits de mine pour étouffer le violent incendie qui s'est déclenché après l'explosion.

Le président de la confédération syndicale Turk-Is a accusé la direction d'avoir cherché avant tout à *« sauver la mine »* et pas les mineurs. *(AFP, Reuter).*

URSS ET EUROPE DE L'EST

LES CAUSES PROFONDES D'UN SEISME

Après 40 ans d'existence, quel avenir pour le CAEM ? 48 F

Les économies à l'Est : bilans et problèmes. Ouvrage et supplément actualisé à paraître en mars 1990 150 F

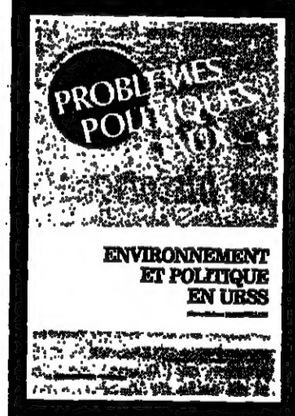

ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE EN URSS

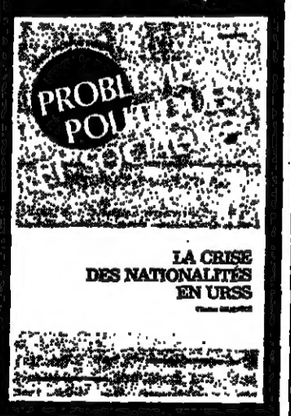

LA CRISE DES NATIONALITÉS EN URSS

L'URSS et l'Europe de l'Est

L'unité de l'empire en question ? 24 F

20 édition. Les pays de l'Europe de l'Est : synthèse des événements de l'année écoulée. 80 F

VENTE EN LIBRAIRIE ET PAR CORRESPONDANCE

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29, quai Voltaire 75007 PARIS - Tél. (1) 40.15.70.00

Minitel 36 15/36 16 DOCTEL

EUROPE

Thérapie de choc pour la Pologne

L'apprentissage accéléré du capitalisme bouleverse les conditions de vie

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Au cinéma Moskwa, on joue Emmanuelle I. Les Polonais découvrent le cinéma érotique occidental et ont même droit en ce moment à leur première production nationale pornographique, intitulée simplement *Porno*. Un spectacle plus couru cependant à Varsovie est celui du nouvel hôtel Marriott, ses restaurants, ses boutiques, son casino, sorte de temple du luxe capitaliste, où sont concentrés l'aisance, le confort et le mauvais goût américains. Là, un repas pour deux personnes coûte la moitié d'un salaire minimum. On peut aussi y acheter le dernier numéro de *Vogue* pour 160 000 zlotys, près d'une fois et demie le salaire minimum. C'est à la limite du malsain et, n'était la fraîcheur de la température, on pourrait se croire dans un hôtel ultra-moderne d'une capitale africaine.

Les Polonais font depuis le 1er janvier, en cours accéléré, l'apprentissage du capitalisme. Au rez-de-chaussée de l'hôtel Marriott, au nouveau siège de Lot, la compagnie aérienne nationale, les hôtesses s'ennuient ferme aux guichets de ces magnifiques et vastes locaux, fonctionnels mais déserts. A 2 millions de zlotys l'aller simple pour Paris, c'est-à-dire près de dix fois le salaire moyen, les Polonais, qui aiment tant voyager, y regardent à deux fois, et les avions, pleins à craquer il y a trois mois, sont vides. C'est l'un des effets du « plan Balcerowicz », ce programme d'assainissement économique impitoyable qui porte le nom du ministre des finances, jeune expert aux allures de potache surdoué.

Des sondages qui font rêver

Le « plan Balcerowicz » est sur toutes les lèvres ; c'est à cause de lui qu'un paysan s'est, l'autre jour, enchaîné aux grilles du Parlement, c'est lui qui impose des coupes sévères dans le budget de la télévision, c'est lui, surtout, qui a, en moins d'un mois, totalement bouleversé le marché de la consommation en Pologne, contraignant les Polonais à se serrer la ceinture plus encore qu'avant. Premier pays de l'Est à se doter, en août dernier, d'un chef de gouvernement non communiste, en la personne de l'ex-conseiller de Solidarité Tadeusz Mazowiecki, la Pologne est en train, discrètement mais méthodiquement, de démanteler le communisme. Cela ne s'est encore fait nulle part ailleurs.

Priorité a été donnée au passage à l'économie de marché, confié au maître d'œuvre Leszek Balcerowicz, ancien membre du parti passé par les universités américaines. Héritant d'une hyper-inflation de près de 1 000 % et de quelque 40 milliards de dollars de dette extérieure, M. Balcerowicz et son équipe ont opté, avec l'appui du Fonds monétaire international, pour la « thérapie de choc », appliquée depuis le 1er janvier 1990. Abandon des subventions d'Etat, libération des prix, blocage des salaires, convertibilité du zloty, qui s'échange désormais à un taux unique 9 500 zlotys pour un dollar, privant le marché noir de sa raison d'être. Pour le consommateur, tout cela signifie une baisse du niveau de vie d'au moins 20 %. Bravement, admirablement même, le peuple polonais accepte sans piper cette première manifestation concrète, bien ingrate, de la transition démocratique. *« C'est ma fierté, en tant que Polonais »*, triomphe M. Zbigniew Bujak, l'un des dirigeants historiques du syndicat Solidarité.

Les trottoirs de l'avenue Marchlewskiego

Les hommes politiques occidentaux n'oseraient en rêver. Dans les sondages, le premier ministre de ce gouvernement d'austérité est devenu l'homme le plus populaire de Pologne, devant le cardinal Glemp et M. Lech Walesa. Certes, Solidarité accusait fin janvier une baisse de 11 points dans les intentions de vote par rapport à novembre ; mais recueillerait quand même 48 % des voix, contre 2 % à l'ex-parti communiste, transformé entre-temps en Social-démocratie de la République de Pologne. Et bien que 60 % des Polonais se déclarent inquiets pour l'avenir, ils étaient 69 % à juger M. Mazowiecki « convaincant » lors de son dernier grand discours devant le Parlement, le 18 janvier, et 74 % à porter la même appréciation sur M. Balcerowicz.

La cure est pourtant redoutable. Près de cent mille automobilistes ont rendu leurs plaques d'immatriculation, incapables de faire face à la hausse conjuguée du prix de l'essence et de l'assurance. Fini, les queues aux stations-service et les embouteillages ! Les taxis, dont le prix au compteur est désormais à multiplier par 100, forment des files interminables aux stations, à attendre le client. Le gaz, l'électricité, autrefois presque donnés, grèvent à présent lourdement les budgets familiaux, avec des augmentations de 400 %. Phénomène sans précédent, à 6 heures du soir les charcuteries regorgent encore de saucisson : les gens entrent, jettent un coup d'œil désapprobateur aux étiquettes et ressortent, dissuadés par les prix prohibitifs.

Pas un mot de protestation, pas un mouvement d'humeur. *« Au lieu d'acheter 200 grammes de jambon, j'en achète 100 »*, dit une dame. Lorsque, fin janvier, le pain et la farine ont atteint des prix vertigineux, là, quand même, le gouvernement est intervenu.

Pour le reste, il laisse faire les lois du marché, qui commencent à fonctionner : de plus en plus nombreux, les paysans viennent vendre directement leurs produits à bord de camions brinquebalants sur le trottoir, devant les grands magasins. Privés des subventions officielles, les magasins d'Etat pratiquent en effet les prix les plus élevés, car ils ont à rémunérer toute une série d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Le paysan, lui, est libre de faire transformer son lait en beurre à la coopérative puis d'aller vendre le beurre lui-même à Varsovie. Résultat : sur les trottoirs de l'avenue Marchlewskiego, les ménagères polonaises achètent la plaque de beurre 2 000 zlotys, au lieu de 3 000 dans les magasins d'Etat. Un jeune couple d'agriculteurs, recouverts jusqu'aux cheveux d'une fine pellicule blanche, transvase de la farine dans des sacs en plastique d'un kilo, qu'il vend 3 000 zlotys, au lieu de 5 000 à 6 000 dans les magasins. *« On fait ça depuis deux semaines*, raconte la jeune femme, ravie ; *on apporte notre blé au moulin, on prend la farine et on vient la vendre ici. »* Un peu plus loin, un petit malin vend le kilo de sucre 5 500 zlotys (au lieu de 8 000). *« 6 000 sans faire la queue »*. Car, si les magasins sont déserts, ici on se marche sur les pieds, prêts à faire une demi-heure de queue pour un poulet de 6 000 zlotys, qui en coûterait 9 000 ailleurs. Quant à la viande, vendue dans les mêmes conditions rudimentaires, *« enfin on peut choisir son morceau »*, découvre une jeune mère de famille qui ignorait que cela fût possible. Ce n'est pas le paradis de la consommation, loin s'en faut, mais déjà on a l'impression que quelque chose bouge.

Formidable pari que celui de M. Balcerowicz. Bien que le taux d'inflation de janvier soit plus proche de 60 % que des 45 % souhaités, les experts gouvernementaux affirment déceler de premiers signes encourageants. *« Si la discipline des salaires est respectée, l'inflation devrait être inférieure aux prévisions en février »*, affirme le conseiller économique du premier ministre, M. Waldemar Kuczynski. M. Balcerowicz relève quant à lui, dans une interview au *Spiegel*, que *« des producteurs commencent à faire pression sur les distributeurs car ils veulent écouler leur marchandise ; le rythme de hausse des prix ralentit de semaine en semaine »*.

Bien d'autres écueils sont encore en vue. Les monopoles de distribution, les énormes coopératives d'Etat, ne sont pas encore démantelés et, tenus par la nomenklatura locale, constituent un facteur de blocage. Les paysans – un tiers de la population – grognent et s'estiment particulièrement pénalisés par l'inflation et les forts taux d'intérêt, car leurs cycles de production sont plus longs. Le nouveau président de Solidarité rurale, le sénateur Gabriel Janowski, fulmine : *« Le gouvernement doit modifier sa philosophie à l'égard de l'agriculture*, dit-il. *Un programme économique qui n'est pas fondé sur l'agriculture n'est pas un bon programme. »* Imperturbable, M. Balcerowicz ne cache pas que les petites exploitations individuelles, les moins rentables, risquent de disparaître. Le Dr Zofia Kuratowska, vice-président du Sénat, revient de sa circonscription rurale : *« Oui, les paysans sont très mécontents*, dit-elle. *Mais ils se rendent compte qu'il n'y a pas d'autre voie ».*

Le spectre du chômage

Beaucoup redoutent aussi la deuxième étape de ce plan de redressement. *« La société a encaissé calmement le choc des prix*, relève M. Zbigniew Bujak ; *mais la seconde étape, celle de la faillite des entreprises et du chômage, sera plus choquante encore et plus dangereuse. La baisse du niveau de vie, on connaît, on peut supporter... Je me souviens très bien du temps où je ne mangeais que du pain, de la margarine et du sucre. Mais on avait alors ce luxe extraordinaire qu'est la sécurité de l'emploi. »* Les prévisions gouvernementales pour cette année vont de 400 000 à 1 million de sans-emploi. Déjà en janvier on a enregistré les premiers licenciements collectifs. M. Jacek Kuron, l'indomptable dissident devenu ministre du travail, ne se contente pas de donner son nom à l'équivalent des « restaus du cœur » polonais, les « soupes Kuron », il a préparé un plan de protection sociale. Mais, outre que les caisses de l'Etat sont vides, les dirigeants de Solidarité s'inquiètent à juste titre de la faiblesse organisationnelle du syndicat : comment Solidarité, qui n'a réussi à attirer depuis sa relégalisation qu'un million d'adhérents – contre dix millions en 1980 – c'est-à-dire un million de cotisations, va-t-il venir en aide aux chômeurs ?

M. Leszek Balcerowicz, qui doit déjà penser au second volet de la réforme, celui des changements structurels de l'économie avec notamment la privatisation, souligne que ce genre de programme anti-inflationniste a réussi ailleurs lorsque ni le gouvernement ni la société n'ont jeté l'éponge à l'apparition des premiers écueils. Pour l'instant, les Polonais tiennent bon. M. Wladyslaw Frasyniuk, chef du syndicat Solidarité pour la Basse-Silésie, appréhende les mois à venir : *« Nous allons affronter le mécontentement*, déclarait-il le 29 janvier à *Gazeta Wyborcza*. *Et nous serons obligés d'expliquer qu'il n'y a pas d'autre voie : le marché doit exister. Cela demandera plus de courage aux militants qu'après le 13 décembre. »* Le 13 décembre 1981, c'est-à-dire l'état de guerre.

SYLVIE KAUFFMANN

Le zloty de M. Mazowiecki

« Le pays est maintenant devenu la propriété de toute la nation ; l'avenir de la République dépend de la générosité de la nation. » En décembre, les nouveaux dirigeants polonais ont décidé de faire appel à la générosité publique, une mesure déjà expérimentée juste avant la seconde guerre mondiale, avec le Fonds national de la défense. Un demi-siècle plus tard, les Polonais ont repris le chemin de la Banque nationale pour déposer, à l'intention du Fonds national des donations, créé par un acte parlementaire, ce qu'ils ont de plus précieux : argent, bijoux, antiquités, œuvres d'art, fourrure, qui seront vendus aux enchères. Le premier, M. Lech Walesa a donné l'exemple en faisant don des 200 000 dollars reçus en 1983 au titre du prix Nobel de la paix, auxquels il n'avait pas touché, attendant de pouvoir les donner *« à la cause la plus noble »*. Administré par un conseil de onze personnalités connues et respectées, comme MM. Walesa, Geremek, Fiszbach et le cardinal Glemp, le Fonds avait recueilli, fin janvier, 760 millions de zlotys et 220 000 dollars. Une partie des contributions a été apportée par l'initiative des « Artistes pour la République », qui organisent des spectacles pour le Fonds.

Ce ne sont pas là les seules manifestations de générosité des Polonais : il y a aussi le fonds SOS d'urgence lancé par le ministre du travail, M. Jacek Kuron, et le Fonds de soutien aux initiatives du premier ministre, plus communément appelé *« le zloty de Mazowiecki »* : pour un don de 25 000 zlotys, on a droit à une petite pièce de 1 zloty en forme de broche, que l'on arbore fièrement au revers de sa veste.

S.K.

RÉVÉLATION

LA HYRE

l'homme et l'œuvre

par Pierre Rosenberg et Jacques Thuillier

384 pages 475 illust. 480 F

SKIRA

BULGARIE

M. Loukanov forme un gouvernement exclusivement communiste

Le nouveau premier ministre bulgare, M. Andrei Loukanov, a formé jeudi 8 février un gouvernement exclusivement communiste, alors que son objectif initial était de composer un gouvernement « d'entente nationale ».

C'est la première fois depuis 1947 que le gouvernement bulgare ne comprend que des communistes : jusqu'ici, le Parti agrarien, formation totalement inféodée au PC après la guerre, détenait plusieurs portefeuilles. Le Parti agrarien a cependant créé la surprise mercredi en décrétant qu'il ne participerait plus au gouvernement, devant le refus de l'opposition, représentée par l'Union des forces démocratiques (UFD), de s'y joindre. Seul un gouvernement d'entente nationale *« est capable de servir les intérêts de la Bulgarie »*, a déclaré le porte-parole du Parti agrarien ; sans l'opposition, *« ce ne serait qu'une répétition du précédent gouvernement, et notre participation équivaudrait à un suicide politique. Nous ne voulons plus jamais servir d'alibi à un autre parti politique »*. L'UFD, de son côté, a refusé d'entrer dans un gouvernement de coalition, car *« toutes les décisions importantes sont toujours prises par le PCB »*, ce qui réduirait le rôle d'éventuels ministres indépendants à celui de *« marionnettes »* et discréditerait l'opposition avant les élections libres, prévues cette année mais dont la date n'a pas encore été fixée.

M. Loukanov a fixé comme priorités à son gouvernement la réalisation d'un programme de stabilisation économique et la préparation des élections. Le nouveau cabinet comprend vingt ministres, dont six faisaient déjà partie de la précédente équipe gouvernementale, notamment le ministre de la défense, le général Dobri Djourov, celui des affaires étrangères, M. Boiko Dimitrov, le ministre de l'intérieur, le général Atanase Semerdjiev, et le ministre des finances, M. Beltcho Beltchev. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

1 Les micro-ordinateurs Léanord sont très évolutifs.

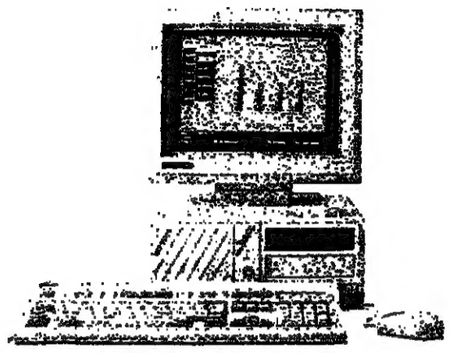

2 Nouveau stade de l'évolution : ils prennent appui sur la puissance technologique du groupe Siemens.

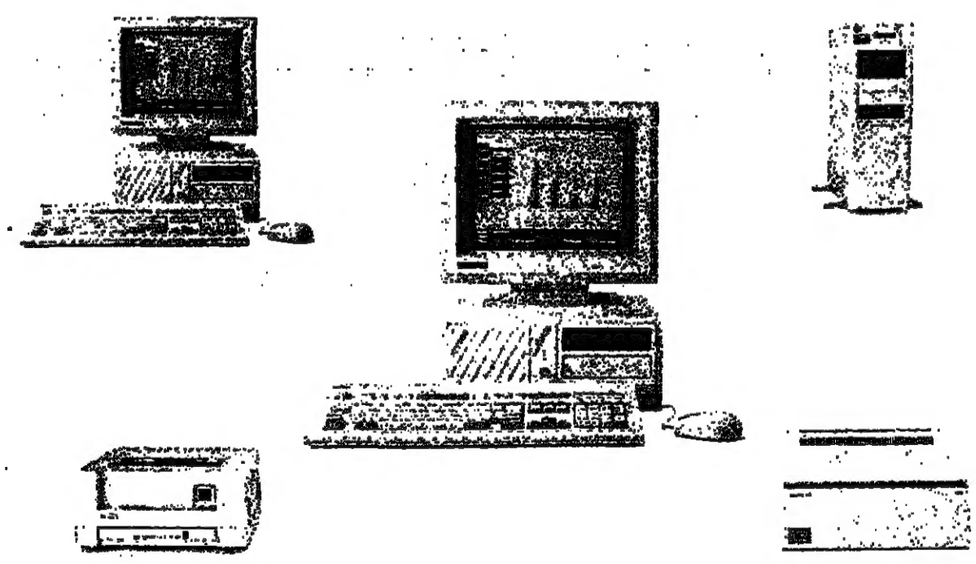

EQVATEUR

Du i86 au i386, la gamme Léanord est très évolutive. Cette évolutivité trouve son aboutissement avec le lancement du Tower i486. La puissance technologique du groupe Siemens permet à la gamme Léanord d'être à la pointe de la technologie et de bénéficier d'un environnement informatique complet (réseaux, scanners, télécopieurs, imprimantes...). Évolutivité et avance technologique : vous avez tous les atouts en main.

IN2 Groupe Siemens

2 ATOUTS VALENT MIEUX QU'UN

IN2 Groupe Siemens au PC Forum 90 Stand 3 L 1110

En pharmacie, on achète des cosmétiques sûrs.

Les allergies provoquées par des produits cosmétiques constituent souvent un problème pour les femmes.

Si vous avez la peau sensible ou si vous avez besoin d'un conseil professionnel sur les produits cosmétiques ou sur leur utilisation, entrez dans une pharmacie.

La pharmacie est l'endroit apte à vous aider à résoudre vos problèmes en toute sécurité.

En pharmacie, on achète des produits cosmétiques sûrs.

GRATUIT

Entrez dans une pharmacie ayant l'emblème KORFF. Votre pharmacien vous remettra gratuitement* un produit antirides KORFF avec lequel vous obtiendrez des résultats visibles dès les premières applications.

*Jusqu'à epuisement des stocks et sans aucune obligation d'achat.

CAMPAGNE POUR LES PHARMACIES EN FRANCE S.A.
La Grande Arche, 92044 Paris La Défense

KORFF
Cosmetiques Spéciaux pour Pharmacies
Genève - London - Milan - New York - Paris

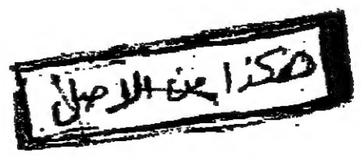

هكذا من الأصل

EUROPE

ROUMANIE

Première réunion du Conseil provisoire d'union nationale

Le Conseil provisoire d'union nationale (CPUN), le nouvel organe dirigeant roumain, devait tenir vendredi 9 février à Bucarest sa première réunion, pour tenter de définir plus exactement son rôle et ses compétences. Ce conseil, dont la création avait été décidée la semaine dernière d'un commun accord entre les responsables du Conseil du front de salut national (CFSN), au pouvoir depuis la chute de Nicolae Ceausescu, et ceux des partis politiques, doit être l'organe exécutif et législatif du pays jusqu'aux élections générales prévues pour le 20 mai. Le CPUN comptera 90 représentants des partis et autant de membres choisis au sein du Front de salut national.

Les responsables des partis traditionnels, qui avaient reproché au Front de continuer à tenir les leviers du pouvoir tout en se présentant aux élections, craignent pourtant d'être en minorité au sein du nouveau conseil, qui, selon eux, fait la part trop belle à de petits partis peu représentatifs et dont certains sont présentés comme étant des « sous – marins » du Front. *« Ce conseil a deux avantages*, a pourtant déclaré au *Monde* M. Radu Campeanu, secrétaire général du Parti national - libéral roumain, de passage à Paris. *D'abord il permet de decrisper la situation ensuite il offre aux partis politiques d'avoir accès aux dossiers ». « Je ne suis pas optimiste, mais cela vaut la peine d'essayer »*, a ajouté M. Campeanu.

Les dissensions continuent de se manifester au sein du Conseil du Front et du gouvernement. Après la démission, dimanche 4 février, de M. Silviu Brucan du Bureau exécutif du Conseil du Front, M. Mihai Lupoi, ministre du tourisme, a démissionné du gouvernement pour marquer son opposition à la restitution à diverses institutions, dont l'armée, de biens immobiliers confisqué par le régime Ceausescu. Selon l'AFP, M. Lupoi aurait en fait été destitué pour avoir *« outrepassé ses fonctions"*, notamment en se rendant en URSS de sa propre initiative.

YOUGOSLAVIE

Le « trésor des Romanov » découvert à Belgrade?

Un fabuleux trésor, provenant *« probablement »* de la cour impériale russe des Romanov, a été découvert mercredi 7 février dans un coffre de la JIK banque de Belgrade. Ouvert en présence des autorités judiciaires et de spécialistes, le coffre a révélé une éblouissante collection de pierreries, bijoux et objets d'or d'une valeur inestimable.

Selon le directeur adjoint de la JIK banque, M. Radisav Paunovic, la pièce maîtresse de ce trésor est incontestablement la croix d'or de Pierre le Grand. Longue de 15 centimètres, elle est incrustée de dix-neuf diamants. Le coffre appartenait à Mme Vera Perhamena-Mihailovic, d'origine russe, dont la famille avait fui la Russie au début de la révolution d'octobre en 1917 et qui est morte à Belgrade intestat et sans descendants, à l'âge de quatre-vingts ans, il y a deux ans. L'hypothèse selon laquelle il pourrait avoir appartenu aux Romanov est fondée sur la présence de la croix d'or de Pierre le Grand, ainsi que sur le fait que la famille de Mme Perhamena-Mihailovic appartenait à la noblesse russe . Personne à ce jour n'est venu réclamer l'héritage de Vera Perhamena-Mihailovic, qui sera confié provisoirement à la garde des autorités de la commune belgradoise où elle a vécu.

PROCHE-ORIENT

LIBAN : conclu en réponse à l'appel du pape

Le nouvel accord de cessez-le-feu demeure très fragile

Cessez-le-feu dans les combats interchrétiens, jusqu'à quand ? Si l'accord annoncé jeudi 8 février dans la soirée par l'un des médiateurs chrétiens, Me Chaker Abou Sleimane, pour mettre fin à dix jours de très violents affrontements entre l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL) de M. Samir Geagea peut apporter un répit à une population à bout de souffle, l'atmosphère qui l'entoure et les commentaires qu'il suscite chez les deux protagonistes laissent planer beaucoup de doutes sur sa solidité sinon sa réalité.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Ce doute est d'autant plus fondé que tard dans la nuit l'armée du général Aoun se refusait à dire si le général chrétien avait bien donné son accord à ce texte, ce qu' affirmait pour sa part Me Abou Sleimane, qui déclarait l'avoir obtenu en compagnie des deux autres médiateurs, l'évêque maronite de Beyrouth, Mgr Khalil Abi-Nader, et l'abbé Boulos Naaman. La radio du général Aoun soulignait simplement, quant à elle, qu'un cessez-le-feu avait été décidé en réponse à l'appel du pape Jean-Paul II, sans mentionner les détails d'un quelconque accord.

Tel qu'il a été lu par Me Abou Sleimane, cet accord en six points constitue en tout cas une victoire des FL, qui voient satisfaites les deux exigences que M. Geagea posait pour arrêter les combats : la reconnaissance de sa milice par le général Aoun et le respect des libertés politiques. Dans son point deux, l'accord donne en effet une *« garantie sur l'absence de toute décision ou intention d'éliminer les FL »*. S'il souligne *« l'unité des armes et de leur utilisation pour la défense du pays à l'exclusion de la sécurité interne »*, on affirme de source proche des FL que cela signifie simplement que en cas d'agression extérieure, l'armée et la milice se battront ensemble, ce qui était la position affirmée de M. Geagea.

Le point trois de l'accord réaffirme le respect des libertés politiques et l'interdiction du recours aux armes pour régler les différends politiques. *A contrario*, les conditions du général Aoun – la dénonciation claire par le chef des FL de l'accord de Taëf et l'intégration de ses miliciens dans l'armée – ne sont pas remplies. Le point cinq de l'accord se contente en effet de souligner *« le rejet de tout accord contraire à la souveraineté du Liban »*, mais le mot Taëf qu'exigeait de mentionner le général Aoun n'y figure pas.

La crainte d'une intervention syrienne

On voit mal ce qui aurait pu amener le général Aoun à accepter ce texte, hormis de très fortes pressions ou la crainte d'une intervention syrienne, dont on parlait d'autant plus à Beyrouth-Ouest que le chef d'état-major de l'armée syrienne, le général Hikmat Chehabi, effectue une visite discrète à Washington.

Fait révélater de l'état d'esprit ambiant : la télévision des FL a diffusé peu après l'annonce de l'accord de cessez-le-feu l'enregistrement de la conférence de presse qu'avait tenue peu de temps auparavant, au QG des FL à la quarantaine, au port de Beyrouth, M. Geagea, et au cours de laquelle il avait très violemment critiqué le général Aoun.

Dressant un réquisitoire sans appel de la politique du général, le chef des FL avait déclaré : *« Le général Aoun a déclenché sans prendre la peine de nous consulter « sa guerre de libération » contre l'armée syrienne, et il a perdu. Evidemment cette guerre nous a menés à cet accord* (Taëf) *qui reflète l'équilibre des forces sur le terrain. »* L'accusant de vouloir *« éliminer les FL et s'ériger en seul maître dans les régions Est* (chrétiennes), M. Geagea poursuivait : *« C'est là son seul but. Il a commencé par faire taire le patriarche maronite et les députés et veut maintenant nous éliminer. Mais il ne pourra pas le faire. Nous le combattrons cent ans s'il le faut. »* M. Geagea a estimé d'autre part que le général Aoun *« a servi les Syriens en leur offrant tout ce qu'ils cherchent à accomplir depuis quinze ans : à présent la légalité* (ce qui signifie que M. Geagea reconnaît celle du président Elias Hraoui, qui siège à Beyrouth-Ouest, donc l'accord Taëf) *se trouve dans les régions sous leur contrôle, et aucun pays au monde n'est plus avec nous. »*

Interrogé sur le pourquoi de la diffusion de cette conférence de presse après l'annonce d'un accord, un responsable des FL nous a déclaré : *« A partir de maintenant, nous n'allons plus nous taire et nous allons poursuivre notre combat politique contre lui en encourageant d'autre part tout le monde à demander des comptes à celui qui nous a menés à la guerre et à la destruction. »*

Ces propos augurent mal d'une réconciliation qui semble d'autant plus difficile que le *statu-quo* actuel est favorable aux FL, qui gardent le contrôle de près de 70 % du « pays chrétien » et surtout de Beyrouth-Est, où se concentrent la plupart des institutions.

La trêve a permis aux habitants de sortir pour s'approvisionner ou pour prendre une nouvelle fois le chemin de l'exode. Jeudi après-midi, des centaines de voitures se pressaient sur plus de 2 kilomètres pour franchir le passage de Monte-Verde et fuir le « pays chrétien ».

Il est d'autant moins sûr que cet accord les fasse revenir que soldats et miliciens sont toujours sur le pied de guerre et que le général Aoun acheminait dans la journée des renforts sur les hauteurs du Metn, comme en prévision d'une attaque par la montagne, de la zone côtière du Kesrouan. Les FL, pour leur part, consolidaient leur défense sur la colline très peuplée d'Achrafieyé. Combien de temps pourront jouer les pressions internationales, notamment vaticanes, pour retenir les belligérants ? Nul à Beyrouth ne s'aventure à le dire, mais l'heure n'est pas à l'optimisme.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Un démenti du département d'Etat.** – Le département d'Etat américain a qualifié d' *« absurdité totale »* un article du *Figaro* de mardi faisant état d'une conversation téléphonique entre les présidents George Bush et François Mitterrand à propos de négociations sur les otages américains au Liban (*le Monde* du 7 février) . Prié de réagir à ces informations, le porte-parole du département d'Etat américain a répondu : *« C'est absurde, c'est complètement absurde. (...) Nous ne négocions pas pour les otages. »*

A l'occasion du onzième anniversaire de la révolution iranienne

Washington craint des attentats contre ses intérêts en Europe

New-York (Nations unies). – L'Iran a rejeté les allégations du département d'Etat américain selon lesquelles les intérêts américains en Europe seraient menacés d'attaques terroristes à l'occasion du onzième anniversaire de la révolution iranienne, le 11 février. *« Les autorités américaines sont parfaitement informées que de telles allégations sont sans fondement »*, a indiqué, jeudi 8 février, un communiqué de la représentation iranienne auprès de l'ONU.

M. Richard Boucher, porte-parole adjoint du département d'Etat, avait mis en garde, peu auparavant, contre d'éventuelles attaques terroristes visant des intérêts américains en Europe occidentale. Ces attaques pourraient être perpétrées par des groupes pro-iraniens, avait-il précisé. Les Etats-Unis avaient déjà opéré une semblable mise en garde en décembre dernier à l'occasion du premier anniversaire de l'attentat contre un avion de la Panam qui avait explosé en vol au-dessus de la ville écossaise de Lockerbie. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ARGENTINE : des micros sous le bureau de M. Menem

Querelle de ménage et roman d'espionnage

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

L'affaire commence comme une vulgaire scène de ménage. Il y a une dizaine de jours, Zulema Yoma de Menem claque la porte de la résidence présidentielle d'Olivos pour s'installer dans l'appartement privé des Menem, au centre de Buenos-Aires. Les déboires du couple présidentiel ne sont un secret pour personne, mais, cette fois-ci, Mme Menem révèle sur les ondes d'une radio qu'il y allait de sa *« sécurité »*. Elle s'est lassée, explique-t-elle, de ne pas recevoir ses appels téléphoniques et a renvoyé tout le personnel du standard.

Les Argentins sont habitués aux coups d'éclat de Mme Menem, mais ils sont quelque peu surpris de voir le vaudeville se transformer en roman d'espionnage. Le responsable de la garde présidentielle, le brigadier Andres Antonietti, devait en effet indiquer, quelques jours plus tard, que *« tous les téléphones de la résidence d'Olivos étaient, en fait, sur table d'écoute »*.

Il admettait aussi que des micros avaient été découverts à la Casa Rosada, le palais présidentiel, sous le bureau de M. Menem, dans les pots de fleurs de la salle à manger, et – comble de l'humiliation – jusque dans son propre bureau. *« Je ne pensais pas qu'ils puissent faire cela avec une telle impunité »*, confessait-il. Reste à connaître l'identité de ces mystérieux espions. Et, à cet égard, il est symptomatique que l'hypothèse d'agents étrangers n'ait même pas été évoquée, tant il est vrai que l'Argentine a déjà fort à faire avec ses propres espions. Ils sont légion.

La très officielle SIDE (secrétariat d'intelligence de l'Etat) compte trois mille cinq cents employés ; les présidents aiment à y placer des fidèles. Les services de renseignements des forces armées, moins publics mais plus professionnels, sont aussi nombreux qu'il y a d'armes : marine, aviation, armée de terre, gendarmerie, garde-côtes, polices fédérale et provinciale. Tous disposent de leurs propres *« servicios »*.

Les «règles du jeu»

Dans les années 70, ils étaient connus comme les *« forces parallèles »* qui se chargeaient des basses œuvres de la dictature militaire et même le retour à la démocratie, en 1983, n'a pas permis de faire toute la lumière sur leurs activités. Il faut aussi compter avec les *« contractuels »* privés.

La justice doit désormais déterminer quelle organisation espionnait le président Menem, mais personne ici ne s'attend à ce qu'elle trouve la clé de l'énigme. Dans une affaire qui touche au cœur du pouvoir, aucune plainte n'a, en effet, encore été déposée ; la justice a dû se saisir elle-même pour ouvrir l'enquête. Le gouvernement ne semble pas vouloir pousser l'affaire trop loin. Bien *au contraire, et le secrétaire* général de la présidence, M. Alberto Kohan, a même tenté de la minimiser en déclarant tout simplement que la présence de micros au palais présidentiel *« fait partie des règles du jeu »*...

M. Kohan n'a pas précisé la nature exacte de ce *« jeu »* mais il semble que ceux qui s'y adonnaient étaient des familiers de la présidence. Deux détails l'indiquent : les micros fonctionnaient avec des piles qui devaient être remplacées tous les sept jours, ce qui suppose que quelqu'un dans la place devait s'en charger ; leur portée, par ailleurs, n'excédait pas 200 mètres. Le périmètre de réception ainsi délimité ne va guère plus loin que la Place de Mai et ses abords, mais il comprend les bureaux de l'état-major de l'armée de terre. Ceux de la marine et de la SIDE...

En claquant la porte, Mme Menem en a entrebaillé une autre, que le gouvernement argentin n'a peut-être pas intérêt à ouvrir en grand.

EDITH CORON

□ **MEXIQUE : la police saisit 800 kilos de cocaïne pure en provenance de Colombie.** – Les autorités mexicaines ont saisi, dimanche 4 février, à Coahuila, près de la frontière des Etats-Unis, 800 kilos de cocaïne pure en provenance de Colombie. La drogue, transportée à bord d'un petit avion, avait été introduite dans le pays avec l'aide de cinq policiers qui ont été arrêtés. Dirigée depuis l'intérieur d'une prison mexicaine par deux Colombiens, la même bande avait déjà fait entrer au Mexique 600 kilos de cocaïne en décembre dernier. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : les « extradables » rendent un hélicoptère volé.** – Le groupe des « extradables », lié au cartel de la drogue colombien a restitué, jeudi 8 février, un hélicoptère volé en indiquant à des journalistes le lieu où il se trouvait. Ce geste s'inscrit dans la campagne des trafiquants pour ouvrir un dialogue avec les autorités après la grande offensive anti-drogue lancée en Colombie il y a cinq mois. Par ailleurs, un diplomate colombien, enlevé le 26 janvier dernier à Bogota, M. Roberto Garcia Pena Arcila, a été retrouvé jeudi, battu et drogué, dans un hôpital d'Hawaï. – *(AFP.)*

Les Prix scientifiques IBM France :

une volonté d'encourager la recherche française.

Six ans déjà.

En 1984, IBM France crée ses prix scientifiques. D'un montant de 100 000 F chacun, ils récompensent des jeunes chercheurs (moins de 38 ans) ayant accompli une œuvre scientifique en mathématiques, physique, informatique et sciences des matériaux.

En 1988, IBM France innove en lançant, d'une part, les prix d'encouragement "Jeunes Chercheurs" (moins de 27 ans) dans les quatre mêmes disciplines et, d'autre part, le prix d'excellence en calcul numérique intensif pour les auteurs d'un logiciel s'exécutant sur supercalculateur IBM 3090 VF et ayant recours à la simulation numérique pour résoudre un problème technologique complexe.

Pour 1989, dix prix d'un montant total de 720 000 F ont été remis le 18 janvier 1990 devant les représentants de la communauté scientifique française.

En encourageant ainsi la recherche en France, nous apportons une nouvelle contribution à la vie nationale et nous confirmons notre rôle d'entreprise citoyenne.

IBM

P- CORP-9001-1

Le Monde

MARDI 13 FÉVRIER 1990 (DATÉ MERCREDI 14)

SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

« SECTEURS DE POINTE »

44 pages d'offres d'emploi pour les ingénieurs de production, les ingénieurs commerciaux, les informaticiens...

PILE SEPAREE **ATTENTION :** ce supplément gratuit est publié en cahier séparé.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 2 décembre 1987 (Pourvoi rejet du 30-10-89).

– M. BUTTAFOGHI Jean, né le 30 novembre 1931 à Toulouse (31) et demeurant à Paris (15e), 11, rue Peclet ;

● a été condamné à 8 MOIS d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende.

Pour : avoir à Paris le 24-6-1986 trompé ou tenté de tromper le contractant sur la nature, les qualités substantielles ou l'origine de la marchandise en vendant ou mettant en vente des denrées périssables dont la date limite de vente était expirée, arrachée ou absente et ce, pour 61 produits d'un poids total de 77,500 kg.

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro* ;

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 7 JOURS, sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 54-56 de la rue Caumartin à Paris (9e), où M. Jean BUTTAFOGHI exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

PROCHE-ORIENT

Les Arabes orphelins de la perestroïka

Suite de la première page

Vu par un monde arabe soucieux et impuissant, M. Shamir a une insolente baraka. Le premier ministre israélien ne prédisait-il pas de longue date cette divine surprise venue d'URSS à ses contradicteurs incrédules ? Les démographes trop sages n'ont plus qu'à redessiner leurs courbes. Le réservoir de la diaspora n'est pas tari. Renouant avec le grand mythe fondateur d'Israël – ce *« rassemblement des exilés »*, raison d'être de l'Etat, – les dirigeants de Jérusalem exaltent la nouvelle aventure sioniste. Le sionisme n'est-il pas, avant toute autre chose, un projet de peuplement?

Au-delà des inévitables difficultés, au demeurant familières, d'intendance et d'intégration (emploi, logement), le sang neuf soviétique régénère et relégitime Israël, revigore ses idéaux et renforce sa sécurité. Amère leçon pour un monde arabe qui, il y a quinze ans, prétendait – l'ONU aidant – ravaler le sionisme au rang d'un vil racisme.

Une vieille blague

L'Histoire se répète, non sans pathétique. Les appels, les pétitions, les mises en garde des Arabes d'aujourd'hui rappellent à s'y méprendre ceux lancés par leurs grands-pères au tuteur britannique, au long des années 20 et 30, contre les périls de l'immigration massive dans le foyer juif en Palestine. Les nouveaux arrivants sont russes, comme jadis ces pionniers socialistes, enfants de Marx et de Tolstoï, que les autochtones appelaient – en arabe – les *Moskub*. Et comme eux, ils fuient – ou anticipent – l'insécurité, en jugeant, à tort ou à raison, leur assimilation impossible dans une société soviétique où fermente à nouveau l'antisémitisme.

Mais le contexte politique et le rapport des forces ont radicalement changé. En 1939, le Livre blanc britannique porta un coup d'arrêt à l'immigration. Aujourd'hui, Moscou affirme clairement que la liberté de départ accordée aux juifs – comme aux autres Soviétiques – ne sera pas reprise. M. Shamir a de quoi s'afficher optimiste, parfois jusqu'à l'arrogance. Le temps, ce grand maître du jeu politique, semble à nouveau de son côté.

Grisé par le défaitisme qu'il dit déceler chez l'ennemi, M. Shamir rêve tout haut. Ainsi affirme-t-il, fin janvier, en toute fidélité à la doctrine du Likoud, que l'absorption d'une *«grande immigration »* exige un « Grand Israël ». Autrement dit, les juifs soviétiques sont les bienvenus sur les collines de Cisjordanie. Moscou, Washington et l'Europe des Douze ayant rapidement fait écho à la réprobation arabe suscitée par ses propos, M. Shamir recule d'un pas. Il parle de *« malentendu »* et d'*« hystérie artificielle »*. Les Soviétiques, comme tous les immigrants, rappelle-t-on à Jérusalem, s'installent où bon leur semble.

Le premier ministre a seulement fait mine d'oublier qu'il gouvernait une coalition dont l'aile gauche, si elle se réjouit de l'aliyah soviétique, préconise aussi le gel des implantations juives dans les territoires occupés. D'ailleurs, l'Agence juive, sous influence travailliste, refuse de financer l'installation des immigrants en Cisjordanie et à Gaza. Et Nathan Chtcharansky – le plus célèbre des anciens « refuzniks » – déplore qu'on établisse un lien de cause à effet entre l'immigration et le sort des territoires.

Les craintes arabes sont, en fait, largement infondées puisqu'à peine un immigrant soviétique sur cent élit domicile au-delà des frontières de 1967 et un sur dix dans les quartiers juifs de Jérusalem-Est. Originaires des villes, où ils étaient ingénieurs, enseignants ou médecins, ces nouveaux arrivants restent attachés aux charmes citadins. Ils résistent à la sollicitude des nationalistes religieux du Goush Emounim qui, en bonne place dans les comités d'accueil, tentent de les enrôler dès leur arrivée à l'aéroport. Une vieille blague court en Israël à propos des Soviétiques. Elle prétend que ceux-ci rêvent tous d'emménager à *« Arlozoroffa-Dizengoffa »*, sobriquet qui désigne, en prononçant à la russe, le carrefour où se rejoignent les deux avenues les plus « chic » de Tel-Aviv.

M. Shamir a deux autres raisons de se frotter les mains. D'abord, les juifs soviétiques, l'expérience le prouve, votent plutôt à droite par anticommunisme. Ensuite – et surtout – leur arrivée en masse dévalorise la thèse de l'adversaire travailliste selon laquelle seule la restitution des territoires permettrait de désamorcer la bombe à retardement démographique allumée par les Arabes, tout en préservant les deux grandes composantes de l'identité nationale : le caractère juif de l'Etat et sa nature démocratique. Le déferlement des soviétiques éloigne le risque d'une mise en minorité des juifs d'Israël, dissipe leur hantise démographique. C'est un argument de moins pour la gauche, qui porte déjà le deuil de l'*« option jordanienne »* depuis la renonciation du roi Hussein à toute souveraineté sur les territoires.

« Un pacte ignoble »

Le monde arabe a vite pris la mesure du danger, prédisant une *« catastrophe »* ou fustigeant le *« pacte ignoble »* conclu entre les deux grandes puissances sur le dos des Palestiniens. Mais l'immigration soviétique n'est pas un cheval de bataille facile à enfourcher. Avec sagesse, l'OLP se garde bien de dénier aux juifs le droit d'immigrer en Israël. Ce serait pain bénit pour M. Shamir, toujours prompt à dénoncer chez l'ennemi le moindre symptôme d'« antisionisme », alibi de sa propre intransigeance. Les Palestiniens préfèrent revendiquer à leur profit un *« droit de l'homme »* équivalent : celui d'avoir une patrie et en conséquence, pour les réfugiés de 1948 et 1967, celui de rentrer au pays.

Ce principe posé, leur ligne de défense est vulnérable. Ils demandent à Washington, sans espoir d'être entendus, de réviser en hausse ses quotas d'immigration. Ils souhaitent en vain que les émigrés juifs retrouvent une plus grande liberté de choisir leur destination, ce qui sous-entend que ceux-ci végètent à nouveau dans des camps de transit en Europe. Les Arabes ont tout de même marqué un point en obtenant – mais pour combien de temps? – que Moscou remette en cause l'accord conclu en décembre par El Al et Aeroflot sur l'ouverture de liaisons aériennes directes entre l'URSS et Israël. C'est un succès surtout symbolique qui ne freinera pas l'exode en cours.

Au bout du compte, l'affaire des juifs soviétiques laisse aux Arabes un fort goût d'amertume. Otages de la bonne conscience occidentale et soviétique, les Palestiniens ont une nouvelle fois le sentiment de faire les frais d'une juste cause qui renforce l'adversaire israélien.

La perestroïka inflige au monde arabe d'autres déconvenues. L'écroulement du communisme est-européen le prive soudain d'alliés anciens et précieux qui ont déjà renoué leurs liens diplomatiques avec l'Etat juif (Hongrie) ou s'apprêtent à le faire (Tchécoslovaquie, Pologne). Aux yeux des nouveaux dirigeants d'Europe de l'Est, l'OLP souffre d'un préjugé défavorable, pour avoir entretenu des relations privilégiées avec les régimes déchus, qu'elle risque aujourd'hui de payer chèrement.

Un triple revers

Cinq mille combattants palestiniens ont reçu, estime-t-on, un entraînement militaire dans les pays du pacte de Varsovie depuis 1973. La police secrète de RDA collaborait étroitement avec ses homologues arabes. La Tchécoslovaquie alimentait des groupes extrémistes en armes et, à l'occasion, en explosif Semtex. La Roumanie fournissait à l'OLP équipement électronique et faux passeports. L'Europe de l'Est accordait des milliers de bourses d'études. Que restera-t-il de cet appui militaire, logistique, culturel ? Les éclats d'animosité anti-arabe, dégénérant parfois en une « chasse au faciès » basané, qui émaillèrent la révolution roumaine, ont surpris et choqué les Palestiniens. La reconquête des cœurs par le monde arabe sera longue en Europe de l'Est où l'on n'oublie pas que M. Yasser Arafat était encore l'invité de marque de M. Honecker et de Ceausescu, quelques semaines avant leur chute.

Le désengagement militaire de l'URSS au Proche-Orient est une troisième source d'inquiétude. Absorbé par les soucis que lui donne son empire, contraint à l'austérité budgétaire, M. Gorbatchev réduit son soutien matériel et humain à ses alliés. Selon des estimations israéliennes, les conseillers militaires soviétiques en Syrie seraient moitié moins nombreux – environ deux mille – qu'il y a trois ans. Moscou ne vendrait plus d'équipements qu'aux clients en mesure de les payer pour moitié au comptant et, pour le reste, limiterait à dix ans la durée des crédits.

La Syrie ne peut plus tabler sur l'URSS pour l'aider à réaliser son vieux rêve d'une *« parité stratégique »* avec Israël, objectif que Moscou juge désormais illusoire et de toute façon inutile. M. Gorbatchev incite ses alliés à se contenter d'une *« stratégie défensive »* face à Israël. Autrement dit, si d'aventure un pays arabe attaquait l'Etat juif, il ne devrait plus compter sur l'appui du grand frère soviétique.

Ainsi, la révolution gorbatchévienne représente, pour les Arabes, un triple revers – démographique, diplomatique, stratégique – qui déséquilibre le rapport des forces à leur détriment. Face à un Etat juif assuré jusqu'à preuve du contraire d'un indéfectible appui américain, le monde arabe est déstabilisé. Privé du soutien inconditionnel de l'URSS, il exploitera moins facilement une rivalité soviéto-américaine qui s'apaise. Victimes de la détente et des retrouvailles de l'Europe, frustrés de n'entrevoir aucune solution au problème palestinien, les Arabes sont orphelins de la perestroïka.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Imaginez un monde où des postes auxquels vous n'aviez encore jamais pensé, vous sont proposés.

Cadres, découvrez un monde d'offres d'emplois sur 36 15 LM. En quelques minutes, 36 15 LM vous permet de consulter un mois d'annonces parues dans le Monde. *36 15 LM personnalise vos demandes en sélectionnant et en conservant dans une « boîte aux lettres » confidentielle, toutes les offres d'emplois correspondant à votre C.V. Avec 36 15 LM, vous êtes assurés d'être informés de tous les postes importants pour votre carrière.*

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

Publicité

Le Mans est à 55 minutes de Paris ; Angers, à une heure et demi ; Nantes, à deux heures ; Rennes aussi ; Brest, à quatre heures et quart ; Quimper, à quatre heures vingt ! D'ici peu, Tours sera à une heure de Paris, Bordeaux à moins de trois heures. Avec le TGV Atlantique, une merveille de technologie, étudiée pour que la vie à bord soit un rêve tout confort... Un train qui devrait se nommer succès, tant il va faciliter vos déplacements, en toute sécurité. Décidé en septembre 1981, mis en travaux en mai 1984, présenté au Président de la République au printemps dernier, le TGV At... que se lance aujourd'hui s... de la réussite, à 300 k... Atlantique est ... avance sur so... 482,4 k... l'his... bi...

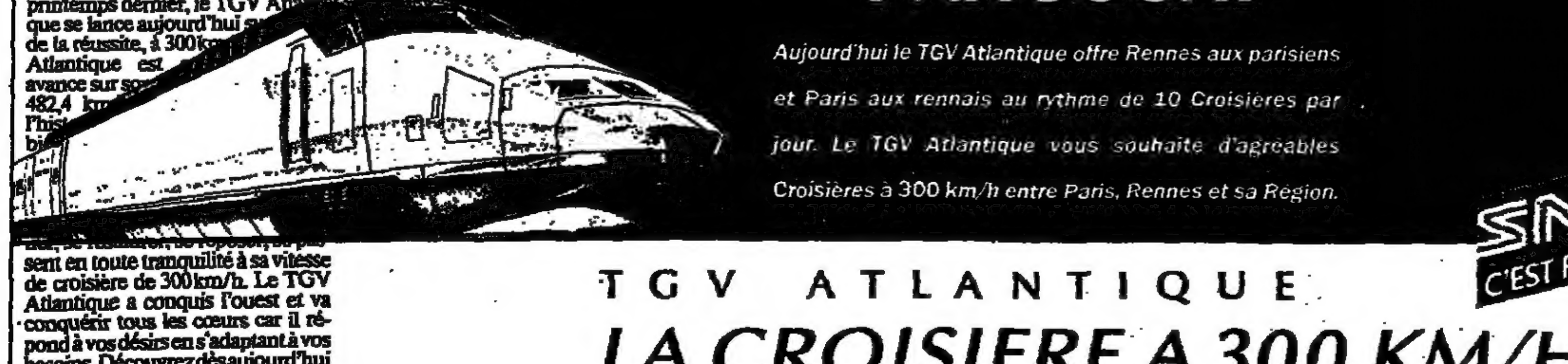

... sent en toute tranquilité à sa vitesse de croisière de 300 km/h. Le TGV Atlantique a conquis l'ouest et va conquérir tous les cœurs car il répond à vos désirs en s'adaptant à vos besoins. Découvrez dès aujourd'hui tous les charmes du voyage dans ce train extraordinaire, demandez ... votre gare le guide des croisiè... ...km/h. On a pensé à tout et ... Avec des horaires ...tendu, à la de... en déplace... déplace... ...son

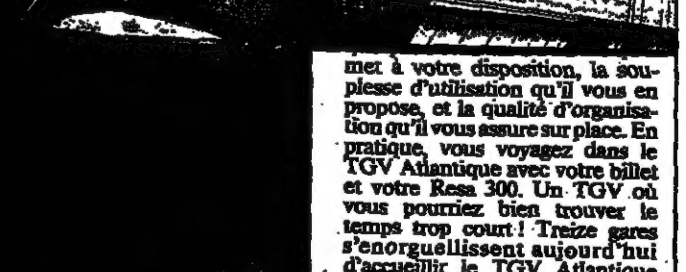

met à votre disposition, la souplesse d'utilisation qu'il vous en propose, et la qualité d'organisation qu'il vous assure sur place. En pratique, vous voyagez dans le TGV Atlantique avec votre billet et votre Resa 300. Un TGV où vous pourriez bien trouver le temps trop court ! Treize gares s'enorgueillissent aujourd'hui d'accueillir le TGV Atlantique dans le triangle Paris-Le Croisic-Brest. On en comptera trente et une fin 1990 avec l'inauguration de la deuxième branche du TGV Atlantique, sur l'axe Paris-Bordeaux ; trente six en 1993, dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France, jusqu'à Toulouse et Hendaye. Car ces lignes sont en train de tisser un fantastique réseau de trains à très grande vitesse à travers la France du XXIe siècle.

PARIS-RENNES 10 CROISIERES PAR JOUR.

Aujourd'hui le TGV Atlantique offre Rennes aux parisiens et Paris aux rennais au rythme de 10 Croisières par jour. Le TGV Atlantique vous souhaite d'agréables Croisières à 300 km/h entre Paris, Rennes et sa Région.

SNCF C'EST POSSIBLE!

TGV ATLANTIQUE

LA CROISIERE A 300 KM/H

UNIVAS

هكذا بغير الأصل

هكذا مع الأصل

RIENT

oïka

DIPLOMATIE

Les entretiens Baker-Chevardnadze à Moscou

Les Soviétiques auraient fait une importante concession sur la réduction des armements stratégiques

Les entretiens qu'ont eus jeudi 8 février à Moscou MM. Baker et Chevardnadze ont été consacrés aux questions de désarmement. Le secrétaire d'Etat américain devait rencontrer vendredi M. Mikhaïl Gorbatchev.

Des progrès ont été accomplis sur les questions de désarmement lors des entretiens qu'ont eus jeudi 8 février à Moscou MM. James Baker et Edouard Chevardnadze. Selon un membre de la délégation américaine, les Soviétiques auraient fait une importante concession qui lèverait l'un des principaux obstacles à la conclusion d'un traité sur la réduction des arsenaux stratégiques (START).

Jusqu'à présent en effet, les Soviétiques liaient la conclusion d'un tel traité START au respect du traité de 1972 sur les missiles antibalistiques (ABM). Ils réclamaient une clause leur donnant le droit à tout moment de dénoncer le traité START s'ils estimaient que le programme américain de « guerre des étoiles » (IDS, initiative de défense stratégique) contrevenait à ce traité ABM de 1972.

« Aujourd'hui les Soviétiques ont clarifié leur position, a déclaré le diplomate américain à l'issue de six heures de discussions entre les deux délégations. *S'ils préféreraient qu'une telle clause soit adoptée, ils précisent qu'il ne s'agit pas d'une condition préalable à la signature et à l'application d'un accord START.»* Il reste donc à savoir s'il s'agit d'une concession de pure forme – les Soviétiques renonçant à faire figurer textuellement le lien avec le traité ABM dans un futur accord START – ou d'une concession de fond en vertu de laquelle ils renonceraient à ce lien même. Dans cette dernière hypothèse, la voie serait réellement ouverte pour un aboutissement cette année des négociations START, comme l'avaient souhaité MM. Bush et Gorbatchev lors de leur rencontre de Malte.

Sans entrer dans le détail, M. *Guerassimov, le porte-parole* du ministère soviétique des affaires étrangères, a indiqué que les discussions se poursuivaient et que les Soviétiques souhaitaient parvenir à un accord de principe sur cette catégorie d'armement avant le sommet Bush-Gorbatchev prévu pour le mois de juin à Washington.

En ce qui concerne les armes conventionnelles, le secrétaire d'Etat américain a présenté de nouvelles propositions visant à réduire le désaccord entre les deux pays concernant l'aviation de combat. Il s'agit de savoir quels avions et hélicoptères soviétiques peuvent être considérés comme affectés à des missions défensives (ce qui les exclut du champ de la négociation) et lesquels doivent faire l'objet de réductions. Il aurait proposé aussi des réductions du nombre de blindés en Europe allant au-delà des propositions qui sont sur la table à Vienne. Les détails de ces propositions américaines n'ont pas été révélés jeudi.

Le même jour, à Vienne, les seize pays de l'OTAN ont déposé une nouvelle proposition formelle reprenant les initiatives annoncées le 1er février par le président Bush, à savoir la fixation d'un plafond de 195 000 hommes pour les troupes américaines et soviétiques stationnées dans la zone centrale de l'Europe et d'un plafond de 4 700 appareils pour les avions de combat.

Les juifs soviétiques dans les territoires occupés

Parallèlement à l'examen des questions de désarmement, un autre groupe de travail se penchait sur les conflits régionaux. La partie soviétique avait choisi de mettre l'accent sur les projets d'installation de Juifs soviétiques en Cisjordanie et à Gaza. *« L'Union soviétique et les Etats-Unis ne soutiennent en aucune façon la politique israélienne d'implantation des Juifs soviétiques dans les territoires occupés »* a déclaré M. Guerassimov lors d'une conférence de presse.

Il a estimé *« possible »* que Washington et Moscou condamnent conjointement ce projet israelien, une éventualité que les membres de la délégation américaine *n'ont cependant pas évoquée.* L'un des diplomates américains, écartant l'idée que Moscou puisse revenir sur les mesures de libéralisation de l'émigration, a noté que les Soviétiques *« n'ont pas vraiment répondu »* quand il leur a été demandé de respecter un accord sur l'ouverture, prévue pour janvier, de liaisons aériennes directes entre l'URSS et Israël.

Les Américains ont, d'autre part, tenté de définir *« une solution politique »* pour l'Afghanistan, en suggérant un processus en plusieurs étapes devant aboutir au remplacement du président Najibullah par un gouvernement représentatif *(le Monde* du 8 février). Un responsable américain a déclaré à cet égard qu'il avait trouvé les Soviétiques *« plus ouverts et peut-être un petit peu plus flexibles ». « Mais ils ne sont pas prêts à dire que Najibullah doit partir »,* a-t-il ajouté.

M. James Baker devait rencontrer vendredi M. Gorbatchev avant de faire samedi une intervention sans précédent devant la commission des affaires étrangères du Soviet suprême, le Parlement soviétique. On s'attendait que la question allemande, évoquée dès mercredi soir entre les deux ministres des affaires étrangères, soit de nouveau abordée entre le secrétaire d'Etat et M. Gorbatchev qui s'apprêtait à recevoir samedi le chancelier Helmut Kohl. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CAMBODGE : réunion des « Cinq » à New-York les 11 et 12 février.** – La deuxième réunion des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Cambodge se tiendra les 11 et 12 février à New-York, a annoncé, jeudi 8 février, le Quai d'Orsay. La première réunion avait eu lieu à Paris les 15 et 16 janvier. Une troisième et dernière réunion est envisagée à Paris début mars, à une date qui reste à fixer.

OCÉANIE

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Escalade de la violence à Bougainville

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

L'escalade de la violence vient de franchir une nouvelle étape sur l'île de Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où une dizaine de rebelles séparatistes ont été tués mercredi 7 février au cours d'un accrochage avec l'armée. Ces nouveaux affrontements – dont le bilan pourrait être plus lourd – ont éclaté alors qu'un commando de *« l'armée révolutionnaire de Bougainville »* venait de faire irruption dans une plantation située au nord-est de la capitale provinciale, Arawa, dans le but d'en expulser les 700 ouvriers agricoles *« immigrants »* originaires de la Grande-Terre. Aussitôt dépêchées sur les lieux, les forces armées papoues ont ouvert le feu, à bord d'hélicoptères, sur les assaillants qui tentaient de prendre la fuite au volant de camions volés. Il s'agit de la flambée de violence la plus meurtrière depuis qu'une campagne de revendications foncières, dirigée contre la société minière australienne Bougainville Copper Ltd (BCL), a dégénéré fin 1988 en une insurrection séparatiste. Le bilan est aujourd'hui de plus de soixante-dix tués.

Cette crise place l'Australie, puissant voisin et ancien tuteur colonial, devant un douloureux dilemme. Redoutant la déstabilisation d'un jeune Etat en butte au réveil des régionalismes, elle a pour l'instant généreusement soutenu les autorités de Port-Moresby. Déjà pourvoyeur du quart du budget papou, Canberra a accru le mois dernier le montant de son aide militaire, s'engageant notamment à financer l'entraînement de 450 soldats supplémentaires. En outre, les Australiens n'ignorent pas que, s'ils venaient à mesurer leur soutien, l'Indonésie pourrait fort bien offrir ses services à des dirigeants papous livrés à eux-mêmes.

D'un autre côté, les travaillistes au pouvoir à Canberra cherchent à ne pas apparaître trop ostensiblement associés à une répression émaillée de violences sur les villageois et d'exécutions sommaires. Ils ont ainsi accepté de livrer à Port-Moresby des hélicoptères Iroquois, mais à la condition expresse que ces appareils ne soient pas armés et se limitent au transport de troupes dans les zones montagneuses, ce qui n'a pas été le cas ces derniers jours. Canberra a ordonné une enquête.

L'Australie n'envisage d'engager des moyens militaires à Bougainville que dans le cas où la vie de ses ressortissants travaillant pour la société minière BCL se trouverait en danger. C'est pour parer à cette éventualité qu'un bataillon d'élite basé à Townsville a été placé en état d'alerte il y a trois semaines. Mais c'est aussi pour éviter d'en arriver à cette extrémité que le gouvernement appelle solennellement les expatriés de Bougainville à quitter l'île au plus vite. Cette évacuation préventive ne s'est pour l'instant pas déroulée sans difficultés, en raison de l'insécurité régnant le long des routes d'accès à l'aéroport, mais aussi parce que certains Australiens ne se résignent pas à quitter ce petit coin de paradis qu'était encore Bougainville il y a à peine un an.

FRÉDÉRIC BOBIN

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : pour encourager les réformes en cours

Plusieurs pays veulent changer de politique à l'égard de Pretoria

Après l'appel de Mme Thatcher à lever les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, le représentant des Etats-Unis auprès de la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève a appelé ses collègues à ne plus voter de résolutions de condamnatio

« ... apartheid doit être définitivement démantelé, a affirmé le diplomate, M. J. Kenneth Blackwell, *mais, en l'état actuel des choses, un isolement total de l'Afrique du Sud serait contre-productif. (...) Nous devons sérieusement réfléchir à ce qu'il nous faut faire pour soutenir et encourager le processus en cours. Le temps est peut-être venu pour nous de revoir la façon dont nous abordons la situation sud-africaine. »*

A La Haye, nous signale notre correspondant, les députés viennent de leur côté de repousser la discussion d'un projet de loi destiné à bloquer les investissements néerlandais en Afrique du Sud. *« Discuter d'une telle loi et éventuellement l'adopter,* a plaidé devant le Parlement M. Hans van den Broek, ministre des affaires étrangères, *signifierait un durcissement de la position néerlandaise alors que le discours de M. De Klerk et ses intentions méritent un signal positif de notre part. »*

M. Roland Dumas avait annoncé en début de semaine, à l'issue d'une rencontre des ministres des affaires étrangères des Douze, qu'il convenait d'attendre un pas *« irrévocable »* pour lever les sanctions économiques qui frappent Pretoria. Le gouvernement yougoslave estime, pour sa part, qu'il serait *« prématuré »* d'établir dans l'immédiat des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Toutefois, Belgrade, qui avait qualifié lundi les réformes de *« pas important »*, suit *« avec attention »* le processus en cours.

La date de la libération de Nelson Mandela – que *Die Burger*, organe officieux du Parti national (gouvernemental) annonce pour le 20 février au plus tard – demeure toujours incertaine. M. Adriaan Vlok, ministre de la loi et de l'ordre de Pretoria, a évoqué jeudi des *« questions de sécurité »* qui retarderaient l'élargissement du chef de l'ANC. Il est vrai que l'extrême droite sud-africaine mobilise tous ses partisans.

Après le Parti conservateur, qui appelle à des manifestations et des grèves *(le Monde* du *9 février)*, l'AWB, petite mais active organisation néo-fasciste, menace à son tour de passer à l'action. *« Je ne vais pas faire ra... au de mon pays à une bande de criminels, d'assassins et de communistes »,* a déclaré M. Eugène Terreblanche, chef de l'AWB, en évoquant la légalisation de l'ANC.

Plusieurs organisations d'extrême droite sont disposées à faire front commun avec le Parti conservateur pour contrecarrer la politique de M. De Klerk. Une première manifestation publique appelée par le Parti conservateur est prévue samedi à Pretoria. Son importance devrait permettre d'évaluer la réalité des menaces que profèrent les opposants blancs à la politique de M. De Klerk.

□ **ETHIOPIE : dix-sept personnes tuées, dont un général soviétique, dans un accident d'hélicoptère.** – Dix-sept personnes, dont deux généraux éthiopiens et un général soviétique, ont été tuées mercredi dans un accident d'hélicoptère survenu à Harar, dans l'est de l'Ethiopie, a annoncé jeudi 8 février la radio éthiopienne *(nos dernières éditions du 9 février).* Le général Alexander Simonov, conseiller auprès de l'armée éthiopienne, un traducteur soviétique, le général Berhanu Jembere, commandant de la première armée éthiopienne, basée à Harar, ainsi que le général Gebreyes Wolde-Hana, premier secrétaire pour cette région du Parti des travailleurs, figurent parmi les victimes. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : libération prochaine de deux otages.** – L'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) prend *« toutes les dispositions nécessaires pour faire évacuer dès que possible »* les deux membres de Médecins sans frontières (MSF) qu'elle a capturés vendredi dernier dans le sud du Soudan, a annoncé, jeudi 8 février, la radio des forces rebelles. Les deux médecins, M. Martin Ruppert, de nationalité néerlandaise, et sa collègue belge Christine Van Hacgenborgh, ont été transportés dans *« une région sûre et sont sains et saufs »,* a précisé la radio qui a ajouté que leur capture avait été *une « erreur ».* – *(AFP.)*

LAURENCE PAYE-JEANNENEY · JEAN-JACQUES PAYAN
LE CHANTIER UNIVERSITAIRE
"Bâtir l'avenir"
PRIX DE VENTE : 120 F - 264 pages
BEAUCHESNE, 72, rue des Saints-Pères - 75007 PARIS - Tél. : 45 48 20 28

ASIE

CORÉE DU NORD

Des Japonais affirment avoir identifié le site de construction d'une centrale nucléaire

TOKYO

de notre correspondant

Des chercheurs de l'université Tokaï ont annoncé, jeudi 7 février, avoir identifié le site de construction d'une centrale nucléaire en Corée du Nord sur une photographie prise en septembre dernier depuis un satellite d'observation du Centre français d'études spatiales (CNES). Selon les chercheurs japonais, cette photographie montre pour la première fois de manière claire les installations en cours de construction. La centrale serait située à Yeongbyeon, à 90 kilomètres au nord de Pyongyang, dans un coude de la rivière Guryong. Bien qu'une revue britannique, *Jane's Defense Weekly*, et les journaux sud-coréens aient fait état en septembre dernier de la construction d'une centrale nucléaire en République populaire démocratique de Corée, mentionnant l'existence de photographies prises par des satellites d'observation de l'armée américaine, aucune de celles-ci n'a été rendue publique. En novembre, le gouvernement japonais avait exprimé ses craintes que la Corée du Nord ne cherche à se doter de l'arme nucléaire. Les chercheurs de l'université Tokaï ne se sont pas prononcés sur l'usage pacifique ou militaire de la centrale qu'ils ont identifiée.

Selon des sources sud-coréennes, l'URSS collaborerait avec les Coréens du Nord à la construction d'une centrale d'une capacité de 440 000 kilowatts dans la partie septentrionale du pays. Il n'a pas été précisé s'il s'agit de celle identifiée par les chercheurs de l'université Tokaï.

Ph. P.

INDE : la sécurité de M. Rajiv Gandhi en question

« Black Cats » contre « Black belts »...

NEW-DELHI

de notre correspondant

M. V.-P. Singh, premier ministre de l'Inde, fait-il peu de cas de la sécurité de son prédécesseur et adversaire malheureux aux dernières élections, M. Rajiv Gandhi ? A force de ratiociner sur les règlements qui, il est vrai, stipulent que seul le premier ministre en titre a droit au « groupe spécial de protection » (SPG), et de vouloir faire des économies de bouts de chandelle, le gouvernement mesure-t-il sa responsabilité au cas où l'on s'en prendrait à M. Gandhi, l'homme le plus menacé du pays ? N'a-t-on pas vu récemment sur les murs de plusieurs villes du Pendjab des affiches offrant une « récompense » d'un million de roupies à quiconque réussirait à tuer le fils d'Indira Gandhi, elle-même assassinée par ses gardes du corps sikhs ?

La polémique, qui fait florès depuis une semaine dans les journaux indiens, est alimentée par les amis de M. Gandhi. M. Tripathi, vénérable et vétéran leader du Parti du Congrès-I, a écrit au premier ministre pour lui dire que *« la nation ne tolérerait pas »* une réduction des mesures de protection de M. Gandhi. La réponse, un peu agacée, de M. Singh, est la suivante : le gouvernement dépensera 7,5 millions de roupies (environ 2,8 millions de francs) par an pour assurer la protection de M. Gandhi et de sa famille (au lieu de 50 millions de roupies lorsque celui-ci était premier ministre) . 125 gardes de sécurité, dont 21 commandos (les fameux « *black cats* » ou chats noirs), lui seront spécialement affectés, sous les ordres d'un commissaire de police. vingt-cinq personnes s'occuperont de sa résidence. Neuf voitures blindées, 18 chauffeurs équipés de matériel de transmissions, des gilets pare-balles en nombre suffisant seront également à sa disposition.

D'autre part, la nouvelle résidence dans laquelle vient d'emménager M. Gandhi pour libérer la résidence des chefs du gouvernement (M. Singh attendait depuis un bon moment de pouvoir s'y installer) et qui a été refaite de fond en comble, sous la direction de Mme Sonia Gandhi, est parfaitement conçue pour empêcher toute action terroriste. *La polémique n'est pourtant pas close* : l'opposition souligne que M. Singh, pourtant bien moins menacé, dispose de 36 voitures blindées, 900 « SPG », 600 « *black cats* », sans compter 1400 policiers . Bref, devant l' « *inconscience* » du gouvernement, (voire pire...), M. Sushil Sharma, président des jeunes du Parti du Congrès pour New-Delhi, vient d'annoncer que 500 adeptes du karaté vont être mis à la disposition de M. Gandhi, à titre d' « anges gardiens ». Faute de « *black cats* », commente le *Times of India*, M. Gandhi aura des « *black belts* » (ceintures *noires*)...

LAURENT ZECCHINI

Graphologue MSI
Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à: MSI.LM

□ **CORÉE DU SUD : création officielle du nouveau parti gouvernemental.** - Une nouvelle formation, le Parti démocratique libéral, est née, vendredi 9 février. Elle est issue de la fusion attendue (*le Monde* du 24 janvier) de deux anciennes formations de l'opposition et du parti au pouvoir du président Roh Tae-woo.

□ **CHINE : mort de Xu Deheng, vétéran de la révolution.** – Xu Deheng, président d'honneur de la Société de Jiusan, parti démocratique satellite du PCC, dont il était le fondateur, est mort, jeudi 8 février à Pékin, à l'âge de cent ans, des suites d'une maladie, a annoncé l'agence officielle Chine nouvelle. Il avait pris part à la révolution de 1911 qui avait renversé le régime impérial et avait été membre du Conseil politique du peuple pendant la seconde guerre mondiale, poursuit l'agence. Diplômé de l'université de Pékin, il avait participé à la première assemblée de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CPCC) en 1949, qui avait vu l'arrivée au pouvoir des communistes, avant d'occuper plusieurs fonctions officielles sous le nouveau régime. – *(AFP.)*

NÉPAL

Arrestation de 350 opposants

Le gouvernement a arrêté 350 opposants et interdit six publications réclamant le multipartisme du lundi 5 au jeudi 8 février, a-t-on appris de sources proches de l'opposition. Selon d'autres sources officielles, 250 personnes ont été arrêtées au cours de la semaine écoulée en application de la loi sur la sécurité publique, a-t-on déclaré au ministère de l'intérieur. Cette vague d'arrestations survient à la veille d'une manifestation convoquée par le Congrès népalais (mouvement interdit) pour le 18 février en vue d'obtenir l'abrogation du système officiel du Panchayat (Conseil), qui ne reconnaît pas le multipartisme.

Pour sa part, M. Dilli Raj Uprety, ambassadeur du Népal en France, nous écrit que son gouvernement s'inquiète du fait que *« des éléments perturbateurs cherchent à provoquer des grèves dans les établissements d'enseignement »* et que *« des éléments extrémistes stockent des armes à des fins terroristes ».*

(Publicité)
ALGÉRIE : MENACES SUR UNE DÉMOCRATIE NAISSANTE
Alors que le FLN cherche sa place dans le nouveau système politique pluraliste, alors que le pouvoir temporise face à l'offensive intégriste, les tensions économiques et sociales sont loin d'être désamorcées.
Dans le numéro de février d'*Arabies*
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy 75017 Paris
(tel. : 46.22.34.14)

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LA SANTÉ PUBLIQUE
Envoyer 60 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

POLITIQUE

La préparation des assises

L'existence de courants critiques marque désormais le mouvement de M. Chirac

Aux assises nationales du RPR dimanche 11 février au Bourget, M. Chirac mettra en jeu son mandat de président du mouvement sur l'adoption du rapport de synthèse de M. Juppé, pour lequel il souhaite recueillir au moins les deux tiers des suffrages, et contre la motion de M M. Pasqua et Séguin. S'il refuse, comme il l'écrit dans *l'Essor du Limousin*, la *« tentation du repli sur nous-mêmes dans la nostalgie d'une épopée »*, M. Chirac condamne également *« une sorte de fusion de toute l'opposition qui ferait disparaître l'originalité »* du mouvement gaulliste. Il vise ainsi l'intention annoncée par M. Michel Noir de prendre très prochainement une initiative dans le sens de la fusion.

M. Chirac exposera aux congressistes ses projets de réorganisation du RPR et de relance d'une union renforcée de l'opposition. S'il est réélu, M. Chirac convoquera rapidement un conseil national du RPR et renommera M. Juppé secrétaire général du mouvement. Mais il est clair que les assises du 11 février devraient ouvrir une phase plus difficile de l'histoire du RPR, M. Chirac devant désormais composer avec des courants critiques.

M. Chirac a donc fixé la barre à environ 65 %. Il estime en effet qu'il ne pourra demeurer le président du RPR avec une autorité incontestable que s'il bénéficie d'une légitimité clairement reconnue. Ce concept typiquement gaullien, M. Chirac le fixe à deux tiers des voix. Non pas celles qui se porteront sur son nom pour la réélection du président du mouvement, puisqu'il est seul à briguer cette fonction, qu'il a été également le seul à occuper depuis le 5 décembre 1976. Ce sont les suffrages qui se porteront sur le rapport de synthèse présenté par M. Juppé et qu'il a fait sien qu'il décomptera de cette façon.

Au fil de ses déclarations devant les mandataires au cours de sa tournée des régions, M. Chirac a précisé son message afin que le vote des assises soit sans ambiguïté, et il peut se schématiser ainsi : *« Si vous votez à plus de 33 % pour une motion Pasqua-Séguin, Chirac part. Si vous votez Chirac à plus de 65 %, Pasqua reste. »*.

Les deux contestataires se sont en effet engagés à demeurer au sein du mouvement, même si leur motion n'obtient qu'un score modeste, comme le prévoit M. Séguin (*le Monde* du 8 février).

S'il n'en était pas ainsi, M. Chirac démissionnerait dès dimanche soir de ses fonctions de président du mouvement, et M. Juppé convoquerait dans le délai d'un mois un congrès extraordinaire pour désigner son successeur. Si, en revanche, il demeure à la tête du RPR, M. Chirac considérera que sa légitimité est confirmée, que son aptitude à rassembler est plus grande et que sa position politique est recentrée, puisqu'il aura désormais au sein du RPR une aile réputée de droite autour de M. Pasqua et une autre, supposée plus à gauche, avec M. Michel Noir.

Un plan en cinq points pour l'opposition

Dans ce cas, le conseil national, avec ses nouveaux membres élus aux assises, se réunira dans les jours suivants. Il élira le bureau politique où les représentants des « courants » auront leur place. M. Juppé sera nommé à nouveau au poste de secrétaire général, mais il s'entourera d'une équipe qui sera, curieusement, moins « homogène » que l'actuelle. M. Chirac a en effet enregistré les reproches adressés à la direction du mouvement. Il souhaite donc que l'équipe exécutive soit plus large, plus représentative et plus variée selon cinq critères qu'il a définis : l'implantation provinciale, les générations, les sexes, les origines professionnelles et universitaires, et enfin les sensibilités politiques. Le RPR pourra aussi constituer avec l'ensemble des groupements de taille et de sensibilité moindres qui se réclament de principes comparables cette « confédération » que M. Juppé a évoquée.

Enfin, le président réélu a l'intention d'insister sur le renforcement de l'union de l'opposition, avec un plan en cinq points :

— La mise au point d'une procédure pour dégager un candidat unique à l'élection présidentielle et des candidats d'union à toutes les autres élections.

— L'étude en commun de tous les grands problèmes politiques et de société afin d'établir des projets alternatifs en intensifiant le système des états généraux.

— La coordination de la riposte aux déclarations et aux décisions du gouvernement, ce qui correspond au concept de « contre-gouvernement ». M. Chirac se souvient en effet avoir été souvent gêné lorsqu'il était à l'hôtel Matignon par les critiques des anciens ministres socialistes. L'opposition doit donc, selon lui, *« réagir et proposer »* d'une seule voix.

— Le renforcement de la cohésion de la représentation parlementaire.

— Enfin, le maintien du comité de coordination des partis de l'opposition.

Réveiller le dormeur

Ces propositions ne sont pas nouvelles, mais M. Chirac est décidé à demander à ses partenaires de les mettre en œuvre avec davantage de volonté politique. M. Chirac veut ainsi montrer qu'il reprend, cette fois, vraiment la direction des opérations ; mais il doit aussi tenir compte des attentes des uns et des autres. Ainsi, il n'est pas hostile à l'élection du président du RPR au suffrage universel des militants, sous réserve de difficultés matérielles d'organisation. S'il ne désavoue pas, loin de là, M. Juppé, il veut montrer sa volonté de renforcer la *« personnalité du RPR et sa fidélité au gaullisme »*. A M. Noir, il répond que la fusion avec l'UDF est *« irréaliste »*, mais que l'opposition peut être plus unie pour peu que tous le veuillent.

MM. Pasqua et Séguin ont sans doute voulu frapper un grand coup en lançant leur opération le 10 janvier, mais ils ont peut-être tapé un peu trop fort. Souhaitant réveiller le dormeur, ils l'ont fait sursauter et réagir avec une rapidité et une vigueur qu'ils n'attendaient pas, car ils croyaient ces qualités émoussées chez lui. Comme un cavalier destabilisé par un écart de sa monture, M. Chirac a raccourci les rênes, serré les jambes et planté les éperons. Car il est aussitôt apparu à ses yeux qu'au-delà des mots et des formules c'était bien lui qui était mis en cause et que le procès adressé à la direction du RPR et à son secrétaire général le visait personnellement.

L'objectif du maire de Lyon

« Couvrant » totalement M. Juppé, qu'il avait nommé rue de Lille pour rénover le RPR, le maire de Paris a fait jouer deux ressorts qui, dans les rangs des gaullistes, répondent peut-être mieux qu'ailleurs : l'attachement au chef et le légitimisme. Se rendant compte que ces sentiments existaient toujours — comme d'ailleurs l'ont constaté également M M. Pasqua et Séguin, — M. Chirac a pu exiger davantage qu'une simple majorité arithmétique pour les assises. Les deux anciens ministres eux-mêmes affirmant leur attachement à la personne de M. Chirac mais contestant la ligne politique du RPR pour y substituer la leur, bien des militants étaient alors tentés par ce double choix qui leur évitait de trancher.

Le président du RPR, dénonçant l'ambiguïté cachée de cette solution et refusant de se laisser *« lier les mains »*, a donc plus nettement marqué la condamnation de l'initiative de son ancien ministre de l'intérieur. Jamais, en tout cas, dans l'histoire du mouvement gaulliste — tout au moins dans celle du RPR — affrontement fratricide ne fut plus catégorique.

L'intervention de M M. Noir et Carignon apportant leur soutien à M. Chirac et accusant M. Pasqua de faire subir au RPR une *« dérive droitière »* n'a pas fait diversion, mais simplifié l'antagonisme et posé plus nettement encore le problème du choix de l'orientation politique. Pour le maire de Lyon, l'objectif est simple : aboutir le plus rapidement possible à une fusion de toutes les formations de l'opposition comme le souhaitent les électeurs selon les sondages d'opinion. Pour le maire de Grenoble, moins pressé et plus pragmatique, il convient que le RPR *« redevienne l'axe de la politique française »*, c'est-à-dire qu'il soit capable de rassembler et de travailler à la rénovation puis à l'union de l'opposition. *« Or l'opposition*, nous a précisé M. Carignon, *c'est tout ce qui n'est pas socialiste. Et c'est avec tout cet ensemble que M. Chirac doit travailler pour en apparaître comme le centre. »* Lui-même est prêt à participer, au lendemain des assises, aux organes de direction du RPR à condition qu'aucune *« complaisance »* ne soit marquée à l'égard du Front national, comme le souhaiteraient, à l'en croire M M. Pasqua et Séguin. Or, dans le même temps, le maire d'Epinal souhaite que le RPR devienne *« un pôle, un grand mouvement ouvert pour proposer et convaincre »*.

Ainsi, à s'en tenir au sens des mots, « axe » pour l'un, « pôle » pour l'autre, les différences seraient minimes entre des hommes aux conceptions pourtant opposées. Tous également sont partisans de changements au RPR, *« transformation »*, selon M. Séguin, *« rénovation »* pour M. Carignon, qui souhaitent tous deux le développement du suffrage direct. Mais si M. Pasqua et ses amis veulent rénover le mouvement en réhabilitant le *« gaullisme »*, M. Noir et les siens préfèrent s'attacher à l'ensemble de l'opposition pour l'unir. Les premiers s'appuient sur les sentiments des militants, les seconds sur les aspirations des électeurs. Et chaque camp veut imposer ses choix à M. Chirac pour l'attirer à soi, tout en excommuniant les autres.

La multiplication des ambitions présidentielles

Ces attitudes sont-elles totalement désintéressées, visent-elles uniquement à restaurer la gloire de M. Chirac et à garantir son destin présidentiel ? Chacun, bien sûr, se défend de toute ambition personnelle, mais accuse l'autre des plus sombres desseins qui se résumeraient en un objectif tout simple : l'Elysée.

A force d'avoir été un efficace organisateur de grand-messes, d'avoir déchaîné l'enthousiasme dans les meetings, d'avoir été reconnu comme un sécurisant ministre de l'intérieur, d'avoir été réputé comme un conseiller écouté, comment M. Pasqua ne souhaiterait-il pas « rouler pour son propre compte » ? Et pourquoi M. Séguin, après avoir sauvé la cohésion du RPR en faisant avorter la tentative des « rénovateurs », ne souhaiterait-il pas maintenant diriger ce mouvement après avoir échoué d'une seule voix à la présidence du groupe ?

Comment, après être devenu, à moins de quarante-cinq ans, maire de la deuxième ville de France malgré les réticences de M. Chirac, après avoir développé un esprit d'ouverture, d'humanisme, d'attention aux exclus, après s'être montré partisan d'une union la plus large possible et être monté en flèche dans les sondages, M. Noir ne serait-il pas tenté de concrétiser ses atouts en accédant au plus haut niveau ?

Pour le moment, chacun demeure prudent et affirme son attachement au RPR et sa confiance en M. Chirac. Si MM. Pasqua et Séguin ont installé leur siège de campagne dans un vaste appartement près des Invalides, ce n'est pas encore un état-major de parti. Mais cela ressemble fort à un embryon, et eux-mêmes affirment que leur entreprise ne s'arrêtera pas le 11 février. Si M. Noir rêve toujours de fusionner l'opposition, M. Carignon prépare concrètement les « forums civiques », à mi-chemin d'un parti et d'un club, sorte d'association qui sera dotée d'une charte et dont les membres s'engageront — déjà — à soutenir « un » candidat à l'élection présidentielle.

ANDRÉ PASSERON

□ **Un appel d'anciens premiers ministres.** — MM. Chaban-Delmas, Couve de Murville et Pierre Messmer ainsi que les anciens ministres Guichard, Nungesser et Peyrefitte lancent un appel pour un *« véritable rassemblement »*, écrivant : *« il n'est pas possible que certains se rapprochent de formations politiques dont les options sont bien éloignées des nôtres. »* Ils se réfèrent à la charte du Carrefour du gaullisme que préside M. Nungesser qui a pris position en faveur de M. Chirac. M. Alain Chalandon, ancien ministre de la justice, en revanche, apporte son soutien à la motion Pasqua, car *« l'heure n'est pas au plébiscite mais aux débats sereins »*.

□ **La rénovation selon M. Vasseur (PR).** — Dans le journal des Républicains à paraître lundi 12 février, M. Philippe Vasseur, secrétaire national du PR énonce *« les conditions de la réussite »* pour *« une rénovation profonde »* de l'opposition. Selon le responsable du PR, la principale condition est que *« la démarche rénovatrice se fasse au service d'un projet de fond »*, dont *« l'union de l'opposition reste le but prioritaire »*, et *« le devoir d'opposition »* le principe. *« L'obstacle majeur à surmonter est celui de l'ambition présidentielle »*, a-t-il déclaré.

Votes sous surveillance

L'issue de la bataille qui a secoué le RPR depuis le 9 janvier sera connue dimanche 11 février, aux alentours de 16 heures, avec la proclamation des résultats des votes des militants sur les deux motions en présence. La procédure générale du vote telle qu'elle a été organisée par la direction du RPR n'a pas échappé aux critiques de MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin.

Le secrétaire général du mouvement, M. Alain Juppé, qui a présenté à la presse, jeudi 8 février, le dispositif de vote, a assuré que *« jamais à l'occasion d'assises nationales autant de transparence et autant de précautions n'ont été prises pour assurer la parfaite régularité des opérations de vote »*. Il a ajouté que c'était *« vraiment une première »*. De son côté, M. Pasqua, dans une lettre adressée jeudi 8 février à M. Chirac, a critiqué *« les manoeuvres dilatoires du secrétaire général »*.

Les seuls militants RPR habilités à participer au vote sont les mandataires. Ils sont désignés dans les fédérations par les secrétaires départementaux nommés par le secrétaire général. Chaque fédération dispose d'un capital de mandats qui sont également affectés par le secrétaire départemental. Un mandataire peut disposer de 10 à 50 mandats. Au total 4 000 mandataires disposeront de plus de 85 190 mandats.

La procédure de désignation des mandataires au sein des « fédés » a été entamée trois mois avant les assises, conformément aux statuts, le 2 décembre 1989. Elle s'est achevée le 2 janvier, soit avant l'annonce par MM. Pasqua et Séguin du dépôt d'une motion concurrente du rapport de synthèse. On estime rue de Lille qu'à cette date les trois quarts des fédérations avaient fait parvenir leurs listes de mandataires.

Du côté de Latour-Maubourg, PC de MM. Pasqua et Séguin, on évoque certains retards, ainsi pour la première fédération, celle de Paris, qui pèse 7 055 mandats (1). L'entourage de l'ancien ministre de l'intérieur estime également que des modifications ont pu être apportées depuis cette date pour la répartition des mandats évidemment aux dépens des partisans du sénateur des Hauts-de-Seine.

Polémique sur les mandats

Les mandataires seront consultés sur quatre points : le choix entre les deux motions, la désignation du président, l'élection de la commission des statuts et enfin l'élection du conseil national (100 membres à choisir sur une liste de plus de 350 candidats). Ils disposeront à cet effet d'un bulletin de cinq pages dont le dépouillement sera assuré par un logiciel informatique. Le dépouillement du scrutin complexe concernant les membres du conseil national impose le recours à l'informatique. Jusqu'à présent, la société Bull prenait en charge le dépouillement. Pour ces assises, IBM fournira la logistique. Le programme de traitement du vote a été réalisé par une autre société, la SEPSI, qui a organisé dernièrement l'élection du président de l'Association des maires de France. Pour répondre *« à la nécessité absolue d'une transparence totale, ne laissant place à aucun soupçon »*, MM. Pasqua et Séguin ont demandé que le dépouillement pour le vote des motions soit réalisé manuellement.

Transparence et ridicule

La commission de contrôle des mandats, que préside M. Roger Corrèze, ancien questeur de l'Assemblée nationale, a simplement consenti que les bulletins de vote soient mis sous scellés après le traitement informatique pour permettre éventuellement une vérification manuelle le lendemain des assises.

Dans l'entourage de MM. Pasqua et Séguin, on estime, d'une part, que ce recomptage *a posteriori* est *« ridicule, bidon et impossible »*, et, d'autre part, après la visite de l'installation informatique, jeudi 8 février, par des informaticiens, que *« l'informatique n'est pas nécessairement en cause »*. Les soupçons portent plutôt sur les bulletins. *« Qui édite les bulletins fait ce qu'il veut »*, ajoute-t-on. Ces critiques ont le don d'agacer M. Alain Juppé qui a estimé que, malgré *« autant de précautions pour éviter les procès d'intention, on ne les évitera pas »*. *« Ici, la volonté de transparence franchit les limites du ridicule. On se croirait dans des élections nationales PS-PCF dans un des endroits les plus chauds de la banlieue parisienne. Je ne vois pas quelle précaution supplémentaire on pourrait offrir »*, a-t-il ajouté, faisant référence aux deux huissiers et à la centaine d'assesseurs des deux camps chargés de contrôler le bon déroulement des opérations.

Au fil des polémiques, la procédure de vote est devenue un élément du débat. Pour la direction du RPR, confortée par les sondages favorables qui ont été publiés la semaine dernière, les critiques de MM. Pasqua et Séguin n'ont pour but que de jeter le doute sur les résultats de dimanche. Pour MM. Pasqua et Séguin, qui dénoncent à l'envi les décisions *« unilatérales »* prises par la rue de Lille, les modalités du vote témoignent au contraire de l'absence de démocratie dans le fonctionnement du RPR.

GILLES PARIS

(1) Les dix plus grosses fédérations sont celles de Paris (7 055 mandats), des Hauts-de-Seine (2 390), du Nord (2 255), des Yvelines (2 050), de Corrèze (1 700), Seine-Saint-Denis (1 580), de Moselle (1 505), du Bas-Rhin (1 490), de l'Essonne (1 455), du Pas-de-Calais (1 450).

Le second tour de l'élection municipale du Luc (Var)

Seul le CNI soutient l'accord UDF-RPR-FN

« Il vaut mieux gagner les élections que voir la France perdre son âme avec la gauche », estime M. Yvon Briant, président du CNI, qui parodie ainsi la formule de M. Michel Noir (RPR). M. Briant explique que son parti a *« un concurrent, le FN, un allié, la coalition RPR-UDF, et un seul adversaire, la gauche socialo-communiste »*. Il n'est donc pas question pour lui de *« privilégier [l'] adversaire en refusant les voix [du] concurrent »*.

M. Briant se retrouve ainsi tout seul à soutenir l'accord conclu entre M. Norbert La Rosa, RPR, chef de file de la liste UDF-RPR, et Mme Sylviane Ventolini, tête de liste du Front national, en vue du second tour de l'élection municipale partielle du Luc (Var), qui aura lieu dimanche 11 février.

« Un moment de vérité »

Au RPR, M. Jacques Chirac a condamné, jeudi 8 février, *« personnellement, toute alliance locale ou nationale avec le FN »*, tandis que M. Alain Juppé, secrétaire général, a demandé l'exclusion des adhérents du mouvement figurant sur la liste de M. La Rosa. Le secrétaire départemental du RPR, M. Jean-Pierre Giran, maire de Saint-Cyr-sur-Mer, a affirmé de son côté, nous rapporte notre correspondant, que M. La Rosa *« peut se considérer en congé du RPR »*. M. La Rosa, qui avait obtenu l'investiture officielle du RPR, dont les députés lui avaient apporté leur soutien au premier tour, avait également bénéficié de celle de l'UDF.

Si M. Valéry Giscard d'Estaing ne s'est toujours pas exprimé, M. François Bayrou, délégué général de la confédération, a rappelé que *« conformément aux décisions et engagements constants de l'UDF aucun accord électoral, même local, n'est possible avec le FN »* et que *« tout candidat qui, en contradiction avec cette orientation, recherche ou accepte ce genre d'accord se place de lui-même hors de notre confédération et est automatiquement désavoué »*. M. François Léotard, député du Var, observe que le Parti républicain qu'il préside *« laisse d'après ses statuts une grande liberté dans les investitures à ses instances locales et ne peut que désavouer une décision qui n'est conforme ni à ses valeurs ni à sa stratégie »*.

M. Yves Galland, président du Parti radical, et M. Gérard Longuet, secrétaire général du PR, ajoutent à leur condamnation de l'alliance du Luc une demande au PS pour qu'il rompe avec le PC. M. Longuet considère que *« les alliances municipales, départementales et régionales »* entre le PS et le PC sont *« autant d'insultes au combat de nos frères de l'Est en faveur des libertés »*.

De son côté, M. Henri Emmanuelli, membre du secrétariat national du PS, rappelle que son parti avait appelé lors du second tour des législatives partielles de l'Eure et des Bouches-du-Rhône, le 3 décembre dernier, *« à faire barrage aux candidats du FN »* restés en lice face aux représentants du RPR et de l'UDF. M. Emmanuelli ajoute : *« C'est pour l'opposition dite républicaine un moment de vérité. Il serait inadmissible et grave que, face à cette collusion ouverte, MM. Chirac, Juppé et Giscard d'Estaing gardent le silence. »*

A. Ch.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

nationales du RPR

La chevauchée de Jacques Chirac

Suite de la première page

Il était entré à Matignon le 20 mars 1986 avec un carré d'as, Balladur-Pasqua-Pandraud-Léotard, le jeu libéral-sécuritaire le plus ratisseur qui soit. Il en sortit avec un roi de trèfle, Edouard Balladur, et un valet de pique, Charles Pasqua. Ses ennemis ne l'appelaient plus que « Jackpot », c'est-à-dire pas grand-chose. Cette sorte d'inexistence dans le sobriquet ne valait pas les efforts entrepris pour faire oublier les autres, aussi grossiers qu'injustes, le « Château Chirac » du début des années 70 et le « Facho Chirac » de la même époque. Au moins ces deux-là lui consentaient-ils de l'étoffe, soyeuse ou rêche, c'était selon.

Et ses amis, les vrais et les faux ? Michel Noir qui voulait rénover à tout va pensait que Jacques Chirac n'en avait pas le ressort. Il racontait partout une conversation ancienne avec le chef du RPR qu'il avait déjà confiée à Franz-Olivier Giesbert (*Jacques Chirac*, Le Seuil, 1987). Il en livrait une version embellie et plus cruelle que l'originale :

« Jacques, chacun a besoin d'un Colombey. Tu n'en as pas. Imagine de Gaulle, seul devant sa fenêtre et personne en face. Les champs, les arbres. Là, chacun est obligé de se retrouver en lui-même.

– Tu as raison. Justement, je vais prendre une semaine de vacances, en Afrique. »

Un réveil pâteux

A l'autre extrémité du RPR, Charles Pasqua observait qu'au contact de François Mitterrand, tout au long des deux années de cohabitation, les faiblesses de Jacques Chirac étaient apparues, crûment. Il attendait que *« la bête remonte en selle »*. *« Elle n'est jamais remontée »*, dit-il aujourd'hui. Charles Pasqua a sauté sur la monture.

Quand Jacques Chirac agit, on le dit *« agité »*, pour parler comme Valéry Giscard d'Estaing. On lui conseille alors de prendre du champ. Qu'il se tienne à distance, qu'il nomme un secrétaire général, Alain Juppé, chargé de tenir la boutique à sa place, qu'il réfléchisse et voyage, sans fanfare, aux Etats-Unis et au Japon, alors on le dit absent, vagabond, perdu pour la grande vie politique, bon à jeter.

Jacques Chirac a commis, il est vrai, quelques bévues depuis que « Dieu » et les hommes lui ont refusé, pour la deuxième fois, l'Elysée. Il n'a pas pris au sérieux les impatiences des petits jeunes gens de l'UDF et du RPR. Il a laissé se développer, pendant son sommeil, la tête archaïque et l'embonpoint d'un gros « baron » de 1974. D'autres rêvent d'être les Chirac, en plus joli, de la nouvelle génération. Malgré son superbe succès parisien (pas une mairie d'arrondissement pour les socialistes), il se réveilla pâteux au lendemain des élections municipales de mars 1989, victoire de la « rénovation » et d'un rénovateur, Michel Noir, nouveau maire de Lyon. Il ne crut pas en la « rénovation ».

Puis Valéry Giscard d'Estaing, rénovateur du milieu des années 70, réapparut et le berna. Jacques Chirac lui avait concédé, par commodité, une liste d'union pour les élections européennes de juin 1989. L'ancien président la transforma en liste « Giscard d'Union ». Chirac redevint petit garçon. Si petit qu'il ne vit pas voleter au-dessus de lui les missives de Charles Pasqua et de Philippe Séguin, annonciatrices de la révolte. Ou, s'il les aperçut, il n'y prit pas garde.

En février 1989, Philippe Séguin et Charles Pasqua avaient demandé – séparément bien entendu – à Jacques Chirac d'abandonner la présidence du RPR. C'était évidemment « pour son bien » que ces deux hommes lui recommandaient de prendre ses distances, comme c'est « dans son intérêt » qu'ils lui ont reproché depuis de les avoir prises un peu trop. Au mois d'avril, Charles Pasqua réclamait, bénoît, un RPR qui ne soit plus *« impuissant, ballotté, suiviste, incapable de trouver en lui-même le ressort qui saurait lui faire regagner la confiance des Français »*. Bref, qui ne soit plus *« entraîné dans la spirale de l'échec »*. Depuis qu'il est entré en guerre ouverte contre son chef, Charles Pasqua n'a pas dit pis. Et, malgré cela, Jacques Chirac n'y a pas cru.

Aujourd'hui, Jacques Chirac n'est plus, comme on dit, *« en situation »*. Il ne domine plus la situation. Les meilleures places sont attribuées. A la gauche du RPR, Michel Noir s'est installé dans la rénovation et l'ouverture au centre. A la droite du Rassemblement, Charles Pasqua occupe l'espace sécuritaire et l'ouverture à l'électorat du Front national. Au-dessus, Valéry Giscard d'Estaing prend ses aises unionistes et européennes. De toutes parts, les candidats potentiels à la présidence de la République affluent.

Jacques Chirac, que l'on croyait né chaussé de bottes de sept lieues, trottine depuis quatorze ans, depuis le 5 décembre 1976, date de naissance du RPR conçu comme une machine à dominer son camp, à occuper l'espace à droite et qui n'est jamais parvenu à prendre un ascendant déterminant sur ses alliés. En 1974, Valéry Giscard d'Estaing lui avait pourtant offert la chance de sa vie. Non pas en le nommant premier ministre après qu'il eut précipité la chute, au premier tour, du candidat gaulliste, Jacques Chaban-Delmas, mais en commettant l'erreur énorme de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale, où les 181 députés UDR (Union des démocrates pour la République) faisaient la loi dans la majorité (les Républicains indépendants, création de Valéry Giscard d'Estaing, n'étaient que 55). Une dissolution aurait permis de rééquilibrer la majorité au Parlement, voire de confirmer en les laminant la déroute présidentielle des gaullistes.

Avec 181 députés, l'avenir de Jacques Chirac – le plus jeune chef de gouvernement, à quarante-deux ans, depuis Félix Gaillard en 1957 – est assuré, à condition de maîtriser des troupes désabusées dont la plus grande partie ne lui pardonne pas d'avoir trahi Chaban. Ce sera fait le 14 décembre 1974. Ce jour-là, épaulé par Charles Pasqua, Jacques Chirac s'empare de l'UDR, par surprise mais le plus démocratiquement du monde. Pierre Messmer avait dévoilé le but de l'opération en remarquant que le parti gaulliste devait se donner pour chef un présidentiable. Valéry Giscard d'Estaing, qui n'avait rien compris, pensait que son premier ministre, avec lequel il filait encore le parfait amour, lui apporterait l'UDR sur un plateau.

En même temps qu'il se plaçait pour les compétitions présidentielles, Jacques Chirac se donnait les gants du sauveur providentiel. Il aurait eu tort de s'en priver. Sans lui, sans son audace de décembre 1974, les restes du gaullisme partisan se seraient sans doute éparpillés. A nouveau rassemblés, ils ont assuré leur survie et celle de Jacques Chirac après que ce dernier eut claqué, le 25 août 1976, la porte de Matignon et rendu, dans le même mouvement, à Valéry Giscard d'Estaing son tablier. Grande première sous la Ve République.

Parvenir à dominer son camp

Trois mois et demi plus tard, Jacques Chirac créait le RPR, le « Rassemblement » qui paraissait promis au gigantisme électoral et dont les promoteurs annonçaient, en tout cas, qu'il produirait monts et merveilles. Il accoucha de quelques souris, mais aussi d'un maire de Paris en 1977 et, en 1986, d'un premier ministre qui connaissait déjà la boutique pour l'avoir visitée douze ans plus tôt. Non d'un président de la République.

Les souris, c'est-à-dire les scores électoraux du RPR lorsqu'il brigue en solitaire les suffrages des Français aux élections nationales, n'ont pas toujours grise mine. Mais elles ne triomphent jamais. Aux législatives de 1978, les néo-gaullistes revinrent à 155 à l'Assemblée nationale, ce qui était satisfaisant puisque Valéry Giscard d'Estaing comptait enfin les écraser et que sa nouvelle formation, l'UDF, créée pour la circonstance afin de faire pièce au RPR, n'avait obtenu que 122 élus. Mais les 155 face aux 122 n'ont servi qu'à semer la pagaille dans la majorité, à embarrasser le premier ministre, Raymond Barre, et à discréditer autant que possible le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing. Au moins Jacques Chirac pouvait-il prétendre, en exagérant beaucoup mais à bon droit, qu'il avait sauvé – contribué à sauver, dira-t-on – la majorité, menacée par les *« socialo-communistes »* et peu avantagée, d'un point de vue strictement électoral, par l'homme qui était censé la mener à la bataille, Raymond Barre.

En 1981, François Mitterrand ayant dissous l'Assemblée aussitôt élu, le RPR fut réduit à 88 députés et l'UDF à 62. Les uns et les autres, militants de choc de l'anti-socialisme, firent du bruit comme mille et revinrent, en 1986, à la proportionnelle et dans une Assemblée dont les effectifs avaient été augmentés, à 156 pour le RPR et à 131 pour l'UDF, une majorité flanquée cette fois des représentants de l'extrême droite contestatrice dont elle se serait volontiers passée, 34 députés du Front national. En 1988, ils se retrouvèrent à 133 RPR, 90 UDF et 40 centristes. Au vu de ce parcours, il n'y a pas de quoi pavoiser.

L'itinéraire électoral personnel de Jacques Chirac dans les combats nationaux n'est pas plus flambant : 16,31 % pour la liste qu'il conduisait aux élections européennes de 1979 alors que Simone Veil et l'UDF recueillaient 27,60% des suffrages ; 17,99 % au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 ; 19,94 % au premier tour de 1988. Depuis 1974, Jacques Chirac assure la survie du courant gaulliste et la sienne propre. Il fait de la résistance, aux socialistes, aux « libéraux », à Valéry Giscard d'Estaing et à Raymond Barre. S'il reste conquérant, les grandes conquêtes se font attendre.

Jacques Chirac aurait pu s'inspirer de la stratégie conçue par François Mitterrand : l'union considérée comme un combat destiné à réduire son allié, puis à se nourrir de son électorat. François Mitterrand s'en était expliqué devant ses amis de l'Internationale socialiste, dès le lendemain de la signature, le 27 juin 1972, du programme commun de gouvernement. *« Notre objectif fondamental*, avait-il dit sans plus de précaution, *c'est de refaire un grand Parti socialiste sur le terrain occupé par le PC lui-même, afin de faire la démonstration que, sur les cinq millions d'électeurs communistes, trois millions peuvent voter socialiste. C'est la raison de l'accord. »* Objectif atteint, et au-delà.

Jacques Chirac, lui, n'est toujours pas parvenu à dominer son camp. Sa conquête de la mairie de Paris en 1977, au terme d'un superbe combat, son retour en force à Matignon en 1986 sont les cache-misère d'un parcours commencé en fanfare et qui, au fil du temps, est devenu de plus en plus laborieux. C'est un peu cela que lui reproche Charles Pasqua.

Le RPR roulait les muscles en 1976 et, sous la direction de Jérôme Monod, son secrétaire général, il prenait de la chair. On y débattait, on y réfléchissait, on élaborait de vastes programmes qui, à l'approche des élections législatives de 1978, finirent dans les poubelles de la tour Montparnasse d'où les chiraquiens, du 32e étage, dominaient Paris. Aujourd'hui, le « Rassemblement » n'impressionne plus, et son chef non plus.

A force de n'offrir de lui-même que des caricatures, Jacques Chirac devient une énigme. De nature plutôt dirigiste lors de sa première expérience de premier ministre, il est passé pour le champion du libéralisme pendant la seconde. Porteur d'un gaullisme social et imaginatif, adapté à la mode giscardienne en 1974, il a donné à croire, en 1986, que son message n'était que réactionnaire en commettant quelques bourdes spectaculaires telles que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes. Incarnation d'une France frileuse, craintive, étriquée lors de la campagne européenne de 1979, il avait enfilé un habit qui lui allait aussi bien qu'à de Gaulle un costume marin ; puis, reconnaissant son erreur, *il est devenu européen.*

Farouche antiraciste, il permet à Charles Pasqua d'affirmer que le RPR et le FN ont des *« valeurs communes »* et reproche, dans le même temps, à François Mitterrand d'avoir encouragé la montée électorale de l'extrême droite : *« Il y a une chose qui me ferait prendre les armes et descendre dans la rue, c'est le racisme. Mitterrand a décidé de faire sa promotion, par pur calcul politique. Je n'ai plus rien à dire à cet homme. Je ne discuterai avec lui qu'en position de force »*, dit-il, en 1985, à Franz-Olivier Giesbert.

Besoin de gourous ?

Plus grave, peut-être, il s'est laissé réduire, de campagne en campagne, à un paragraphe du livre Guiness des records, au point que l'on invite le bon peuple à mesurer son énergie en kilomètres *parcourus, en nombre de* discours prononcés et en têtes de veaux englouties. Bien qu'un homme qui aime la tête de veau ou, comme François Mitterrand, le chou farci, ne puisse être un mauvais bougre, le kilométrage et la cuisine ne suffisent pas à soulever l'enthousiasme des électeurs.

Pourquoi Jacques Chirac continue-t-il à se cacher ? Pourquoi a-t-il laissé croire qu'il avait besoin, pour survivre, de gourous – Marie-France Garaud et Pierre Juillet, retournés à leurs moutons depuis la désastreuse campagne européenne de 1979 qu'ils avaient inspirée, – d'un grognard, Charles Pasqua, ou d'un mentor, Edouard Balladur ? Pourquoi s'est-il amusé, pendant tant d'années, à se faire passer pour un primate, qui ne lirait que des romans policiers et détesterait la musique à l'exception de la trompette de cavalerie ?

Cet homme-là doit bien pleurer, parfois, comme tout le monde. Si les Français découvrent un jour ses fragilités, ils sauront que Jacques Chirac leur ressemble un peu. Alors, dans sa solitude, il aura enfin sa chance.

JEAN-YVES LHOMEAU

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Génie

LES dirigeants communistes français ne servent décidément à rien. Incapables de mettre fin à leur déclin électoral et d'enrayer la chute des effectifs de leurs militants, se soutenant à coups de fraudes et d'imprécations, inaptes à comprendre – pour en tirer les conséquences – ce qui se passe à l'est de l'Europe et récusant le modèle lorsqu'ils ne savent plus le peindre, leur désastre politique n'a même pas valeur d'exemple et de mise en garde pour les dirigeants des autres partis, leurs frères en déconvenue.

M. Jacques Chirac (qui parle si bien du rugby pour faire sa rentrée politique à « 7 sur 7 ») a beau faire le fier, réclamer, Charles de Gaulle au petit pied, que sa majorité aux assises du 11 février ne soit pas *« faible, médiocre ou aléatoire »*, la dissidence de M. Charles Pasqua (M. Philippe Séguin n'en étant, pour l'heure, que le porte-coton) ne peut que lui porter tort, et à leur parti.

Si *« sans Jacques Chirac, il n'y a plus de RPR »*, comme le dit imprudemment M. Alain Juppé, le RPR sans M. Pasqua n'est plus tout à fait lui-même. Le RPR – et ses ancêtres UDR et UNR, sans remonter jusqu'au RPF – n'est accompli qu'accompagné d'une forte pincée de SAC. La mouvance gaulliste a toujours aimé les complots et que serait-elle, privée de celui qui est passé maître dans l'art de les organiser ?

Que, sa défaite consommée, M. Pasqua demeure au sein du mouvement, ou qu'il parte en fonder un autre, couvé ou non de l'œil de M. Le Pen, suivi ou non de son compère d'aujourd'hui, l'effet sera le même. Par rapport au RPR, le ventre de M. Pasqua est en disponibilité, à l'encan pour ainsi dire. Son visage, où se peignent si bien les intérêts et les appétits, va manquer dans le tableau de famille. Comme d'autres avant lui, il sera plus embarrassant en n'étant pas là.

Un tel retrait est d'autant plus néfaste pour le crédit de la vie politique aux yeux du pays que, avec le PC et le PS, le RPR est le seul à mériter encore le nom de parti. Le Front national n'en a que les apparences et souffre plutôt d'un manque d'« appareil » que de son excès, les écologistes n'en sont encore qu'à s'y essayer, l'UDF n'a jamais prétendu l'être et, quant au CDS, comment nommerait-on parti un rassemblement dont un fort contingent de leaders lorgne du côté de la majorité en tenant boutique d'opposition ?

Ce crédit qui s'effrite, M. Chirac a-t-il cru le restaurer en lançant son idée de contre-gouvernement ? Misère ! comme on dit dans le Midi. Si ce coup de génie était le sien, que ne l'a-t-on dissuadé ! S'il lui venait d'un conseiller, que ne l'a-t-il écarté ! A moins que, obsédé des faits et gestes de M. François Mitterrand, cherchant dans son passé les moyens d'avoir le même avenir, il n'ait cru bon d'aller le singer jusque dans des domaines où il ne fallait pas.

En politique comme ailleurs, prendre une initiative, c'est avoir l'espoir qu'elle aura un résultat, soit symbolique, soit réel. C'est même la raison d'être d'une initiative.

DANS l'ordre du réel, M. Mitterrand pourrait dire de ce contre-gouvernement ce que le général de Gaulle avait, paraît-il, dit du sien en 1966 : *« le contre-gouvernement, je m'en contrefous »*. Résultat ? Néant. Ce n'est évidemment pas grâce à cette marionnette que la gauche n'a manqué que d'un cheveu la victoire aux législatives de 1967.

Même en Grande-Bretagne, berceau de cette lumineuse pratique, il n'en ressort pas qu'elle ramène plus vite au pouvoir les travaillistes et qu'elle ait, si peu que ce soit, électoralement parlant, empêché Mme Thatcher de dormir.

Ce qui est probable, en revanche, ainsi qu'on l'a vu dès le lendemain dans plusieurs journaux, ce sont les contorsions des uns et des autres pour obtenir que soit violée leur modestie afin d'être appelés à des fonctions *qui n'agiraient que sur l'ombre.*

∴

DÉJÀ, la constitution d'un vrai gouvernement fait mauvais genre par ce qu'elle révèle de voracité chez des hommes qui se prétendent tout d'abnégation et de désintéressement ; mais retrouver les mêmes travers pour l'élaboration d'un vrai-faux gouvernement, c'est à croire que M. Pasqua a encore son mot à dire au RPR.

Dans l'ordre du symbolique, quel effet peut-on escompter de ce contre-gouvernement sur le citoyen des Deux-Sèvres, de la Corrèze ou de Paris ? Rien et trois fois rien. Qu'est-ce que cela apporte ? Comme l'illustre général, ce citoyen-là s'en contrefout. Au mieux. Ne soupçonnera-t-il pas, au contraire, que ces contre-ministres vont exiger et se voir attribuer des contre-voitures et des contre-chauffeurs au même titre que les ministres authentiques ?

Bienheureux si cette fausse fenêtre n'accroît pas encore l'impopularité d'une classe politique qui n'a véritablement pas besoin de cela. D'autant qu'ensuite vient la dépolitisation et, après elle, les risques de l'aventure. Non pas la dictature, qui n'est pas dans la tradition française, mais pas *mieux que cela, un pays qui se reconnaîtrait* dans le pire des slogans : un « métro-boulot-dodo » qui, actualisé, donnerait « métro-boulot-loto-dodo ».

Avec quelle trouvaille, dès lors, M. Chirac peut-il espérer susciter les houles d'enthousiasme autour de son nom, sans lesquelles il n'est pas de bons congrès politiques (qui va-t-on acclamer à Rennes au congrès du Parti socialiste ?). En brandissant sa pétition nationale pour l'organisation d'un référendum sur le droit de vote des étrangers en France ? Car, s'il fait à ce sujet paraître des placards dans les journaux, les assises du 11 février seraient une excellente occasion de fournir les premières indications de cette opération dont l'honnêteté n'a échappé à personne. Que voilà une bonne idée pour faire applaudir les militants et plaisir à M. Pasqua.

Pour un parti qui ne veut rien avoir de commun avec le Front national (pas même M. Pasqua et bien sûr pas M. Séguin), il serait amusant d'y entendre ovationner le fils caché de la xénophobie. Pour un recentrage, ce serait un vrai recentrage. Ah ! ces valeurs communes !

P.S. – 1. Intellectuel (?), vendu aux industriels du tabac, névrosé, scandaleux, pas pornographe ni proxénète mais c'est tout juste, tels sont les moindres qualificatifs qu'ont suscités trois lignes déplorant, dans « l'Amateur » du 20 janvier (« Théâtre ») que les fumeurs soient bientôt interdits de séjour sur les vols d'Air Inter. Au secours ! Mais ce nouveau post-scriptum n'est pas un repentir.

P.S. 2. – Au lecteur anonyme de Belleville en Beaujolais. Après examen, sa critique est rejetée. L'emploi de dilemme convenait, et même lui seul.

POLITIQUE

M. Raymond Barre à France-Inter

« Moi, je suis nulle part, je suis inclassable »

Invité, vendredi 9 février, des petits-déjeuners de France-Inter, M. Raymond Barre a expliqué qu'il est *« nulle part »* et qu'il s'en trouve fort bien. *« Moi,* s'est-il félicité, *je suis nulle part, je suis inclassable. J'y tiens beaucoup. Cela me permet de faire ce que je veux et je trouve cela assez plaisant. »* L'ancien premier ministre a pris donc un certain plaisir à commenter les sujets variés de l'actualité.

Continue-t-il de rencontrer M. Francois Mitterrand ? *« Je lis en effet que le président de la République a beaucoup de temps à me consacrer. Je laisse à ceux qui l'écrivent la responsabilité de ce qu'ils écrivent. »* Cela précisé,M. Barre dit n'avoir rien contre les récentes initiatives de *« son ami »*, M. Jean-Pierre Soisson, souhaitant même *« que les actions qu'il entreprend soient couronnées de succès. »* Mais il n'a en réalité qu'un voeu à formuler : *« qu'on ne recommence pas l'expérience de la cohabitation ». « Je suis député du Rhône,* insiste-t-il, *j'assume mon enseignement et quand on a exercé pendant cinq ans les fonctions de premier ministre, on n'est pas à la recherche d'un emploi. »*

Contre le contre-gouvernement

Dans l'immédiat, M. Barre se plaît également à ne point trop critiquer la politique économique et sociale du gouvernement de M. Michel Rocard. Il répète qu'il a *« beaucoup de considération pour la politique menée par M. Bérégovoy »* et *« rend hommage à l'action menée par M. Durafour »* pour sa réforme de la grille de la fonction publique. Il estime que d'une façon générale *« le gouvernement s'efforce honnêtement de régler les problèmes, mais qu'il est très arrangeant avec tout le monde. »* Bref, s'il n'avait qu'un reproche à faire, il porterait *« sur le manque d'expression d'une ambition nationale. »*

M. Barre s'est plu également à se pencher sur les heurs et malheurs de l'opposition. Avec la réserve d'usage : il ne veut pas *« interférer dans les affaires intérieures des formations politiques ».* La crise du RPR ? *« Toutes les formations politiques,* observe-t-il, *connaissent leurs problèmes. Mais il est essentiel que les partis respectent la transparence, aient une procédure de désignation de leurs responsables sur le principe : un homme une voix. »*

M. Barre ne pense guère réalisable, par ailleurs, l'idée de M. Jacques Chirac d'un contre-gouvernement de l'opposition qui aurait à choisir *« ses contre-ministres délégués, ses contre-secrétaires d'Etat ».* En revanche, le député du Rhône s'est félicité de la position énergique du maire de Paris dénonçant les accords entre le RPR et le Front National au Luc (Var).

Jugeant personnellement *« intolérables dans le fond comme dans la forme»*les derniers propos de M. Jean-Marie Le Pen au *Quotidien de Paris* qui sont *« l'expression d'une doctrine qui ne saurait être acceptée dans notre pays »*, M. Barre estime *« que la réprobation générale doit s'exprimer, par une attitude de refus absolu à l'égard de toute alliance et complaisance à l'égard du mouvement que M. Le Pen dirige. »*

Evoquant enfin les questions internationales, M. Barre a rejeté toute frilosité devant la réunification des deux Allemagnes. *« Nous devons,* a-t-il expliqué, *accepter cette réalité et être cohérents avec ce que nous avons toujours dit. Il y a l'Allemagne, c'est une réalité au coeur de l'Europe. Désormais la réunification va se faire beaucoup plus vite qu'on ne le pense, dans des conditions telles que personne ne pourra s'y opposer. Nous n'avons pas à avoir peur : la France n'est plus la France de 1914, de 1939, de 1950. L'Europe dans laquelle l'Allemagne unifiée se retrouvera est une Europe qui s'organise. Cette Allemagne sera à l'Ouest. La solution du problème, pour nous, passe par ce que nous ferons. Est-ce que nous serons une nation qui compte, un peuple sérieux ? »*

L'ancien premier ministre persiste à penser que la Communauté européenne doit désormais privilégier son *« union politique »* exigeant un renforcement du pouvoir exécutif européen et *« des pouvoirs clairs »* pour l'Assemblée européenne.

Les débats du Parti socialiste

Le congrès de Rennes pourrait donner à M. Rocard les moyens d'une deuxième « ouverture »

Quelque peu éclipsée par celle des assises du RPR, la préparation du congrès du PS, qui se réunira à Rennes du 15 au 18 mars, est plus lourde d'arrière-pensées que riche de débats « idéologiques ». M. Laurent Fabius réunit le 11 février les responsables départementaux de son courant, tandis que, le même jour, M. Pierre Mauroy animera à Lille un grand banquet, répliquant à celui que le président de l'Assemblée nationale et ses amis avaient organisé à Béthune le 21 janvier dernier.

A un peu plus de quinze jours des premiers votes dans les fédérations, les problèmes posés au congrès de Rennes commencent à se dessiner. Le maintien du *statu quo ante*, paraissant exclu, plusieurs questions prennent forme. Elles reposent d'abord sur des hypothèses quant à l'ordre d'arrivée des motions dans le vote des militants.

Première hypothèse, la motion de M. Laurent Fabius est en tête. C'est le cas de figure le plus simple, mais il n'est envisagé que par le président de l'Assemblée nationale. Si M. Fabius l'emporte, il est, naturellement, en position de revendiquer le poste de premier secrétaire du parti. Le « pacte d'unité » qu'il avait proposé aux autres composantes de l'ex-courant mitterrandiste doit alors entrer en vigueur.

On imagine mal, en effet, MM. Pierre Mauroy, Louis Mermaz et Lionel Jospin constituer une majorité avec d'autres courants contre celui qui serait alors le vainqueur du congrès et auquel ils reprochent, aujourd'hui, de ne pas avoir voulu présenter une motion commune avec eux.

Deuxième hypothèse, la motion de M. Michel Rocard est celle qui recueille le plus grand nombre de mandats. Cette situation est considérée comme peu probable, les rocardiens sont les premiers à le dire. Ils expliquent que la dernière fois qu'ils s'étaient « comptés », au congrès de Toulouse, en octobre 1985, obtenant 28 % des mandats, ils avaient dû ce score, pour quelques points au moins, au fait que leur motion, seule contre le texte présenté en commun par les autres courants, avait drainé les voix de mécontents en tout genre. Les mécontents, aujourd'hui, ont le choix entre plusieurs courants, et celui du chef du gouvernement n'est pas le mieux placé pour leur permettre de s'exprimer.

On ne peut exclure, toutefois, que la rivalité entre M. Fabius et M. Jospin, plutôt que de mobiliser les militants de l'ex-courant dirigeant, n'en lasse un certain nombre, tandis que les partisans du premier ministre se sentiraient, au contraire, le vent en poupe. Si tel était le cas et si les votes les plaçaient en tête, les rocardiens pourraient prétendre à la direction du parti. Or, ils n'ont pas désigné, ne serait-ce qu'implicitement, de candidat à ce poste.

Soucieux de s'inscrire dans une logique majoritaire au sein du PS et, à ce congrès, d'accroître le nombre de fédérations qu'ils dirigent, le premier ministre et ses amis estiment, en revanche, qu'ils n'auraient rien à gagner à cumuler les responsabilités du gouvernement et celles du parti.

M. Fabius dans la minorité?

Troisième hypothèse, la plus généralement admise, la motion de MM. Mauroy, Mermaz et Jospin sort première du vote . Cette supposition a pour elle une certaine logique, qui veut que le premier secrétaire actuel et celui qui l'a été pendant sept ans, appuyés par le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et ses amis, peuvent difficilement être battus dans un congrès où, faute de véritable débat d'orientation, le poids de l'appareil est déterminant.

Dès lors, de deux choses l'une : ou bien la motion Fabius arrive en deuxième position, et l'alliance des deux branches principales de l'ancien courant dirigeant paraît aller de soi, avec un rééquilibrage dans la répartition des postes ; ou bien le président de l'Assemblée nationale est en mandats, derrière M. Rocard, et les difficultés commencent.

M. Fabius prend soin de ne pas se déclarer candidat au poste de premier secrétaire, ménageant ainsi la possibilité d'un accord avec MM. Mauroy, Mermaz et Jospin. Il reste que, s'il arrivait dernier du « tiercé » de tête, le président de l'Assemblée nationale paraîtrait battu. Ne pourrait-il, alors, refuser de s'entendre avec les vainqueurs, ne leur laissant d'autre choix que de s'allier avec M. Rocard ? La démonstration serait ainsi faite de ce que les fabiusiens insinuent depuis longtemps, à savoir que MM. Mauroy et Jospin ont partie liée avec le premier ministre. Une alliance Mauroy-Rocard à la direction du parti, ce serait le renversement du congrès de Metz, qui, il y a onze ans, avait vu la victoire des mitterrandistes sur le premier ministre et le premier secrétaire d'aujourd'hui.

A cette alliance pourrait s'opposer une coalition antirocardienne, unissant à M. Fabius M. Jean-Pierre Chevènement, voire les voltigeurs que sont M. Julien Dray et Mme Marie-Noëlle Lienemann. Cela ne suffirait pas à faire une majorité, même si M. Jean Poperen choisissait ce camp-là. Or, le ministre des relations avec le Parlement, qui s'est déclaré candidat au poste de premier secrétaire afin de mobiliser ses partisans, laisse planer le doute sur ses intentions.

M. Pierre Joxe, qui soutient le président de l'Assemblée nationale, s'est prononcé pour une alliance Fabius-Chevènement-Poperen, qui, à défaut d'une majorité, pourrait former une forte opposition interne pour préparer l'avenir. D'autres, du côté des rocardiens, des jospinistes et des poperénistes, évoquent, eux, un nouvel axe majoritaire réunissant MM. Rocard, Jospin et Poperen.

Lever les hypothèques ?

Les rocardiens, qui avaient réservé leurs attaques, la semaine dernière, dans leur bulletin *Convaincre*, à M. Fabius, s'emploient cette semaine à valoriser le bilan du gouvernement et, surtout, la *« nouvelle avancée sociale »* qu'ils proposent, convergeant ainsi avec l'un des deux principaux thèmes de campagne choisis par le premier secrétaire et ses alliés (l'autre thème étant la dénonciation du *« parti à l'américaine »* ou du *« parti de supporters »* que souhaiterait M. Fabius).

En outre, chez les rocardiens comme chez les jospinistes, on entend louer le sérieux de la démarche de M. Poperen et les qualités du ministre des relations avec le Parlement. Ce dernier bénéficie de la bienveillance du chef du gouvernement et semble avoir tourné la page du différend qui l'avait opposé à M. Jospin et lui avait coûté la place de numéro deux du parti au congrès de Lille, en avril 1987.

C'est, d'ailleurs, ce poste qui, de nouveau, dans toutes les hypothèses, paraît le plus menacé. Son titulaire, M. Henri Emmanuelli, pourrait faire les frais aussi bien d'une entente avec M. Fabius que d'un accord avec M. Rocard ou avec M. Poperen. Le député des Landes peut tenter de retourner cette situation à son avantage, en devenant un symbole pour la base jospiniste. Il semble, en tout cas, que, parmi les partisans du ministre de l'éducation nationale, tout le monde ne soit pas du même avis sur la marche à suivre.

L'engagement de M. Jacques Delors sur cette motion, s'il apparaît comme un contrepoids à la dimension « présidentiable » de M. Rocard, soulève aussi des interrogations sur les choix stratégiques de M. Jospin, puisque le président de la Commission européenne s'est affiché comme partisan d'une alliance socialiste-centriste, alors que l'ancien premier secrétaire se refuse à « faire l'impasse » sur le Parti communiste.

M. Rocard, qui accompagne la préparation du congrès sans s'y engager en première ligne, dispose de moyens pour changer la donne. Le principal d'entre eux dépend de l'accord de M. François Mitterrand, puisqu'il consisterait en un léger remaniement ministériel, qui permettrait, avant les assises de Rennes, de lever quelques « hypothèques » en faisant entrer certains dirigeants au gouvernement.

Le premier ministre pourrait, ainsi, faciliter une « synthèse » au congrès, obliger à son égard des responsables d'autres courants que le sien – ce qui n'est pas à négliger pour l'avenir – et permettre que de plus jeunes accèdent à des responsabilités au sein de la direction du PS. Cette hypothèse souffrirait, toutefois, d'apparaître trop comme une manœuvre d'avant-congrès.

Aussi prise-t-on davantage, chez les amis du premier ministre, la perspective d'un remaniement à la fin de la session parlementaire du printemps, qui permettrait d'associer deux démarches : l'une en direction du PS, l'autre en faveur de certains centristes, qui, après que le gouvernement aurait obtenu leur appui à l'Assemblée nationale, pourraient être les vedettes d'une deuxième « ouverture ». Une telle initiative suppose, outre l'accord des intéressés, que M. Rocard puisse compter sur la bienveillance de la direction du PS face aux critiques qui ne manqueraient pas de s'exprimer dans les rangs du parti.

Les congrès « tactiques » ne sont pas les plus dépourvus d'enjeux.

PATRICK JARREAU

La contestation au sein du PCF

Dans *l'Humanité* du 31 janvier, M. Léopold Figuères, maire communiste de Malakoff (Hauts- de-Seine) depuis 1965 et ancien membre du secrétariat du comité central, a signé un point de vue intitulé *« L'anticommunisme contre l'union »*. Il y développait l'idée que le débat sur les bouleversements à l'Est et sur la politique du PCF est possible au sein du parti, mais il ajoutait : *« Pour l'heure, l'urgence est ailleurs. Elle est de démasquer les objectifs de l'offensive anticommuniste et d'en convaincre les gens. »* A la fin des années 60, il s'était donné pour but de démystifier le trotskisme dans un ouvrage titré *le Trotskisme, cet antiléninisme. Le Monde* publie le point de vue de M. Marcel Rosette, ancien hiérarque du PCF, qui exprime une opinion inverse.

POINT DE VUE

Le débat contre... l'anticommunisme

par Marcel Rosette

TOUTES les forces, économiques et politiques, qui entendent préserver le système social en place s'efforcent de dénaturer, voire de faire dévier les mutations profondes engagées dans les pays socialistes de l'Europe de l'Est. Et, à ce propos, ces mêmes forces voudraient porter de nouveaux coups au seul parti politique qui se prononce pour le socialisme, le PCF.

Mais si l'anticommunisme est un besoin vital pour certains, ce n'est pas le cas de la masse des Français. Il est même des forces dignes d'intérêt qui s'insurgent contre cette perversion de nos idées et de nos actes. Nombreux sont les hommes et les femmes que ce déferlement interroge, tentés qu'ils sont de nous témoigner leur solidarité.

Cependant les mêmes, souvent, conservent des préventions à notre égard. Ils sont nourris de préjugés tenaces. Ils éprouvent même parfois le sentiment que le PCF, sourd aux changements qui se produisent dans la société, se tient immobile, figé même.

Quelle meilleure riposte à l'anticommunisme que d'aller au devant de leurs questions, de leurs critiques, que de débattre avec eux des voies et moyens pour aller vers le changement de régime social, vers un socialisme vrai, nouveau, moderne, vers une société qui n'existe encore nulle part, qu'il faut construire en tirant les leçons du passé sans pour autant accepter notre société actuelle fondée sur le profit?

Un esprit ouvert et offensif

Les communistes sont d'autant plus motivés à se lancer dans un grand débat de société qu'ils se posent eux-mêmes des questions, et sur les causes de la crise des pays socialistes et sur tel ou tel aspect de la politique de leur parti. Il est vrai que certains affirment : *« Priorité à la riposte anticommuniste, on débattra plus tard... »*

Est-ce la bonne méthode que de séparer riposte anticommuniste et débat sur le socialisme ? Ne vaudrait-il pas mieux, au contraire, lier les deux éléments ? Car un des objectifs de la campagne anticommuniste tend à bloquer et le débat dans le parti et le débat du parti avec les Français.

Le débat, par contre, un débat ouvert, sans *a priori*, sans conclusions faites d'avance, un débat lié aux luttes actuelles, peut justement permettre de nouvelles avancées de notre politique. En retour, ces nouvelles avancées peuvent jouer un rôle déterminant pour mettre en échec l'anticommunisme. Ainsi, à toutes ces forces qui refusent la société injuste actuelle et qui refusent en même temps le socialisme étatique et ses conséquences, proposons de débattre d'idées neuves sur le socialisme et le communisme, avançons des propositions constructives sur la communauté nouvelle que peut devenir l'Europe en y comprenant les pays de l'Europe de l'Est, parlons avec toutes et tous des problèmes de l'unification de l'Allemagne, du désarmement et du rôle de la France,...

Avec cet esprit ouvert et offensif, nous renouerons des contacts, nous consoliderons des liens, nous éclairerons des consciences tout en nous enrichissant. Ainsi, nous ferons se découvrir, s'estimer et se rassembler des forces qui, non seulement auront condamné l'anticommunisme, mais constitueront le capital capable de donner à la France un autre avenir et au socialisme son sens véritable.

▶ Ancien membre du comité central du PCF dont il est toujours adhérent, ancien maire de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), Marcel Rosette a été président du groupe communiste au Sénat et président de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR).

M. Jospin oppose à l'ouverture une éventuelle évolution du PCF

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale et signataire, dans la perspective du congrès socialiste de Rennes, de la même motion que MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors, a réaffirmé, jeudi 8 février à Fameck (Moselle), qu'il ne faut pas *« faire l'impasse sur le Parti communiste ». « Le PCF,* a ajouté M. Jospin, *gère un certain nombre de mairies, de conseils généraux. A l'Assemblée, avec nous, il forme une majorité ».* Quand les députés communistes *« s'abstiennent sur nos projets de lois, cela veut dire qu'ils les votent »*, a ajouté M. Jospin, qui n'exclut *« nullement que l'évolution du monde communiste n'oblige le PCF à bouger ».*

En revanche, à propos de l'ouverture, l'ancien premier secrétaire du PS a expliqué : *« L'ouverture a été menée d'en haut car François Mitterrand a voulu tenir compte de la majorité qui l'avait élu. Deux ans après, il y a sept ou huit ministres mais il n'y a pas de député d'ouverture qui nous appuie à l'Assemblée nationale. C'est un problème. »*

De son côté, M. Michel Delebarre, ministre des transports et partisan de la motion Mauroy-Jospin, affirme, dans un entretien publié par *l'Express* daté 9 février, que *« Pierre Joxe , en participant à un véritable « canardage » anti-Mauroy »*, ne donne pas *« le sentiment de nourrir un débat d'idées »* (le ministre de l'intérieur soutient la motion de M. Laurent Fabius). Le ministre des transports se dit choqué par *« tout ce qui donne une impression de castagne ».* Selon lui, *« le PS doit retrouver le chemin des voix populaires, éviter de paraître s'adresser à une caste, comprendre qu'un parti moderne ne se réduit pas à une collection de shows, même réussis ».* Le ministre explique encore : *« Quand j'observe ce marquage des vrais ou faux présidentiables, j'ai peur que les comportements claniques ne survivent, hélas, à la « synthèse » probable du congrès de Rennes ».*

Enfin M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement auprès du premier ministre, affirme, dans un entretien publié par le quotidien *Libération* vendredi : *« Le Parti socialiste souffre d'un déficit par rapport au potentiel électoral de la majorité présidentielle. Il ne sera pas comblé en chassant sur les terres du centre qui séparent, au Parlement, la droite de la gauche ».* M. Lalonde continue : *« C'est essentiellement les abstentionnistes qu'il faut regagner, les Français déçus de la vie politique ».* Pour l'ancien dirigeant écologiste, le PS *« doit finir par accepter de changer sa mentalité de parti ouvrier »*, il doit décider à Rennes *« s'il veut devenir l'ossature d'un grand parti démocrate faisant la synthèse de l'écologie et du socialisme, à construire dans les dix prochaines années ».*

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

Patrick Eveno - Jean Planchais
LA GUERRE D'ALGÉRIE
430 pages, 120 francs
une coédition
LA DÉCOUVERTE / LE MONDE

REVENUS 1989
CALCULEZ VOS IMPOTS
avec
Le Monde
CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE
sur minitel
36.17 code IMP

هكذا من الأصل

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

14 Les médecins libéraux appelés à la grève
15 Douze ostéopathes devant le tribunal
16 Voile : la légende du cap Horn
17 Cinéma : Arthur Miller, un détour par l'écran
18 Communication : entretien avec Mme Dominique Alduy
19 à 22 Le Monde sans visa

Les Eglises de l'Est sortent du silence

Le Saint-Siège rétablit ses relations avec la Hongrie. Dans ce pays, comme en République démocratique allemande, en Tchécoslovaquie, en Pologne, les relations s'améliorent entre les Églises et l'État

Le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, devait annoncer, vendredi 9 février, à Budapest, le rétablissement des relations diplomatiques entre la Hongrie et le Saint-Siège. C'est l'aboutissement du processus de détente engagé entre l'Eglise catholique et l'Etat, comme il l'a été dans les autres pays d'Europe de l'Est.

En quarante ans, trois modèles de relations entre les Eglises et l'Etat communiste ont été expérimentés : l'ignorance et la persécution en Tchécoslovaquie, où le catholicisme majoritaire devance des Eglises protestantes plutôt isolées et repliées ; la résistance en Pologne, où l'Eglise catholique est toute-puissante ; le compromis, voire la collaboration, en Allemagne de l'Est, où le protestantisme est dominant, et en Hongrie où les catholiques sont talonnés par les réformés. Nous étudions le cas particulier de l'Eglise orthodoxe de Roumanie largement majoritaire dans le pays (80 %).

Après avoir joué un rôle de suppléance ou de porte-voix de l'opposition, les Eglises de l'Est vont-elles rester des lieux de contestation ou se replier ? Vont-elles ou non tenter de restaurer, sur les décombres du marxisme athée, des modèles anciens d'autorité ?

Les stéréotypes ont la vie dure. Face à un pouvoir communiste qui revendiquait le monopole du progrès et de la modernité, les Eglises des pays de l'Est, accrochées aux traditions familiales, morales, nationales, passaient en Occident pour les représentantes d'un conservatisme attardé. Une réévaluation de leur rôle est aujourd'hui en cours : on découvre que ces Eglises ont pu servir aussi, face au marxisme, d'espaces de libre expression et préparer les esprits aux actuelles transformations.

Héritière du luthéranisme, confession habituée à traiter d'égal à égal avec les princes, l'Eglise protestante d'Allemagne de l'Est avait choisi la voie du compromis, résumée par la célèbre formule du synode d'Eisenach (1971) : *« Nicht neben, nicht gegen, im sozialismus » « ni à côté, ni contre, mais à l'intérieur du socialisme »*. En RDA, les lieux de culte sont toujours restés ouverts. Ce compromis était *« un mal nécessaire »* dont chacune des parties tirait avantage : le pouvoir, par l'afflux de devises des Eglises ouest-allemandes ; les Eglises pour leur liberté d'expression, d'enseignement et d'édition.

« Marx est mort, Jésus est vivant »

Les pasteurs ne se sont pas tus, en effet. On les a même beaucoup *entendus au début des années 80* à la faveur des mouvements pacifistes, quand le gouvernement tenta d'introduire une éducation paramilitaire ou d'interdire le fameux badge illustrant le verset biblique : *« De leurs épées, ils forgeront des socs. »* (Michée). En 1983, le cinquième centenaire de la naissance de Luther, celui de Münzer en 1989, devaient donner lieu aussi à des rassemblements et des prises de parole.

A Dresde, à Berlin-Est, Erfurt, Leipzig ou Schwerin, les temples protestants, les bâtiments paroissiaux sont alors devenus pour les artistes, les intellectuels, les étudiants, croyants ou non-croyants, les rendez-vous de la contestation du régime Honecker. Les tracts sortaient tout droit des rares imprimeries libres, celles des Eglises. *« Marx est mort, Jésus est vivant »*, clamait-on sur les murs de Berlin.

Des évêques, des pasteurs comme Eppelmann à Berlin-Est, des théologiens comme Richter à Erfurt ont largement payé de leur personne. Ils ont contribué à la création de Neues Forum, retenu leurs fidèles (et leurs collègues) tentés de passer la frontière. Ils remplissent aujourd'hui les rangs du Renouveau démocratique. Dans la phase de désenchantement que connaît aujourd'hui la RDA, après les espoirs de l'automne dernier, on les voit mal se démobiliser (.1).

Comme l'Eglise évangélique est-allemande, l'Eglise catholique hongroise a choisi, après la phase d'intransigeance symbolisée par le cardinal Mindszenty, exilé volontaire de 1956 à 1975 à l'ambassade américaine puis à Vienne, la collaboration avec le pouvoir. Elle en a tiré également, en termes de liberté religieuse, des profits non négligeables. Les relations entre la Hongrie et le Saint-Siège ont été plus détendues qu'ailleurs. L'enseignement de la religion a pu sortir des églises et des sacristies. Les autorités fermaient *les yeux sur les rassemblements* de jeunes, interdits en dehors des mouvements officiels.

C'était *« la politique des petits pas »*, chère au primat, le cardinal Lekaï, mort en 1986. Son entente avec Kadar était telle que, sans la pression du Vatican, il serait entré au Parlement national. Il y aurait côtoyé le grand rabbin de Budapest et le chef de l'influente Eglise luthérienne ! Mais à la différence de l'Eglise est-allemande, l'Eglise catholique hongroise a payé cette plus grande liberté par la division de son clergé, par son silence et celui qu'elle a imposé à tous ceux qui, dans les communautés de base notamment, contestaient sa ligne. Compte tenu des compromis passés, il n'est pas sûr qu'en Hongrie les Eglises bénéficient, d'un même regain de popularité qu'en Allemagne de l'Est et qu'en Tchécoslovaquie.

En Tchécoslovaquie précisément, l'Eglise catholique revient de loin. Laïque s'il en est, Vaclav Havel, le jour même de son investiture à la présidence de la République, s'est rendu à la cathédrale Saint-Guy de Prague pour recevoir la bénédiction du vieux cardinal Tomasek, quatre-vingt-dix ans. L'une de ses premières initiatives a même *été d'inviter le pape, qui* s'est empressé d'accepter. En Bohême, où depuis la cuisante défaite de la Montagne-Blanche (1620) par les Habsbourg, l'image du catholicisme est restée associée à la perte de la souveraineté nationale et aux excès de la Contre-Réforme, on mesure mieux qu'ailleurs la portée de gestes aussi symboliques.

S'il y eut, en effet, une « Eglise du silence » derrière le rideau de fer, ce fut bien l'Eglise tchèque. Presque tout l'arsenal de la répression antireligieuse y est passé : pressions sur les croyants, allant jusqu'aux internements ; division du clergé par la création d'un corps de prêtres collaborateurs *(Pacem in terris)* ; retrait, pour les prêtres actifs, des autorisations de culte et refuge dans la clandestinité ; interdiction de tout enseignement religieux ; *numerus clausus* à l'entrée des séminaires ; strict contrôle des candidats au sacerdoce et à l'épiscopat, etc. Pour un régime en panne de légitimité après le Printemps de Prague, la lutte anticléricale était devenue, explique Patrick Michel, chercheur au CNRS, *« l'un des derniers facteurs de cohésion idéologique »*.

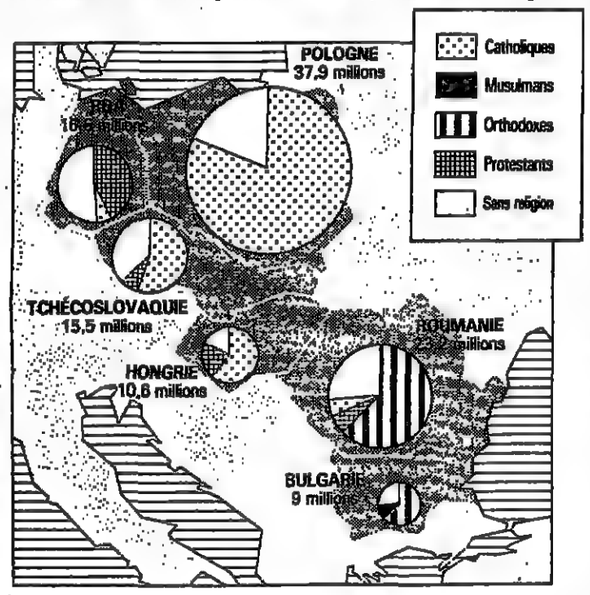

La fin de la citadelle assiégée

Avant de devenir l'un des leaders les plus populaires de la contestation, le cardinal-primat, Mgr Tomasek, avait condamné à ses débuts la Charte 77. Il s'est laissé convertir par le pape, par le succès populaire des commémorations de Cyrille et Méthode en Moravie, en 1985, et par les cinq cent mille signatures de la pétition en faveur de la liberté religieuse. Les prêtres et les militants chrétiens ont investi les associations de défense des droits de l'homme comme la Charte 77 ou le comité d'aide aux prisonniers. Des personnalités croyantes, comme le prêtre Vaclav Maly, ou Jan Carnogursky, bête noire de la police devenu ministre de l'intérieur, ont été de toutes les manifestations de novembre dernier. Il est cependant trop tôt pour essayer de deviner l'avenir d'une Eglise qui commence seulement à sortir des catacombes.

La principale inconnue demeure le sort de la puissante Eglise polonaise. L'ascension de Solidarité avant 1980, confirmée depuis, est le fruit d'une rencontre sans précédent entre les intellectuels, la classe ouvrière et l'Eglise catholique. Mais l'âge d'or de l'Eglise polonaise, arc-boutée sur sa foi traditionnelle, soudée derrière son primat, le pape, les prêtres en soutane et la Vierge de Czestochowa, est peut-être terminé. La fiction de la citadelle assiégée par le pouvoir, dont avait su jouer l'ancien cardinal-primat Wyszyinski, n'a plus de raison d'être aujourd'hui.

Pendant longtemps en Pologne, le débat politique s'est résumé à l'affrontement de deux monolithismes, symbolisés par le secrétaire général du POUP communiste et par le chef de la hiérarchie catholique. Mais on assiste depuis l'été à une diversification des rôles. Depuis longtemps, Solidarité vole de ses propres ailes. Des partis naissent. Un nonce est arrivé à Varsovie. Un président de conférence épiscopale, distinct du primat, sera sans doute bientôt nommé.

« Il risque de se produire une distorsion croissante entre des composantes entières de la société et une Eglise qui voudra reconstituer son autorité, surtout en cas d'échec de l'expérience actuelle de gouvernement », dit Patrick Michel. Dans la dernière livraison de *l'Autre Europe* (2), Adam Michnik et Oskar Czeczot rappellent qu'il a toujours existé en Pologne une tradition de libre-pensée et d'anticléricalisme. Ils doutent que le clergé et la hiérarchie catholiques, formés selon les modèles anciens, renoncent à leur influence institutionnelle et sociale dans le pays. Des mouvements en gestation – ou en restauration – comme le Parti paysan, la Démocratie chrétienne, la Démocratie nationale (extrême-droite dans l'entre-deux-guerres), se réclament déjà du catholicisme populaire.

A côté de signes manifestes de réveil religieux, la sécularisation est aussi forte dans les pays de l'Est que dans ceux de l'Ouest et pour des raisons qui ne tiennent pas toutes à quarante ans de propagande athée. La participation au culte protestant ou à la messe catholique, qui était très forte comme signe d'opposition au régime, commence déjà à refluer. Dans ces pays, la tentation sera grande pour les Eglises de restaurer des modèles de pensée et d'éducation homogènes et autoritaires, mais ce serait en porte-à-faux par *rapport à des sociétés qui font* encore l'apprentissage du pluralisme et de la liberté.

HENRI TINCQ

(1) On lira la préface de Charles Chauvin, dans *Vivre en RDA : pourquoi je reste*, par Christian Weber. Le Cerf, 125 pages. 85 F.

(2) Dans *l'Autre Europe*, trimestriel dont le dernier numéro (21-22) est consacré aux rapports entre la religion et la politique dans les pays de l'Est. 5, rue Férou. 75006 Paris.

Le patriarche et le dictateur

BUCAREST

de notre envoyé spécial

La neige volette à travers champs. Sur le chemin qui mène à Janganu, à 30 kilomètres de Bucarest, la vieille Dacia rouge glisse sur le verglas ou manque à chaque nid-de-poule de rendre l'âme. De longues files d'hommes et de femmes rentrent du travail à pied. *« Regardez les beaux visages de l'homme nouveau communiste »*, ironise le Père Constantin, curé de ce village orthodoxe de 3 000 âmes, où, sous la dictature de Ceausescu, chaque famille n'avait droit qu'à un demi-litre d'huile et 600 grammes de sucre par personne et par mois. Les mêmes mains calleuses, les mêmes visages fripés par le travail, la fatigue, les rationnements, on les *croise aussi le soir à l'heure de la* prière, dans l'église aux murs de bois peint, illuminés par les bougies et les icônes.

La propagande disait : *« superstition », « ignorance », « mysticisme », « obscurantisme »...* Au passage des églises, le dictateur et plus encore sa femme, cette *« putain analphabète »*, comme dit élégamment un prêtre, piquaient de véritables crises de colère. Ils ne manquaient pourtant pas de régaler leurs hôtes étrangers dans les monastères proches de la capitale, à la fois pour leur montrer les joyaux de l'art local et leur prouver qu'en Roumanie la liberté de conscience et de religion n'était pas une fiction.

Dans les villages aujourd'hui, on a ressorti les calendriers des saints, où figuraient la date de naissance de Ceausescu et des grandes célébrations communistes. Ignorant les contorsions auxquelles se livrait la hiérarchie, les fidèles reconnaissent à l'Eglise le mérite d'avoir sauvé le *« trésor de la foi »*. Longues liturgies chères aux orthodoxes, baptêmes, mariages, enterrements, catéchisme : *si rien ne devait sortir de* l'église – y compris la robe blanche de la mariée, – les prêtres ont été du côté du peuple. Clandestinement, dans des maisons complices, les membres du Parti communiste n'étaient pas les derniers à vouloir faire baptiser ou marier leurs enfants.

Un lourd tribut

Pour l'Eglise orthodoxe de Roumanie, la deuxième au monde derrière celle de Russie, « pont » entre Rome (par sa latinité) et Byzance (par sa fidélité) et, au sein de l'orthodoxie, entre Moscou et Constantinople, ce furent quarante années d'un cas de conscience ainsi résumé : permettre à la foi, aux traditions, à une certaine culture populaire de survivre – en ménageant le pouvoir communiste – ou accepter l'« albanisation » du pays, c'est-à-dire que toutes les églises et tous les monastères soient fermés, les prêtres *arrêtés, emprisonnés tués*, toute forme de vie religieuse étouffée et réprimée ? Survivre ou mourir dans le martyre ?

Evêques déposés, moines chassés, églises rasées, prêtres condamnés aux travaux forcés pour la construction du canal du Danube ou envoyés à la terrible prison Pitesti : jusqu'aux années 60, l'Eglise roumaine a payé un lourd tribut au régime communiste. Ceausescu ayant besoin d'elle pour flatter les sentiments nationaux de la population, la persécution était devenue plus feutrée après 1964, mais guère plus douce.

Sur la colline de la cathédrale et du patriarcat de Bucarest, menacée à plusieurs reprises par les travaux pharaoniques du dictateur, aucune réunion ne pouvait se tenir en l'absence de fonctionnaires du département des cultes et de la sécurité. Ils rédigeaient eux-mêmes les télégrammes de l'Eglise à la gloire de Ceausescu : *« Nous n'avions plus qu'à signer. Pas question de retoucher un mot. Croyez-moi*, nous dit le patriarche Teoctist, *c'était beaucoup plus humiliant et révoltant que compromettant »*. Toutes les nominations d'évêques passaient entre les mains du chef de l'Etat. Le Saint-Synode ne pouvait se réunir qu'avec son accord et un ordre du jour contrôlé par lui.

Des monastères pour refuges

La Roumanie était la « prison » des libertés religieuses : églises et sermons constamment espionnés, correspondances ouvertes, censure et tirage limité des publications, *numerus clausus* à l'entrée des séminaires et des monastères, « mouchards » dans les couvents et les instituts de théologie de Cibiu et de Bucarest, où, comme dans tout le pays, étaient dispensés des cours d'éducation politique, etc. *« Timorés, nos évêques ? Mais leurs prédications étaient lues par des officiels avant d'être prononcées. Leur téléphone étaient sur écoute*, plaide le Père Daniel Ciobotea. *Pendant quarante ans, nous n'avons pas eu la possibilité de parler librement, de dire le bien ou le mal, et même de sécher les larmes. Notre silence était le silence du Christ les mains liées devant Pilate. »*

Face au procès de l'Eglise compromise qui agite aujourd'hui l'émigration, les intellectuels et la presse libérée de Roumanie, le clergé orthodoxe, du patriarche au curé de base, est uni dans le même système de défense : toute attitude d'insoumission était suicidaire et aurait entraîné des souffrances plus grandes encore pour le peuple croyant. Les sermons combatifs des prêtres polonais ou brésiliens étaient inimaginables dans la Roumanie de Ceausescu. Se révolter, dit aujourd'hui en substance la hiérarchie orthodoxe, *c'était faire le jeu* du dictateur, laisser le champ totalement libre à l'ignorance et à l'athéisme.

Or les monastères étaient devenus des refuges. Aux jours de fête, les églises affichaient complet. La nuit de Pâques, les jeunes sortaient du tee-shirt leur croix de baptême : ils ne savaient rien de la religion, ignoraient toute prière, mais avec les autres clamaient le célèbre rituel orthodoxe : *« Le Christ est ressuscité, le Christ est vraiment ressuscité. »* Devant la persécution, explique le starets du monastère de Cernica, *« le peuple roumain ne s'est pas enfui dans les forêts comme au temps des invasions barbares, mais il s'est réfugié dans sa propre âme »*.

Les sermons du Père Constantin Galeriu, regard rusé au-dessus d'une barbe blanche taillée au carré, étaient prisés par les intellectuels contestataires de Bucarest. *« Les marxistes prêchaient l'athéisme, nous, nous prêchions le théisme*, dit-il. *Ils prêchaient le matérialisme, nous, nous prêchions le spiritualisme. Les idolâtres prêchaient le culte de Ceausescu, nous, nous annoncions celui de Jésus-Christ. »* Pas besoin de discours politiques : les fidèles savaient décrypter les prédications sur le respect de la vérité, la liberté ou l'amour du prochain.

Louanges superflues

« En tant que chef d'Eglise et en tant que Roumain, nous déclare le patriarche Teoctist, *je dois dire que je n'ai rien cédé du trésor de la foi chrétienne. Je n'ai rien donné à César plus que César me réclamait. »* Certains en doutent et se sont manifestés dès la chute du dictateur. Ayant l'oreille des nouveaux dirigeants de Bucarest, notamment de M. Mazilu, ex-numéro trois, et de M. Plesu, ministre de la culture, un petit « groupe de réflexion pour le renouveau de l'Eglise », comprenant des artistes (comme le peintre Dimitrescu), des théologiens, des prêtres (comme les Pères Ananya ou Ciobotea), a souhaité le renouvellement des organes *électifs de l'Eglise, à tous les* niveaux, ainsi que le départ des évêques les plus compromis.

Les événements se sont précipités plus que ce groupe, qui refuse de *« jouer les procureurs »*, ne le souhaitait. Des évêques ont été écartés, comme celui d'Alba-Julia, Emilian Birdas, contre lequel les prêtres de son diocèse étaient venus, jusque sous les fenêtres du patriarcat, pour manifester. Invoquant des raisons d'âge et de santé, le patriarche lui-même, qui avait été élu à vie en 1986, a préféré se retirer, ce qui est sans précédent dans l'histoire de l'Eglise orthodoxe de ce pays (*le Monde* du 18 janvier).

Forte de ses traditions locales, incarnant la foi et la culture du peuple, l'Eglise orthodoxe roumaine a les qualités et les défauts de toutes les Eglises nationales. Sous la dictature communiste, elle s'est comportée comme elle l'avait fait hier sous l'empire byzantin et ottoman. En Russie également, la soumission au pouvoir, contrainte mais réelle, de l'Eglise orthodoxe en fait un modèle d'immobilisme, dans lequel l'autocensure joue au moins autant que la censure. En Roumanie, tous les responsables confessionnels, chrétiens et juifs, présents au Parlement national étaient soumis à la même férule.

Ce ne sont pas les obligations à rendre au régime pour survivre qui choquent aujourd'hui une partie de l'opinion et de l'Eglise roumaines, mais leur fréquence et leur intensité. *« L'Eglise orthodoxe avait les moyens d'éviter les superlatifs et les épithètes qui encensaient le dictateur*, dit le Père Ananya, condamné en 1956 et emprisonné pendant six ans. *La peur est une maladie terrible dans laquelle nous avons dû vivre. Mais le pouvoir aussi dans l'Eglise est une maladie dont on guérit mal. »* Dotée aujourd'hui de libertés toutes nouvelles, l'Eglise orthodoxe semble avoir choisi la chirurgie.

H. T.

SOCIÉTÉ

Alors que les négociations sont toujours bloquées

Les médecins libéraux sont appelés à une grève des soins non urgents, le 14 février

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), la Fédération des médecins de France (FMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) ont demandé jeudi 8 février à l'ensemble des médecins (hospitaliers et libéraux) de se joindre, le mercredi 14 février à la grève nationale des soins non urgents. Les trois organisations se réuniront les 12, 13 et 14 février afin d'élaborer des propositions communes et affirment que *« l'impasse des négociations actuelles sur la convention est préjudiciable pour l'ensemble des médecins généralistes, spécialistes, chefs de clinique, internes de spécialité et résidents »*.

Elles appellent en outre leurs adhérents à participer à la manifestation nationale des internes et chefs de clinique le dimanche 11 février, ainsi qu'à celle des professions de santé d'Ile-de-France, le 18 février.

La Caisse nationale d'assurance-maladie et les syndicats CSMF et FMF préfèrent le sprint au demi-fond. Tout en maintenant l'objectif de parvenir avant la fin du mois à un accord sur une nouvelle convention fixant les règles du jeu entre les médecins libéraux et la Sécurité sociale, ils ont décidé, lors de la séance plénière du jeudi 8 février, de fixer aux 26 et 27 février le rendez-vous décisif qui permettra d'aboutir ou non à un nouvel équilibre conventionnel. Leur prochaine entrevue, le 13 février en principe, aura un caractère essentiellement « technique ».

Le report fin février de l'essentiel des négociations a provoqué la fureur des représentants des internes et chefs de clinique présents parmi la délégation de la CSMF ainsi que de MG France, le troisième syndicat représentatif du corps médical, qui n'a pas appelé à la grève du 14 février.

« Qui provoque et entretient la grève dans les hôpitaux ? », s'est indigné le docteur Richard Bouton, président de MG France, qui a jugé *« inacceptable »* le calendrier des négociations. Sur le fond, il a accusé *« l'alliance FO-CNPF-CSMF-FMF de chercher à dissocier les honoraires des médecins et les remboursements aux assurés sociaux »* et de compter sur *« la pression de la rue »*.

Il s'en est également pris au gouvernement *« qui refuse les nécessaires revalorisations tarifaires »*. MG France, qui ne regroupe que des généralistes, a proposé en vain une motion d'*« apaisement »* visant à garantir *« à tous les médecins les mêmes possibilités d'exercice »* quel que soit le futur système conventionnel.

Quant aux représentants des internes et chefs de clinique, ils se sont déclarés *« furieux »* et ont affirmé qu'il s'agissait d'une *« mascarade de négociations »* alors qu'ils sont *« en grève depuis quatre semaines »*. *« Il y a le feu à l'hôpital, on négocie sur des miettes et on reporte les discussions »*, a lancé le docteur Pierre-Yves Legoff, représentant des chefs de clinique en grève. Internes et chefs de clinique devaient se prononcer vendredi matin en assemblée générale sur une journée de grève des urgences lundi prochain. Selon le docteur Legoff, il convient que les mutuelles accroissent leurs remboursements afin de financer des dépenses supplémentaires.

Lors de la réunion de jeudi, le projet d'une majoration du tarif de la consultation en deuxième intervention (*le Monde* daté du 4-5 février), après recommandation d'un premier médecin (deux à trois fois le prix de la visite du généraliste pour les internes et chefs de clinique) a été repoussé. Cette majoration serait cependant réservée aux médecins de même discipline pour un examen complémentaire.

La position du conseil de l'ordre

Le bureau du conseil national de l'ordre des médecins affirme, dans un communiqué publié le 8 février, qu'il *« comprend le désarroi et partage l'angoisse qui règne au sein du corps médical »*. Il *« rappelle que toute grève des soins et des urgences est contraire à l'éthique médicale »* et *« demande instamment que des mesures soient prises pour engager rapidement une médiation »*.

Après le pourrissement, l'affrontement

par Jean-Michel Normand

APRÈS la stratégie du pourrissement, la Caisse nationale d'assurance-maladie et la CSMF paraissent avoir choisi la stratégie de l'affrontement. Comment, en effet, interpréter autrement l'appel syndical à une grève des soins non urgents pour le 14 février et la décision de fixer aux 26 et 27 février les véritables négociations alors que la grève menace de s'étendre à des catégories croissantes de médecins hospitaliers ? Les syndicats les plus « libéraux » et le président de la caisse nationale, M. Maurice Derlin (FO), retrouvent leur vieille complicité pour laisser monter la pression sur le gouvernement afin de l'amener à accepter un nouveau système conventionnel permettant de multiplier les dépassements d'honoraires. Une dernière séance de négociation « à chaud » constituerait un décor idéal.

Cette stratégie serait aussi valable en cas d'échec des discussions. Après neuf mois de vains pourparlers, la CNAMTS se défausserait sur le gouvernement qui se retrouverait alors en première ligne face à l'ensemble des professions de santé... qui ont d'ailleurs programmé plusieurs manifestations jusqu'à la fin mars.

Du côté de l'Hôtel Matignon, on affirme attendre la date fatidique du 28 février pour intervenir. En cas d'impasse, le gouvernement formulerait des propositions en vue d'un projet de loi qui nécessiterait de nouvelles consultations. Cette perspective ne réjouit guère les pouvoirs publics mais ceux-ci affirment ne pas avoir l'intention de lâcher du lest. Ils ne sont cependant plus aussi sûrs que les conditions d'un conflit généralisé avec le corps médical ne sont pas réunies.

Jusqu'à présent, la controverse donnait lieu à des échanges à fleuret moucheté. Ce n'est désormais plus le cas. Dans l'entourage du premier ministre, on n'hésite pas à qualifier de *« grotesque »* la tentative de la Caisse nationale d'assurance-maladie et de ses interlocuteurs syndicaux privilégiés de se *« refaire une santé »* tout en *« fuyant leurs responsabilités »*. Ouant à M. Derlin, il a déclaré jeudi, dans un entretien à *Ouest France*, que M. Évin n'est pas *« à la taille de son ministère »*...

Mode d'emploi pour une convention

La convention médicale constitue la pierre angulaire des rapports entre la sécurité sociale et la médecine libérale. Renouvelé tous les quatre ans, ce contrat fixe les tarifs médicaux (consultations, visites) sur la base desquels sont remboursés les assurés sociaux.

Jusqu'au 31 décembre 1989, c'est la convention conclue en 1985 qui organisait les relations entre médecins et caisses d'assurance-maladie. Actuellement, il n'y a plus de convention en vigueur. Pour sortir de cette impasse, il faudrait qu'un accord intervienne entre au moins deux des trois caisses d'assurance-maladie (CNAMTS pour les salariés, MSA pour les agriculteurs et CANAM pour les professions indépendantes et au moins un des trois syndicats (CSMF, 10 987 cotisants, FMF, 4 381 cotisants, et MG-France, qui ne regroupe que des généralistes et compte 4 961 cotisants). Depuis janvier, les partenaires peuvent soit conclure un accord global, soit établir un texte pour les généralistes et un autre pour les spécialistes. Saisi par l'opposition, le Conseil constitutionnel a validé cette possibilité.

Une infime minorité (0,6 %) des 101 700 praticiens libéraux ne sont pas conventionnés. Leurs patients ne sont alors pris en charge par la Sécurité sociale que sur la base du *« tarif d'autorité »* (4 francs environ par acte). Les autres se répartissent en deux secteurs, entre lesquels ils peuvent choisir tous les deux ans lors de l'ouverture d'une *« fenêtre conventionnelle »* ou à l'occasion de leur première installation.

● Le secteur 1 regroupe 67,9 % des médecins libéraux qui se sont engagés à appliquer strictement les honoraires conventionnels (actuellement 85 francs pour la consultation d'un généraliste, 125 francs pour celle d'un spécialiste). Les assurés sont remboursés à 75 %, ou à 100 % en cas de maladie grave, du tarif conventionnel. Les mutuelles ou les compagnies d'assurances peuvent éventuellement prendre une partie de la différence à leur charge. Certains médecins (5,3 %) ont un droit à *« dépassement permanent »*. Il s'agit d'une survivance des conventions antérieures à 1980, mais, depuis cette date, l'accès à cette sous-catégorie est fermé.

● Le secteur 2 rassemble 26,3 % de l'effectif. Ses membres peuvent dépasser les tarifs *« avec tact et modération »* (les statistiques indiquent d'ailleurs qu'ils effectuent une partie de leur activité en honoraires conventionnels) sans avoir à justifier d'un titre ou d'une expérience quelconques. Lors de sa création en 1980, le secteur 2 ne devait jouer qu'un rôle de *« soupape »*. Or, dans la période récente, il s'est très fortement développé : 26,3 % aujourd'hui des effectifs, contre 22,9 % en 1988. Parmi les spécialistes, 33,6 % exercent avec des honoraires libres. Aussi, dans certaines zones, il est extrêmement difficile de trouver pour certaines spécialités des praticiens appliquant strictement les honoraires de la Sécurité sociale. A Paris, 91 % des chirurgiens ou 89 % des gynécologues sont en secteur 2. En Seine-et-Marne, 79 % des ophtalmologues ou 74 % des pédiatres sont en secteur 2. Le montant moyen des dépassements d'honoraires s'élevait à 55 francs en 1988.

Le rôle des pouvoirs publics

Dans la construction conventionnelle, le gouvernement a une position ambiguë. Il n'intervient pas directement dans la négociation mais, pour qu'un accord entre en vigueur, son agrément est nécessaire. De surcroît, ce sont les pouvoirs publics qui fixent le niveau et l'évolution des tarifs. Les propositions actuelles du gouvernement visent à augmenter de 15 francs en trois étapes (la première dès la signature, la dernière avant octobre 1991) le prix de la consultation qui n'a pas été réajusté depuis décembre 1986. Par ailleurs, il propose d'alléger une partie des cotisations familiales des médecins exerçant en secteur 1 (soit un gain net de 12 500 F en moyenne et par an par praticien).

Après avoir renoncé, en juin 1989, à se donner la possibilité d'instaurer une *« convention type »* en cas de blocage des discussions, le gouvernement est théoriquement contraint d'attendre un accord. Néanmoins, si le blocage actuel se prolonge, rien ne lui interdit de mettre en place, de sa propre initiative, une convention à laquelle devraient souscrire les médecins souhaitant être conventionnés...

J.-M. N.

La présence de légionelle ayant été évoquée

Le ministère de la santé déclare que les thermes d'Aix-les-Bains ne sont pas pollués

Le ministère de la santé, propriétaire des thermes d'Aix-les-Bains (Savoie), a attendu près d'une semaine pour apporter un démenti aux informations faisant état de la présence d'une bactérie, la légionelle, dans les eaux de cette station qui reçoit chaque année cinquante mille curistes (*le Monde* daté 4-5 février).

GRENOBLE

de notre correspondant

Dans un communiqué publié le 8 février, le directeur général de la santé, M. Jean-François Girard, indique qu'*« aucun élément ne permet d'évoquer la survenue d'une pollution »*. Il précise d'autre part que, *« comme dans tous les établissements thermaux, la qualité de l'eau fait l'objet d'une surveillance attentive qui vise à vérifier le respect des normes récemment définies par l'arrêté du 16 mai 1989 »*.

A la fois juge et partie, l'Etat – propriétaire de l'établissement d'Aix-les-Bains – affirme que ses eaux thermales sont sinon parfaitement pures, du moins aptes à recevoir des curistes. Rien ne justifierait en effet la fermeture des piscines, des douches « sous-marines » ou des installations d'hydrothérapie qui se répartissent dans un vaste bâtiment formé par la juxtaposition de blocs construits en 1860 (les plus élégants), en 1930, (à l'esthétique lourde) et en 1970 (les plus fonctionnels).

L'Etat, qui a reçu, presque par accident, ces thermes – ils faisaient partie de la « corbeille de mariée » accompagnant le rattachement, en 1860, de la Savoie à la France, – allait assurer leur gestion directe pendant quatre-vingt-dix-huit ans. Devenus, depuis 1958, un établissement public national, les thermes d'Aix sont aujourd'hui les seuls à rester propriété de l'Etat. Au cours des trente dernières années, le ministère de la santé a accompagné le développement du nombre des curistes, qui est passé de dix mille en 1950 à 50 000 depuis le début des années 80, en procédant notamment à la modernisation de ses installations, mais surtout en favorisant la mise en place d'un véritable thermalisme social, qui a permis à Aix d'accéder au premier rang des stations thermales françaises.

Les thermes occupent une place essentielle dans cette cité de 25 000 habitants, et 4 000 à 5 000 personnes vivent de cette activité qui produit annuellement un chiffre d'affaires estimé, par la mairie, à 600 millions de francs. Cette grosse entreprise occupe 750 personnes en pleine saison, et mobilise 120 médecins. Les 500 curistes présents en ce moment à Aix-les-Bains permettent à la station de « passer l'hiver » tranquillement. La vraie saison ne débutera, qu'en mai, pour culminer en septembre, avec une moyenne de 4 000 curistes traités quotidiennement. Leur afflux bouleversera la vie de la cité pendant six mois, faisant tourner la roulette d'un casino qui se languit le reste de l'année, réveillant l'activité commerciale aujourd'hui somnolente, faisant revivre une ville engourdie une large partie de l'année.

La révélation, par le procureur de la République de Chambéry, M. Eric de Montgolfier, de la présence de légionelle dans les eaux thermales d'Aix-les-Bains plonge toute la cité dans l'angoisse. Le souvenir récent de la station de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), victime du même germe en 1988 et qui perdit, en une saison, 15 000 des 35 000 curistes qui la fréquentaient, est dans toutes les mémoires.

« Aucune menace »

Pour l'instant, toutefois, Aix ne semble pas affectée. Une poignée de curistes seulement ont préféré quitter la station. Mais l'annonce de la présence de légionelle dans ses eaux a suscité une avalanche de coups de téléphone chez les médecins aixois et aux thermes.

Le maire, M. Gratien Ferrari (UDF-PR), n'a pas de mal à convaincre les curistes que *« ce n'est pas l'eau d'Aix qui a changé mais les normes »* édictées par l'Etat au mois de mai 1989. Un arrêté contraint désormais les stations thermales à utiliser des eaux de qualité bactériologique identique à celles des eaux de boisson embouteillées. *« Nous déplorons que cette modification de la législation ait engendré de telles conséquences,* affirme le président de la Société médicale d'Aix-les-Bains, le docteur Charles Le Provost. *Il n'y a jamais eu d'épidémie, et aucune menace ne plane actuellement »*.

On espère aussi que cette affaire, permettra de relancer le projet, depuis longtemps à l'étude, de rénovation ou de reconstruction des thermes sur un site voisin, dont le coût, selon la formule retenue, varie de 150 à 300 millions de francs.

CLAUDE FRANCILLON

□ **Des bouteilles d'eau minérale polluées en Loire-Atlantique.** – Un nourrisson a été hospitalisé, pendant deux jours à Nantes, après avoir bu des biberons faits avec de l'eau minérale de la marque Katell Roc. Des analyses ont révélé la présence d'hydrocarbures dans les bouteilles achetées dans un supermarché de Bourgneuf-en-Retz (Loire-Atlantique). Ceux-ci proviendraient d'un lubrifiant utilisé sur les machines de l'usine de conditionnement. Selon la direction de Katell Roc, une centaine de bouteilles auraient été contaminées *« pendant cinq minutes le lundi 29 janvier, à l'ouverture de la chaîne »* et viennent d'être retirées de la vente. En 1989, l'entreprise avait dû rayer de ses bouteilles la mention *« utilisable pour les biberons »* la teneur en nitrate de son eau ayant dépassé le seuil de 25 milligrammes. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Menace de marée noire en Californie.** – Un millier de tonnes de pétrole brut se sont échappées mercredi 7 février des soutes d'un tanker américain affrété par British Petroleum, l'*American Trader*, dont la coque s'est percée au cours d'une manœuvre d'approche d'un oléoduc situé à 2 mille des côtes californiennes. Les vents d'est soufflant du désert de Californie ont par chance éloigné la nappe, qui menaçait la station balnéaire de Huntington-Beach, à 40 kilomètres au sud de Los Angeles. Les autorités ont déployé des barrages flottants pour protéger les plages contre un éventuel retour du pétrole. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **Les îles des Samoa ravagées par le cyclone Ofa.** – Le premier bilan fait par les autorités des îles des Samoa, en Polynésie, ravagées la semaine dernière par le passage du cyclone Ofa, indique que 95 % des infrastructures – routes, écoles, hôpitaux et immeubles – ont été partiellement ou totalement détruites. A la suite de cette catastrophe qui a fait au moins neuf morts, le premier ministre des Samoa, M. Tofilau Eti, a appelé la communauté internationale à envoyer d'urgence des vivres et des médicaments pour combattre les risques d'épidémie. – *(AP.)*

□ **Incendie dans un atelier nucléaire de la Cogema.** – Un incendie, rapidement maîtrisé, s'est déclaré, jeudi 8 février, dans un atelier de métallurgie de l'usine d'enrichissement d'uranium de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) située à Pierrelatte (Drôme). Selon le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) aucune contamination n'a été constatée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Toutefois le SCPRI indique que des contrôles complémentaires sont en cours.

□ **Le handicap mental grande cause nationale 1990.** – La lutte contre le handicap mental et surtout contre l'exclusion qu'il entraîne sera l'une des priorités de l'année. Ainsi en a décidé, M. Michel Rocard qui, après le Secours catholique en 1988 et la Ligue contre le cancer en 1989 a désigné l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (UNEPAEI) *« grande cause nationale 1990 »*. Vieille de quarante ans, forte de soixante mille adhérents, gérant cent quatre-vingts établissements et services et employant cinquante-cinq mille salariés, l'UNAPEI s'est notamment signalée ces dernières années par une puissante campagne de communication sur le thème « Vivre ensemble, c'est pas débile ». Elle prépare le huitième congrès mondial sur le handicap mental qui aura lieu cette année à Paris au mois d'août.

□ **Inculpation de Philippe Zitrone.** – Journaliste à France-Infos, Philippe Zitrone a été inculpé, jeudi 8 février, de faux en écriture de commerce et usage, complicité et recel, d'abus de biens sociaux par M. Patrick Fievet, juge d'instruction à Paris (*nos dernières éditions du 9 février*). Philippe Zitrone a été laissé en liberté et devra verser une caution de 300 000 F. Deux autres personnes, Philippe Letourc, directeur général de la société Publimed, et Jean-Marie Cacchiarella, gérant de la société FC-Productions, ont également été inculpés pour les mêmes motifs. D'après les premiers éléments de l'enquête, il semblerait que le gérant de FC-Productions établissait de fausses factures pour permettre au directeur de Publimed de justifier des sorties d'argent liquide. Philippe Zitrone, en relation avec les dirigeants des deux sociétés, aurait pu toucher des commissions sur ces transactions frauduleuses.

Un sommet mondial sur l'enfance les 29 et 30 septembre prochain à New-York

Le sommet mondial en faveur des enfants, souhaité par l'UNICEF (*le Monde* du 13 décembre 1989), aura lieu les 29 et 30 septembre 1990, à New-York, à la demande du Canada, de l'Egypte, du Mali, du Mexique, du Pakistan et de la Suède. Le but d'un tel sommet est de réunir une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernements pour élaborer des propositions en faveur de l'enfance dans le prolongement de la convention internationale des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989. Cette convention attend d'être ratifiée par vingt Etats pour pouvoir entrer en vigueur.

ARCHÉOLOGIE

Le vieux port de Thèbes mis au jour ?

Des archéologues égyptiens viennent d'annoncer, au Caire, qu'ils avaient probablement mis au jour les restes du port de Thèbes, l'ancienne capitale pharsonique de l'Egypte.

Selon M. Ali Hassan, qui dirige le département des antiquités égyptiennes, ces vestiges remonteraient à 3 300 ans avant notre ère. La position de certains des blocs de pierre constituant ce port indiquerait qu'une partie de ces vestiges serait directement dominée par le temple de Louxor. Le fameux temple consacré au dieu Amon qui, une fois par an, quittait Karnak et remontait le Nil pour se rendre à Louxor.

Cette découverte, si elle se confirme, serait d'importance car on ne connaît pratiquement de Thèbes que les temples de Louxor et de Karnak, construits sur la rive gauche du Nil.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le procès du réseau Fouad Saleh à Paris

L'association de naïfs

Neuf innocents et un coupable... En attendant que Fouad Saleh assure lui-même sa défense le vendredi 9 février au tribunal correctionnel de Paris, les avocats des neuf autres inculpés le désignent comme le seul responsable, le « pivot » du réseau du Hezbollah.

Le scénario pourrait s'appeler *« le Carveau et les neuf naïfs »*. Il s'agit d'un mélo, en tout cas d'une histoire illustrant un affreux malentendu. Un terroriste chiite très méchant (Fouad Saleh) manipule neuf pauvres bougres et réussit à les constituer en un réseau redoutable à leur insu. Pris individuellement, ces neuf-là sont de bons musulmans, soucieux de paix et d'amour, mais une *« fâcheuse destinée »*, pour citer Me Mounir Stama, les accable et les renvoie devant un tribunal pour *« association de malfaiteurs »*...

Telle est la pièce que jouent jusqu'à présent les avocats de la défense devant la dixième chambre correctionnelle. Et son argument semblerait sans portée si l'on ne savait qu'à un titre ou un autre, ces *« neuf naïfs »* sont les membres présumés d'un réseau du Hezbollah responsable d'une quinzaine d'attentats à Paris, en 1985 et 1986, qui firent treize morts et plus de deux cent cinquante blessés...

Trompé, trahi, floué

Comme au théâtre lorsque les changements de décor à vue créent magnifiquement l'illusion, l'observateur se pince donc de temps à autre, histoire de vérifier qu'il ne s'est pas trompé de salle d'audience. Mais non ! Il est bien là où il croyait être et le tribunal écoute poliment l'histoire d'*« un homme doux, affable, calme et pieux, modéré et hospitalier, qui caressait le doux projet d'exporter ses parfums vers le Liban »*.

Il s'agit de Féthi Bourguiba, il pourrait s'agir d'un autre. On apprend que sa femme est française, qu'il a trois enfants, qu'il vivait paisiblement, qu'il est *« le type même du parfait citoyen »*, qu'il a été trompé, trahi, odieusement floué par son ami Saleh. Me Stama défend un *« innocent »*, dit-il, le gérant d'une société d'import-export qui ne se rendit pas compte qu'on lui faisait stocker quelques litres d'explosif liquide en attendant de se servir de son entreprise pour importer en gros ces précieuses bouteilles d'arak libanais, en réalité remplies de nitrate de méthyle...

Quand il comprit, il était trop tard. Comment pouvait-il *« s'extirper des mailles de cette inextricable affaire à laquelle il est totalement étranger »*, demande l'avocat. Oui, comment, alors qu'il était *l'« ignorant numéro un de l'affaire » ?* Silence dans le prétoire.

La parole est à la défense. Le substitut du procureur de la République Jacques Fourvel caresse doucement l'hermine de sa robe. Il se contente, une fois, de venir en aide à un avocat fâché avec les dates. On raconte à présent l'histoire d'Hassan Aroua, le chauffeur de taxi agréé par le réseau de Fouad Saleh. Un bon transporteur payé pour transporter et non pour passer aux rayons les colis. *« Rien dans l'aspect extérieur des sacs ne permettait de penser qu'ils contenaient des explosifs »*, plaide Me Philippe Trehorel.

Rien. Du reste, son client aimait le football, le karaté, la vie simple et la religion. Après son arrestation, il se rappela cependant avoir fait deux ou trois courses singulières en forêt de Fontainebleau. Grâce à lui, les enquêteurs purent retrouver les fameuses poubelles enfouies sous terre avec leurs lots d'explosifs et d'héroïne. Il ne faut pas en conclure pour autant qu'il savait.

Me Trehorel a cherché soigneusement les éléments susceptibles d'être portés à charge contre son client. Des éléments sérieux, incontestables. Il n'en a pas trouvé. Et il l'a dit : *« Je ne vois pas dans ce dossier la preuve formelle qu'Aroua participait à une association de malfaiteurs. »*

Suites des plaidoiries vendredi 9 février.

LAURENT GREILSAMER

A la cour d'assises du Tarn

Dix ans de réclusion criminelle pour un ancien « para » meurtrier d'un Algérien

La cour d'assises du Tarn a condamné, jeudi 8 février, l'ancien parachutiste du 8e RPIMa, Alain Santucci, à dix ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un Algérien, Senouci Bouchiba, le 17 novembre 1987 à Castres. Ses deux coaccusés, inculpés de coups et blessures volontaires avec préméditation, ont été condamnés à vingt mois, dont six avec sursis, pour Jean-Claude Schoult et à dix-huit mois, dont sept avec sursis, pour Yannick Guguin. Tous deux sont sortis libres du palais de justice d'Albi, compte tenu du temps déjà effectué en détention provisoire.

ALBI

de notre correspondant

Le verdict a été accueilli avec une certaine satisfaction par les proches de la victime Senouci Bouchiba et les jeunes Algériens présents dans la salle d'audience. *« C'est un progrès par rapport au dernier précédent, c'est-à-dire l'affaire Malik Oussekine »*, a déclaré Me Jacques Vergès, qui représentait la famille de la victime et la Ligue algérienne des droits de l'homme.

Pendant la deuxième journée du procès, les avocats des parties civiles s'étaient attachés à montrer que la course-poursuite de plus de 400 mètres et les coups qui ont abouti à la mort de l'Algérien – *« l'hallali »* – a dit Me Pierre Souquières – avaient un caractère raciste. Ils se sont notamment appuyés sur le fait qu'aucun autre mobile n'a pu être clairement établi pour un acte que ses auteurs eux-mêmes n'ont pas pu ou voulu expliquer.

« Il n'y a eu ni bagarre ni provocation, il faut bien qu'il y ait une raison », ont plaidé Me Jacques Valax pour le (MRAP) Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et Jean-Louis Pujol pour la Ligue des droits de l'homme.

Tous ont demandé aux jurés de sanctionner comme tel ce *« crime du racisme ordinaire »*. *« Je ne demande pas à la justice française d'éradiquer le racisme mais elle a pour mission de faire en sorte qu'il ne tue pas »*, a dit Me Miloud Brahimi, du barreau d'Alger, président d'honneur de la Ligue algérienne des droits de l'homme. Et Me Vergès a écarté d'entrée les hypothèses privilégiées pendant la première journée des débats : *« Je ne plaide pas une affaire de rixe ou d'alcoolisme, mais contre la barbarie. »*

« Bêtise » et « ivrognerie »

L'avocat général, M. Jean-Paul Dupont a, au contraire, estimé qu'il était *« difficile d'affirmer qu'il s'agit d'un véritable racisme »*, faute de preuves et de revendication. *« Les accusés l'ont-ils avoué, ils témoins l'ont-il déclaré, les experts l'ont-ils suggéré ?* a-t-il interrogé. *Cette connotation raciste*, a-t-il rappelé, *n'apparaît qu'à deux reprises dans le dossier. Lorsque Jean-Claude Schoult affirme avoir entendu la mise en garde d'un camarade à la sortie de la discothèque : « Attention, Santucci va se payer un Maghrébin », et lorsqu'un jeune voisin déclare avoir entendu Santucci et Guguin se congratuler après le crime : « On l'a eu. »*

L'avocat général a requis la peine maximale (deux ans) pour Guguin et Schoult et quinze ans de réclusion criminelle pour Santucci auteur du coup de couteau mortel.

Pour la défense de Jean-Claude Schoult, premier à avoir couru et frappé, Me Georges Cathala a estimé que l'ancien parachutiste, retourné travailler dans une forge qui emploie *« des Mohamed et Habib »*, ne pouvait être suspecté de racisme. Pour celle des deux autres accusés, Me Lamouroux a plaidé la *« bêtise »*, *« le drame d'ivrognes »* et la jeunesse de Santucci (vingt ans au moment des faits).

Sans avoir réussi à éclaircir les raisons qui les avaient conduits à frapper, tour à tour, Senouci Bouchiba sur le palier où il s'était réfugié, l'un à coups de poing, le deuxième à coups de pied, le troisième à coups de couteau, les accusés ont fait part de leurs regrets à la famille et Schoult s'est mis à pleurer. Le jury a accordé aux trois anciens parachutistes des circonstances atténuantes.

CORINE LESNES

Une certaine forme d'autocritique de l'armée

ALBI

de notre envoyés spéciale

Le procès des trois parachutistes du 8e RPIMa n'a pas été celui de l'armée. Si son image a quelque peu souffert des récits des libations de certains parachutistes de Castres (alcool et haschisch), l'institution n'a été que succinctement mise en cause par les parties civiles. Un officier, le lieutenant-colonel Colin, commandant en second du 8e RPIMa, a d'ailleurs suivi attentivement les débats.

Après le meurtre de Senouci Bouchiba, l'armée a procédé à une certaine forme d'autocritique qui aurait mérité plus de publicité. Elle est contenue dans une enquête de commandement datée du 26 novembre 1987 et transmise le 12 février 1988 à la justice par le général de corps d'armée Jutel, commandant de la IVe région militaire.

Dans son rapport, le commandant du groupement aéroporté, le colonel Daniel Roudeillac, estime que la responsabilité de l'encadrement n'est pas engagée dans ce qui reste un *« acte isolé »* concernant trois soldats sur une unité qui compte quinze cents hommes : *« Les coupables n'étaient pas de mauvais parachutistes. »*

En revanche, il constate que Santucci comme Guguin avaient été l'objet, lorsqu'ils ont voulu s'engager, d'un avis défavorable de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD, ex-sécurité militaire) mais que cela ne les a pas empêchés d'être admis par le bureau central des engagés : *« L'encadrement a reçu des consignes strictes tendant à préserver les effectifs. »* Cette situation n'est pas exceptionnelle : cent dix parachutistes étaient en 1987 dans cette situation au 8e RPIMa, indique la note, tout en soulignant que la procédure de contrôle avait été renforcée.

Une période « difficile à gérer »

Le rapport reconnaît aussi que l'interpellation, en juin 1987, de Santucci pour port d'arme de sixième catégorie, ivresse publique et rébellion aurait dû constituer un clignotant aux yeux de ses supérieurs. S'il estime qu'on ne peut pas reprocher au chef de corps de n'avoir pas résilié le contrat du militaire après cette première affaire, des sanctions auraient dû être prises, dont, en tout état de cause, le retrait de la distinction de soldat de première classe.

Plus généralement, l'enquête indique que le 8e RPIMa vit plutôt en bonne harmonie avec la ville (80 millions de francs par an de retombées économiques pour Castres). Que les contacts sont bons avec les autorités municipales et même religieuses : l'action de l'aumônier du régiment a ainsi *« permis de dissuader l'archiprêtre de diffuser un communiqué de presse lors de l'affaire Bouchiba »*. Et que les autorités militaires suivent de très près *« le problème de la coexistence des parachutistes et des Maghrébins »*.

« Il ne faut pas se cacher cependant, poursuit la note, *que les hommes vivent mal de devoir prendre le profil bas en métropole »*. Et, souligne-t-elle plus loin, *« il reste que la population des régiments professionnalisés est une population fragile dès lors qu'on aborde la question du vécu quotidien avec la communauté maghrébine »*. Cela en raison de ses origines sociales, des *« provocations »* qu'elle subit et des *« tentations »* dès qu'elle entre en contact avec les Maghrébins (drogue, prostitution).

La note prévoit une période *« difficile à gérer »* et préconise pédagogie et élimination des *« individus à risque » : « L'exigence de qualités s'impose plus que jamais à l'évidence lors du recrutement. »*

C. L.

Douze ostéopathes devant le tribunal de Lyon

Douleurs ordinaires et démangeaisons ordinales

Sur plainte du Syndicat des médecins ostéothérapeutes, relayée par le conseil de l'ordre des médecins, partie civile, douze ostéopathes et quatre chiropracteurs de la région lyonnaise ont comparu jeudi 8 février, devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, sous l'inculpation d'*« exercice illégal de la médecine »*.

LYON

de notre bureau régional

Plus qu'un traditionnel procès « pour l'exemple », il s'agissait d'un tir judiciaire groupé. Destiné sans doute à soulager les douleurs chroniques de l'ordre, régulièrement « gratouillé » ou « chatouillé » par les encombrants praticiens des médecines douces ou parallèles.

Une tactique nouvelle pour un vieux débat. Les seize prévenus ne s'y étaient pas trompés, qui avaient fait appel à une agence de communication, pour battre le tambour autour de cette audience, et rameuter une foule de supporteurs brandissant une banderole de « solidarité avec l'ostéopathie ».

Les débats n'en furent pas moins sereins. Les seize *« inconnus des services de police »* qui défilèrent à la barre ne firent aucune difficulté pour mentionner leurs diplômes - obtenus le plus souvent au terme de séminaires dans des écoles britanniques ou américaines, – admettre l'illégalité formelle de leur exercice et indiquer le montant de leurs revenus nets : de 10 000 à 25 000 F.

Les plus diserts précisèrent qu'ils se contentaient de pratiquer un *« diagnostic d'exclusion »* ne pouvant être assimilé à un diagnostic médical, et qu'ils ne se livraient à *« aucune manipulation forcée »*. L'un des ostéopathes souligna qu'il était chargé de cours à la faculté de médecine de Paris-XIII, où un cursus d'ostéopathie a été créé en 1983 : *« Je fais ainsi partie du jury devant lequel planchent les médecins désireux d'étendre le champ de leurs activités. »*

On apprit que l'ostéopathie n'est pas une science nouvelle puisqu'elle fut théorisée au dix-neuvième siècle, aux Etats-Unis, par Andrew T. Still, *« qui comprit les rapports existant entre la santé et l'équilibre fonctionnel de l'ensemble des structures du corps humain »*.

Soulagement « en douceur »

Cette thérapie consiste, en gros, à *« établir un bilan sur les surfaces articulées du corps »* puis à *« intervenir manuellement pour obtenir une relance de la coordination motrice et de la mobilité »*. Après ce cours magistral, la parole était aux témoins de la défense. C'est-à-dire aux « patients reconnaissants ».

Entre un journaliste de *Libération*, noué par le stress, un haut fonctionnaire, tenaillé par la sciatique, et la mère d'un enfant handicapé, traité bénévolement, les avocats de la défense s'étaient fait un malin plaisir de citer une cohorte de médecins. Un expert près des tribunaux, le psychiatre des prisons de Lyon, deux gynécologues, une anesthésiste, un chirurgien et quelques généralistes vinrent ainsi plaisament exprimer leur gratitude envers les ostéopathes qui avaient pu les soulager *« en douceur »* d'un torticolis, d'une arthrose cervicale ou d'autres blocages divers, contre lesquels la médecine *« officielle »* s'était avérée impuissante.

Evoquant le *« braconnage »* et demandant au tribunal de ne pas se laisser influencer par les législations plus libérales d'autres pays européens, les parties civiles réclamèrent la reconnaissance du délit. Le procureur rappela que *« la loi est la loi »* pour requérir la constatation de l'infraction et des amendes *« évaluées selon les revenus de chacun »*.

La défense remonta à Hippocrate puis souligna les économies que réalisait la Sécurité sociale grâce à ces *« traitements sans médicament »*. Elle dénonça le *« procès de l'hypocrisie et de l'intolérance »*, invoqua *« la liberté de choisir librement son thérapeute »* et nota que les quatre millions de patients qui ont eu recours aux quatre cent cinquante ostéopathes français avaient *« déjà jugé »* avant de demander la dispense de peine. Jugement le 22 février.

ROBERT BELLERET

A la cour d'assises de Paris

Une attaque à main armée pour rire

« Tu rentres dans la banque, on y circule comme dans un moulin, tu te balades, tu suis le couloir, il y a une porte verte, c'est la caisse centrale. Tu fais toc-toc, on t'ouvre, tu rentres, tu te sers. L'argent est sur la table. »

Celui qui parlait ainsi en février 1985 se nomme Alain Spannaccini, employé de la banque Monod. Assis à la même table de restaurant il y avait Jean-Vincent Le Person, sous-directeur à la Banque des échanges internationaux, et Maurice Demagny, condamné à plusieurs reprises pour des cambriolages, libre sous caution en attendant d'être jugé pour une affaire de vol à main armée.

Mercredi 7 février 1990, si les trois hommes étaient à nouveau réunis, c'était dans le box des accusés de la cour d'assises de Paris pour répondre du crime de « complicité de vol avec arme » après l'attaque de la caisse centrale de la banque Monod commis le 11 juin 1985 pour un préjudice de près de 3 millions de francs.

Spannaccini, quarante-quatre ans, ne conteste pas avoir prononcé cette phrase. Il la répète d'ailleurs volontiers car, à l'entendre, c'était une boutade. Le Person lui avait présenté Demagny qui souhaitait obtenir un prêt pour acheter un bar et Spannaccini avait lancé cette plaisanterie en ajoutant : *« Le meilleur moyen c'est de te servir directement dans la caisse »*, sans imaginer un instant que son propos serait pris au sérieux, même si lors de son bavardage il avait parlé incidemment d'une commission.

D'ailleurs les conditions de sécurité de la banque Monod c'était le cheval de bataille de cet employé qui avait gravi les échelons après être entré dans le secteur bancaire en 1961 comme courtier. Délégué du personnel, il ne cachait jamais sa colère dès que le sujet était abordé.

A ses yeux l'insuffisance du personnel mettait la sécurité en danger. Jean-Vincent Le Person confirme cette version : *« Je n'ai pas pris ça au sérieux »*, affirme cet autodidacte devenu un sous-directeur si efficace dans le négoce international que sa banque l'a repris à son poste lorsqu'il a été remis en liberté après un an de détention provisoire.

Badinage imprudent

Si, selon les deux employés de banque, il s'agissait de rire, Maurice Demagny ne cache pas que la farce de Spannaccini lui a ouvert des horizons. Un certain Alain lui avait prêté 250 000 francs pour acheter un bar mais cet argent ayant servi à payer sa caution, Demagny se trouvait dans une situation délicate. *« Il se faisait pressant et je ne pouvais pas le rembourser. Alors je reconnais lui avoir parlé des conversations de Spannaccinni. Alain m'a demandé de le rencontrer. Je n'avais pas trop le choix. »*

Ainsi présentée, l'affaire se résumerait à un badinage imprudent d'employés de banque habilement exploité par des malfaiteurs et seul Demagny aurait eu de mauvaises intentions en mettant les employés en relation avec des professionnels des attaques à main armée. Mais l'accusation n'a pas le même regard. Elle trouve étrange que 1 million de francs aient été retrouvés chez Demagny, et l'avocat général Raymond Galiber d'Auque n'est pas convaincu qu'il se soit contenté d'un rôle d'intermédiaire. Aux yeux du magistrat, Spannaccini n'est pas le bouffon qu'il prétend être et il s'interroge sur son mobile : *« A-t-il agi par forfanterie, par dépit ou par intérêt ? »*

Quant à Le Person, le *« maillon »* qui a fait rencontrer les deux premiers, M. Galiber se demande s'il s'agit de *« Machiavel ou d'un irresponsable »*, avant de demander que la cour lui inflige une peine de trois ans de prison dont deux avec sursis, cinq ans de prison avec un sursis partiel pour Spannaccini et douze ans de réclusion criminelle à Demagny.

Jeudi 8 février, la cour d'assises de Paris, présidée par M. Maurice Colomb, a condamné Maurice Demagny à douze ans de réclusion criminelle et Alain Spannaccini à cinq ans de prison dont deux avec sursis avant de prononcer l'acquittement de Jean-Vincent Le Person, ce personnage que l'avocat général avait situé en tête d'un trio *« composé d'un naïf, d'un fanfaron et d'un vieux cheval de retour, trois personnes qui n'étaient pas faites pour se rencontrer »*.

MAURICE PEYROT

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

SPORTS

VOILE : la Course autour du monde en solitaire

La légende du Horn

Le navigateur Titouan Lamazou, en tête de la Course autour du monde en solitaire et sans escale, a doublé le cap Horn vendredi 9 février. Un passage que le skipper d'*Ecureuil-d'Aquitaine* attendait avec impatience tant les conditions de navigation au milieu des icebergs ont été difficiles ces derniers jours. Le vent qui souffle sur l'extrémité de la Terre de feu rend ce changement de mer toujours aussi périlleux qu'au siècle dernier.

« Plus que le Horn lui-même, c'est de son accès que provient sa légende, écrit Olivier de Kersauzon (1). *De la descente par le grand Sud, au ras des glaces, par des mers effrayantes où toute possibilité de secours est une utopie. Là-bas domine l'isolement total, celui d'un immense désert de vagues géantes d'une sauvagerie d'aube du monde. »*

Le navigateur qui atteint ce point mythique situé par 55°59 de latitude sud et 67° de longitude ouest, peut, si le temps s'y prête, découvrir un rocher plutôt noir, battu par la houle et souvent noyé dans la brume. Ce gros caillou, ciselé par les embruns, à l'extrême sud de la Terre de Feu et du continent sud-américain, a donné naissance à une caste qui fait encore rêver après avoir enflammé l'imagination de générations de marins : celle des cap-horniers.

Lorsqu'ils ont embarqué à Texel, le 14 juin 1615, à bord de l'*Eendracht* (Concorde), un vaisseau de 360 tonneaux avec soixante-cinq hommes d'équipage, et du *Horn*, une flûte de 110 tonneaux avec vingt-deux hommes, Willem Cornélisz Schoutes, un navigateur originaire de... Horne, aux Pays-Bas, et Jacques Le Maire, fils d'un marchand huguenot établit à Amsterdam pour fuir les guerres de religion, avaient en tête un grand défi : trouver une nouvelle voie, au sud de l'Amérique, pour briser le monopole accordé par le gouvernement néerlandais à la toute puissante Compagnie des Indes orientales, qui avait succédé, treize ans plus tôt, aux Portugais et aux Espagnols pour contrôler le commerce des épices, des soieries et des pierres précieuses qui transitaient par le cap de Bonne Espérance ou le détroit de Magellan.

L'équipage, qui avait dû s'engager à *« naviguer partout où il plairait au maître du navire de les conduire »*, n'avait eu révélation du projet que le 25 octobre, à l'approche des côtes sud-américaines. Au nord de la Terre de Feu, qui était supposée être la pointe du continent austral, le détroit de Magellan était alors le seul point de passage connu entre les océans atlantique et pacifique.

Toujours autant d'appréhension

Avant même d'arriver à hauteur du détroit de Magellan, le 20 janvier, le *Horn* avait brûlé dans une opération de carénage, entraînant la réunion des deux équipages sur l'*Eendracht*. Avec toute l'appréhension engendrée par cette aventure dans des eaux inconnues, l'*Eendracht* avait entrepris une prudente navigation à vue le long des montagnes enneigées.

L'équipage avait alors découvert des *« oiseaux d'admirable grandeur, assez semblables à des mouettes de mer mais plus grands que des cygnes d'Europe, chaque aile déployée dépassant la longueur d'une toise »* (2).

Les albatros, empêtrés dans leurs ailes géantes, avaient envahi le pont, aussitôt massacrés par les matelots. Un combat sans merci s'était engagé dans lequel plusieurs marins, harponnés au visage par les becs crochus des oiseaux, avaient péri.

Soudain, le 29 janvier 1916, l'Atlantique avait viré au bleu. La montagne couverte de neige finissait en *« un cap très pointu »*. L'*Eendracht* se trouvait confrontée à *« une houle énorme et à un fort courant portant à l'Ouest »*. Willem Cornélisz Schouten pouvait noter dans son livre de bord : *« Mis ensemble, ces signes nous donnèrent toute confiance et assurance que nous avions trouvé une voie nouvelle ouvrant sur la grande mer du Sud. »*

Longtemps, le cap Horn est resté peu fréquenté et la cartographie de cette région très imprécise. C'est au milieu du dix-neuvième siècle qu'il a connu son âge d'or. C'était l'époque des clippers, ces grands voiliers rapides et sortoilés, construits pour la conquête de l'Ouest américain puis pour rapporter l'or de Californie et la laine d'Australie. L'époque où les grands démâtages, les abordages par manque de visibilité, les pertes de cargaisons et de vies humaines ont bâti le mythe et les légendes du cap Horn.

L'ouverture du canal de Panama en 1914 a sonné le glas des clippers et des cap-horniers. Il faudra attendre les aventuriers puis les compétiteurs de la deuxième moitié du vingtième siècle pour que le cap Horn redevienne d'actualité. A ce jour, un peu moins de deux cents navigateurs ont franchi ce cap en solitaire. Et même s'ils ne bénéficient plus de la même aura que leurs grands anciens, c'est toujours avec beaucoup d'appréhension que les navigateurs d'aujourd'hui s'aventurent dans ces eaux des *« cinquantièmes hurlants »*.

GÉRARD ALBOUY

(1) *Mémoires salées*, d'Olivier de Kersauzon. Ed. Robert Laffont.

(2) Carnet de bord de W.C. Schouten publié dans *le Premier Cap-hornier*, d'Henri Ballande. Ed. du Pen-Duick et d'Ouest-France.

AUTOMOBILISME :

Peugeot entre en piste

Adieu les pistes de sable africaines, bonjour le macadam des circuits. Un mois après un quatrième succès au rallye Paris-Dakar, l'équipe de Jean Todt a présenté, jeudi 8 février, le dernier atout de la firme Peugeot, la 905, appelée à défendre les couleurs de la marque au lion dans une discipline nouvelle pour elle, l'endurance. Une aventure que le directeur de Peugeot Talbot Sports (PTS) a choisi de préférence à la formule 1, car *« en sports-prototypes les véhicules sont plus identifiables au produit »*.

Le bolide blanc, ou du moins sa maquette grandeur nature, carrossée à l'image des jouets d'une lointaine enfance, a été conçu en fonction des règlements du nouveau championnat. La 905 est un produit entièrement Peugeot, excepté la coque confiée au constructeur aéronautique Dassault. Elle n'affiche pas d'innovation spectaculaire avec une cylindrée de 3,5 litres et un moteur V10 atmosphérique, une longueur de 4,8 m et une hauteur de 1,08 m, la garde au sol étant de 50 mm.

« Nous avons fait appel à des techniques relativement connues pour commencer », a expliqué Jean Todt en annonçant le choix de l'ancien pilote de formule 1 Jean-Pierre Jabouille pour effectuer les mises au point. Les premiers essais sont prévus au mois de juin, et si les autorités sportives l'acceptent, la 905 devrait faire ses débuts en compétition lors des deux dernières manches du championnat du monde des sports-prototypes aux Etats-Unis le 10 octobre et au Mexique le 21 du même mois.

« Les plus grands constructeurs vont s'affronter dans un combat industriel et technologique », a souligné M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile, présent lors de ce lancement. Un nouveau défi pour Peugeot, avec une concurrence où les constructeurs s'appellent Mercedes ou Jaguar, ou portent des noms japonais.

□ **BASKET : Coupe des clubs champions.** – En triomphant de l'équipe de Tel-Aviv (100-75), jeudi 8 février, les basketteurs de Limoges ont montré qu'ils pouvaient préparer sereinement les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions.

CIRCULATION

Le bilan de 1989

Des accidents de la route moins nombreux mais plus meurtriers

Le bilan des accidents de la route pour 1989 n'est pas catastrophique par rapport à l'année précédente, mais il n'est pas bon *(nos dernières éditions du 9 février).*

Le nombre d'accidents corporels (170 590) diminue légèrement (– 3,6 %) comme celui des blessés : (235 999) (– 3,3 %). Celui des tués aussi, mais dans une proportion nettement moindre : – 0,2 %. Ce qui révèle une augmentation de la gravité des accidents. Elle atteint un taux record : pour cent accidents corporels, on a compté 6,2 tués. Le chiffre était de 6 l'année précédente et de 5,8 en 1987.

Le seuil des 10 000 morts par an reste dépassé (10 528) comme il l'est depuis 1961, à l'exception de l'année 1987. Il est vrai que la circulation a connu, globalement, une augmentation importante : 6 % sur le réseau national.

Analyses par catégories d'usagers de la route, les statistiques révèlent un léger mieux général, et notamment pour les piétons avec – 9,6 % de tués et – 6,6 % de blessés. Une catégorie échappe à cette amélioration, celle des motocyclistes. Le bilan chez eux révèle une tendance inquiétante puisque le nombre des tués s'accroît de 12,3 %.

L'examen détaillé fait apparaître d'autres indications. Ainsi, le nombre d'accidents ne baisse-t-il pas sur les autoroutes mais leur gravité diminue. On relève aussi une évolution au cours de l'année ; les huit premiers mois ont été meilleurs que les quatre derniers. Le secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, M. Georges Sarre, qui commentait ces chiffres, jeudi 8 février, explique cette dégradation par un *« relâchement des comportements »* dû à l'absence d'opération de communication à cette période de l'année.

Le secrétaire d'Etat a apporté des précisions sur les mesures annoncées, vendredi 2 février, par le premier ministre (*le Monde* daté 4-5 février). Le boucle de la ceinture à l'avant qui progresse depuis 1986, devient un comportement durable sinon totalement satisfaisant : un automobiliste sur dix ne s'attache pas encore sur les autoroutes de liaison, un sur cinq sur routes ou sur les autoroutes de dégagement et près d'un sur deux en ville.

Les pouvoirs publics ont décidé de franchir un autre pas, avec le bouclage de la ceinture arrière. Un délai de six mois s'écoulera entre la publication du texte et son application. Quatre cents vies seraient préservées annuellement par cette mesure. Dans un premier temps au moins, rien ne sera prévu pour un éventuel troisième passager à l'arrière ce qui concerne moins de 1 % des véhicules. En revanche, à partir du 1er janvier 1992, le système de retenue des enfants de moins de dix ans sera redéfini et la meilleure qualité épargnera deux cents vies. Quant à la limitation de vitesse en ville, elle sera « modulée ». C'est-à-dire limitée autour d'un *« pivot de 50 kilomètres à l'heure »*, selon la densité des piétons ou des deux-roues dans la zone traversée.

Le port du casque pour les motocyclistes est obligatoire, mais chaque année 150 motards ou cyclomotoristes meurent sur la route faute de casque. La répression sera renforcée. Un projet de loi portant sur la sécurité routière sera examiné à la fin de la session de printemps par le Parlement. Il prévoit l'immobilisation immédiate des engins à deux roues lorsque le conducteur est verbalisé conduisant sans casque. De même pour les délits graves dont se rendront auteurs des automobilistes, la confiscation du véhicule deviendrait la règle. Des mesures préventives sont aussi confirmées : tel l'apprentissage précoce du code et de la conduite. Les jeunes ayant appris à conduire à seize ans réussissent mieux le permis : 85 % ; ils ont sept fois moins d'accidents. Cette formation sera développée.

Si le permis à points, le paiement immédiat des amendes et les travaux d'intérêt général comme sanction traduisent un effort « pédagogique » de la part des pouvoirs publics, la répression ne sera pas moins renforcée encore. A terme, M. Sarre voudrait accroître de 3 000 hommes les effectifs des pelotons motorisés de la gendarmerie et de 2 000 hommes l'effectif des spécialistes des polices urbaines et des CRS. En 1990, la gendarmerie recrutera 150 motocyclistes qu'elle affectera dans quinze départements.

C. V.

CARNET DU Monde

Naissances

– Constantin PANEFF LANCELLOTTI
a la joie d'annoncer la naissance, le 25 janvier 1990, de son frère

Dimitri.

11 *bis*, rue Lord-Byron,
75008 Paris.
6 via Gaspari,
161100 Pesaro.

– Olivia, Pierre et Jonathan
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hannah KOPP,

le 1er février 1990.

119, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Mariages

– Claude REAUSSIER
et
Nicole NEPOUX

vont s'unir le 10 février 1990.

Vives félicitations de tous leurs amis.

Décès

– Gérard Funès,
maire de Chilly-Mazarin,
Et le conseil municipal,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Régine BENEDETTI,
conseiller municipal,

survenu le 6 février 1990, à l'âge de quarante-quatre ans.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 12 février, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Concile, rue Pierre-Mendès-France, à Chilly-Mazarin.

– Janine Charbonnier,
Jean Charbonnier,
Dominique et Nadège,
Et ses amis très proches,
ont l'immense chagrin de faire part de la disparition de

Georges CHARBONNIER,
docteur en droit,
diplômé de l'Ecole libre
des sciences politiques,
docteur ès lettres et sciences humaines,
critique d'art,

survenue le 4 février 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Hauteville. La Ferté-sous-Jouarre.

Annie et Joël Cornillet,
ses enfants,
Julian,
son petit-fils,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Mireille CORNILLET,
née Rochefort,

survenu le 7 février 1990.

Les funérailles auront lieu samedi 10 février, à 14 h 15, en l'église d'Hauteville-Lompnes (Ain).

– Mme Jeannine Guy,
son épouse,
M. et Mme Bernard Guy,
M. et Mme Kundsen Guy,
ses enfants,
Laurent Guy,
Leila et Guillaume Kundsen Guy,
ses petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre GUY,

survenu le 5 février 1990, dans sa soixante-seizième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées civilement dans la plus stricte intimité.

Ceux qui l'ont connue auront une pensée pour sa petite-fille

Florence GUY,

décédée le 29 janvier 1990, dans sa vingtième année.

« Rien n'est plus injuste que la mort d'un enfant. »
Professeur Jean Bernard.

Des dons peuvent être adressés à l'Association française de lutte contre la mucoviscidose, 82, boulevard Masséna, tour Ancône, 75013 Paris. CCP 6174 26 W Paris.

– La direction de l'atelier Brochure d'Arcueil,
a le regret de faire part du décès de

M. Pierre GUY,
administrateur de la société.

– Le personnel
Et la direction de La Brochure industrielle,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre GUY,
administrateur de la société
et ancien président-directeur général.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Corinne,
sa fille,
Dan,
son beau-fils,
Et Isbahah,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Heilli MAC NEICE,
veuve de Louis Mac Neice,

survenu le dimanche 4 février 1990, à Paris.

La cérémonie d'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le mardi 13 février, à 8 h 30.

– Paris.

Renée Morellet,
son épouse,
Marie-Jacqueline Morellet,
Et Jean-Claude Morellet-Fenouil,
ses enfants,
Olivier et Cyrille Ghaem,
Sébastien Morellet,
ses petits-enfants,
Les familles Dageas, Fiquet, Martin, Pic, Gibert, Moras, Veteley, Chaffanjon, Grimaud, Lassac, Quancard, Toizon,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MORELLET,
conservateur des Eaux et Forêts (e.r.),

le 6 février 1990, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité et l'inhumation a eu lieu à Coligny (Ain).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les enfants
Et la famille de M. Pierre Puel (décédé en 1974),
ont la douleur de faire part du retour à Dieu, le 1er février 1990, de

Mme Pierre PUEL,
née Simone Pommier.

Elle repose au cimetière de Saint-Didier (Vaucluse).

15, rue des Courtils,
25000 Besançon.

– Le directeur,
Le personnel
Et les élèves de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Marc-Joël RICARD,
élève ingénieur de 4e année
du département
génie physique matériaux.

– Les familles Tourrenc, Davette, Hervé,

font part de la mort de

Patrick TOURRENC,

le 6 février 1990, à Trondheim (Norvège).

In memoriam.

3, avenue de la Porte-de-Montrouge,
75014 Paris.
72250 Challes.

– Nous apprenons le décès accidentel de

Eric VENTURINI,

survenu le 8 février 1989, à Paris.

[Né le 18 janvier 1960, à Longwy (Meurthe-et-Moselle), Eric Venturini était sorti de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille en 1982. Il était entré immédiatement à l'hebdomadaire communiste *Révolution*, qu'il avait quitté en 1987 où il était, depuis cette date, journaliste indépendant. Il avait publié deux ouvrages, l'un sur l'Amérique centrale, l'autre sur le quartier chinois du troisième arrondissement de Paris.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

André-François VILLON,

survenu le 3 février 1990, à Paris.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité au Père-Lachaise.

Une messe souvenir sera célébrée par le Père Jacques Laval, le samedi 17 février, à 11 heures, au couvent des Dominicains Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e.

Anniversaires

– Il y a trois ans, le 9 février 1987, nous quittait le

docteur Samuel MUHLRAD.

Doris et Agathe Muhlrad,
Ainsi que toute la famille,
demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de se souvenir de lui.

Messes anniversaires

– En hommage à

Jean-Michel ROUZIERE,

une messe d'anniversaire sera célébrée le mardi 13 février, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Sa famille,
Ses collaborateurs des théâtres du Palais-Royal et des Variétés,
vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à cette cérémonie.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 16 février, à 14 h 30, salle 318, Institut d'arts plastiques, 102, rue Saint-Charles, 75015 Paris, M. Michel Jacquelin : « Thesaurus index photographicus ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 16 février, à 9 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Mahler, 75004 Paris, Mme Isabelle Lefort : « Géographie savante-géographie scolaire (1870-1970) ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 24 février, à 14 heures, salle Louis-Liard (Sorbonne), M. Jacques Girault : « Les Varois et le socialisme (1920-1935 ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mardi 26 février à 14 h 30, salle Louis-Liard (Sorbonne), M. Jean-Christophe Romer : « Stratégie et nucléaire en URSS (1945-1968). Etapes de la constitution d'une culture stratégique. »

– Université Paris-III, le lundi 19 février, à 13 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, Mme Maryam Ghabris : « Les passions dans les romans de Samuel Richardson ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 31 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean-Pierre Bordier : « Recherches sur le message théâtral des mystères de la Passion en français (XIIIe-XVe siècles) ».

– Université Paris-X (Nanterre), le vendredi 16 février, à 14 h 30, salle C-24, M. Pierre-Eric Tixier : « Déclin ou mutation du syndicalisme : le cas de la CFDT ».

– Ecole nationale des Ponts-et-Chaussées, le jeudi 15 février, à 10 heures, M. Christos Pyrgidis : « Comportement transversal d'un véhicule ferroviaire en alignement et en courbe. Nouvelles technologies des bogies. Etude comparative ».

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-02.

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 9 h au siège du journal, 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. Télex MONPAR 650 572 F. Télécopieur : 45-23-96-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 67 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

ATD-quart-monde et l'ACAT lauréats du Prix des droits de l'homme

ATD-quart-monde (Aide à toute détresse) et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), ont reçu, jeudi 8 février, respectivement les premier et deuxième Prix des droits de l'homme 1990 décerné par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNDH). L'association ATD-quart-monde se voit récompensée pour un projet de bibliothèque de rues dans les quartiers pauvres de Dakar au Sénégal. Créée en 1956, l'association célèbre actuellement le deuxième anniversaire de la mort de son fondateur, le Père Wresinski. Un livre dont le produit de la vente sera intégralement reversé à l'association a été publié à cette occasion (1).

L'ACAT, qui a été créée en 1974, *« afin d'engager les chrétiens et leurs Eglises contre la torture »*, est récompensée pour la campagne contre la torture *(« Trop jeunes pour se taire »)* qu'elle mène actuellement et jusqu'au 31 mars auprès des adolescents.

(1) *Père Joseph*, éditions Sciences et service quart-monde, 15, rue Maître-Albert, 75005 Paris, 300 pages, 70 F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 février 1990 :

DES ARRÊTÉS

● Du 16 janvier 1990 portant modification de l'arrêté du 30 octobre 1980 relatif à la communication au public des documents administratifs émanant des préfectures et des sous-préfectures.

● Du 31 janvier 1990 portant nomination d'élèves titulaires de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris à la suite du concours d'admission de 1989.

UN DÉCRET

● Du 8 février 1990 approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Dijon (Côte-d'Or).

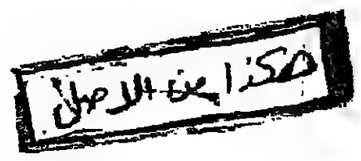

هكذا من الأصل

CULTURE

CINÉMA

Arthur Miller, un détour par l'écran

En signant le scénario de « Chacun sa chance », de Karel Reisz, l'auteur des « Sorcières de Salem » ne renie rien de son unique passion, le théâtre

Depuis *les Misfits*, en 1961, Arthur Miller n'avait pas écrit pour le cinéma. En 1989, il s'est décidé à confier le scénario de *Chacun sa chance* à Karel Reisz, sans se faire d'illusions sur le sort du texte au cinéma. Malgré cette méfiance, *Chacun sa chance* porte autant la marque du dramaturge que celle du réalisateur.

Reisz, britannique d'origine tchécoslovaque installé aux Etats-Unis, a apporté son regard d'éternel étranger, sa fascinaion mêlée de répulsion pour les côtés cachés de la vie américaine. Miller a écrit un duo pour détective obstiné (Nick Nolte) et schizophrène multiple (Debra Winger) sur fond de ville du Nord-Est minée par la corruption. Les deux acteurs parlent beaucoup, plus que de coutume dans un film américain (quoique produit par le Britannique Jeremy Thomas), mais ils ont toujours quelque chose à dire. La mise en scène discrète et ironique de Reisz, quelques seconds rôles, dont Will Patton qui joue une espèce de Charles Manson, et surtout Nolte et Winger, tous deux magnifiques, trouvant pour une fois des personnages à leur mesure, font oublier une intrigue policière désuète et préservent la dimension provocatrice du film.

Début février, Arthur Miller était à Londres, surtout parce qu'on y montait, l'une de ses pièces, *The Price* au Young Vic. D'ici la fin de la saison, l'on produira en Grande-Bretagne cinq œuvres de Miller dont sa toute première pièce, *The Man Who Had All The Luck*, qui n'avait pas été jouée depuis 1943. L'auteur de *la Mort d'un commis-voyageur* trouve ainsi à Londres la reconnaissance que Broadway lui mesure chichement depuis plusieurs années. Il parle de l'irréductible différend entre théâtre et cinéma, de la crise du théâtre américain.

« C'est à nous de décider de la réalité des choses »

LONDRES

de notre envoyé spécial

« Qu'est-ce qui vous a donné l'envie d'écrire un film ?

– Je l'ai fait à partir d'une pièce en un acte que j'avais écrite il y a quatre ans. Le thème central tournait autour de la rencontre entre cet homme en quête de réalité et cette femme qui semble la détenir. Mais elle a trois ou quatre personnalités différentes, trois ou quatre points de vue et lui ne sait lequel croire. Pour moi, c'était une métaphore de cette nécessité : c'est à nous de décider de la réalité des choses. Je ne suis pas sûr que c'est ce qui ressort du film, mais c'est l'idée de départ. Et je me suis dit que ce serait plus parlant, que ça marcherait mieux à l'écran que sur scène.

– Est-ce que, au cinéma, on construit un personnage de la même manière qu'à la scène ?

– Je crois que c'est fondamentalement le même processus. Dans ce film, on est censé suivre ce qui se passe dans la tête de la femme. La pièce était pratiquement un monologue et l'homme tentait de pénétrer ce monologue. C'est la manière dont le film aurait dû fonctionner. Bien sûr, au cinéma, il faut que tout passe par les images, dans la mesure du possible. Ce qui veut dire que les dialogues perdent de leur importance.

» Dans ce film, où les conflits sont cachés, je ne suis pas sûr que ce soit une bonne chose. Parce que seuls les mots peuvent exprimer ce type de conflits. Bien sûr, il n'y a aucune raison pour qu'un cinéaste voie les choses comme ça. Il se trouve que je crois que les mots sont le moyen le plus rapide, le plus efficace de dire ou de faire quoi que ce soit. Il faut plus longtemps pour filmer une idée que pour la dire.

– Avez-vous participé au casting de* Chacun sa chance *?

– Nous avons eu des discussions interminables pour en arriver à la conclusion que je ne connaissais aucun des acteurs proposés. Je ne vais pas assez au cinéma. J'avais vu Nick Nolte, j'avais vu Debra Winger, mais je n'aurais jamais pensé à eux pour ces rôles. Je vais moins au cinéma parce que quand je lis un livre, je ne choisis jamais un livre pour enfants, il n'y a aucune raison que j'aille voir des films pour adolescents. Je n'ai pas besoin d'être distrait à ce point.

La nature du jeu change

– Est-ce que le fossé entre comédiens de cinéma et ceux de théâtre s'est élargi ?

– C'est toujours la même chose. D'un côté il faut jouer pendant trente secondes, une minute au maximum, de l'autre une heure ou une heure et demie. C'est la nature même du jeu qui change. La plupart des acteurs de théâtre en font beaucoup, tout comme les auteurs. Alors que le cinéma est un art minimaliste. Tout ce qui importe c'est la couleur des émotions de l'acteur. Tout le reste est là pour tenir cet élément en place.

» Une fois, j'ai félicité Clark Gable après une scène, sur le tournage des *Misfits*. Il m'a répondu que ce n'était rien, que tout était là, en montrant ses yeux. Et depuis je me suis aperçu que la plupart des stars de cinéma avaient les yeux assez écartés et que l'objectif ne supportait pas les yeux rapprochés.

» La personnalité de l'acteur est plus importante au cinéma qu'au théâtre. Elle dévore le scénario, elle le digère. C'est une autre attitude face au langage. J'avais écrit un long dialogue entre Nick Nolte et Debra Winger qui se passait au bord de la mer. Pour moi, c'était le cœur du film, le moment déterminant. Karel l'a coupé pour des raisons sans doute tout à fait excellentes.

« On est tout nu »

– Donc pour* Chacun sa chance*, vous avez remis le scénario à Karel Reisz et vous ne vous en n'êtes plus occupé ?

– Je me suis efforcé de me tenir à distance.

– Et vous vous impliquez plus dans la mise en scène de vos pièces ?

– Bien sûr. J'y suis toute la journée, tous les jours. Je suis une espèce de co-metteur en scène. Les conventions veulent que l'auteur ait le dernier mot en cas de conflit. Sur le plateau d'un film à 18 millions de dollars, quand le producteur est là, et que la décision à prendre impliquera une différence de 3 millions, ce n'est plus le même métier. En ce moment, à Londres on joue *The Price*, dans un petit théâtre de quatre cents places. Je suis venu pour la dernière semaine de répétition. Je saute sur scène quand je veux et je dis non, c'est comme ça qu'on doit faire. On s'amuse comme des enfants, ça ne coûte rien, le public est là, tout le monde est content.

– Mais le théâtre américain n'a pas la réputation d'être très bien portant en ce moment ?

– C'est essentiellement le problème de New-York, qui est au cœur de cette situation. Il n'y a plus qu'un quotidien, le *New York Times* et un seul critique théâtral. Pour monter une pièce comme *The Price*, avec quatre acteurs et un seul décor, il faut au moins un demi-million de dollars. Et si le critique n'aime pas, la pièce s'arrête. Qui serait assez fou pour miser cinq cent mille dollars sur l'avis d'un seul homme ? D'autant qu'au prix du billet, quarante-cinq dollars, il faut des critiques dithyrambiques pour que quelqu'un se décide à dépenser autant d'argent.

» La solution serait de subventionner le théâtre. Ce n'est pas parce que quelques pièces rapportent énormément d'argent que tout le théâtre peut fonctionner comme ça. C'est une vue aussi peu réaliste que de vouloir financer un opéra avec les recettes aux caisses.

– Que pensez-vous des jeunes auteurs américains ?

– Parmi les rares qui touchent encore le public, comme David Mamet, la plupart travaillent surtout pour le cinéma. C'est beaucoup plus difficile d'écrire une pièce. On est tout nu. Sur scène il n'y a qu'un homme ou une femme qui travaille avec un peu de lumière. Et la seul réalité, ce sont les mots.

– Vous travaillez sur une pièce en ce moment ?

– Oui, j'en termine une. J'ai encore deux semaines de travail. Seulement, je ne sais pas ce que je vais en faire. La faire produire sur Broadway ? Pour qu'un seul homme décide de son sort, c'est humiliant. J'essaierai peut-être en Californie, ou à Londres. »

Propos recueillis par
THOMAS SOTINEL

THÉATRE

« Pire que Zola »

Pièce d'un noir absolu, « les Revenants », d'Ibsen, ne laisse debout qu'un instinct de vivre, un affrontement entre la liberté et ce qui lui fait obstacle

« L'ordre et la loi : je pense souvent que c'est cela qui cause tous les malheurs du monde. » Telle est la conviction de Mme Alving, la protagoniste de la tragédie d'Ibsen *les Revenants*.

Mme Alving explique elle-même ce titre : *« ... nous sommes tous des revenants. Ce n'est pas seulement ce qu'on reçoit de père et mère qui revient ; c'est l'instituteur et le prêtre, et toutes sortes de vieilles croyances périmées, qui reviennent en nous. Ça ne vit pas en nous, mais c'est là tout de même, et nous ne pouvons nous en défaire. Des revenants vivent dans tout le pays. Il y en a épais comme du sable. Et nous sommes tous si lamentablement lâches. »*

Quand il écrit *les Revenants*, en 1880 et 1881, à Berchtesgaden, à Rome, à Sorrente, Ibsen a cinquante-trois ans, il vient de donner *Maison de poupée*, il est au comble de la gloire. Mais il est aussi au comble de l'insoumission. Une alliance d'anarchie et de nihilisme, qui n'est pas coutume chez un homme de cette renommée. Il pense que *« l'humanité tout entière est fourvoyée »*. Il dit que *« l'homme qui atteint l'âge d'homme n'est plus un être naturel, mais un produit artificiel, comme les chiens de race »*.

La violence de cette rébellion d'Ibsen se greffe sur l'éternelle idée de liberté. Ce qu'il ne peut supporter, c'est que le mot « liberté », et les mesures et les symptômes de liberté, figurent continuellement dans les constitutions, les lois, dans les discours des politiques, dans les éditoriaux des publicistes, mais que la liberté vraie, la liberté elle-même, soit absente de la conscience et de la volonté de chaque personne vivante. *« Il est tout à fait inutile,* écrit-il, *que nos politiciens procurent à la société quelques libertés de plus, du moment qu'ils ne procurent pas la liberté aux individus. »*

Bien, mais que propose Ibsen, pour procurer cette liberté ? Bien sûr pas la politique, Ibsen ne se voit pas se présenter aux élections, pour une raison toute simple : *« Je ne pourrai jamais être d'un parti qui aurait la majorité. Je dis, moi : la minorité a toujours raison. »* Et, en effet, Ibsen pense que le fait de céder à la majorité, comme celui de céder à toute autorité, est l'un des signes de la non-liberté.

Une provocation pure

Ibsen, écrivain, poète, dramaturge, voit dans *« une instruction populaire moderne »*, et aussi dans l'art, une orientation possible vers la liberté. Des lumières, des ouvertures qui permettraient à tout un chacun de *« naviguer sous son propre drapeau »*. Mais la liberté d'exercer cet art est absente. Ibsen écrit : *« Tant qu'une nation tiendra pour plus essentiel de bâtir des maisons de prières que de construire des théâtres, tant qu'elle aimera mieux subventionner des missionnaires qu'un Musée des beaux-arts, la vie de l'art ne peut être tenue pour une nécessité immédiate. »*

En 1881, le mot d'ordre d'Ibsen est donc : *« Il ne s'agit pas pour l'heure de lutter pour l'art, mais de détruire d'abord tout ce qui lui est hostile. »* Et Ibsen écrit *les Revenants*. Une pièce d'un noir absolu. Une provocation pure. Un pasteur qui met le feu à un asile. Un fils qui donne l'ordre à sa mère de le tuer. Et, en Norvège comme ailleurs, tous les tenants de la « liberté » s'indignent : *« C'est la foi sapée, c'est pire que Zola. »* Et Ibsen de répondre : *« Zola descend dans l'égout pour y prendre un bain, moi pour le curer... et quelle est donc cette frayeur de tous les champions de la liberté ? L'œuvre d'affranchissement n'est-elle permise chez nous que sur le terrain politique ? La Norvège est un pays libre peuplé d'êtres sans liberté. »*

Elle était sans doute justifiée et salubre, cette offensive d'Ibsen, elle garde d'ailleurs quelque chose de vrai, mais elle avait un défaut : elle se mordait la queue. C'est que *les Revenants* est aussi, ou avant tout, une œuvre immense. L'une des plus grandes pièces de l'Histoire. Le sommet de l'œuvre d'Ibsen.

Dans *les Revenants*, au fur et à mesure des paroles énoncées, la psychologie s'efface, les événements s'effacent, les figures et les caractères eux-mêmes s'estompent : l'incroyable énergie spirituelle des paroles dégage le terrain, ne laisse debout qu'un instinct de vivre, un affrontement entre la liberté et ce qui lui fait obstacle : *« préjugé, étroitesse d'esprit, aberration, foi absurde en l'autorité, égoïsme, débilité, lâcheté »*, comme dit Ibsen. Ibsen n'a pas laissé une seconde au spectateur la liberté de ne pas être totalement subjugué par le génie dramatique des *Revenants*, mais faut-il s'en plaindre ?

Les Revenants, pièce-monstre, n'est jamais jouée. Jean-Claude Buchard la présente enfin Madeleine Marion, qui est une grande actrice, et Jean-Claude Adelin, Alain Libolt, Olivia Brunaux, sont les interprètes, excellents. Beau décor de Nathalie Volpelière-Rotkopf. Le même metteur en scène propose, dans la même salle, *la Dame de la mer*, du même Ibsen, c'est bien, mais c'est *les Revenants* qu'absolument il faut voir.

MICHEL COURNOT

▶ A la Grande Halle de la Villette. Tél. : 42-49-77-22.

CHANSON

Barbara, la dame de Mogador

BETTINA RHEIMS / SYGMA

C'est tout de suite très beau, la peur qu'elle a quand s'ouvre le rideau rouge, et la peur en face que lui renvoie la salle. La peur des rendez-vous que l'on pourrait manquer, la peur des retrouvailles dans une gare, la nuit. Allons-nous nous reconnaître, allons-nous encore nous aimer ? Qu'a-t-elle fait de son absence, de son silence ? Et tout de suite, on sait.

Tandis que, dans un brasier d'applaudissements, se rallument aussitôt *« les feux de la tendresse »*, Barbara donne de ses nouvelles, ses chansons les plus récentes parlent pour elle. Depuis le Châtelet, hors de son *« Précy-jardin »*, elle a regardé le monde et en est *« revenue le cœur égratigné »*. Elle a été au chevet des malades *« sida sidamnés »*, dans les prisons, d'où elle a ramené une déchirante berceuse à ses *« petites rêveuses de parloir »*. Elle a vu *« les enfants de novembre »* qui *« sont venus nous dire d'aimer nos différences »*.

Elle a, avec la complicité de Schubert (pour la musique) et de Jacques Attali (pour les paroles), approché la douce Coline que la drogue a foudroyée : *« Coline, pourquoi mourir à quinze ans, Coline j'entends ton rire qui s'en va lent. »*

Elle a aussi pensé très fort à ses amis partis, à Brel : *« Le vent que tu aimes t'est devenu contraire qui venait de la mer du Nord... Je signe Léonie, tu sauras qui je suis. »* La Léonie de *Franz*, le film de Jacques Brel où il se noyait pour elle, dans cette mer d'où venait le vent.

Barbara en scène, c'est la Callas et Mère Térésa, à la fois diva et sœur visitandine, plus belle, proche, folle et émouvante que jamais. Petite tête impérieuse, gauche, droite, dans des mouvements aigus d'oiseau de nuit, elle peut tout faire, tout se permettre, la chaloupée arrière, couchée sur le piano, la reprise de *la Plus Bath des Javas*, de Georgius, dont elle fait un poème surréaliste, le corps à corps avec le rocking chair, la litanie d'actions de grâces pour remercier un à un machinistes et techniciens, habilleuse et musiciens.

Son costume de page de mélodrame est importable, son accompagnement (surtout les grondements orageux du synthétiseur) parfois emphatique, rien n'entame la perfection singulière de son offrande. Le plaisir qu'on éprouve lorsqu'elle se met à rire (irrésistible de drôlerie dans un sensuel *Vol de nuit*) ; le bonheur qu'on ressent à retrouver son *Pierre*, à lui donner une fois encore la main sous la pluie orpheline de *Nantes*, à voir s'envoler une fois encore *l'Aigle noir*, troublant phénix dans nos mémoires.

A la fin, des lampions multicolores descendent des cintres, qu'importent les lampions, la joie est déjà dans les cœurs. Un bouquet de mimosas frais s'ébouriffe entre ses mains, elle le pose, lève les bras, soulève la salle. Une fois encore elle a payé comptant, la vibrante, la voyante, la vaillante. On lui donne en retour la seule chose qu'elle demande, qu'elle mérite, l'amour.

DANIELE HEYMANN

▶ Au théâtre Mogador. Tél. : 48-78-75-15.

La Société Gaumont • L'Ecran de Saint-Denis présentent en avant-première
Samedi 10 février à 20 h 30
OUBLIER PALERME
Un film de Francesco ROSI
En présence du réalisateur
l'écran de saint-denis
48.20.99.20

VERSAILLES THÉATRE MONTANSIER
RUE DES RESERVOIRS
Dimanche 11 février 15 h, Mercredi 14, Jeudi 15, Jeudi 22, Vendredi 23, Samedi 24 février 21 h., Dimanche 25 février 15 h., Samedi 3 mars 21 h., Dimanche 4 mars 15 h., Mardi 6 et Mercredi 7 mars 21 h.
CRÉATION
GENEVIÈVE CASILE
Sociétaire de la Comédie Française
MICHEL ETCHEVERRY
Sociétaire Honoraire de la Comédie Française
JEAN DAVY
LE DIALOGUE DES CARMÉLITES
de Georges BERNANOS
Décor et Costumes Thierry TALAGRAND
"Une simple grandeur... Sa mise en scène est sans conteste, la meilleure que nous ayons vue." Pierre MARCABRU (Le Figaro)

Ensemble Orchestral de Paris
ARMIN JORDAN
MARDI 13 FÉVRIER
SALLE GAVEAU 20 H 30
MARIO VENZAGO
direction
ANNICK ROUSSIN
violon
SCHOENBERG
HAYDN
MOZART
LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
NUMERO VERT 05.42.67.57

CULTURE

DANSE

Patrick Dupond directeur de la danse au palais Garnier

Le danseur Patrick Dupond est nommé à la succession de Rudolf Noureev au poste de directeur de la danse au palais Garnier. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 8 février, M. Jack Lang, ministre de la culture.

Cette nomination est le résultat d'un « *consensus total* », a indiqué M. Pierre Bergé, président des Opéras de Paris.

Patrick Dupont assurera une présence d'au moins huit mois par an au palais Garnier et y paraîtra comme danseur étoile au moins vingt fois par an. Il sera secondé par Patrice Bart et Eugène Poliakov, maîtres de ballet, qui ont assuré l'intérim depuis le départ de Noureev.

Entré à l'école de danse de l'Opéra de Paris en 1970, à l'âge de onze ans, Patrick Dupond y fait de très brillantes études sous la férule de Max Bozzoni. Dès 1975, il est engagé dans le corps de ballet, où ses dons exceptionnels et sa présence magnétique sont vite remarqués : Roland Petit lui confie dès 1976 un rôle de soliste dans *Nana*, c'est le début d'une éclatante carrière qui se confond avec le répertoire de l'Opéra dans les années qui vont suivre, la plupart des chorégraphes invités souhaitant l'avoir comme interprète. Il est aussi très vite réclamé à l'étranger, où il se produit avec diverses compagnies.

Il n'est encore que « quadrille » à l'Opéra, en 1976, lorsqu'il se présente au Concours international de Varna : il y remporte la médaille d'or, distinction qui a couronné avant lui Vladimir Vassiliev et Mikhaïl Barychnikov. Il est nommé premier danseur à l'Opéra en 1978, étoile en 1980.

Depuis deux ans, il assumait avec efficacité le rôle de directeur artistique du Ballet de Nancy, avec lequel son contrat le lie encore jusqu'à décembre prochain : « *Pas question de l'abandonner avant cette date*, a-t-il indiqué, *je ferai avec lui les tournées prévues aux Etats-Unis et au Japon.* »

Star médiatique s'il en est dans la danse, gai, généreux, enthousiaste, « Super-Dupond » aura besoin de sa profonde connaissance du sérail et de toute sa fougue pour faire face aux problèmes endémiques de la « grande boutique ».

SYLVIE DE NUSSAC

Bravo la Hoyos !

Avec Cristina Hoyos, le flamenco fait son entrée à l'Opéra de Paris

Il en fallait du culot et du talent pour amener pour la première fois, sur le plateau de l'Opéra de Paris, une troupe de flamenco toute fraîche, formée il y a deux ans et qui, cet été encore, se produisait au Grand Rex ! Cristina Hoyos, qui a été la célèbre soliste d'Antonio Gadès pendant près de vingt ans, cherche avant tout l'efficacité : son spectacle *Suenos de flamencos* est construit autour des figures et des rythmes les plus connus, qu'elle décline les uns derrière les autres sous forme de tableaux, sans entracte et à un train d'enfer.

Le rideau se lève sur elle, tout en rouge, ondoyante et méditative sur le *tempo* lent de la seguiriya. Ses quatre danseurs ne tardent pas, avec bravoure, à venir réchauffer une salle où il faudra attendre le deuxième solo de l'artiste pour entendre les premiers *jaleo* d'usage, quelques timides *Olé !* venant de spectateurs espagnols.

Quand on sait l'importance des réactions du public dans le flamenco, on trouve cette compagnie bien courageuse.

On peut reprocher au spectacle d'être par trop démonstratif. Mais qu'importe, le flamenco est là avec ses corps écartelés entre le ciel et la terre, la spiritualité des doigts et des bras qui s'élèvent, le frémissement tellurique des jambes, le *zapateado*, ce fameux martèlement des talons qui ébranle le sol. Le flamenco est là aussi avec son poids de masculinité exacerbé et de féminité assumée.

Les danseurs sont bons mais ne se laissent aller qu'à la fin, quand ils sentent que la salle leur est acquise. Autant dire que le *duende*, état de grâce, n'est pas toujours là. Mais on n'est pas à Séville dans une fête privée et familiale, lieu privilégié pour surprendre l'esprit profond du flamenco, quand les danseurs se lèvent pour deux minutes ou toute la nuit, superbes, heureux, morts d'ivresse et de fatigue. On est ici à l'Opéra de Paris où le flamenco, pour exister et être compris, doit être mis en scène. Cristina Hoyos réussit le pari de tenir son spectacle entre la tradition et la tentation de la modernisation.

Elle prouve qu'à côté du classique et du contemporain d'autres danses peuvent vivre à Garnier. Antonio Gadès a disparu, vive Cristina Hoyos !

DOMINIQUE FRETARD

▶ **Suenos de flamencos, vendredi 9 à 19 h 30.**

Héros dérisoires

Le petit chef-d'œuvre qui a fait connaître Angelin Preljocaj

Un grondement sourd qui enfle, qui enfle. Quatre projecteurs dans la figure. Qui s'éteignent soudain. Noir assourdissant. Tout cela ne présage rien de bon. Apparaît, sur un étonnant fond rose, un très haut monument aux morts. Style géométrique. Sur le socle, une frise : six personnages – en quête de gloire ? – le poing levé, le regard farouche à l'horizon.

C'est bête, la guerre. On ne le dit jamais assez. Pourquoi les chorégraphes n'auraient-ils pas le droit de le répéter, eux aussi ? Mais Angelin Preljocaj est trop malin pour le dire de façon simpliste. Sa manière est ambiguë. *A nos héros* peut se lire comme une dénonciation de la guerre ou comme une peinture de l'héroïsme. N'importe quel pioupiou envoyé au casse-pipe n'est-il pas, bon gré mal gré, un héros ?

Un septième personnage est resté à l'écart sur le plateau. Oublié de la guerre, oublié de la paix ? Il saute sur place, court. Ceux de la frise vont le rejoindre. Tous portent le même costume gris, anonyme, les filles se distinguent simplement par une minijupe plissée sur leur pantalon.

Nerveuse, sèche, inventive, la chorégraphie est remarquable aussi bien dans la gestuelle individuelle que dans les figures géométriques qu'elle compose et recompose sans cesse.

Elle atteint à une sorte de poésie dans le mécanisme, soutenue par une musique étrange et prenante de Marc Khanne. Elle dit l'obstination de la mort et l'entêtement de la vie, l'éternel recommencement de nos gestes, la fraternité et la solitude. A un moment, elle exprime la douleur des femmes, essayant en vain de se suspendre aux corps de leurs compagnons impassibles. Ils sont poignants, ces héros dérisoires.

A la fin, ils ne remontent pas sur le monument aux morts comme on pourrait s'y attendre, ils restent là sur le plateau, bras écartés, prêts à de nouveaux combats, à de nouveaux sacrifices. *A nos héros* est la pièce qui fit connaître, il y a quelques années, Angelin Preljocaj. Elle mérite d'être vue et revue.

S. d. N.

▶ **Centre Pompidou, 9 et 10 février à 20 h 30, 11 février à 16 heures.**

ARTS

Qui a brûlé la bibliothèque d'Alexandrie ?

Plusieurs facteurs contestent l'origine de l'incendie qui a dévasté la plus célèbre bibliothèque de l'Antiquité : celle d'Alexandrie (voir *le Monde* du 6 février). On attribue traditionnellement cette destruction à Amr Ibn el As, général arabe qui emporta la ville une première fois en 642, puis, après une révolte, une seconde fois en 645.

Ce dernier aurait alors interrogé le calife (Omar ou Othman, selon la date retenue) sur le sort qu'il devait réserver aux livres de la bibliothèque. Le Commandeur des Croyants lui aurait répondu par une formule dénuée d'ambiguïté : « *S'ils sont conformes au Coran, ils sont inutiles, s'ils sont contraires au Coran, ils sont pernicieux.* » Le général victorieux aurait alors livré les volumes aux flammes.

Le mythe a bonne santé

Cette tradition relatée par Abulfaradje, mort évêque d'Alep en 1286, est aujourd'hui fermement contestée. En réalité, la bibliothèque connut plusieurs sinistres. Le premier fut provoqué par les romains en 47 av. J.-C., lors de la prise de la ville par César. La bibliothèque, rénovée, fut une nouvelle fois dévastée vers 380 lorsque les chrétiens s'attaquèrent aux édifices païens de la ville. Elle aurait été reconstituée, en partie, au début du VIe siècle.

Ces vestiges auraient disparu à leur tour après l'Hégire. « *Sa destruction, lors de la conquête arabe, est une contre-vérité mythique,* nous dit M. Michel Garel, conservateur des manuscrits hébreux à la Bibliothèque nationale. *Reste à se demander pourquoi le mythe a si bonne santé.* »

E. de R.

théâtre des Arts cergy-pontoise
LE CHARME ET LA PROFONDEUR DES "BELLISSIME COMEDIE" ITALIENNES
du 9 au 18 février
EMERGENZA
de MANLIO SANTANELLI
mise en scène PIERRE ASCARIDE
avec DANIEL BERLIOUX et SERGE MAGGIANI
Place des Arts - CERGY
Réservations : 30 30 33 33

URGENT
Pour exposition
RODIN ET LA CARICATURE
recherchons CARICATURES de RODIN ou de son œuvre
(Dessins, sculptures, presse, documents, etc.)
Contacter Alain BEAUSIRE, MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne, 75007 Paris. - Tél. : 47-05-01-34

DERNIÈRES

JARDIN D'HIVER
42 62 59 49
THÉATRE OUVERT
MUSIC HALL
de Jean-Luc Lagarce
avec Hélène Surgère
Olivier Achard
François Berreur

COMMUNICATION

Un entretien avec la directrice générale de FR 3

« Je déplore l'amputation de notre liberté de programmation », nous déclare Mme Dominique Alduy

A l'exception de la CGT, tous les syndicats de journalistes ont levé, jeudi 8 février, leur mot d'ordre de grève à FR3, Radio-France et RFO (outre-mer). Dans la soirée, Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, a invité l'Association des employeurs du service public et les organisations syndicales à reprendre *« aussitôt que possible »* des négociations bloquées depuis mardi soir. Mme Tasca *« espère qu'un accord puisse être trouvé pour résorber les disparités salariales injustifiées qui existent entre les journalistes des diverses sociétés de l'audiovisuel public selon un calendrier mutuellement acceptable ».*

Particulièrement forte à FR3, qui possède la plus grande rédaction de France, cette effervescence ne détourne pas de ses objectifs la directrice générale de la chaîne. Nommée en septembre 1989, Mme Dominique Alduy affronte, il est vrai, un chantier redoutable, tant dans les régions – tournées aujourd'hui vers l'Europe – qu'à la direction de l'antenne nationale, troublée par l'arrivée de la Sept.

« Grèves à répétition, motions de défiance... Le climat social à FR 3 n'est-il pas en train de se détériorer ?

– Je ne suis pas inquiète car tout cela s'explique aisément. FR 3 est une mosaïque de douze régions, vingt-cinq bureaux d'information, quarante catégories de personnel, vous imaginez les occasions de conflit !

» L'agitation actuelle reflète en fait le désarroi d'un personnel contraint de passer du cocon administratif à une dynamique commerciale et gestionnaire. Décider la diffusion dominicale du « 19-20 », c'est imposer beaucoup plus qu'une heure de travail supplémentaire par semaine : c'est bouleverser des habitudes, changer des modes de vie. Demander aux régions de collaborer au programme national, c'est les confronter à une concurrence beaucoup plus rude. Aujourd'hui l'on demande à FR 3 de reconquérir une part du terrain perdu lors de la grande offensive des télévisions privées. Tant de mutations engendrent nécessairement des revendications catégorielles...

– ... et salariales. Ne craignez-vous pas un dérapage budgétaire ?

– Vous connaissez l'image du président Philippe Guilhaume : les revendications pécuniaires des journalistes ne représentent pas plus, au total, que le coût d'un simple téléfilm ! Ce n'est donc pas la politique salariale qui peut affecter l'équilibre économique de la chaîne. Beaucoup moins, en tout cas, que les choix de programme ou que l'impact de l'arrivée de la SEPT sur la Trois.

– Justement, que pensez-vous des débuts, samedi 3 février, de la chaîne culturelle sur votre antenne ?

– TF 1 peut se réjouir ! Pour FR 3, cela s'est traduit par une audience divisée par deux ce soir-là, malgré l'excellente tenue de nos rendez-vous d'information. Cette chute rejaillit sur l'ensemble des performances du secteur public.

» Il faudra s'en souvenir, lorsque le temps sera venu de mesurer le redressement de l'audience des chaînes publiques. Comme responsable de chaîne, je ne peux que déplorer l'amputation de notre liberté de programmation. La présence de la SEPT, le samedi, nous a contraints à renoncer à certaines de nos émissions culturelles : impossible, en effet, de multiplier les risques les autres jours de la semaine.

– Où en est la demande d'indemnisation de 89 millions de francs que vous avez adressée aux pouvoirs publics ?

– Je n'ai pas encore obtenu de réponse officielle. Mais ces 89 millions sont indispensables à notre équilibre budgétaire. Celui-ci repose, en effet, sur une double hypothèse : le remboursement intégral des frais induits par la présence de la SEPT sur notre antenne, et une hausse substantielle de nos recettes publicitaires : 20 % de plus, au minimum, que les 410 millions prévus par le gouvernement cette année.

– C'est beaucoup...

– C'est un pari que nous devions prendre. Renouveler nos programmes est coûteux ; les harmoniser avec ceux d'Antenne 2, aussi. Mais FR 3 ne peut aller au-delà de cette prise de risque, ni se retrouver dans une impasse budgétaire. Connaître la réponse du gouvernement à notre demande d'indemnisation est donc urgent. Qu'elle soit refusée – même en partie, et il faudrait alors rogner nos dépenses de programmes. Et cela même si nous faisions flèche de tout bois en faisant, par exemple, parrainer des émissions par des collectivités territoriales.

– N'y aurait-il pas là des risques politiques ?

– Avez-vous l'impression que le parrainage de *Milou en mai* par le conseil général du Gers ait nui à la qualité du film ou à la liberté de Louis Malle, son réalisateur ? Pourquoi FR 3 ne profiterait-elle pas de ces nouvelles sources de financement si elle conserve une parfaite maîtrise éditoriale des émissions et exclut l'information ?

– Les traditionnelles tractations auxquelles donnent lieu les nominations des directeurs régionaux laissent à penser que l'intérêt des politiques n'est pas émoussé...

– Il fut une époque où les PDG de FR 3 passaient leur temps à rechercher des postulants « acceptables » par la classe politique locale. C'est fini. Aujourd'hui, leurs profils doivent répondre à nos

priorités et aux besoins de la région qu'ils seront amenés à diriger. Six directeurs viennent d'ailleurs d'être reconduits sur ces seuls critères. Chaque cas est aujourd'hui différent.

– Les stations régionales de FR 3 vont-elles donc évoluer séparément ?

– Elles ne sont déjà plus copie conforme ! Certaines, par exemple, seront dotées d'un patron de la production. Pour la première fois, nous allons isoler ce secteur d'activité dont nous voulons commercialiser les prestations

« Prospecter le marché »

– En concurrence avec la SFP et le secteur privé ?

– Oui ! Nous avons d'abord à faire travailler nos équipes. Nous allons prospecter le marché de la communication d'entreprise et les pays étrangers. La Belgique, par exemple, n'a ni équipes, ni équipements équivalents à ceux de FR 3-Lille.

– Ressentez-vous déjà les effets de la concurrence des télévisions locales ?

– Bien sûr. Chaque création d'un canal local nous fait perdre trois à quatre points d'audience. La concurrence se joue sur l'information de proximité. Si dans trois ans, nous n'avions rien fait et rien tenté dans les grandes agglomérations, nos missions de service public seraient réduites à néant.

» C'est pourquoi je viens de conclure avec FR 3 Poitou-Charentes le premier contrat d'entreprise afin de créer, d'ici fin 1990, avec l'aide de la DATAR, un réseau de télévision implanté dans les quatre grandes villes de la région : Poitiers, Niort, la Rochelle, Angoulême. Chacune bénéficiera ainsi de bulletins locaux d'information, distincts des actualités régionales.

» Tout cela devra se faire en liaison avec la presse quotidienne régionale, puisqu'il n'est pas question de démultiplier les équipes de FR 3. En Bretagne, notre politique sera légèrement différente. Les bureaux régionaux d'information y seront départementalisés et un décrochage sur Nantes devra être organisé rapidement. Bref, FR 3 ne doit plus, comme à Lyon ou Bordeaux, arriver après la bataille.

– Après les régions, l'Europe ?

– Notre réflexion s'oriente dans trois directions. D'abord, la création d'un bureau FR 3 à Bruxelles qui travaillera également pour Antenne 2. Dans un souci de rationalisation, il a en effet été décidé que les correspondants en Europe dépendraient plutôt de FR 3 tandis que les structures implantées dans le reste du monde relèveraient d'Antenne 2. Ensuite, nous souhaitons amplifier et coordonner l'actuelle politique de coproduction de magazines transfrontaliers en instaurant de véritables « jumelages » avec des télévisions étrangères. Des jumelages permettant par exemple des échanges d'équipes, de programmes, des coproductions, etc. Enfin, nous allons retransmettre le « 19-20 » sur TV 5-Europe. Des projets de longue haleine qui exigent, tous, que nous disposions de la durée... »

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY

Perspective de liquidation judiciaire pour l'ACP

L'administrateur judiciaire nommé auprès de l'Agence centrale de presse (ACP) projette de demander dans quelques jours la liquidation de l'entreprise au tribunal de commerce. Me Régis Valliot a en effet indiqué, jeudi 8 février, au comité d'entreprise, qu'aucune solution économiquement viable ne lui avait été proposée qui permettrait la poursuite de l'activité de l'ACP. Réunis aussitôt en assemblée générale, les salariés de l'ACP se sont prononcés à l'unanimité contre les conclusions de Me Valliot auquel ils ont demandé, dans une motion, « *de reprendre activement, dès à présent, sa mission exploratoire auprès d'éventuels repreneurs et de tout mettre en œuvre pour éviter la mort de l'agence qui existe depuis près de quarante ans* ».

Parmi les propositions annoncées figuraient celle avancée par M. Georges Gbosn, PDG de la Cote *Desfossés* (*le Monde* du 6 février) qui, faute d'avoir obtenu du groupe Maxwell l'engagement financier attendu, s'est finalement retiré.

L'offre formulée par le groupement Bernard et associés, soutenu par deux anciens journalistes de l'ACP, aurait, semble-t-il, l'aval d'un bon nombre de salariés, prêts à prendre une participation au capital d'une nouvelle société. Encore cette solution ne pourrait-elle pas éviter, selon l'administrateur, la mise en liquidation judiciaire.

Le groupe américain ABC prend 25 % de la société Hamster

Hamster Productions, premier producteur français de fiction télévisée « haut de gamme » (160 millions de francs de chiffre d'affaires), s'allie aux Anglo-Saxons. Le groupe américain Capital Cities, qui contrôle le réseau ABC, prend 25 % de son capital et la station britannique de télévision HTV, 14 %. Le fondateur de Hamster, M. Pierre Grimblat, en conserve 25 % (contre 49 % auparavant), et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) abaisse, elle aussi, sa participation (de 51 à 25 %). Le solde du nouveau capital est désormais détenu par M. Nicolas Traube, directeur général de Hamster (7,5 %) et Archimédia (3,5 %).

« *Le network américain NBC était également sur les rangs,* explique M. Grimblat, *mais nous lui avons préféré Capital Cities qui nous donne accès au câble américain. L'une des chaînes du groupe, Arts and Entertainment, diffuse en effet auprès de ses 20 millions d'abonnés beaucoup d'œuvres étrangères sous-titrées.* » Un débouché en or pour le producteur français à qui l'on doit certains des plus beaux succès de la télévision française : les « Séries noires » et « Séries roses », « Haute tension », « Sentiments », « L'ami Maupassant »... Dernier en date, « L'inspecteur Navarro » dont le score d'audience exceptionnel a convaincu TF1 d'en commander une nouvelle série de treize épisodes.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SANS VISA

Le Caire dans les roues de Nessim

Mettons qu'il s'appelle Nessim. Comme le mari de la Justine de Lawrence Durrell, en tout cas, il possède une Bentley... et nous entraîne dans le quartier d'Aïn-Sira, entre l'aqueduc de Saladin et la Cité des morts.

FOUAD EL KOUNY

VUE de l'avant, surgissant, silencieuse, enfin presque, du fond d'une rue sombre du Caire, avec ses trois gros phares blancs, deux sur les ailes, un au milieu de la calandre, on dirait une locomotive. Plutôt yacht par l'arrière en revanche, interminablement effilé *comme la voûte des voiliers de plaisance* d'autrefois. Le problème, avec cette traîne, ce sont les trous dans la chaussée, et Dieu sait s'il y en a, qu'il faut prendre en douceur, sur la pointe des pieds, si on ne veut pas racler les pots d'échappement.

Lui, mettons qu'il s'appelle Nessim. Comme le mari de Justine, en tout cas, il possède une Bentley. Un coupé de 1952, carrossé, me dit-il, par Park Ward. *The best of all*, d'après lui. On dîne au dernier étage du Carlton, uniques objets de la prévenance d'un maître d'hôtel mélancolique, dans un restaurant au cœur du quartier nocturne des ex-tribunaux mixtes, qui a dû être élégant du temps où la voiture sortait des mains de M. Ward, et qu'une certaine beauté désuète pare toujours.

Entre autres affaires poéticolucratives, Nessim se propose de rouvrir l'exploitation du porphyre de la mer Rouge abandonnée depuis les Romains (ce qui le préoccupe un peu, c'est la difficulté de faire réaliser une étude de marché pour un produit disparu depuis si longtemps). Le lendemain, il compte se rendre à Aïn-Sira, un quartier plutôt mal carrossé, près de l'aqueduc de Saladin, chez un mécano dont un de ses informateurs l'a assuré qu'il posséderait, neuve, je ne sais quelle pièce de carburateur susceptible de rendre au moteur l'exquise discrétion qui permettait à Cattaoui Pacha, son premier propriétaire, de prêter l'oreille aux battements de son cœur.

Toutes sortes de petits fureteurs accourent chez Nessim pour lui proposer de vieux livres, des disques pressés pour l'armée américaine pendant la guerre, des bibelots Art nouveau, des filtres à air d'Hispano (il en a eu une, mais il l'a vendue *« un jour où il était déprimé »*).

Le lendemain, les taxis qui me houspillent tandis que j'attends devant l'hôtel, croyant avoir repéré en moi le type du touriste indécis ou avaricieux hésitant sur sa destination ou sur la quantité, modeste mais arbitraire, de livres égyptiennes qu'il va devoir lâcher, font une drôle de tête en voyant soudain glisser le silencieux – enfin presque – engin noir.

Assis dans le cuir capiteux, bras sur le lisse et blond noyer, je hasarde que la voiture ne semble faire aucun bruit ; ce « semble » est déjà une insulte, un blasphème, *me rétorque Nessim : elle ne doit* pas « sembler », elle ne doit réellement faire aucun bruit. *« On doit avoir l'impression qu'il n'y a pas de moteur, qu'on est remorqué »*, m'explique-t-il, cependant que nous dérivons dans le flot de la prodigieuse circulation du Caire, les oreilles fatiguées d'un vain caquet de klaxons.

Voitures à différents stades de décomposition, autobus donnant de la bande, charrettes d'ordures des chiffonniers du Moqqatam tirées par des squelettes d'ânes étincelants de mouches, charrettes de fellahs trimballant des meules de verdures hirsutes, hommes devant, femmes à l'arrière, enfants dans le filet tendu sous le plateau entre les roues, avec encore quelques bottes de carottes. Le long capot est parcouru de très légers frémissements, frissons de noir lustré qui lui donnent une sorte de nervosité équine plutôt séduisante à mon avis, mais que Nessim observe d'un œil sombre. *« On doit croire que le moteur est coupé, et comprendre son erreur seulement en tournant la clef de contact »*, m'explique-t-il encore, multipliant les images pour tenter de faire comprendre au béotien la douceur, la *smoothness* de la vie en Bentley.

Près d'Ezbekkieh, nous avons rendez-vous avec l'informateur, qui va nous précéder dans sa modeste Fiat. *« Ce type*, m'explique Nessim, *est le disciple d'un vieux moquereau que j'ai connu quand j'avais la Rolls-Royce de la reine mère Nazli, la mère de Farouk. Une des trois au monde dont le tableau de bord et les boutons portaient des inscriptions en arabe. Bon, le démarreur ne marchait pas. J'en ai cherché partout, j'ai écrit jusqu'en Inde pour en trouver un. Impossible. J'étais désespéré. Et puis un jour ce type arrive chez moi, portant le démarreur bien enveloppé dans son papier huilé d'origine. Au moment du grand incendie du Caire, lors des émeutes de janvier 1952, il avait tranquillement récupéré tout un stock de pièces chez le concessionnaire. »*

Nous descendons la corniche à la vitesse d'un homme au pas. Derrière quelques carrés de salades, devant les tours des grands hôtels de Gezira, les voiles des felouques croisent sur les eaux rouges du Nil, silencieusement. Nous côtoyons longtemps un triporteur tchèque CZ dont une des culasses claque terriblement des dents, vomissant des flots de fumée bleue. Lorsque par hasard l'engin avance, la fumée poignée par le vent de la course évoque un peu une Forteresse volante allumée par la Flak, d'autant plus que le pilote porte un serre-tête et des lunettes d'aviateur ; à l'arrêt, la fumée monte en tourbillonnants nuages autour de lui, l'obligeant à descendre prendre l'air sur la chaussée, à quelques pas de sa machine.

Mélopées des transistors

Dans la rue qui, sous les ogives de l'aqueduc, mène vers la Cité des morts, notre guide oblique soudain sur la gauche, vers une ruelle de sable et d'ordures tassées qui longe un toboggan. *« Où il va, ce con ? »*, marmonne Nessim, qui n'a, au demeurant, nullement l'air gêné. La Bentley tangue sur les détritus, dérangeant le casse-croûte de quelques rats, puis s'arrête entre les maisons de tôle. On y est. Survient un gros type en polo plein de cambouis, qui s'installe au volant et la fait précautionneusement entrer en marche arrière dans une ruelle plus étroite, ombragée par des nattes tendues entre les façades.

Dans son échoppe, une affiche Mercedes voisine avec un poster de la Ka'aba. Des mélopées s'échappent des transistors. On soulève les deux panneaux du capot, apparaît l'engin, estampille « Bentley Motors, 16 Conduit Street, London ». Silence contemplatif. Le canneur de chaises qui officie devant l'échoppe d'à côté, un vieux au poil blanc tout ras, aux mains furtives, aux lèvres hérissées de clous, n'a même pas levé la tête.

Des chaises, on nous en tire deux sur le sable, justement, couvertes d'une espèce de peau de mouton synthétique bien graissense, et on nous amène du thé, et on s'installe. On discute. On doit négocier. En tout cas, Nessim est rassuré, le gros s'est fait reconnaître : il travaillait il y a vingt-cinq ans chez un garagiste arménien qui était le Paganini de la Bentley ou de la Rolls – exactement la même voiture, m'informe Nessim, qui voit bien que j'ai des lacunes, *« sauf qu'il était admis qu'on pouvait conduire soi-même sa Bentley, tandis que pour la Rolls il fallait un chauffeur »*.

Autour de nous, de chaque côté de la baleine échouée, passe un va-et-vient d'enfants vêtus de haillons noirs, pieds nus, portant des deux mains, sur leur crâne ras, des pièces de fonte d'un atelier à un autre. Eux non plus, qui ont tout l'air d'esclaves modernes, ne semblent pas étonnés par l'insolite de la scène. Le gros au polo pousse la porte d'une baraque en tôle rouillée, il en revient avec un bouchon de radiateur flambant neuf, surmonté du « B » fameux, et essaie de convaincre Nessim que le sien, de bouchon, une copie, est mal dimensionné : il frotterait légèrement contre les ailes du capot lorsqu'on les relève.

Le coup, tenté à tout hasard, ne marche pas. L'élève de l'Arménien, que son gros ventre et sa courte taille autorisent à peine à poser le menton sur la monumentale aile noire, n'insiste pas : il se juche sur un tabouret et, entouré de deux aides – son disciple favori, qui ressemble un peu à Mastroianni, lui passe les outils et lui prête la main, et un gamin qui s'occupe de besognes plus subalternes encore et récolte quelques symboliques horions qui feront peut-être de lui, dans vingt ans, le disciple du disciple du disciple de l'Arménien, – il passe aux choses sérieuses.

OLIVIER ROLIN

Lire la suite page 20.

Le musée oublié

SUR Shari El Gezira, dans le quartier résidentiel de Zamalek, un petit palais, qui fut une garçonnière du prince Amr Ibrahim, cousin du roi Farouk, abrite un musée dont on s'étonne qu'il ne figure pas, aux côtés de ceux des chemins de fer ou de la chasse, dans la plus récente, et d'ailleurs excellente, édition du *Guide bleu*.

Dès le grand hall, on s'attarde devant un vase de fleurs, deux petites natures mortes, et un très lumineux portrait de jeune femme de Renoir, deux femmes au piano, dans des verts et des rouges rongés de bleu de Toulouse-Lautrec, deux portraits de Courbet, un sous-bois de Monet, deux Fantin-Latour, un grand Jongkind, une chasse de Rubens un peu déplacée dans cet ensemble, mais où la mêlée des cimeterres et des corps en lutte, chevaux, chiens, hommes et buffle, dessine de belles arabesques fauves.

Il ne s'agit là que d'une simple entrée en matière, puisque dans une première salle sont accrochés, de Monet, deux *Nymphéas* et un *Parliament House* brumeux, des vues de fleuves de Sisley, avec des usines qui fument au loin sous les nuages, un très beau chemin au bord d'un ruisseau, de Gauguin, avec le rouge d'un toit perçant sous les branches sombres, et puis des Tahitiennes, une glaneuse sous de rayonnants arbres en fleur de Renoir et un vase de fleurs jaunes, avec des coquelicots, sur fond de nuit, signé, en rouge, souligné, *« Vincent »*. Au fil des salles, on découvrira des Pissarro (pour ceux qui aiment), de nombreuses petites toiles de Delacroix, des Corot, deux bords de mer de Boudin, un très beau Quijote et Sancho de Daumier, des Degas, des Millet, Puvis, Manet, Berthe Morisot...

Deux grandes et étranges baigneuses de Gauguin, sous une arche de roc noir, l'une minérale, grise comme une statue, au bord d'un lagon de mer émeraude, l'autre aux cheveux rouges, au corps incarnat sur le sable rose.

Les sofas

Le directeur, M. Sami, me reçoit très aimablement. Il semble craindre que le visiteur ne fasse la fine bouche devant les conditions d'exposition, d'éclairage, etc. Il est probable en effet que le musée Mahmud-Khalil ne représente pas la pointe des techniques muséographiques contemporaines, mais, en retour, quel plaisir de flâner, seul ou presque, dans des salles où des sofas s'offrent à votre repos, entre des miroirs ternis, dans la lumière rare filtrant de vitraux, de tomber par hasard, en poussant une porte, sur une salle de bains de marbre derrière des moucharabiehs...

Mahmud Khalil, m'explique M. Sami, était président du Sénat ; il avait fait ses études à la Sorbonne et s'était marié à une Française. C'est à partir de 1920 qu'ils ont commencé à réunir cette collection magnifique. Après leur mort, l'Etat égyptien en a hérité et le musée a ouvert à Zamalek en 1962. Une mission du musée d'Orsay est venue, en octobre de l'année dernière, expertiser et authentifier les tableaux.

Cet amateur éclairé et francophile possédait également une bibliothèque de trois mille livres anciens. L'ensemble doit déménager l'an prochain pour retrouver son cadre naturel, le palais de Mahmud Khalil à Giza. M. Sami est heureux qu'un article paraisse dans la presse française : *« Après tout*, dit-il, *ce musée fait partie de votre histoire. »*

O. R.

A bord d'Avianca

La première compagnie aérienne des Amériques

L'histoire d'AVIANCA commence le 5 décembre 1919. La première compagnie aérienne des Amériques vient de naître. Aujourd'hui avec deux vols par semaine en Boeing 747 au départ de Paris Roissy Charles de Gaulle 1 en direction de Bogota et de toute l'Amérique andine, AVIANCA vous transporte au pays du soleil.

Février
Le Carnaval de Baranquilla

Soleil des Caraïbes, soleil des Andes, soleil d'Amazonie, ils illuminent la Colombie et toute l'Amérique Andine.

Avianca 70 AÑOS

AVIANCA
9, bd de la Madeleine
75001 PARIS
Tél. : 42 60 35 22

Avianca
La ligne Aérienne de Colombie

SANS VISA

LA TABLE

La cuisine des mères

Depuis la découverte du feu, la femme, gardienne du foyer, fut d'instinct cuisinière.

SIMONE Lemaire, animatrice de l'ARC, a eu raison de donner à son concours de cuisine le nom de « Trophée des mères ». Elle a ainsi rendu hommage à la « capitale mondiale de la gastronomie » que fut et demeure Lyon.

Confluent des produits des provinces à l'entour, Lugdunum l'était déjà au temps des Romains. D'ici venait la charcuterie gauloise qui enchantait Rome, et l'histoire anecdotique s'enrichit de noms d'auberges : *La Table ronde*, où vint Saint Louis, *la Couronne*, où logea Catherine de Médicis, *le Chardon blanc*, où « pintait » Rabelais. Et s'il est encore un restaurant baptisé *La Mère Guy*, celle-ci, née en 1759, tint auberge en bord de Saône et logea, dit-on, Jean-Jacques Rousseau.

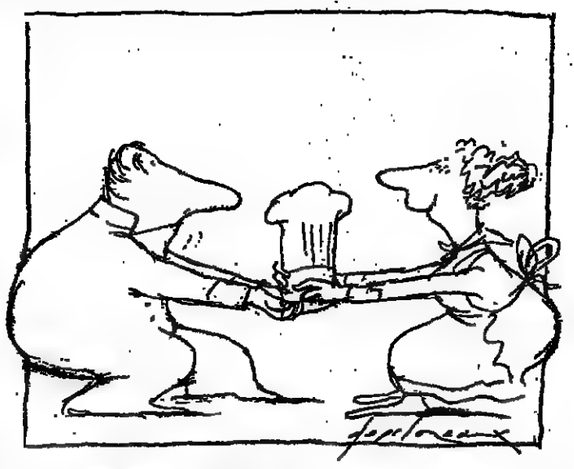

Certes, depuis la découverte du feu, la femme, gardienne du foyer, fut d'instinct cuisinière. Mais, à Lyon, par amour (un amour caressé de génie), elle devint « mère cuisinière ». Et la « Mère des mères » fut (son nom reste inoubliable, donné à l'une de ses recettes) Françoise Fayolle, épouse Fillioux : la mère Fillioux ! Au début de ce siècle, installée dans un bistrot de la rue Duquesne, et tandis que le père Fillioux, sa casquette de soie vissée sur la tête, apportait les pots d'un beaujolais frais et généreux (et non chaptalisé comme trop souvent aujourd'hui !), elle servait le même menu : quelques charcutailles, la poularde truffée demi-deuil qui devait porter son nom, puis les quenelles au gratin et au beurre d'écrevisses, enfin le fond d'artichaut au foie gras truffé. Avec les fromages et le dessert ce repas coûtait 35 F.

Le secret de sa poularde ? Des volailles de Louhans, grasses et tendres (1,8 kg environ), largement « endeuillées » sous la peau de lames de truffe, mises au bouillon de jarret de veau aux poireaux et carottes... Banal, direz-vous ? Oui, mais... En mettre, dans l'immense marmite, une quinzaine à la fois dont les sucs s'interpénètrent ? Et, ses volailles servies, elle les découpait elle-même à l'aide d'un petit couteau à la lame finalement si usée qu'il devenait talisman (ses enfants, dit André Mure, firent cercler d'or les deux derniers et les conservèrent).

Vint la mère Brazier, considérée comme son successeur. Installée d'abord rue Royale, puis au col de la Luère. Sa fille et sa petite-fille sont de nouveau rue Royale, et la carte propose immuablement la poularde, les quenelles et les fonds d'artichaut (mais c'est un jeune chef qui, surveillé par Carmen et Jacotte Brazier, les prépare) : *La Mère Brazier*, 12, rue Royale. Tél. : 78-28-15-49. Fermé samedi midi et dimanche.

Plus tard vint la chère Léa, à *La Voûte*, reine du tablier de sapeur, que l'on pouvait faire suivre d'un poulet au vinaigre (autres spécialités lyonnaises). Léa aussi a vendu sa maison, mais M. Rabatel s'attache à en faire un haut lieu de ce tablier de sapeur (gras double pané, poêlé) que l'on ne trouve plus qu'en quelques mâchons quasi secrets : *La Voûte*, 11, place Antonin-Gourgu. Tél. : 78-42-01-33. Fermé dimanche.

Mais à présent les enseignes sont trompeuses : *Chez Rose* est l'aimable restaurant de Gérard Astic ; chez *La Mère Vittet* officie Jean Vittet... Où est-il le temps des mères triomphantes ? Peut-on signaler pourtant *A ma vigne*, 23, rue Jean-Larrivé. Tél. : 78-60-46-31. Fermé dimanche, où la « mère » Girand régale de moules, de tripes et de frites les initiés.

Ailleurs, à Paris notamment, il y a des dames cuisinières : elles seraient bien fâchées que vous les appeliez « mères » !

LA REYNIÈRE

▶ **Quelques adresses de dames de l'ARC à Paris ou à l'entour : *La Villa Créole* (19, rue d'Antin), *La Main à la pâte* (35, rue St-Honoré), *Le Monde des chimères* (69, rue St-Louis-en-l'Ile), *Le Ty Coz* (35, rue St-Georges), *Le Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig), *La Grosse Tartine* (91, bd Gouvion-St-Cyr), *Le Pic du Midi* (9, av. Pasteur, à Vanves), *Le Vieux Clodoche* (18, rue de Champigny, à Chennevières), *La Bonne Table* (119, bd Jean-Jaurès, à Clichy).**

Bonnes tables vers la Côte

Pour aller sur la Côte d'Azur, pourquoi ne pas prendre le chemin des écoliers ? Et, pour une fois, oublier les grandes tables. Visiter Les Baux et Fontvieille, saluer *L'Oustau* de Baumanière en sa pérennité gourmande et *Le Régalido* à l'ombre du moulin de Daudet, puis pousser jusqu'au Paradou.

Le Paradou

Entre Fontvieille et Maussane, à l'ombre des platanes, un bistrot. Un bistrot où se retrouvent les notables des villes voisines, les VRP de passage, l'abbé Reille, figure locale, Yvan Audouard venu en voisin, tous bonnes fourchettes qui savent que le vendredi est le jour de l'aïoli (traditionnellement préparé avec morue et petits-gris), que certains jours, dans son four à pain, Jean-Louis le patron mitonne un cassoulet solide ou un gratin de macaronis à la crème ; que la carte propose une anchoïade excellente avant, par exemple, le gigot d'agneau de Sisteron ou le pot-au-feu de jarret de bœuf. Avec d'aimables petits vins proposés par Mireille, et une unique formule : entrée, plat du jour, fromage ET dessert, pour 120 F.

▶ *LE BISTROT DU PARADOU, avenue de la Vallée des Baux 13125 Le Paradou. Tél. : 90-54-32-70. Fermé le dimanche. Carte Visa.*

Bien évidemment, vous passerez par Arles. En Arles (où sont les Alyscamps), vous aurez bien de belles choses à voir et de bonnes grandes adresses à noter : *Lou Marques* (un « Relais et Châteaux »), *Le Mas de la Chapelle et Le Vaccarès*. Mais par la D 37, petite route de Camargue, à quelques kilomètres, une modeste maison sans autre enseigne qu'une pancarte de bois vous attend. C'est :

Chez Bob

Quelques bûches dans la cheminée, des tables de bois, et la bonne franquette avec, en accueil, les crudités en panier et l'anchoïade, la poutargue, une fine terrine de canard. Et puis le bœuf « à la guardiane », des pieds et paquets comme on n'en trouve plus guère même à Marseille, un magret grillé à la braise, le tout arrosé d'un petit rouge régional, le clos du Notaire... Et tout ça pour 150 F.

▶ *CHEZ BOB, route d'Albaron à Villeneuve-Romieu, 13200 Arles : Tél. : 90-97-00-29. Fermé lundi soir et mardi.*

Descendons vers Salon-de-Provence et son Musée de Nostradamus (qui écrivait aussi des recettes de confitures). Voici :

La Touloubre

Une auberge campagnarde « typée », avec ses chambres vastes, son jardin ombragé. Une gentillesse d'accueil dont se ressent la cuisine, une cuisine dominée par la bourride (de lotte, bien sûr, et *« de notre façon »*) et un saucisson de lapereau au basilic. Menu à 150 F et carte (compter 250 F).

▶ *LA TOULOUBRE, La Barben, 13330 Pélissanne (8 km de Salon sur la D. 22). Tél. : 90-55-16-85. Fermé dimanche soir et lundi. Parking privé. Carte Bleue.*

Et enfin, pour gagner « la Provençale », l'autoroute menant à la Côte d'Azur, voici Aix-en-Provence et ses nombreux musées, *Clos de la Violette* (2 étoiles au Bottin gourmand, s'il vous plaît) et, plus modestement, à 12 km de là :

La Galinière

Petit hôtel en un ancien domaine des templiers, au pied de Sainte-Victoire, dont un lecteur me dit grand bien, célébrant l'immense parc (il y fait de l'équitation, mais d'autres du jogging !), la table simple mais de qualité. Et la gentillesse du service. Menus de 90 F à 300 F environ.

▶ *LA GALINIÈRE Châteauneuf-le-Rouge, 13790 Rousset. Tél. 42-53-32-55. T.LJ. CB-DCAE.*

L. R.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'azur

Nice

HOTEL LA MALMAISON
Best Western ***NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470 410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA *
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme,
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur câble,
téléphone direct, minibar.

Montagne

05360 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste. fond. Plus hte comm. d'Europe 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Appt et chambres avec cuisinette. Grill de 650 à 1 500 F/pers./sem.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Au départ des pistes de fond, demi-pension à partir de 1 400 F/pers./sem.

Paris

SORBONNE
HOTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur. Tél. direct.
De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-55.

Provence

DROME PROVENÇALE
Paris/4 h par TGV (Montélimar). Site except. micro-climat, prom., muscat. UVA sauna. Cuis. à votre goût. On ne fume pas à table. Chbres gd cft prix d'hiver. Mireille Colombe. Tél. : 75-26-12-89. Auberge du vieux village d'Aubres, 26110 Nyons - Fax. : 75-26-38-10.

ROUSSILLON 84220 GORDES
Vacances d'hiver au **MAS DE GARRIGON*****
TGV et aéroport d'Avignon
séjours détente et fugue à prix doux dans le petit hôtel de charme du Luberon.
Étape gourmande.
Renseignements et réservation : 90-05-63-22
FAX : 90-05-7081

Suisse

CH-1938 CHAMPEX-LAC VALAIS
Région Grand-Saint-Bernard
Paradis des promeneurs, du ski de fond, ski de piste. Un hôtel familial qui vous procure bien-être et détente.
Pens. compl. 7 jours : 450 à 590 FS (env. 1800 à 2 360 FF). Demi-pens. : 400 à 540 FS (env. 1600 à 2 160 FF).
HOTEL SPLENDIDE
Tél. 19-41/26/83-11-45.

LEYSIN (Alpes vaudoises)
HOTEL SYLVANA***
A 50 m des pistes de ski
Chambres tout confort. Prix modérés.
Fam. Bonelli
Tél. : 19-41/25/34-11-36
Fax. : 19-41/25/34-16-14
CH-1854 Leysin

TOURISME

SKI DE FOND HAUT-JURA
3 HEURES DE PARIS PAR TGV
Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe s. confortablement rénovée, chamb. av. s. de bains, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois.
Ambiance sympathique.
De 2 200 F à 2 700 F par pers. et sem. tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski.
Tél. (16) 81-38-12-51 ou écrire :
LE CRET L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT

VOYAGES

Le Caire dans les roues de Nessim

Suite de la page 19

De temps en temps, il descend de son piédestal, s'assied sur une chaise, s'éponge le front, s'allume une Cleopatra et laisse Mastroianni poursuivre le boulot. *« Un peu de cinéma*, commente Nessim, *pour corser la facture. »* Au bout d'une heure, l'équipe a extrait quantité de menues pièces, fourchettes, aiguilles, ressorts et clapets dorés, dont on nous invite à constater l'usure. Nessim est embarrassé, il faut qu'il ait l'air de s'y connaître, il s'en tire en général en contestant, mais pas absolument, le verdict du gros : usé, peut-être, sans doute, oui, cela peut se soutenir, en effet, mais à ce point, vraiment ? Enfin, qu'il fasse comme il veut...

Au bout d'un temps en général assez long, des pièces neuves apparaissent dans la panne de Mastroianni, issues des profondeurs du bidonville qui semble receler, réduites en particules élémentaires, une quantité insoupçonnée de Bentley modèle 1952.

Aux environs de midi, le travail cesse, il faut aller à la prière – on est vendredi. J'en profite pour pousser une reconnaissance dans le quartier. L'idée qu'on peut tranquillement y pénétrer en Bentley m'ôte, je dois l'avouer, les quelques scrupules ou réticences que j'avais à m'y balader muni de signes de richesse occidentale aussi incontestables que deux stylos feutre, des chaussures de marche anglaises, un paquet de Camel filtre et un briquet à gaz fluorescent.

Du haut de la passerelle qui enjambe une voie ferrée, au bout de la ruelle, on aperçoit, au-delà d'un fouillis de toits où mâchouillent des animaux, au milieu des lessives, des tas de briques et de tout un indéfinissable fourbi rouillé, les coupoles terreuses de la Cité des morts dominées par les minarets-stylets de Mohammed Ali. Plus près, derrière un garage d'autocars, un taillis de croix flambe dans la poussière lumineuse, correspondant vaguement à l'indication d'une carte (comme si le Caire était cartographiable...) qui mentionne, à côté de Slaughter House, l'abattoir, Christian Cemeteries. Or, ce n'est pas seulement une sorte d'atavisme qui me pousse vers les tombes délabrées des roumis, mais le fait que je suis, en général, un amateur de cimetières en ruine, cette expressive redondance.

D'autre part, il est statistiquement prouvé que la plus forte densité de propriétaires de Bentley se rencontrait parmi les occupants des tombes abandonnées d'Egypte, chrétiennes ou juives, et ainsi je vois dans ma démarche une certaine cohérence historique. Cénotaphes survolés par d'innombrables anges fracassés, petites ailes de plâtre gris festonnant le ciel au faîte des frontons à la grecque comme les ailes d'argent des Rolls d'antan au sommet des calandres néo-classiques, le cimetière catholique, à côté de l'arménien où doit reposer le maître du petit gros, a l'air d'être en pleins travaux, de démolition ou de ravalement, la chose n'est pas claire, avant le Jugement dernier : échelles par-ci par-là, tas de ciment, de parpaings, murs démolis, caveaux ouverts. Sous l'ombre légère des arbustes, l'envol strié des huppes, le sommeil de gros chats.

Un lieu assez plaisant au total, que l'abandon a transfiguré, où les morts ne sont guère dérangés, cela est certain, un champ de ruines paisibles, entouré, dominé par les murailles de briques crues de la ville, hérissées de fagots de poutres, claquantes de linge vif, résonnantes des prêches stéréophoniques des imams.

Vers 17 heures, le disciple de l'Arménien, couché sur l'aile, une durite vissée à l'oreille comme un stéthoscope, écoutait ronfler les carburateurs. Mastroianni s'octroyait une Cleopatra *king size*, le disciple du disciple passait le énième plateau de thé. Le cameur terminait une chaise, crachait ses clous, fixait le sable à ses pieds. L'accordeur de klaxon, dans l'intervalle des auscultations, faisait vibrer la basse profonde de la trompe. Des minarets alentour descendaient, lancinants, de nouveaux appels à la prière.

Nessim, dans l'ombre qui tombait, prêtait une oreille attentive à tous ces bruits, soucieux parce que l'heure tournait, ne lui laissant plus le temps de passer chez l'artisan qui devait adapter des plafonniers en cristal d'Isotta-Fraschini *« taillés par Gallé »* ni chez l'ébéniste du Khan El Khalili, qui devait fileter de palissandre le noyer de la portière gauche. Plus tard encore, nous roulions sur le pont d'El Gamaa, entre les flamboyants néons verts de la mosquée de Salah-el-Din et les pointillés lumineux des casinos sur la rive de Doqqi.

Vers l'aval, les tours des grands hôtels, de la télévision, l'espèce de minaret en bas résille – si l'on peut oser la formule – de Cairo Tower, montaient, éclaboussés de projecteurs orange, dans le crépuscule bleu. Lampes à acétylène et braseros s'allumaient sur les barques giflées par les vaguelettes du Nil, clartés mouvantes profilant les silhouettes des familles de pêcheurs qui y vivent, hommes, femmes et enfants, dormant le jour à l'abri du tablier des ponts, jetant la nuit le filet au milieu de la ville énorme.

Je pensais à une phrase du *Quatuor d'Alexandrie*, *« les rues prenaient lentement le teint bleu métallique du papier-carbone (...), les grandes limousines prenaient leur essor dans le quartier de la Bourse »*. Courbé sur le volant, l'oreille aux aguets, ne daignant rien voir, Nessim n'avait pas l'air content. *« Il faudra que j'y retourne vendredi prochain*, me dit-il, *elle fait encore un petit bruit. »* Il me semblait bien, aussi.

OLIVIER ROLIN

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

BASTILLE (OPÉRA DE LA)
EL BOLICHE, 43, rue Faidherbe, 11e. F. dim. 43-79-87-93. Le rest. sud-américain du 11e.

BLANCHE
DOUCEUR DES ILES, 3, rue de Bruxelles. Tél. : 45-26-68-20. Spécialités antillaises.

CHAMPS-ELYSEES
RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-Ier, 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche.
142, av. des Champs-Elysées, 43-59-20-41
COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, et son jardin r.d.c. SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.

GOBELINS
ENTOTTO 45-87-98-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e. Spécialités éthiopiennes.

MAUBERT-MUTUALITE
CHIENG-MAI 12, r. Frédéric-Sauton, 5e. 43-25-45-45 f./dim. déj. Thaï 90,30 F s.c.

MONTPARNASSE (ILES D'OR)
LA TABLE DE L'OIE, 14, r. F.-Flocon, 18e. F/sam. midi, dim. 46-06-72-01. Spéc. Sud-Ouest. Env. 100 F.

REPUBLIQUE-BASTILLE
LE REPAIRE DE CARTOUCHE 47-00-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F. sam. midi, dim.

REUILLY-DIDEROT
SAPNA 160, r. de Charenton, 12e. F. lundi. 43-46-73-33. Musique, danse indienne. Cuis. raffinée.

SAINT-AUGUSTIN
LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 8e, 45-22-23-62. Dîner périgourdin 130 F s.c.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alex aux fourneaux.

TROCADERO
P. GAILLARD, 70, r. de Longchamp. F. dim. et sam. soir. 47-27-43-41. Cuis. classique.

هكذا من الأصل

SANS VISA

DÉCOUVERTE

Une Irlande sans Irlandais

Dans le comté de Galway, un pays meurt saigné par l'émigration vers l'Angleterre et les Etats-Unis

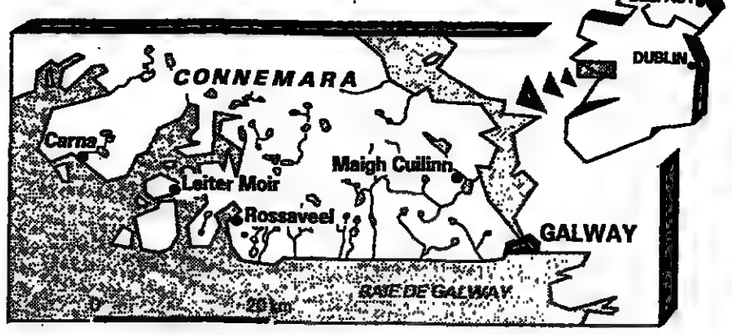

DISTER

LE village de Leiter-Moir est situé sur une presqu'île reliée au comté de Galway par une jetée de pierre. Ce minuscule bout de terre à l'extrême pointe occidentale de l'Europe semble perdu entre l'eau qui tombe du ciel en abondance et celle des rivières à saumons, des innombrables petits lacs et des bras de mer. C'est le Connemara, avec ses tourbières, ses landes désertes battues des vents et ses brusques changements de temps qui font se succéder en quelques minutes la brume, une traînée de soleil et une nouvelle ondée...

C'est aussi un pays qui meurt, saigné par l'émigration vers l'Angleterre et les Etats-Unis. L'équipe de Leiter-Moir de football gaélique (un sport qui ressemble davantage au rugby qu'au football traditionnel) avait remporté la Coupe du comté en 1983. Sur la photo de la victoire publiée dans le journal local, on a remplacé par des silhouettes blanches ceux qui sont partis. Ils sont maçons, charpentiers ou infirmiers à Londres, plus rarement informaticiens à Boston. Quand plus de la moitié des jeunes disparaît ainsi en quelques années, c'est toute la communauté qui s'effondre.

Il est désormais presque impossible de former une équipe complète de football dans un quelconque village du Connemara. *« Ce serait plus facile de les rassembler toutes à Camden, Holloway ou Kentish Town »*, explique un de ceux qui sont restés, citant trois quartiers populaires du nord de Londres traditionnellement habités par des Irlandais. Et il y a davantage de gens qui parlent gaélique à Boston que dans tout le Connemara, qui est pourtant la région de l'île demeurée la plus fidèle à l'ancienne langue celte...

Dans chaque village, on compte plusieurs maisons abandonnées, le toit effondré. Leurs propriétaires sont au loin. Les jeunes gens souvent ne terminent même pas leurs études secondaires et partent pour Londres, sans adresse ni recommandation, avec seulement parfois quelques livres en poche. Il n'y a dans la région aucun travail pour eux. A Leiter-Moir, 65 % des habitants vivent grâce aux 40 livres hebdomadaires (1 600 F par mois) que leur verse l'aide sociale. Autant échapper le plus vite possible à cela.

« Ils reviennent à Noël, pour les enterrements, et aussi pour se marier », raconte Sean Lynch, directeur de la coopérative du village. Celui-ci essaie, sans grand succès, d'obtenir des subventions du gouvernement de Dublin ou de la CEE pour créer un élevage de saumons. *« Notre échelle est trop petite. Et puis ceux qui sont restés au pays ont peur de perdre l'aide sociale s'ils se lancent dans une entreprise quelconque. De toute façon, on est toujours les derniers servis... »*

A la station-service du bourg voisin, Maigh-Cuilinn, c'est la même plainte. *« On a un village fantôme à Londres. Tous nos jeunes sont partis, même les filles. Aucun emploi n'a été créé ici depuis dix ans »*, explique le patron. Selon lui, dans les années 70, on construisait encore des maisons, et les métiers traditionnels du bâtiment, transmis de père en fils, trouvaient à s'employer. Mais plus personne n'a besoin de se loger... Un de ses clients renchérit : *« Tout ferme, ici. L'usine de parfum de Carna n'a tenu qu'un an. Celle de traitement d'algues à Kilkieran a fait faillite, comme la conserverie de poissons à Rossaveel. »*

Amérique et retour

Les statistiques, pour toute la République d'Irlande, sont catastrophiques. L'émigration avait paru être jugulée à la fin des années 60. Les effets bénéfiques de l'entrée dans la CEE se faisaient sentir. Il y avait même de nombreux retours, surtout des Etats-Unis, de ceux qui étaient partis vingt ans plus tôt et le solde migratoire était régulièrement positif. Le mouvement s'est inversé en 1982 et le flux n'a cessé de grossir. 27 000 départs en 1986, 35 000 en 1987, 38 000 en 1988, et ... 46 000 en 1989.

« Je crois que pour 1989 il faut ajouter au moins 10 000 à ces chiffres officiels, ce qui fait 56 000 personnes », affirme M. Michael Higgins, député travailliste de Galway, professeur de sociologie à l'université de cette ville, et spécialiste de l'émigration. On imagine ce que cela représente pour un pays de 3,5 millions d'habitants. Selon M. Higgins, la situation sera encore pire en 1990 et le gouvernement devra probablement admettre que le record officiel de 1955, année qui vit 55 000 départs, a été battu...

L'émigration a aussi changé de visage. Les stéréotypes du XIXe siècle, avec des familles entières qui prennent le bateau pour un exil définitif tandis que ceux qui restent agitent leurs mouchoirs, ne sont plus de mise. On part en avion, sans cérémonie, sans trop savoir pour combien de temps, et certain de pouvoir revenir de temps en temps.

On part également le plus souvent seul. Au sein du même groupe de jeunes, il y a souvent le départ du plus aventureux, qui entraîne par contagion, les uns après les autres, toute une classe d'âge. La disparition au compte-gouttes de l'équipe locale de football, centre traditionnel de ralliement de la jeunesse, constitue une énorme pression psychologique.

Londres sans passeport

Cet effet d'entraînement joue peut-être autant que le pur argument économique du chômage, lequel touche 20 % de la population, soit le double de la moyenne européenne. Il y a du chômage aussi à Londres, et les jeunes migrants se retrouvent parfois à la soupe populaire, dans les abris de nuit et les centres d'hébergement spéciaux gérés par la mission de l'Eglise catholique irlandaise en Angleterre, quand ce n'est pas plus tristement sous les ponts, dans les portes cochères, ou dans des espèces de guitounes de fortune faites de vieux cagcots en plein coeur de la City.

Le départ vers la Grande-Bretagne est facile car il n'y a pas de contrôle des passeports à la frontière pour les ressortissants irlandais, et les deux pays ont convenu réciproquement de ne pas exiger de permis de travail à leur population migrante. Cette dernière vague d'émigration s'ajoute donc à toutes celles qui l'ont précédée.

Des ouvriers agricoles saisonniers ont commencé à aller en Angleterre par milliers dès le XVIIIe siècle pour faire les moissons. Les hommes travaillaient dans les fermes, les femmes se plaçaient comme domestiques. Puis ce fut en 1846-1848 la fuite en masse vers l'Amérique du Nord due à la famine provoquée par la maladie de la pomme de terre. Il y eut un million de morts et autant de départs. L'île comptait alors huit millions d'âmes contre cinq millions aujourd'hui (si l'on inclut l'Irlande du Nord). Les Etats-Unis, en fermant leurs portes en 1920, ont orienté vers la Grande-Bretagne la troisième vague qui a duré jusqu'aux années 50. Après l'accalmie des années 60 et 70, l'émigration, fléau traditionnel de la société irlandaise, reprend donc de plus belle...

DOMINIQUE DHOMBRES

Cour d'Angleterre et chic anglais

A la suite du reportage de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur le tribunal des eaux à Valence d'Espagne (« le Monde sans visa » du 27 janvier), plusieurs lecteurs espagnols ou français nous ont écrit pour nous faire remarquer que l'intitulé du grand magasin, Corte Ingles, devait se traduire par « Au chic anglais » plutôt que par « La cour d'Angleterre ». Deux expressions qui, en tout cas aux yeux des anglomanes, doivent néanmoins signifier à peu près la même chose...

□ **Bénarès.** — La photographie de Bénarès qui illustrait l'article publié dans « le Monde sans Visa » du 3 février *(page 16)* était due à Edith Caleau. Elle figure dans le livre *Bénarès, un voyage d'architecture*, aux Editions Créaphis, 79, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

IL A NEIGÉ
VIVE LE SKI !
50.02.60.92
74220 LA CLUSAZ
la Clusaz HIVER - ETE
HAUTE-SAVOIE - FRANCE

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE
UNIVERSITÉ DE VIENNE
COURS D'ALLEMAND POUR ÉTRANGERS
3 sessions du 9 juillet au 22 septembre 1990
Cours pour débutants et avancés (6 degrés)
Laboratoire de langues
Excursions, soirées, âge minimum 18 ans
Délais d'inscription et de visas pour 4 semaines AS 3 150 (env. 1 540 F).
Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines AS 8 350 (env. 4 070 F).
Exchange XI/89
Programme détaillé :
Wiener Internationale Hochschulkurse
A-1010 Wien Universität

RESIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

Port-Grimaud - Cité Lacustre (Var)
TYPIQUE MAISON DE PÊCHEUR AVEC AMARRAGE
4 chambres. 2 s.-d.-b. Jardinet. Quai 15 m. Proche plages. Bon état. F. : 2 830 000.
Sté LAMY AGENCE DU PORT. TÉL. : 94-56-35-49
16, rue Octogone (83360) Port-Grimaud

Port-Grimaud - Cité lacustre (Var)
Très beau studio. Excellent état
35 m² + Petit balcon. Très ensoleillé
Vue canal intérieur - F 500 000
Sté Lamy agence du port. Tél. : 94-56-35-49
16, rue Octogone (83360) Port-Grimaud

St-Pons-les-Mures - Grimand, Var
Grande propriété. En très bon état général. 2 studios + 1 app. T 4 + 1. App. T 3. Piscine. 2 garages. Terrasses. 1 300 m plages.
IDÉAL LOCATION ANNÉE OU SAISONNIÈRE
Lotissement calme. F 2 468 000
Sté Lamy Agence du Port. Tél. : 94-56-35-49
16, rue Octogone (83360) Port-Grimaud

Cavalaire S/MER (VAR) CAPITALE MIMOSA
Jolie villa sur 1 510 m² de terrain. 2 chambres. 2 s.-d.-b. Séjour. Salon. Maison de gardien type T2. Piscine 1 200 m plages. Verdure. 1 800 000
Sté Lamy agence du port. Tél. : 94-56-35-49
16, rue Octogone (83360) Port-Grimaud

DÉCOUVREZ LA THAILANDE AVEC FRANTOUR VOYAGES
POUR 4 990 FRANCS
— Départs de Paris, chaque vendredi du 2 février au 4 mai 1990.
— Retours à Paris, chaque dimanche du 11 février au 13 mai 1990.
Ce prix comprend :
— Le transport en avion Paris-Bangkok et retour.
— DEUX NUITS et petit déjeuner en hôtel***.
— L'assurance annulation-rapatriement.
RENSEIGNEZ-VOUS
— Dans les agences de voyages.
— Par téléphone : (1) 45-63-03-14.
— Par correspondance :
FRANTOUR VOYAGES B.P. 62.08.75362 – Paris cedex 08

EXPO LANGUES
9e SALON DES LANGUES VIVANTES, DES CULTURES ET DE L'EDITION INTERNATIONALE
15-19 FÉVRIER '90
PARIS
PORTE DE VERSAILLES
Le meilleur moyen de s'entendre !

PARIS / NEW YORK À PARTIR DE 2290 F A/R
ATTACHEZ VOTRE CEINTURE. SANS VOUS LA SERRER.

RIO DE JANEIRO	A/S 3195	A/R 4995	CARACAS	A/S 2450	A/R 4450
LOS ANGELES	A/S 1880	A/R 3590	BUENOS AIRES	A/S 3695	A/R 6095
SAN FRANCISCO	A/S 1880	A/R 3590	SANTIAGO	A/S 3795	A/R 6095
MIAMI	A/S 1695	A/R 3190	SEYCHELLES		A/R 4995
MONTRÉAL	A/S 1000	A/R 1890	ANTILLES	A/S 1800	A/R 2920
SAO PAULO	A/S 3395	A/R 4995	REUNION	A/S 2470	A/R 4150
MEXICO	A/S 2950	A/R 4695	SYDNEY	A/S 4645	A/R 7995

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS. DISPONIBILITÉS DE PLACES EN 1re CLASSE ET CLASSE AFFAIRES. PRESTATIONS HÔTELIÈRES ET LOCATIONS DE VOITURES. CIRCUITS ET SÉJOURS À LA CARTE. POSSIBILITÉ DE RÉSERVER ET DE PAYER VOTRE VOYAGE AU 40 13 02 02 AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE.
ACCESS voyages
PARIS : MÉTRO ET RER CHÂTELET-LES HALLES. 6, RUE PIERRE-LESCOT. 75001 PARIS. TÉL. (1) 40 13 02 02.
LYON : TOUR CRÉDIT LYONNAIS. LA PART-DIEU. TÉL. 78 63 67 77

ISLANDE
geysers et volcans
avec votre voiture à bord du "Norröna"
Smyril Line

On ne choisit pas AKIOU par hasard, les grands voyageurs le savent bien !
AKIOU
L'ART DU BEAU VOYAGE
des circuits lointains, classiques ou inédits en *Orient, Asie, URSS, Amérique du Sud...*
des séjours balnéaires de rêve, *Phuket, Bali, Polynésie, Jamaïque...*
des week-ends musicaux prestigieux, *Milan, Berlin, Vienne...*
Renseignements et catalogue AKIOU dans toutes des agences de voyages et
au 47.59.47.47

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1371

TOUS LES PIONS NE SE VALENT PAS

(Championnat des Etats-Unis, Long-Beach, décembre 1989)

Blancs : L. ALBURT
Noirs : D. GUREVITCH

Défense Benoni

1. d4	Cf6	14. Rxg2	Tf8
2. c4	e6	15. Tf1 (h)	Df7
3. g3	c5	16. e5	Cg4
4. d5	exd5	17. Cf4!	Tae8 (i)
5. cxd5	d6	18. Tg1	h6
6. Cc3	g6	19. d6!! (j)	Dxf6
7. Cf3	Fg7	20. dxe6	Txe6 (k)
8. Fg2	0-0	21. Cf-g5	Cxf2! (l)
9. 0-0	Ca6 (a)	22. Dh3!! (m)	Cxd4
10. h3 (b)	Fd7 (c)	23. Txe8	Dxe8
11. e4 (d)	Dc8 (e)	24. Td1!! (n)	Ff4
12. Ff4! (f)	Fxh3 (g)	25. Cxf6 abandon (o)	
13. Fxd6	Fxg2		

NOTES

a) Dans cette position caractéristique de la « défense Benoni » (système du fianchetto-R), les Noirs ont le choix entre plusieurs continuations, 9..., Cb-d7 ; 9..., Tf8 ; 9..., Fg4 et 9..., Ca6. Le développement latéral du C-D permet, via Cc7, l'attaque b7-b5 mais a l'inconvénient de ne pas contrôler la case e5.

b) Ou 10. Cd2, Cc7 ; 11. Cc4, Ch5 (et non 11..., b5 ? à cause de 12. Cxd6 !, Dxd6 ; 13. Ff4, Db6 ; 14. d6 avec avantage aux Blancs) ou aussi 10. Ff4, Cc7 ; 12. a4, Tf8 ; 13. Cd2. L'avance du pion h prépare la poussée f2-f4 qui n'est pas possible tout de suite : si 10. f4, Fg4 ; 11. h3, Fxf3 ; 12. Dxf3, Cc7 ; 13. a4, a6 ; 14. Dd3, Cd7 ; 15. f4, Tb8 ; 16. e5, dxe5 ; 17. fS, f4 ! et les Noirs ont un contre-jeu suffisant (Lomaja-Petraiev, 1970).

c) Après 10..., Cc7 ; 11. f4 ! la menace 12. e5 donne aux Blancs de bonnes perspectives ; par exemple, 11..., b5 ; 12. e5, Cf-e8 (si 12..., dxe5 ; 13. d6 !) ; 13. Te1, Fb7 ; 14. exd6, Cxd6 ; 15. Fe3, Ca6 ; 16. Fg5, f6 ; 17. Ff4 et la pression des Blancs est sensible (Furman-Pribyl, 1970).

d) Sur 11. a4, les Noirs répondent au mieux 11..., c4 ! avec la menace 12..., Cc5 et, sur 11. Ff4, Tf8 ! 12. Cd2, Ff8 ; 13. f4, b5 ; 14. Te1, b4 avec une position compliquée.

e) Un coup intermédiaire important selon Taimanov qui refuse 11..., c4 à cause de 12. Ff4.

f) Une nouveauté, les Blancs jouant ici 12. Rh2. Après 12..., Tf8 ; 13. Te1, c4 ! ; 14. e5, dxe5 ; 15. Cxe5, Ff5 ; 16. Fg5, Cb4 les Noirs obtiennent un bon jeu (Marovic-Planinc, Amsterdam, 1973). 14. Ff4 est sans doute meilleur mais, après 14..., Cc5 ; 15. Dc2, Ff8, le jeu est égal.

g) Une erreur de conception qui conduit les Noirs irrésistiblement à leur fin : donner le pion d6, central et pour le misérable pion h3 revient à confondre l'essentiel et l'insignifiant. 12..., Tf8 est nécessaire (si 13. Cd2 ou Te1, Ff8).

h) Les Blancs possèdent un avantage positionnel énorme : le centre (et un pion passé).

i) Si 17..., Cxe5 ? ; 18. Cxe5, Fxe5 ; 19. Fxe5, Txe5 ; 20. Cf6+ avec gain de la D.

j) Maintenant tout va très vite. Le sacrifice de pion ouvre la diagonale a2-g8.

k) Si 20..., Dxe6 ; 21. Cf-g5, etc.

l) Les Noirs semblent perdus : si 21..., Te6-e8 ; 22. Dd5+, Rh8 ; 23. Cf7+, Rg8 ; 24. Cxd8+, Rh8 ; 25. Cf7+, Rg8 ; 26. Ce5+. Gurevich trouve cependant une jolie défense.

m) Une réplique percutante. Après 22. Rxf2 ?, Fd4+ ; 23. Rg2, Txd6 ; 24. Cxd6, Dxd6 ; 25. Dh3+, Dd5+ les Noirs retrouvent du contre-jeu.

n) Le coup de grâce : si 24..., Dxd1 ; 25. Dxe6+, Rh8 ; 26. Cf7+, Rg8 ; 27. Ch6+, Rh8 ; 28. Dg8+, Txg8 ; 29. Cf7 mat à l'étouffé.

o) Dans cette position désespérée, les Noirs jouèrent 25..., Rh8 et dépassèrent le temps réglementaire.

Solution de l'étude n° 1370
I. Estersen (1890)

(Blancs : Rh2, Fb5, Ca5. Noirs : Rf3, Cp2, Pd2. Nulle).

1. Fe8, Rg4 ; 2. Fd7+, Rf4 ; 3. Fg4 !, Rxg4 ; 4. Cc4, d1=D ; 5. Ce3+ !, Cxe3. Pat.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1371
V. et M. PLATOV
(1927)

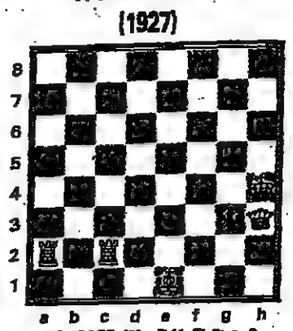

BLANCS (3) : Re1, Ta2 et c2.
NOIRS (3) : Rh4, Dh3, Pg3.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1369

LES IMPASSES CONDAMNÉES

Il y a divers moyens d'éviter des impasses quand on sait qu'elles vont échouer. Cette donne du Championnat d'Europe par paires, sponsorisé par Philip Morris, en 1987 est un exemple spectaculaire.

Nord : ♠A8642 ♡AD5 ◇--- ♣AD654
Ouest : ♠107 ♡1072 ◇D87432 ♣107
Est : ♠R5 ♡RV96 ◇ARV106 ♣32
Sud : ♠DV93 ♡843 ◇95 ♣RV98

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	1◇	passe
5◇	contre	passe	5♠
passe	6♠	passe	passe

Ouest entama le 3 de Carreau, *comment Hnaris en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

RÉPONSE

Convaincu, d'après les annonces, qu'Est avait le Roi de Pique et le Roi de Cœur, le déclarant a estimé que sa seule chance de gagner était de *ne faire aucune impasse* et d'essayer un jeu d'élimination qui permettrait un placement de main à l'atout : après avoir coupé l'entame, il a pris la main à Trèfle pour couper un Carreau, puis il est revenu chez lui par le Roi de Trèfle pour *couper son dernier Carreau*. Enfin, il a tiré l'As de Pique et, les couleurs noires étant heureusement partagées, il a rejoué Pique. Est a pris avec le Roi de Pique, et la meilleure défense a été de continuer Carreau.

Alors le déclarant a jeté un Cœur de sa main et a coupé avec le dernier atout du mort ; enfin le cinquième Trèfle, l'As de Cœur et Dame Valet d'atout ont procuré les quatre dernières levées et le chelem.

A la table des gagnants du Championnat, les annonces ont été :

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Le Royer	Y...	Meyer
–	–	1◇	passe
2◇	contre	2♡	2♠
passe	4♠	passe	passe
5◇	passe	passe	contre...

« J'ai contré 5 Carreaux sans conviction, a dit Meyer, *car je n'étais pas sûr de faire 5 Piques. Est a chuté de deux (300), et curieusement le coup n'a pas été mauvais pour nous... »*

C'est normal, car ceux qui sont allés à 6 Piques ont essayé les impasses condamnées !

Le risque invisible

Il est difficile d'imaginer que l'on risque d'être raccourci à l'atout avec une belle couleur de six cartes. C'est pourtant ce qui arrivera si le déclarant ne prend pas une certaine précaution.

Nord : ♠7 ♡--- ◇RDV1094 ♣A107642
Ouest : ♠AV1083 ♡RD8752 ◇62 ♣---
Est : ♠R962 ♡V9 ◇75 ♣RDV85
Sud : ♠D54 ♡A10643 ◇A83 ♣93

Ann. : O. don. Per. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1♡	2SA	passe	3◇
3♠	4◇	4♠	5◇

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, le déclarant a défaussé le 7 de Pique et a pris avec l'As de Cœur tandis qu'Est a fourni le Valet de Cœur second. Sud a joué ensuite le 3 de Trèfle coupé par le 2 de Carreau d'Ouest qui a contre-attaqué le 3 de Pique. *Comment Sud propose-t-il de jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

La surenchère de « 2 SA » était très belle avec un bicolore de mineures 6-6, mais Nord ne doit pas dire « 5 Carreaux », mais seulement « 4 Carreaux » sur « 3 Piques », car Sud peut avoir une main blanche puisqu'il était obligé de parler sur la surenchère de 2 SA...

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 373

UNE PREMIÈRE A LA PENDULE

Défi mondial de simultanée, Parthenay, juillet 1989.

Blancs : G. Deimotte (France)
Noirs : Van der Wal (Pays-Bas)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	25. 23-18	12x23
2. 28x19	14x23	26. 28x18	17-22
3. 37-32 (a)	10-14	27. 18-6 (k)	3-8
4. 41-37	5-10 (b)	28. 37-31	26x28
5. 46-41	17-21 (c)	29. 5x46	22-28! (l)
6. 33-28	23x32	30. 46x35	11-17! (m)
7. 37x28	11-17 (d)	31. 38-33	8-13
8. 34-29	14-19	32. 35x8	2x13! (n)
9. 28-23	19x28	33. 45-40	1-7
10. 33x11	6x17	34. 40-34	7-12
11. 35-30	20-25	35. 34-30	12-18! (o)
12. 39-34	23-26	36. 33-29	4-9
13. 41-37	10-14	37. 30-44	9-14
14. 29-23	18x29	38. 44-40	17-22
15. 34x23	25x34	39. 30-24	22-28! (p)
16. 40x29 (e)	17-21	40. 48-42	27-32
17. 44-39	7-11	41. 47-41	21-27
18. 38-32 (f)	12-17	42. 40-34	14-20
19. 39-33	8-12	43. 42-37 (q)	16-21
20. 33-28	13-18! (g)	44. 34-30! (r)	20-25
21. 31-27	9-13	45. 43-38! (s)	25x23
22. 42-38 (h)	13-19 (i)	46. 38-33	28x39
23. 27-22 (j)	18x27	47. 37x8	Abandon (t)
24. 29-24	19x30		

NOTES

a) Primauté est aussi donnée fréquemment à la progression par les ailes comme dans la variante 3. 35-30 (17-22) ; 4. 40-35 (11-17) ; 5. 31-26 (6-11) ; 6. 30-25 (1-6) ; 7. 25x14 (10x19) ; 8. 35-30 (4-10) ; 9. 45-40 (10-14) ; 10. 40-35 [Roozenburg-Huisman, championnat des Pays-Bas, 1985].

b) Le premier grand carrefour, point de départ d'innombrables types de débuts. Ainsi 4. ... (17-21), b1 ; 5. 35-30 (20-25) ; 6. 33-29 (21-26) ; 7. 40-35 (11-17) ; 8. 39-33 (6-11) ; 9. 44-39 (1-6) ; 10. 33-29 (14-19) ; 11. 50-44 (19x30) ; 12. 35x24, jeu latéral des Blancs avec un bon pion taquin à 24 [Vernin-Strub, tournoi international de Genève, avril 1986].

b1) Ou aussi 4. ... (14-19) ; 5. 46-41 (5-10) ; 6. 35-30, *b2* (10-14) ; 7. 30-25 et les Noirs choisissent parfois de pénétrer au centre avec une violence particulière. 7. ... (23-28) ; 8. 32x23 (19x28) ; 9. 33x22 (17x28) ; 10. 38-33 (12-17) ; 11. 33x22 (17x28), avant-poste à 28 [Kouperman-Overman, championnat inter-zones des Amériques, Iquitaba, octobre 1985].

b2) Une variante qui devrait susciter de très nombreuses analyses est 6. 32-28 (23x32) ; 7. 37x28 (9-14) ; 8. 41-37 (16-21) ; 9. 31-26 (18-22) ; 10. 34-29 (3-9) ; 11. 38-32 (11-16) ; 12. 40-34 (7-11) [Clasquin-Tilborg, Alblasserdam, janvier 1987].

c) Plusieurs grands maîtres retiennent la continuation tendant à investir le centre : 5. ... (14-19) ; 6. 32-28 (23x32) ; 7. 37x28 (16-21 ; 8. 38-32 (10-14) ; 9. 41-37 (21-26) ; 10. 42-38 (17-22) ; 11. 28x17 (11x22) ; 12. 47-42 (6-11) ; 13. 33-28 (22x33) ; 14. 39x28 (20-24) ; 15. 44-39 (18-23).

d) 7. ... (14-19) ; 8. 34-30 (20-25) ; 9. 39-34 (9-14) ; 10. 44-39 (14-20) ; 11. 50-44 interdit l'attaque 11. ... (21-26), qui livre une combinaison de gain que ne décèlent que très rarement les nouveaux amateurs 12. 23-29! (26x46) [les Noirs dament] ; 13. 29-23 (18x29) ; 14. 34x5 (25x34) ; 15. 39x30! (46x23...) ; 16. 5x41..., la dame blanche prend la dame noire, B+.

e) Cette inhabituelle poussée au centre à partir du flanc droit peut s'expliquer face à un GMI qui lance un défi mondial de simultanée.

f) Voici une manche conduisant à un coup de dame simple et radical en faveur des Noirs : 18. 50-44 (1-6) ; 19. 39-33, les Noirs dament 19. ... (21-27) ; 20. 31x22 (13-18) ; 21. 22x13 (8x50), N+.

g) Van der Wal, ex-champion du monde, prend un ascendant positionnel évident par cet enchaînement « punitif » de l'avancée provocatrice des Blancs au centre.

h) Cette formation en étoile, que peut expliquer le type de cette compétition, recèle à la fois une mine de dangers et des potentialités de combinaisons pour le conducteur des Blancs.

i) La logique positionnelle fautive sur le plan tactique.

j) Une petite combinaison concevable dans une séance de simultanée.

k) Dame.

l) Le GMI néerlandais réagit avec brio par ce mouvement de conquête de la dame.

m) Prive la dame blanche de toute issue.

n) Prend la dame et conserve l'égalité numérique.

o) Position confortable pour les Noirs : meilleure occupation du terrain (forces mieux réparties) et avantage des temps au seuil de la fin de partie (progression beaucoup plus avancée des Noirs alors que les Blancs accusent un grand retard sur leurs lignes arrière).

p) Les appréciations apparaissent en pleine lumière.

q) Sans doute le plus fort pour endiguer la progression.

r) Un tenté de faute concevable en simultanée.

s) La pointe du mouvement tactique.

t) La seule défaite du GMI Van der Wal, qui a obtenu quarante deux-nulles et remporté... trente-deux victoires dans ce premier défi mondial de simultanée à la pendule.

PROBLÈME VERMEULEN (Dunkerque) 1983

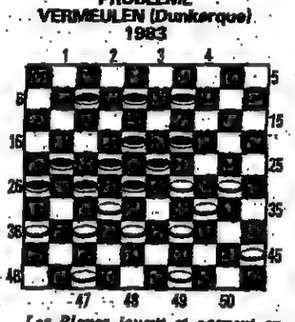

Les Blancs jouent et gagnent en 9 temps.

Problème très spectaculaire et très pur par son mécanisme très raffiné.

● SOLUTION : 36-31 ! (27x36) (47-41) (36x47) 37-31 !! [première finesse avant l'explosion du damier] (47x35) [prise majoritaire prioritaire] 34-29 (23x43) 32x1 ! [rafle cinq pions et dame] (26x37) 1x39 !! [la seule case après cette nouvelle rafle de cinq pions] (35-24...) 39-30 (24x35) 45-40 (35x44) 49x40 1,+.

JEAN CHAZE

mots croisés

n° 598

Horizontalement

I. N'aurait pas pu jouer le rôle de Poincaré. – II. C'est la ruse. Sera là pour ça. – III. Tout le monde y va. Fixèrent. – IV. De quelle Allemagne provient cette voiture ? Se rencontre en Australie. – V. Signe de croix. Une roue qui tourne à l'envers. – VI. Nécessaire à la IV. Possessif. – VII. Presse. Bouffon. – VIII. Note inversée. Réagis tout d'un coup. – IX. Sous la quille, avant lancement. Met à l'épreuve. Dans le temps. – X. Le contenu est plus important que le contenant du même nom. Bien tenue. – XI. Créations.

Verticalement

1. On ne peut pas m'attraper par là. – 2. Courant. Vieil hérétique. – 3. Fera du caviar. Ses patrons divorcent. – 4. Pronom. Des frustrés, évidemment. A la baguette. – 5. Certains demeurent. Une nuit de désordre. – 6. Reviennent ou font revenir. – 7. Particulièrement brillante. – 8. Que d'autres, après elle ! Peut se faire par colère ou par maladresse. – 9. Oxygène. Il va avoir des responsabilités. Article. – 10. Sur la lettre. Pour la vaisselle. – 11. Ne sont donc plus tout à fait nues. A la vie de château. – 12. Parfaitement assimilés ou parfaitement immobiles.

SOLUTION DU N° 597

Horizontalement

I. Chancellerie. – II. Héroïne. Part. – III. Aviso. Suivra. – IV. Mes. RMI. Niel. – V. Patagonie. Ga. – VI. Isocèles. Pug. – VII. Case. Oubli. – VIII. Nord. Salamis. – IX. Niais. Cep. Et. – X. Enterrer. Ore. – XI. Sténographes.

Verticalement

1. Championnes. – 2. Hévéas. Oint. – 3. Aristocrate. – 4. Nos. Acadien. – 5. Cierges. Sro. – 6. En. Môles. RG. – 7. Lésine. Acer. – 8. Isolera. – 9. Epine. UAP. – 10. Ravi. IBM. Oh ! – 11. Irrégulière. – 12. Etalagistes.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 600

Horizontalement

I. ACDFILR. – 2. EIILMPTU. – 3. ACEEILN (+ 1). – 4. AACDEHRR. – 5. EEIISST. – 6. EEINSZ. – 7. EEINNO. – 8. DEOSTTU. – 9. EERRSSST. – 10. EELLMO. – 11. CEILRTU. – 12. CEEEHOPT. – 13. AFNOTTU. – 14. ACGINST. – 15. EESTTU (+ 1). – 16. ADNOSSW. – 17. ABDORU (+ 1). – 18. ABIORZ. – 19. EEEILLRR. – 20. AEERRSSV (+ 4). – 21. AEGNSSU.

Verticalement

22. EFLOSUZ. – 23. BCEIMNOR (+ 1). – 24. EILNSTT. – 25. AAEMRSS (+ 1). – 26. ACDEELNS. – 27. ACEEESTU. – 28. FIINNOS. – 29. EEIRSSV (+ 3). – 30. DINOOFRS (+ 1). – 31. EGLOOTUU. – 32. CDIIRSTT. – 33. ACEHSS (+ 3). – 34. AEKSSU. – 35. EEMRTTU (+ 1). – 36. DEHINOU. – 37. EEENNORTU. – 38. AAILPRT (+ 4). – 39. ABEORSU (+ 3). – 40. AEEILU. – 41. BEEHNOOPX.

SOLUTION DU N° 599

1. BRADATES (BARDATES BATARDES DEBRASAT). – 2. ANTIJEU (JEUNAIT). – 3. REVIVENT. – 4. AMARANTE. – 5. EQUEUTE. – 6. SELECTER. – 7. AMOCHERA. – 8. OPINENT (PITONNE). – 9. MOITIRAS (MIROITAS). – 10. ERRERAIS (ARRIERES SERRERAI). – 11. EGERIES (ERIGEES EGRISEE). – 12. SASSASSE. – 13. MIJOTAGE. – 14. CETEAUX (EXECUTA ACETEUX). – 15. RYTHMENT. – 16. LARMOYER. – 17. NAGEOTER. – 18. RUBEOLE (EBOULER). – 19. ANNALITE (ALIENANT ANNELAIT). – 20. EPEISTE (PIETEES). – 21. SERPENTE (TERPENES...). – 22. BRASAMES (AMBRASSE...). – 23. MOLARDE. – 24. REMEMORA. – 25. AVALOIRS (VALORISA). – 26. JURABLE. – 27. DIRECTES (CREDITES DECRITES DISCRETE). – 28. AVACHIRA. – 29. THORONS, émanation du thorium. – 30. TENTERAS (ENTRATES...). – 31. ENTERAIS (ARTESIEN...). – 32. GRENELE (ENGRELE). – 33. STERASSE (ESSARTES TERSASSE RESTASSE). – 34. ADENOME. – 35. ACHEENNE. – 36. TAUPINEE. – 37. DENTELLE ou TENDELLE. – 38. JAUGEAIT. – 39. ATERIEN (ARETINE...). – 40. UVEITES. – 41. EXULCERE, ulcérer superficiellement.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

هكذا من الأصل

THERMALISME

De la cure traditionnelle au tourisme de santé

Les stations malades de leur remise en forme

Comprenne qui pourra... Le 14 février prochain, quand les 9e Thermalies accueilleront leurs premiers visiteurs au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, le SNET (Syndical national des établissements thermaux) et l'UNET (Union nationale des établissements thermaux), ces deux frères ennemis qui se réconcilient une fois l'an à l'heure des résultats, claironneront la bonne nouvelle : après une chute de tension de - 1,59 % en 1988, les cent quatre stations de cure agréées par la Sécurité sociale refont surface avec une progression de 2,45 % pour la saison 1989. Mais, dans le même temps, le front provisoirement uni du thermalisme annoncera un nombre de curistes (622 092) inférieur à ce qu'il était pour le précédent exercice (637 494) ! Cette contradiction mathématique s'explique ainsi : les deux syndicats ont voulu cette année bien différencier les curistes de vingt et un jours venus dans les villes d'eaux sur prescription médicale et les autres, les bien-portants désireux de le rester venus pour une remise en forme de sept, dix ou douze jours au plus.

Une curiste à Luchon dans les Pyrénées.

Clarification ou frilosité ? Depuis une quinzaine d'années, depuis que Contrexéville, en 1979, souhaitant ne pas vivre uniquement des remboursements de la Sécurité sociale, inventa la remise en forme en milieu thermal et créa son fameux *Forfait-Ligne* de dix jours, de nombreuses formules plus courtes, plus souples, plus attrayantes surtout (elles associent bains bouillonnants, douches au jet et autres massages sous-marins à des activités sportives et de loisirs) ont fleuri çà et là dans les villes d'eaux.

D'*Equilibre 7* proposé par Evian aux *Semaines privées* de la Chaîne thermale du soleil, du *Passeport pour la forme* de Vittel à la *Mineur vitale* de Capvern en passant par le rustique *Cantal-Relax* de Chaudes-Aigues l'auvergnate, de nombreux forfaits de « tourisme de santé » (l'expression aussi est nouvelle) sont nés récemment qui ne se sont pas contentés d'obéir à un phénomène de mode et qui ont su utiliser les vertus spécifiques du médicament thermal : un *Dermo-Esthétique* de six jours à La Roche-Posay, où les eaux sont à vocation dermatologique ; un séjour d'amaigrissement à la carte pour Brides-les-Bains, qui met à profit les vertus laxatives et diurétiques de ses sources et qui investit 800 millions pour réaliser un centre de check-up et un service de diététique uniques en Europe ; une cure *Anti-tabac* à Aix-Marlioz puisqu'on y traite habituellement les voies respiratoires ; une formule *Eau et Renouveau* à La Léchère pour ceux qui commencent à souffrir de jambes un peu lourdes, en parfait accord avec l'orientation phlébologie de la station ; et dans la rubrique « c'est tout nouveau, ça vient de sortir », deux forfaits *Oxygène* et *Silhouette* à Luchon, qui ne comptait pourtant pas, jusqu'ici, parmi les chauds partisans de la remise en forme. Ces formules attrayantes s'accompagnent à Rennes-les-Bains comme à La Bourboule, à Aix-en-Provence comme à Saint-Lary, à Amneville comme à Bagnoles-de-l'Orne, de réalisations concrètes sous forme d'établissements thermaux flambant neufs ou rénovés, de centres de remise en forme ou de beauté au goût du jour qui sont en train de dynamiser et d'animer singulièrement l'ambiance des villes d'eaux, dont la réputation d'être tristounettes est de plus en plus rarement justifiée.

Derniers exemples en date : Vittel restructure totalement ses thermes pour ouvrir en juillet un espace de remise en beauté, moderne et chaleureux ; Uriage écrit noir sur blanc qu'elle est bien décidée à dépoussiérer l'image traditionnelle du curiste type et qu'après avoir lancé un forfait *Mini-maxi* de neuf jours elle ouvrira l'été prochain un institut d'hydrothérapie de grand confort dont la vocation sera de combiner les soins et les loisirs.

Avec ou sans Sécurité sociale

Il convient pourtant de relativiser les choses : la remise en forme est en pleine forme, mais les scores réalisés par les nouvelles formules de tourisme de santé en milieu thermal, il est vrai *exagérément* médiatisées, sont encore loin, très loin d'atteindre ceux du thermalisme traditionnel. D'où la volonté commune des deux syndicats thermaux de bien séparer les chiffres, cures remboursées d'un côté, cures volontaires de l'autre.

On applaudirait si l'initiative *correspondait à une réalité économique* : une cure de remise en forme coûte en effet souvent plus cher (disons de 4 000 F à 7 000 F) qu'un séjour thermal... et la Sécurité sociale ne débourse rien. On applaudirait encore si l'on était absolument certain que, dans le chiffre de 622 092 curistes assurés sociaux, certains curistes « remise en forme » ne s'étaient pas glissés. On applaudirait enfin si ce souci de clarification ne masquait pas aussi un refus d'arrière-garde face aux avancées du thermalisme rénové, la volonté mal affirmée de compter sur la seule Sécurité sociale, et même une certaine hypocrisie.

Faut-il passer sous silence le fait qu'à Contrexéville le nombre des *Forfaits-Ligne* a largement dépassé, et cela depuis 1982, le nombre des curistes remboursés par la Sécurité sociale (3 495 contre 1 775 en 1989) ? Faut-il cacher que le même phénomène est en passe de se produire à Vittel (4 276 curistes traditionnels mais 3 635 remises en forme pour la dernière saison), à Aix-Marlioz (7 054 contre 4 582, et seulement 2 083 trois ans plus tôt) et à Brides-les-Bains (8 120 contre 4 373) ?

Nier la progression du tourisme de santé ne contribuera pas à enrayer sa marche. On reste d'ailleurs confondu d'entendre certains responsables des villes d'eaux déclarer que la remise en forme va tuer le thermalisme traditionnel. D'abord *parce qu'il n'existe pas* d'exemple que les curistes Sécurité sociale fassent mauvais ménage avec les curistes volontaires. Ensuite parce que ces mêmes responsables, dans les stations où ils sont directement ou indirectement impliqués, n'interdisent pas que la remise en forme y fasse une petite incursion. Au cas où, probablement...

L'exemple européen

Au cours d'une récente conférence de presse qui se tenait, lieu symboliquement choisi, dans le cadre du dernier Salon du tourisme, Philippe Langenieux-Villard, maire d'Allevard et président de la Fédération Rhône-Alpes thermal (17 stations et 120 000 curistes), déclarait sans ambages que sa région entend bien donner au thermalisme la place touristique qu'il mérite, que le secteur du tourisme de santé est en pleine expansion et que les stations de sa région optimisent leurs équipements en fonction de nouvelles cures du type anti-stress, anti-tabac, amaigrissement ou forfaits beauté-relaxation. *Il* ajoutait encore que, si le thermalisme français voulait se donner une dimension européenne avant 1993, la meilleure façon n'était sans doute pas de compter sur le seul robinet de la Sécurité sociale.

Propos sans aucun doute très réalistes : on peut en effet se poser la question de savoir ce que fera la Sécurité sociale quand, les frontières communautaires abattues, elle comprendra que, dans certains pays voisins, l'Allemagne et l'Italie par exemple, les organismes sociaux remboursent à partir de dix ou douze jours de cure et qu'il y a *là*, pour elle, source d'économies ? Plus réaliste en tout cas que le discours dépassé des deux syndicats thermaux qui s'entredéchirent au lieu de se battre pour l'abaissement du taux de la TVA sur les soins pratiqués dans les établissements thermaux (18,60 %, alors que celui des médicaments et des eaux minérales embouteillées a été ramené à 5,5 %) ; pour que la thérapeutique thermale puisse entraîner un arrêt-maladie (si l'on n'est pas retraité, on est souvent obligé de partir en cure sur son temps de vacances), et pour que le groupe parlementaire sur le thermalisme et le climatisme créé en décembre 1988 (54 *députés* de toutes tendances) *songe enfin à travailler* !

Côté pouvoirs publics, pendant ce temps, on commence à regarder les vacances de remise en forme dans les stations thermales et dans les instituts de thalassothérapie comme une piste intéressante à exploiter. Les services du tourisme de M. Stirn viennent de mettre la dernière main à un rapport intitulé « Evaluation de la demande française en matière de tourisme de santé », qui, s'il n'apporte pas de réponses chiffrées précises, tend à conclure que s'ouvrent sans doute là d'intéressantes perspectives d'avenir. Mille deux cents sources thermales, 5 500 kilomètres de *côtes, l'eau de la remise en forme* pourrait bien constituer dans les loisirs de demain un ingrédient sur lequel, contrairement à la neige, on peut compter en toutes saisons.

GUY DELUCHEY

Lire la suite de notre dossier page 24

VVF PROPOSE LA FORME EN 1990

Vous êtes fatigués, stressés, vous souhaitez retrouver rapidement votre équilibre ? La solution VVF à tous vos problèmes : Aquaforme, un séjour de remise en forme d'une semaine dans l'un de ses villages vacances, au Pradet, dans le Var.

Au cœur d'un immense parc, vous êtes pris en charge en pension complète, formule hôtelière (VVF assure toutes les réservations).

Vous bénéficiez, sur le lieu même de votre séjour, des installations du village : sauna, bains de vapeur, douches massantes, piscines chauffées avec jet stream et une superbe salle de gymnastique avec un espace de repos. Un personnel spécialisé est à votre disposition (forfait de cinq séances de deux fois deux heures).

Au village ou à proximité : mini-golf, courts de tennis, équitation, randonnées, etc.

Le soir, spectacles, danses, expositions sont prévus.

Toulon est à 9 kilomètres, les Iles-d'Or à portée de bateau (parc national de Port-Cros et île de Porquerolles)...

SÉJOUR « FORME ET SANTÉ » AU VILLAGE D'EVIAN-LES-BAINS

Du 11 février au 26 novembre. Hydrothérapie, gymnastique en salle ou en piscine, musculation, relaxation, soins esthétiques corporels, sports. Menus équilibrés élaborés par la diététicienne du centre thermal.

SÉJOUR « CHANGER DE VIE, CHANGER DE CORPS » AU VILLAGE DE BALARUC (HÉRAULT)

Une semaine de remise en forme, du 1er avril au 30 juin et du 9 septembre au 10 novembre. Traitement dispensé à l'Institut biomarin par une équipe de haut niveau technique, dans un cadre et une ambiance agréables. Suivi médical, soins à l'Institut, repas diététiques, sport en alternance.

UN SÉJOUR DE REMISE EN FORME D'UNE SEMAINE POUR LES JEUNES MAMANS AVEC BÉBÉ DE QUATRE À NEUF MOIS AU VILLAGE DE VACANCES D'ÉVIAN-LES-BAINS

Du 11 février 1990 au 26 novembre 1990. Pour les jeunes mamans : conseils diététiques, oxygénation, sport, relaxation, kinésithérapie, hydrothérapie, aquagym, soins esthétiques, cure d'eau d'Evian : pour les bébés : techniques d'éveil, séances bébés-nageurs, bébé-club, etc.

Forfait spécial pour papa.

Pour tous renseignements :
VVF Tour Maine Montparnasse
33, av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 45-38-28-28

aix les bains
73100 SAVOIE
RHUMATOLOGIE
MALADIES OSTÉO-ARTICULAIRES
THERMES NATIONAUX
79.35.38.50

CURE THERMALE 1990

Elle sera plus agréable et plus efficace si vous y ajoutez les bienfaits d'une cure de détente et de soleil. Demandez la documentation gratuite n° C44 (hébergement et cure) sur les stations de la CHAINE THERMALE DU SOLEIL à 75002 PARIS 32, Av. de l'Opéra Tél. : 47.42.67.91, à BRUXELLES 92, Av. Louise B1050 Tél. : 02.513.63.99. Minitel 36.14 code novotherm

aix les bains
73100 SAVOIE
PREMIÈRE STATION THERMALE DE FRANCE
SYNDICAT D'INITIATIVE
79.35.05.92

Comme vous aimez boire de l'Evian, nous avons pensé que vous aimeriez aussi vous plonger dedans.

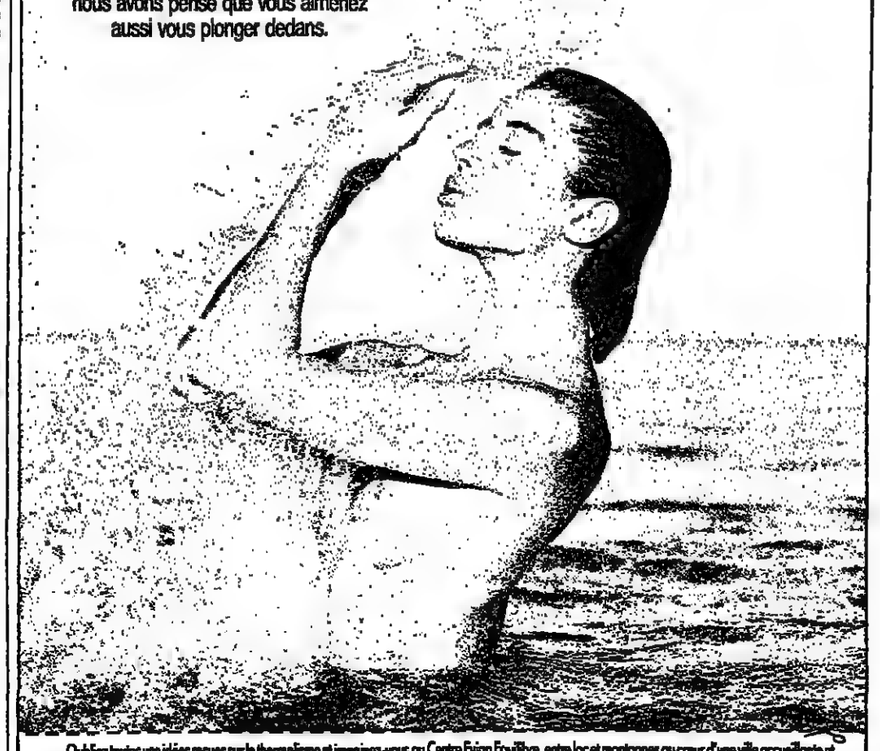

Oubliez toutes vos idées reçues sur le thermalisme et imaginez-vous au Centre Evian Equilibre, entre lac et montagnes au cœur d'une ville accueillante et animée, loin des soucis de votre vie quotidienne. Vous êtes alors au pays de l'équilibre, prêt pour une grande remise en forme grâce à une eau d'Evian active qui draine votre corps en profondeur. Autour des séances d'hydrothérapie (massage sous douche pénétrante, douche au jet, douche sous-marine...), d'aquagym, de soins esthétiques du corps, choisissez votre rythme de remise en forme grâce aux 2 formules Equilibre 7 que le Centre vous propose : **EQUILIBRE 7 DÉTENTE** vous permet d'allonger ces soins avec une relaxation plus intense (caisson d'isolation sensorielle, séances de soins plus nombreuses...) et avec des activités culturelles et sportives. **EQUILIBRE 7 TONIC** vous offre une formule plus active alliant ces soins thermaux et esthétiques à des activités sportives variées en extérieur et en salle (tennis, golf, randonnées, aviron...). Au Centre Evian Equilibre, en une semaine, vous allez découvrir le nouveau thermalisme. Si vous souhaitez recevoir une documentation, remplissez et adressez ce coupon à l'Office du Tourisme, BP 98F, 74502 EVIAN-LES-BAINS. Tél. : 50.75.04.26.

Nom _____ Adresse _____ Ville _____ Code Postal _____

Centre Evian Equilibre, le centre du nouveau thermalisme.

THERMALISME

Le raz-de-marée de la thalasso

Dix-huit instituts de cures marines en 1978, vingt-cinq en 1987, une trentaine aujourd'hui, quarante-cinq prévus en 1992 : faut-il parler de raz-de-marée de la thalassothérapie ? La Grande-Motte, Thalgo-La Baule, Anglet, Saint-Jean-de-Luz, Les Sables-d'Olonne, Antibes, Caen-Ouistreham, le cru 88-89 a été plutôt abondant. Et à cette notion quantitative s'est ajoutée une notion qualitative dans la mesure où, suivant en cela la voie tracée par les thermes de Saint-Malo, pionniers des parcours aquatoniques, des établissements comme Atlanthal (Anglet) et Hélianthal (Saint-Jean-de-Luz) ont créé de vastes espaces-forme qui, dotés de contre-courants pour développer les capacités cardiaques, de douches-parapluies pour masser les cervicales, de bassins de marche pour améliorer la circulation veineuse, de sièges à bulles pour soulager de douleurs dorsales, etc., permettent tout à la fois de prolonger le traitement et de nager en s'amusant.

Le cru 90 ne s'annonce pas moins prometteur. Après avoir été durement attaqué sur la côte basque, non seulement par Anglet et Saint-Jean-de-Luz, mais aussi par les thermes marins de Biarritz qui se refont une beauté, Jean Bobet a choisi de répliquer pas très loin de Quiberon, là où, il y a vingt-cinq ans, son père Louison avait lancé la thalassothérapie : il vient en effet d'ouvrir, au Crouesty, près de Vannes, une sorte de vaste paquebot rouge et blanc de la forme, relié tout à la fois à un hôtel luxueux et à une résidence locative. Beaucoup plus au sud, à Pornic, la société Alliance-Phytomer transforme un ancien hôtel balnéaire en un moderne centre de thalasso doté d'un très beau parcours « thalaform » de 350 mètres carrés : ouverture en juin. Et à Chatelaillon, au sud de La Rochelle, l'institut Gitaform, qui doit être opérationnel au mois d'août, se positionne déjà comme un centre spécialisé dans les problèmes de dos. Et il faudrait sans doute, après le projet d'Accor à Dinard, signaler l'entrée sur le terrain du rugbyman Serge Blanco, qui envisage de se reconvertir dans la thalassothérapie à Hendaye.

Pour quelle clientèle tous ces instituts de cure marine qui s'ancrent un peu partout sur les côtes françaises ? En étant très optimiste, elle ne dépasse sans doute pas, actuellement, les 200 000 individus, et beaucoup parlent déjà de saturation. C'est peut-être oublier un peu vite que, sans le frein des prix élevés, dont sont responsables non pas les traitements par l'eau de mer mais l'hébergement presque toujours luxueux qui s'attache aux instituts, la thalassothérapie connaîtrait sans doute une progression plus grande.

A l'image du Touquet et de Carnac, qui sont à la fois reliés à un Novotel trois étoiles et à un Ibis deux étoiles, certains ont compris qu'il convenait d'intégrer les centres de cure à des établissements hôteliers plus modestes, comme c'est souvent le cas dans les stations thermales. C'est ainsi que le Gitaform de Chatelaillon sera surmonté d'un deux étoiles. Et que la société du Louvre vient de créer Envergure, dont la vocation est le rachat de petits hôtels balnéaires qui se verront adjoindre des centres de thalassothérapie ouverts à une clientèle plus modeste. En projet, une quinzaine d'établissements entre Dunkerque et Biarritz ! Avec l'ouverture en juin 1990 à Saint-Cast (Cotes-du-Nord) du premier maillon de la chaîne, un ancien hôtel saisonnier de cinquante chambres, dans un premier temps, quatre-vingt-dix et une résidence locative ensuite, devient un mini-centre de thalasso à vocation économique.

G. D.

Pour vous informer

● **Salon les Thermalies**, du 14 au 18 février, Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, ouvert tous les jours de 10 à 19 heures, nocturne jusqu'à 22 heures le 15 février. 300 exposants, animations, conférences-débats. Entrée 30 F. Minitel : 36-25-12-12, code Thermalies.

● **Journal téléphoné du thermalisme**, informations pratiques et magazine, vingt-quatre heures sur vingt-quatre au (1) 47-20-14-65.

● **Syndicat national des établissements thermaux**, 10, rue Clément-Marot, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-20-45-25.

● **Union nationale des établissements thermaux** : 16, rue de l'Estrapade, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-25-11-85.

● **Chaîne Thermale du Soleil** (Amélie, Barbotan, Cambo, Eugénie, Gréoux, Jonzac, Lamamou, La Preste, Le Boulou, Molitg, Saint-Christau, Saint-Laurent-les-Bains), 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 47-42-67-91.

● **Eurothermes** (Aix-en-Provence, Capvern, Cauterets, Châtel-Guyon, Cilaos-île de la Réunion, La Bourboule, Les Eaux-Bonnes, Rochefort), 87, avenue du Maine, 75014 Paris. Tél. : (1) 43-27-12-50.

● **Promothermes** (Bourbon-l'Archambault, Châteauneuf-les-Bains, Cransac, Le Mont-Dore, Préchacq, Saint-Honoré-les-Bains + thalassothérapie de Caen-Ouistreham), 48, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-22-64-14.

● **Fédération Mer et Santé**, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75340 Cedex 07. Tél. : (1) 47-05-37-61.

● **Syndicat de la thalassothérapie**, 128, avenue de Malakoff, 75116 Paris. Tél. : (1) 45-00-58-00.

Les cures remboursées... et les autres

La prise en charge des frais engagés à l'occasion d'une cure thermale ne pourra se faire que si vous avez obtenu un accord avant de partir. Procurez-vous d'abord (auprès de votre caisse maladie) un formulaire dit d'entente préalable à deux volets. L'un sera rempli par le médecin traitant qui précisera, en fonction de vos problèmes, la station proposée et son orientation thérapeutique (rhumatologie, ORL, phlébologie, etc.). L'autre le sera par vos soins et vous devrez y indiquer vos revenus afin de toucher ou non l'indemnité d'hébergement, fixée à 908 F, et d'être remboursé à 70 % (100 % si ticket modérateur ou mutuelle) de vos frais de déplacement sur la base du ticket SNCF 2e classe (même si vous vous déplacez en voiture).

Le plafond de ressources pris en considération est cette année de 88 700 F, majoré de 50 % par personne à charge et pour le conjoint. Dans tous les cas, vous serez par ailleurs remboursé à 75 % des honoraires médicaux et à 70 % des frais de traitement à l'établissement thermal. Enfin, des indemnités journalières pourront être accordées (c'est beaucoup plus difficile) à un curiste si ses ressources annuelles sont inférieures au plafond des cotisations d'assurance sociale, actuellement 126 480 F, majoré lui aussi de 50 % par personne à charge et pour le conjoint.

Dûment remplie, votre demande d'entente préalable sera remise à votre caisse maladie, à n'importe quel moment de l'année, mais au moins trois semaines avant la date de départ présumée. En principe, la caisse formule sa réponse par écrit, mais toute absence de réponse dans les vingt et un jours vaut acceptation.

Voilà pour la cure thermale, prescrite par le médecin, dont la durée est de 21 jours (18 jours de soins). Mais, bien entendu, les cures volontaires, sans prescription médicale, et les cures plus courtes, dites de remise en forme de 7, 10 ou 12 jours par exemple, ne bénéficient d'aucune prise en charge. Il en va de même de la plupart des séjours de thalassothérapie, quand ils ne relèvent pas de la rééducation fonctionnelle, après un accident par exemple.

Dax toujours en tête

Pas de changements notables dans le peloton de tête des stations thermales. Pour la saison 1989, le quartet des leaders reste le même. Dax, la station de la pélothérapie (boues thermales), occupe toujours la première place avec 52 934 curistes contre 51 514 pour l'exercice précédent. Les thermes nationaux d'Aix-les-Bains, ceux-là même qui défrayent actuellement la chronique en raison d'une épidémie de légionnelle, bactérie qui se développe dans les eaux chaudes, conserve sa deuxième place (49 286 contre 49 399) devant Amélie-les-Bains (31 913 contre 31 910) et Luchon (29 300 contre 29 327).

On notera que les trois premières stations sont spécialisées dans le traitement de la rhumatologie, la quatrième dans les problèmes respiratoires, ces deux orientations constituant celles qui attirent le plus de curistes. Parmi les belles progressions de 1989, Jonzac, en Charente-Maritime, 2 104 curistes et 25,08 % de progression, Amneville, dans la Moselle, 10 300 curistes et 21,14 %, Brides-les-Bains 12 493 et 20,50 %, Eugénie-les-Bains, la station minceur de Michel Guérard, 3 917 et 9,26 %, Bagnoles-de-l'Orne, la Normande, 16 469 et 7,22 %.

EAU MINÉRALE NATURELLE D'AUVERGNE
HYDROXYDASE
SOURCE D'ÉQUILIBRE BIO-MINÉRAL

UNE EAU RICHE ET HARMONIEUSE
hydroxydase, eau minérale naturelle légèrement gazeuse, doit son activité bénéfique à sa richesse en éléments minéraux essentiels harmonieusement dosés par la nature.

DES PROPRIETES PRESERVEES
hydroxydase présente la particularité remarquable de conserver en flacon l'intégralité des constituants minéraux et propriétés favorables à la santé qu'elle possède à la source grâce aux procédés naturels et spéciaux, complètement à l'abri de l'air, employés de son captage à son embouteillage.

UNE AIDE EFFICACE
hydroxydase accompagnée d'une bonne hygiène alimentaire aide à :
- réaliser une cure de détoxication de l'organisme,
- lutter contre les excès de poids,
- acquérir un bon équilibre biominéral (magnésium : 243 mg/l, oligo-éléments...).

UNE UTILISATION SIMPLE
hydroxydase, consommée régulièrement à raison de deux à trois flacons par jour pendant trente jours, permet de réaliser une cure d'eau minérale inaltérée où que l'on soit (bureau, domicile...) dans des conditions idéales.

hydroxydase est présentée en coffret-cure de 20 flacons-dose de 20 centilitres.

Vente en pharmacie et dans certains magasins de produits diététiques.

Votre cure à domicile

hydroxydase
SOURCE MARIE-CHRISTINE NORD
63340 LE BREUIL-SUR-COUZE
hydroxydase

LE PRINTEMPS DE VOTRE SANTÉ
Dans les stations EUROTHERMES, retrouvez les bienfaits des cures thermales sur votre santé. Prenez rendez-vous avec le printemps toutes saisons!

AIX EN PROVENCE — BOUCHES DU RHONE — rhumatologie - phlébologie - gynécologie
CAUTERETS — HAUTES PYRENEES — ORL / voies respiratoires - rhumatologie
LES EAUX BONNES — PYRÉNÉES ATLANTIQUES — ORL / voies respiratoires rhumatologie (en cours d'agrément)
LA BOURBOULE — AUVERGNE — ORL / voies respiratoires - dermatologie troubles de croissance
CHATEL GUYON — AUVERGNE — maladies métaboliques - appareil digestif appareil urinaire - gynécologie
ROCHEFORT SUR MER — CHARENTE - MARITIME — rhumatologie - dermatologie - phlébologie
CAPVERN — HAUTES PYRÉNÉES — troubles de la nutrition (obésité - diététique) - appareil urinaire - appareil digestif - rhumatologie
CILAOS — ILE DE LA RÉUNION — rhumatologie - maladies métaboliques appareil digestif
CALDAS DE FELGUEIRA — PORTUGAL — ORL / voies respiratoires - rhumatologie

Documentation gratuite à EUROTHERMES, 87 av. du Maine · 75014 PARIS · Tél · 43 27 12 50
NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
LM

EUROTHERMES
LE RENDEZ VOUS SANTE

AIX les bains
73100 SAVOIE
VOIES RESPIRATOIRES-STOMATOLOGIE
ANTI-STRESS ANTI-TABAC
THERMES DE MARLIOZ
79.61.00.91

URIAGE
10 km de Grenoble
EAU SULFURÉE ISOTONIQUE
PSORIASIS - ECZEMAS
DERMATOSES - BRULURES
RHUMATISMES-ARTHROSES
NEZ - GORGE - OREILLES
BOUCHE - GENCIVES
Étab. Thermal 38410-URIAGE
76 89.10.17

STATION THERMALE
MORSBRONN-LES-BAINS
Rhumatologie
Pathologie post-traumatique
et Orthopédie chirurgicale
Détente loisirs
Accueil résidence hôtelière
et Maison hospitalière
MORSBRONN-LES-BAINS
67360 WOERTH
Tél. 88 09-31-xx

URIAGE
10 km de Grenoble
EAU SULFURÉE ISOTONIQUE
PSORIASIS - ECZEMAS
DERMATOSES - BRULURES
RHUMATISMES-ARTHROSES
NEZ - GORGE - OREILLES
BOUCHE - GENCIVES
Étab. Thermal 38410-URIAGE
76 89.10.17

VALS-LES-BAINS
LE NOUVEAU VISAGE D'UNE STATION THERMALE DYNAMIQUE
Diabète et affections digestives
CURES DE 21 JOURS
VALS ET LA FORME
SÉJOURS DE REMISE EN FORME
Renseignements : S.I. 07600 VALS-LES-BAINS
TÉL. : 75-37-42-34

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
011 MONO1

هكذا عن الأصل

هكذا من الأصل

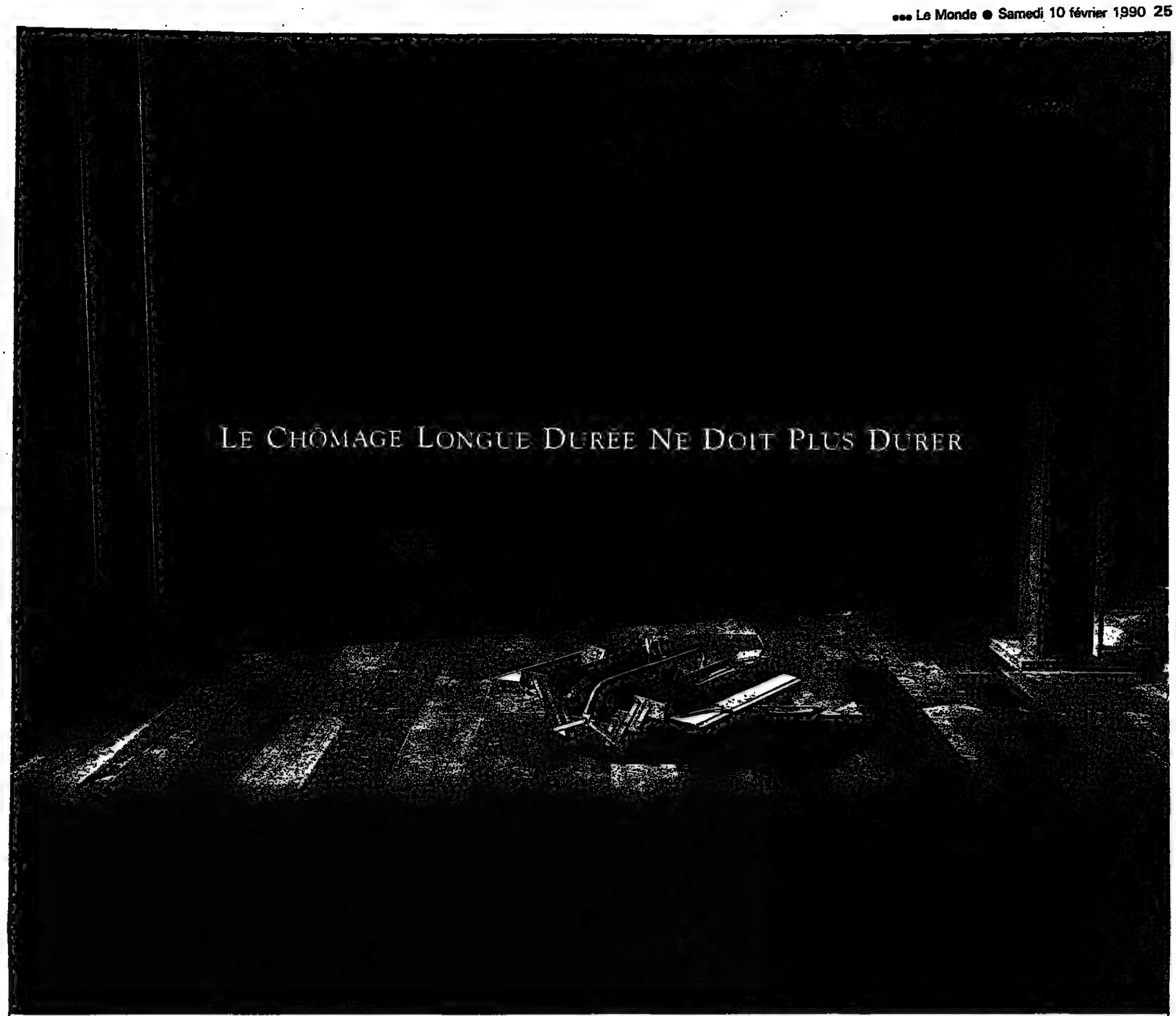

IMAGINEZ UN PAYS QUI SUPPRIMERAIT DÉFINITIVEMENT DES CHARGES SOCIALES* POUR L'EMBAUCHE DES CHÔMEURS LONGUE DURÉE DE 50 ANS ET PLUS. CE PAYS, C'EST LE NÔTRE.

CONTRAT DE RETOUR A L'EMPLOI.

OBJECTIFS. Aider les entreprises à embaucher des chômeurs de longue durée ou des personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

EMPLOYEURS CONCERNÉS. Tous les employeurs assujettis aux ASSEDIC (à l'exception des employeurs d'assistantes maternelles).

CONDITIONS. **Embaucher**
– un chômeur de longue durée : inscrit à l'ANPE au moins 12 mois dans les 18 mois précédant l'embauche,
– un bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou son conjoint, ou son concubin.

Conclure un contrat de travail de 6 mois au moins, pour une durée de travail de 24 heures minimum par semaine (39 heures pour les employés de maison et les gardiens d'immeuble). Le contrat peut être à durée déterminée (18 mois maximum) ou indéterminée.

AIDES DE L'ÉTAT.
• **Exonération totale des cotisations patronales de sécurité sociale***
– pendant toute la durée du contrat pour l'embauche d'un chômeur de longue durée de 50 ans et plus,
– pendant 18 mois pour l'embauche d'un chômeur inscrit depuis plus de 3 ans, ou d'un bénéficiaire du RMI chômeur de longue durée,
– pendant 9 mois pour les chômeurs de longue durée inscrits à l'ANPE au moins 12 mois dans les 18 mois précédant l'embauche, et pour les autres bénéficiaires du RMI.
• **Aide forfaitaire de 10 000 F** pour un contrat de travail à temps plein, versée pour moitié dès l'embauche. Ce montant est réduit en proportion pour un emploi à temps partiel.
• **Aide à la formation** sous la forme d'un remboursement de 50 F par heure, lorsque la convention prévoit une formation d'une durée comprise entre 200 et 1000 heures.

DÉMARCHE. Déposer une demande de convention pour un contrat de retour à l'emploi, soit avant l'embauche, soit au plus tard dans le mois suivant l'embauche à l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).
Certifier ne pas avoir procédé au licenciement économique d'un salarié de l'établissement dans les 12 mois précédant l'embauche.
Signer la convention avec l'Agence Nationale pour l'Emploi.

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITÉ.

OBJECTIFS. Favoriser l'insertion dans la vie active des personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Aider à la création d'emplois pour satisfaire des besoins collectifs.
EMPLOYEURS CONCERNÉS :
– Les associations (loi de 1901) et les fondations,
– les collectivités territoriales (communes, départements, régions) et leurs groupements,
– les établissements publics (administratifs ou industriels et commerciaux),
– les personnes morales chargées de la gestion d'un service public,
– les sociétés mutualistes, les comités d'entreprise.
CONDITIONS. **Embaucher** pour l'exercice d'activités d'utilité collective :
– un jeune de 16 à 25 ans révolus d'un niveau de formation inférieur au baccalauréat,
– un chômeur de longue durée : inscrit à l'ANPE au moins 12 mois dans les 18 mois précédant l'embauche,
– un chômeur bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ou de l'Allocation de Fin de Droits (AFD),
– un bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou son conjoint, ou son concubin,
– un chômeur de plus de 50 ans.
Conclure un contrat de travail à mi-temps, de 20 heures maximum par semaine, pour une durée déterminée de 3 à 12 mois, éventuellement de 24 mois pour les personnes en situation particulièrement difficile. Le salaire mensuel brut est calculé sur la base du SMIC horaire.
AIDES DE L'ÉTAT.
• **Exonération des charges patronales** (à l'exception de la cotisation ASSEDIC), pendant toute la durée du contrat.
• **Aide mensuelle remboursant 85 % du salaire**, ou 100 % lorsque la personne embauchée est en situation particulièrement difficile :
– chômeur inscrit à l'ANPE depuis plus de 3 ans,
– chômeur de 50 ans ou plus inscrit à l'ANPE au moins 12 mois dans les 18 mois précédant l'embauche,
– bénéficiaire du RMI sans emploi depuis au moins un an.
• **Eventuellement, aide à la formation** sur la base de 22 F par heure pour une durée qui ne peut excéder au maximum 400 heures.

DÉMARCHE. L'organisme employeur doit, avant l'embauche, conclure une convention individuelle avec l'Etat : la demande de convention doit être déposée à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Enfants d'Helidons (1987, v.o. s.t.f.), de Costas Vrettacos, 18 h ; *Siamo Donne* (1952, v.o.), de Roberto Rossellini, Gianni Franciolini, Luigi Zampa, Luchino Visconti, 19 h ; *Rogopag* (1962, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, Jean-Luc Godard, Pier Paolo Pasolini, Ugo Gregoretti, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

La Cinéma cubain : la Ultima Cena (1975, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 14 h 30 ; En tierra de Sandino (1980, v.o. anglais traduction simultanée), de Jesus Diaz, 17 h 30 ; Retrato de Teresa (1979, v.o. s.t.f.), de Pastor Vega, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

Les Métiers de Paris : Commerçants : Publicités Publicis, Une journée dans un grand magasin (1978) de Takis Candilis, Au Bonheur des dames (1943) d'André Cayatte, 14 h 30 ; Reporters (1981) de Raymond Depardon ; Restauration rapide : Paris Mirage (1989) d'Yves Laumet, 16 h 30 ; Reporters : Manon 70 (1968) de Jean Aurel, 18 h 30 ; Bouchers : le Sang des bêtes (1948) de Georges Franju, Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILMS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AIR DE RIEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BABY BLOOD (*) (Fr., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) : George V, 8e (45-62-41-46).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DREAMERS (Fr.-Isr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LÉGERS QUIPROQUOS (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CHACUN SA CHANCE. Film américain de Karel Reisz, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES. Film américain de Joe Johnston, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (la Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LET'S GET LOST. Film américain de Bruce Weber, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RIPOUX CONTRE RIPOUX. Film français de Claude Zidi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ADELAIDE 90. Théâtre Antoine-Simone-Berriau (42-08-77-71), dim. soir, lun., 20 h 45 ; sam., 17 h 30 et 21 h ; dim., 18 h 30 (7).

MONSIEUR BADIN. Cité internationale universitaire (45-89-38-69), dim., lun., mar., 20 h 30 (7).

UN CŒUR SIMPLE OU L'INTIME INGÉNUE DE FELICITE. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34), jeu., lun., mar., 18 h 45. (7).

BONNE PIOCHE. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), dim., lun., 21 h (8).

EMERGENZA (SORTIE DE SECOURS). Cergy-Pontoise. Théâtre des Arts (30-30-33-33), ven., sam., mar. à 21 h ; mer. à 18 h 30 ; dim. à 16 h (9).

LA NUIT VERTICALE. Tac Studio (43-73-74-47), dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

SHOW BUS. Bateau-théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). (Tous les samedis et dimanches jusqu'en juin) ; sam. et dim., 14 h 30 (10).

SEMAINE TREMPLIN. Saint-Maur-des-Fossés. Rond-point Liberté (48-89-99-10), 21 h (13).

LES CHOSES AURAIENT PU MAL TOURNER. Petits Mathurins (42-65-90-00), 18 h 30 (13).

COMME TU ME VEUX. Madeleine (42-65-07-09), 21 h (13).

AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMICILE) (39-78-05-17). Corps à cœur : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ Adélaïde 90 : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). La Dispute : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Avare : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Incertitudes du désir : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. ◇ La Veuve (ou le Traître trahi) : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Charli Encor : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Sex, Sex and Sport : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Kiki l'Indien : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la gare : 20 h 30. L'Héroïque Semaine de Camille Bouveau : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). La Christ étendu mort dans le cabinet de l'alchimiste : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle L. Prométhée enchaîné : 20 h 30.

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Alex Métayer au Casino de Paris : Moral d'acier : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). ◇ Notre besoin de consolation est impossible à rassasier : 19 h.

CENTRE MATHIS (43-47-13-33). ◇ Carré d'anges : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). ◇ Monsieur Badin : 20 h 30. La Galerie. Le Distrait : 20 h 30. La Resserre. La Passion : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). ◇ Lorenzaccio : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 20 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Spectacle Font et Val : Bientôt l'Europe : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Mazoubles : 20 h 45.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-78-64). Trop tard pour pleurer Enfin des femmes à l'Elysée ! : 20 h 30. La France ta fiancé tout l'camp Enfin des femmes à l'Elysée ! : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Ma chanson la plus triste est espagnole : 20 h 30.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (40-78-37-91). Zistoir Rosette : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Who killed Agatha Christie ? : 20 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-03). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS VIAN) (42-49-77-22). La Dame de la mer, et les Revenants : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Passez muscade : 19 h. Divague à l'âme : 20 h 30. Le Cercan : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-48-79-79). La Madeleine Proust au Gymnase Deux spectacles en alternance : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-48). ◇ Music-hall : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Encore un p'tit vers : 20 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Les Noces de l'été : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Mais ne te promène donc pas toute nue : 22 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Mona chérie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. ◇ Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Feux : 18 h 15. L'Avare : 20 h 45.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MICHEL (42-85-35-02). Vite une femme ! : 21 h 15.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-65-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Dans la nuit la liberté : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Entrevue au parloir : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h. Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Fausettes ou la Répétition d'un drame romantique : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ L'Offre et la Demande : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi..., et moi ! : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Albert Dupontel : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ Bonne Pioche : 21 h.

SPOTLIGHT (45-86-32-89). En attendant.... Feydeau ! Par la fenêtre, Feu la mère de Madame : 20 h 30.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). David Mathet : 21 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). ◇ La Nuit verticale : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Ismène : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◇ Le Jeu de la vérité : 20 h 45.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Dom Juan 2000 : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. Le Monte-plats : 20 h 30. Salle de Mai. Abraham et Samuel : 20 h 30. La Passion selon Charles-Henri Sanson : 22 h 15.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). ◇ La Magicienne : 20 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Baladin du monde occidental : 20 h 45.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-81-24-51). Les Farces de l'Europe : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un cœur simple ou l'intime ingénue de Félicité : 18 h 45. ◇ L'Infaillible Rencontre de Sherlock Holmes et du docteur Watson : 20 h 30.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Idée fixe : 21 h.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-28-29-61). ◇ Café-moka : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Boulimiquement Monty Python : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Une demande en mariage : 20 h 30. La Petite Phèdre ou l'Esprit de famille : 21 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Oh ! Mais où est la tête de Victor Hugo ? Théâtre en liberté : 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'hiver : 20 h 30. Petite salle. Avant la retraite : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). L'Emission de télévision : 20 h 30.

THÉATRE PARIS PLAINE (40-43-01-82). L'Eventail : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 20 h 30. M.L.T... ◇ La Marin : 21 h. Petite salle. Cocteau-Marais : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15. C'est dingue : 21 h 30. ◇ Super-Timbale : 23 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). A demain, Modigliani : 19 h. François Silvant et ses Dames : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

- SAMEDI 10 FÉVRIER

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée », 11 heures, 33, quai d'Orsay. Inscriptions préalables au 45-55-87-93. Carte d'identité (D. Bouchard).

« Les salons de l'hôtel de Pourpry au faubourg Saint-Germain », 10 h 20, porche du 12 rue de Poitiers (N. Bennesset).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 heures, devant l'entrée du Musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vêtements, bijoux et modes de l'Asie ancienne », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (M.-C. Lasnier).

« La Conciergerie restaurée », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Kupka », 14 h 30 ; « Sophie Taeuber », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« La Révolution », 14 h 30 ; « Paris et la daguerréotype », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« L'atelier d'Eugène Delacroix », 14 h 30, place de Furstemberg (L'hiver des musées nationaux).

« Kupka, pionnier de l'art abstrait », 14 h 30, hall du Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (Art et découvertes).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« De la rue du Dragon aux hôtels du quai Malaquais », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite.)

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, hall RER, sortie L (C. Merle).

« Salons du ministère de la marine et place Louis-XV », 15 heures, 2, rue Royale. Carte d'identité (D. Bouchard).

« La place Vendôme et les hôtels du Crédit foncier », 15 heures, 14, rue des Capucines.

« La villa des Jardies, demeure de Balzac, puis de Gambetta », 15 h 30, 14, rue Gambetta à Sèvres (Monuments historiques).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 16 h, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Picasso à l'hôtel Salé », 15 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

Pour les jeunes

« Le château de Vincennes », 14 h 30, entrée, avenue de Paris (Monuments historiques).

« La vie au dix-huitième siècle » (8-11 ans), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Découverte des collections du Musée d'art moderne » (8-12 ans), 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson.

DIMANCHE 11 FÉVRIER

« David, portraitiste et peintre d'histoire », 10 h 45, Louvre, galerie Richelieu, entrée des groupes (S. Duvel).

« Kupka, la naissance de l'abstraction », 11 heures, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

« Le Louvre, des fortifications de Philippe Auguste à l'intérieur de la Pyramide », 11 heures et 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (C. Merle).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« La Pyramide, le Louvre souterrain de Philippe Auguste à Charles V », 11 heures, statue équestre de Louis XIV sur le parvis (M. Hager).

« La mosquée, histoire de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Polyer).

« Les grandes heures de la rue Saint-Antoine », 14 h 30, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (Sauvegarde du Paris historique).

« Kupka, le pionnier de l'art abstrait », 14 h 30, hall du Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (Art et découverte).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« La Cour des Miracles et ses mystères », 14 h 45, métro Sentier, sortie rue du Sentier (M. Bennesset).

« L'institut. Histoire des académies sous la Coupole », 14 h 45, 23, quai de Conti (D. Fleuriot).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Soubise, les archives nationales. La vie à la cour sous Louis XIV », 15 heures, 60, rue des France-Bourgeois (L. Hautier).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 15, métro Pont-Marie.

« Promenade dans le quartier du Marais », 15 heures, 47, rue Vieille-du-Temple (Paris et son histoire).

« L'ancienne abbaye de Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (D. Bouchard).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 10 FÉVRIER

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Les croisades et l'islam », par C. Marquant ; 16 heures : « Chagall, le narrateur enchanté », par P. Baudiquey (Clio, Les Amis de l'histoire).

Auditorium du Musée du Louvre, 14 h 30 : « Questions sur l'exposition « Léonard de Vinci. Etudes de draperies », avec F. Viatte et A. Forlani Tempesti.

7, rue de Suréna, 14 h 30 : « Palaces et grands hôtels de la Côte d'Azur : Nice, Cannes, Menton » ; 17 h 15 : « Architecture parisienne au dix-neuvième siècle : le faubourg Poissonnière et la Nouvelle Athènes », par P.-A. Helene (Ecouta du passé).

6, place d'Iéna, 15 heures : « L'art du Népal », par G. Béguin ; 17 heures : Musique ouïgour du Turkestan chinois », par S. Trebinjac (Musée Guimet).

Maison de la Grèce, 9, rue Mesnil, 15 heures : « De Thalès à Euclide, un panorama des mathématiques préeuclidiennes », par P. Julien (Connaissance hellénique).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Calvaires, enclos paroissiaux et art populaire bretons », par Mme Garnier-Ahlberg (Monuments historiques).

DIMANCHE 11 FÉVRIER

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « La conquête russe en Sibérie, au Caucase et en Asie centrale », par V. Turpin ; 16 heures : « Un grand foyer de culture, d'art et d'histoire, le Maghreb islamique », par A. Congnard (Clio, Les Amis de l'histoire).

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, son histoire et le quotidien » ; 16 h 30 : Le Népal, le Moyen Age à côté du vingtième siècle » ; 18 h 30 : « La Crète et la Grèce », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

6, rue Albert-de-Lapparent, 14 h 30 : « Découvertes modernes et croyances traditionnelles : comment les faire coïncider ? » avec le Père G. Martelet (Fraternité d'Abraham).

6, place d'Iéna, 15 h : « La prédiction sur la destinée dans le bouddhisme » (une scène en provenance d'Asie centrale », par J. Gies (Musée Guimet).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Astrologie pratique et expériences » (apporter vos cartes du ciel), par J. Mares ; « Secret des nombres », par Natya.

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Venise », 16 heures : « Mexique » ; 17 h 30 : « Afrique interdite », par C. Cousin (Cinéma et civilisations).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 : « Le Nil en Egypte » ; 17 h : « La Turquie, des côtes de la mer Egée aux steppes de l'Asie », films présentés par J.-C. Stevens.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La Normandie romane », par Mme Brossais (Monuments historiques).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 9 février

TF 1

20.40 Variétés :
Avis de recherche.
Invité : Christian Morin. Variétés : Gold, Neneh Cherry, Carol Arnault, Eddy Mitchell, François Feldman.
22.30 Gorbatchev, guerre ou paix.
Emission spéciale présentée par Patrick Poivre d'Arvor.
0.10 Magazine : Futur'e.
0.50 Journal, Météo et Bourse.
1.10 Série :
Des agents très spéciaux.
2.55 Info revue.
3.00 Feuilleton :
L'homme à poigne.
3.50 Documentaire :
Histoires naturelles.

A 2

20.40 Série : SOS-Disparus.
La photo de Paul, de Michel Favart.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Thème : L'insoutenable légèreté des êtres.
Invités : François Nourissier *(Bratislava)*, Daniel Pennac *(la Petite Marchande de proses)*, Patrick Grainville *(l'Orgie, la neige)*, Françoise Mallet-Joris *(Adriana Sposa)*, Fanny Ardant *(l'Immortalité*, de Milan Kundera).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma :
Alice's restaurant. ■
Film américain d'Arthur Penn (1969).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa.
Ouessant, l'île aux femmes.
21.30 Feuilleton : Moravagine.
De Philippe Pilard, d'après Blaise Cendrars.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Documentaire :
La Lettonie.
De Françoise Préboie.
1. Dieu sauve la Lettonie.
23.45 Musique :
Carnet de notes.
23.55 Documentaire :
Aventures de l'esprit.
De Pierre-André Boutang. La chouette, de Chris Marker ; Les belles étrangères : écrire et vivre à Athènes, de Christian Delage.

CANAL PLUS

20.05 Sport : Football.
Les coulisses.
20.30 Sport : Football.
Championnat de France : Cannes - Saint-Etienne, en direct de Cannes.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : Rambo 3. □
Film américain de Peter McDonald (1988).
0.40 Cinéma :
Le festin de Babette. ■■

LA 5

20.40 Série :
Sur les lieux du crime.
Tu ne l'emporteras pas au paradis, de Pete Ariel, avec Manfred Krug, Horst Frank.
22.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
0.00 Journal de minuit.
0.05 La cloche tibétaine (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm :
Entre flics et Mafia.
De Peter Yolden-Thomson.
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.15 Feuilleton : Jo Gaillard.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Capital.
0.15 Sexy clip.

LA SEPT

20.00 Documentaire :
Naissance d'un bateau.
De Frédéric Variot.
21.00 Feuilleton : Fontamara
(4e épisode). De Carlo Lizzani.
22.00 Court-métrage : 36-15.
De Frédéric de Nexon.
22.30 Documentaire :
Baabu Banza.
De Marianna Hima.
23.00 Théâtre : L'hypothèse.
Pièce de Robert Pinget.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Spécial Sartre (1re partie).
21.30 Musique : Black and blue.
Jazz hot encyclopédie.
22.40 Nuits magnétiques :
Les horloges.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (*en direct de Stuttgart*) : Le tombeau de Couperin, Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche, Rapsodie espagnole, Daphnis et Chloé, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. : Michèle Campanella, piano.
22.20 Musique légère.
23.07 Le livre des mesilanges.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 10 février

TF 1

15.45 Tiercé à Vincennes.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.00 Divertissement :
Mondo Dingo.
17.30 Trente millions d'amis.
18.00 Série :
Les professionnels.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu :
La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 ▶ Variétés :
Surprise surprise.
Emission présentée par Patrick Sébastien. Avec Maria Pacôme, Robert Castel, Nicoletta, Hugues Aufray, Edouard Leclerc. Variétés : Jimmy Somerville, Herbert Léonard, Alain Souchon.
22.15 Magazine : Ushuaïa.
Magazine de l'extrême de Nicolas Hulot.
Sommaire : La caravane de la soif ; Les enfants de la « Baleine blanche » ; L'île d'un homme ; Les loups de Val-Orfendo ; Symphonie lapone.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal et Météo.

A 2

17.30 Magazine :
Aventures-voyages.
Le vol du kangourou, de Christian Zuccarelli.
18.30 INC.
18.35 Série : La loi est la loi.
19.30 Jeu :
Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Variétés :
Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
22.30 Série :
Les brigades du tigre.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine :
Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres.
Proposé par le FAS et l'ARA, présenté par Mady Tran.
Spécial Arménie.

— De 15.00 à 00.00 La Sept —

15.00 Magazine : Imagine.
Magazine de la jeunesse européenne.
15.30 Documentaire :
Frans Hals d'Anvers.
De Jonna Severijn.
16.30 Documentaire :
L'école de la Neuville.
De Dominique Dubosc.
17.00 Documentaire : Ozawa.
D'Albert et David Maysles.
18.00 Magazine : Mégamix.
Magazine musical de Martin Meissonnier.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Documentaire :
Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.
Les actualités françaises et allemandes de la seconde guerre mondiale.
20.45 Téléfilm : Testimony.
De Tony Palmer.
23.25 Journal.
23.40 Documentaire :
Voyage en 4e classe.
De Viktor Semenjuk.
0.00 Série rose :
Le demi-mariage.
De Harry Kumel.

CANAL PLUS

15.35 Documentaire :
Les allumés...
Emballages perdus dans le désert.
16.05 Série : Bergerac.
17.00 Magazine : Mag max.
De Didier Rousten. Rediffusion de l'émission du 5 février.
18.00 Cabou cadin.
Charlotte, Fifi et Benjamin.
18.03 Dessins animés :
Décode pas Bunny.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
20.30 Téléfilm :
Code Salamandre.
De Peter Zinner.
22.05 Les superstars du catch.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La maison de grand-mère. ■
Film américain de Peter Rader (1988).
0.25 Cinéma :
Voleur de désirs. ■
Film américain de Douglas Day Stewart (1984).

LA 5

15.40 Série : Le renard.
16.45 Série : Simon et Simon.
17.40 Série : Rintintin junior.
18.05 Série : Happy days.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm :
Le monstre d'acier.
De Roger Young.
22.20 Série : Le voyageur.
22.50 Téléfilm :
L'hybride infernal.
0.00 Journal de minuit.
0.05 L'hybride infernal (suite).

M 6

15.10 Série : Les visiteurs.
16.05 Musique :
Boulevard des clips.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 6' d'informations.
20.00 Série :
Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
Un long chemin.
De David Greene.
22.10 Téléfilm :
Les anges noirs.
De Barry Sheer.
23.45 Magazine : Culture pub.
0.15 6' d'informations.
0.20 Série :
Henri Guillemin raconte.
Danton.
1.05 Musique :
Boulevard des clips.

LA SEPT

15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire :
Frans Hals d'Anvers.
De Jonna Severijn.
16.30 Documentaire : L'école de la Neuville. De Dominique Dubosc. **Documentaire : Ozawa.** D'Albert et David Maysles.
18.00 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier.
19.00 Documentaire :
Maids and Madams.
De Mira Hamermesh.
20.00 Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.
20.45 Téléfilm : Testimony.
De Tony Palmer.
23.25 Soir 3.
23.40 ▶ Documentaire :
Voyage en 4e classe.
De Victor Semenjuk.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
Annie Rivenale, styliste et journaliste de mode.
20.45 Dramatique : Mélanie mélo, de Jean Boie ; La tisane et Le vieux de la maison, nouvelles de Léon Bloy.
22.35 Musique : Opus.
Sir Georg Solti.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Histoires naturelles, de Ravel ; Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur, Sonate pour flûte, alto et harpe, Sonate pour violon et piano en sol mineur, de Debussy ; Pièces pour orgue, de Franck ; Carnaval des animaux, de Saint-Saëns, par Nathalie Stutzmann (contralto), François-René Duchâble (piano), Shigenori Kudo (flûte), Gérard Caussé (alto), Marielle Nordman (harpe), Gérard Poulet (violon), Alain Meunier (violoncelle), Jean Hubeau (piano), Jean-François Heisser (piano), Marie-Claire Alain (orgue), Guennadi Rojdestvenski (piano), Viktoria Postnikova (piano). A 22.30, Après-concert : *Le parnasse*, de Couperin ; Sigurd (extrait), de Reyer.
23.05 Musifrance (suite). Œuvres de Fauré, Delalande, Rameau, Amy, Mehul.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune. Jean-Louis Haguenauer.

Dimanche 11 février

TF 1

7.55 Jardinez avec Nicolas.
8.10 Le Disney club.
Présenté par Julie, Nicolas et Philippe. Les Gummi : La bande à Picsou ; Tic et Tac ; Séquence cuisine ; Jeux ; Reportages ; Série : Le chevalier Lumière ; Séquence animaux ; Variétés.
10.05 Hit MRJ-TF1.
10.55 Magazine :
Les animaux du monde.
De Marlyse de La Grange.
Les crabes de l'île Christmas.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série :
Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés :
Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Vincennes.
16.45 Dessins animés :
Disney parade.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Présenté par Anne Sinclair. Invité : Robert Vigouroux.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : La vengence du serpent à plumes □
Film français de Gérard Oury (1984).
22.30 Magazine :
Ciné dimanche.
22.40 Cinéma : Le retour de Don Camillo. ■
Film franco-italien de Julien Duvivier (1952).
0.30 Journal et Météo.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin.
Présenté par Marie Talon, Biboun et Doudine. Alex ; Mimi Cracra ; Quick et Flupke ; Les aventures de Joe ; Bouli.
8.52 Knock-Knock (rediff.).
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe en l'église paroissiale de Binic (Côtes-du-Nord), à l'intention des sourds et des malentendants.
12.05 Dimanche Martin.
Comme sur un plateau, présenté par David et Jacques Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Le monde est à vous, avec le Bagade de Lann Bihoué.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
Spécial papis et mamies.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire :
L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
Les îles du Détroit : les eaux de la discorde.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Les cinq dernières minutes.
Fais-moi cygne, de Louis Grospierre.
22.05 Magazine :
Musiques au cœur.
D'Eva Ruggieri.
23.20 Journal et Météo.
23.40 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

FR 3

8.30 Samdynamite.
10.30 Magazine : Latitudes.
11.30 RFO hebdo.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine :
D'un soleil à l'autre.
Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales.
D'Alain Duault.
Hommage à Scott Ross.
14.30 Magazine : Sports loisirs.
17.30 Magazine : Montagne (rediff.).
18.00 Forum RMC-FR3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
Emission présentée par Caroline Tresca, à Toulouse.
22.10 Journal et Météo. Invité : Francesco Rossi, pour son film « Oublier Palerme ».
22.35 Magazine : Le divan.
D'Henry Chapier.
Invitée : Françoise Verny.
23.00 Cinéma :
La marche sur Rome. ■■
Film italien de Dino Risi (1962).
0.35 Musique :
Carnet de notes.

CANAL PLUS

7.20 Dessins animés :
Décode pas Bunny.
8.45 Sport : Boxe.
Les meilleurs moments du match Tison-Douglas diffusé le samedi 10 février.
8.55 Cinéma : Starman. ■
Film américain de John Carpenter (1984).
10.50 Cinéma : Rambo 3. □
Film américain de Peter McDonald (1988).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Magazine : Rapido.
Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine :
Mon zénith à moi.
Présenté par Michel Denisot.
Invité : Gérard Depardieu.
14.00 Téléfilm :
Qui dit que les morts ne savent pas vivre.
D'Alan Smithee.
15.30 Le monde du cirque.
Le cirque russe.
16.20 Magazine : 24 heures.
Rediffusion de l'émission du 10 février.
17.15 Sport :
Dimanche aux courses.
17.30 Documentaire :
Terre fragile.
De Phil Agland.
2. Etranges habitants des manqroves.
18.00 Cinéma :
Papa est parti, maman aussi. ■
Film français de Christine Lipinska (1988).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 Flash d'informations.
19.45 Dessins animés :
Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma :
Radio corbeau. □
Film français d'Yves Boisset (1988).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma :
Nous ne vieillirons pas ensemble. ■■
Film français de Maurice Pialat (1972).
23.50 Magazine :
Mon Zénith à moi.
Rediffusion de l'émission du jour.
0.40 Cinéma : L'initiation d'une femme mariée.
Film français classé X de Burd Tranbarea (1983).

LA 5

6.30 Le journal permanent.
8.00 Dessins animés.
10.40 Série : L'homme qui valait trois milliards.
11.35 Série : Superminds.
12.30 Documentaire :
Beauté sauvage.
De Frédéric Rossif. Les chevaux.
13.00 Journal.
13.35 Série : Histoire de voyous (rediff.).
15.05 Téléfilm : Double détente.
De Claude-Jean Bonnardot.
16.50 Magazine :
Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion ? □
Film américain de Ken Finkleman (1982).
22.15 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Les guerriers de la nuit. ■
Film américain de Walter Hill (1979).
0.00 Journal de minuit.
0.15 Feuilleton : Fantomas.
1.50 Double détente (rediff.).
3.40 Série : Les cinq dernières minutes.
5.00 Musique : Aria de rêve.

M 6

6.00 Musique :
Boulevard des clips
(et à 16.05, 1.00).
7.50 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Variétés : Fréquenstar.
11.00 Série :
Les années coup de cœur.
11.30 Dessins animés : Graffi'6.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations :
M 6 express.
12.05 Magazine :
Sport 6 première.
12.10 Série : Chacun chez soi.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Madame est servie (rediff.).
13.50 Série :
Commando du désert.
14.20 Série :
Les routes du paradis.
15.10 Série : Les visiteurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Série :
Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 6' d'informations.
20.00 Série :
Madame est servie.
20.35 Cinéma :
Le tobogan de la mort. □
Film américain de James Goldstone (1977).
22.35 Magazine : Sport 6.
22.45 Capital.
22.50 Téléfilm : L'enterrée vive.
De Jack Smight.
0.00 6' d'informations.
0.05 Documentaire :
Destination le monde.
Le Mississippi et la musique noire.
2.00 Rediffusions. Les visiteurs ; Destination santé ; Culture pub ; Les visiteurs ; Destination santé.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Feuilleton : Fontamara
(3e épisode). De Carlo Lizzani.
16.00 Court métrage : Lamento.
De François Dupeyron.
16.30 Magazine : Ici bat la vie.
17.00 Documentaire :
Naissance d'un bateau.
De Frédéric Variot.
18.00 Feuilleton : Fontamara
(4e épisode). De Carlo Lizzani.
19.00 Court métrage : 36-15.
De Frédéric de Nexon.
19.30 Documentaire :
Baabu Banza.
De Marianna Hima.
20.00 Théâtre : L'hypothèse.
De Robert Pinget.
21.00 Série : Le décalogue (4 et 5). De Krzysztof Kieslowski.
23.00 Documentaire :
Les musiques noires en Afrique du Sud (1).
De Claude Fléouter.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique.
Beckett : Deux langues pour des voix.
22.35 Musique : Le concert.
Quatuor Endellion.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 janvier, salle Pleyel) : War Requiem pour solistes, chœur et orchestre op. 66, de Britten, par la Maîtrise, le Chœur et l'Orchestre philarmonique de Radio-France et les Petits Chanteurs de Chaillot, dir. Kenneth Montgomery ; sol. : Sharon Sweet (soprano) ; Ian Caley (ténor) ; Benjamin Luxon (baryton).
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Chine, la jeune génération des joueurs de Gu Qin.
0.30 Archives dans la nuit.
Le XXe siècle d'Ernest Ansermet (5).

Audience TV du 8 février (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54,9	Santa Barbara 20,9	MacGyver 12,6	Act. région. 11,5	Nulle part 2,8	Reporters 5,7	Cagney Lacey 1,6
19 h 45	56,4	Roue fortune 25,0	Dessinez 11,9	19-20 infos 6,4	Nulle part 5,2	Journal 3,9	Roseanne 3,4
20 h 16	69,7	Journal 27,9	Journal 16,1	La classe 11,9	Nulle part 2,6	Journal 6,1	M= est servie 5,5
20 h 55	71,4	Syst. Navarro 31,8	Envoyé spéc. 11,5	Ben Hur 13,3	An. braises 1,0	Ils sont fous... 10,4	L'héritier 5,0
22 h 08	63,6	Syst. Navarro 30,2	Le passage 9,2	Ben Hur 14,1	An. braises 0,4	Ils sont fous... 9,3	L'héritier 4,2
22 h 44	38,7	Ex-Libris 4,9	Le passage 11,8	Ben Hur 16,4	An. braises 0,6	Deux flics... 4,5	Brigade nuit 2,2

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 FEVRIER 1990 A 0 HEURE TU

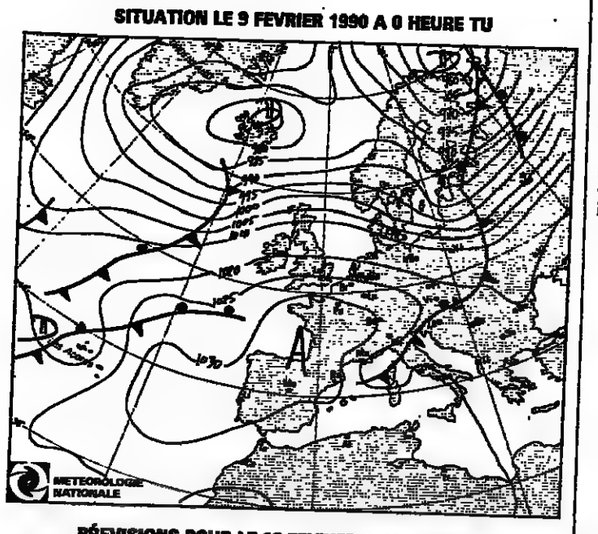

PRÉVISIONS POUR LE 12 FEVRIER A 12 HEURES TU

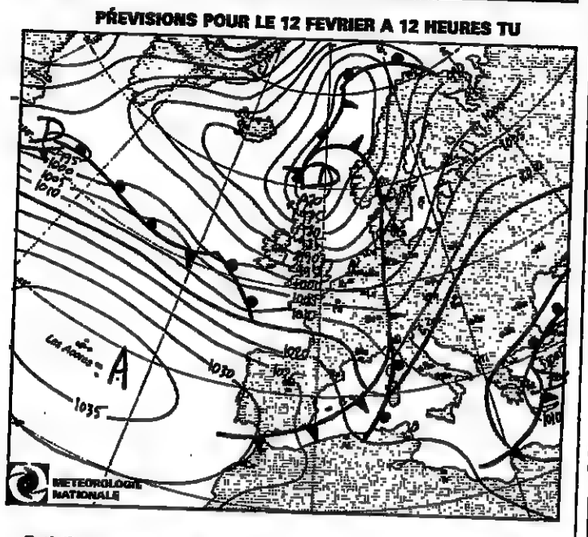

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 février à 0 heure et le dimanche 11 février à 24 heures :

Le temps plutôt ensoleillé de vendredi laissera place au cours de ce week-end à un temps perturbé, pluvieux, samedi et plus changeant dimanche, avec des averses sur une grande partie du pays.

Samedi : temps pluvieux gagnant tout le pays.

Le matin, les régions allant de la Haute-Normandie et du nord à l'est et au Lyonnais et jusqu'à la Corse connaîtront un ciel peu nuageux, mais un temps plutôt frais. Il pourra même y avoir quelques bancs de brouillard, localement givrants sur les régions les plus à l'est. Plus à l'ouest, c'est-à-dire de la Bretagne et de la Basse-Normandie au Sud-Ouest et au Massif Central, le ciel sera très nuageux. Il pleuvra déjà sur l'extrême Ouest du pays ainsi que près des côtes Atlantiques.

Les pluies gagneront en cours de journée vers l'est, et aucune région ne sera épargnée, sauf peut-être la Corse.

Sur l'Ouest, ainsi que sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, le vent de sud-ouest puis d'ouest soufflera jusqu'à 60 à 70 km/h avec des rafales sous les averses.

Dimanche : éclaircies et averses.

Le matin, il pleuvra encore du littoral méditerranéen aux Alpes et à l'Alsace (neige au-dessus de 1 000 mètres).

Partout ailleurs, c'est un temps changeant qui s'installera. Les éclaircies et les passages nuageux se partageront le ciel. Il y a aura de fréquentes averses sur presque toutes les régions. Elles pourront être localement fortes et accompagnées de grêle.

Le vent soufflera en rafales sous les averses jusqu'à 60 km/h. Il se renforcera de nouveau en cours d'après-midi sur l'Ouest avec l'arrivée de la pluie.

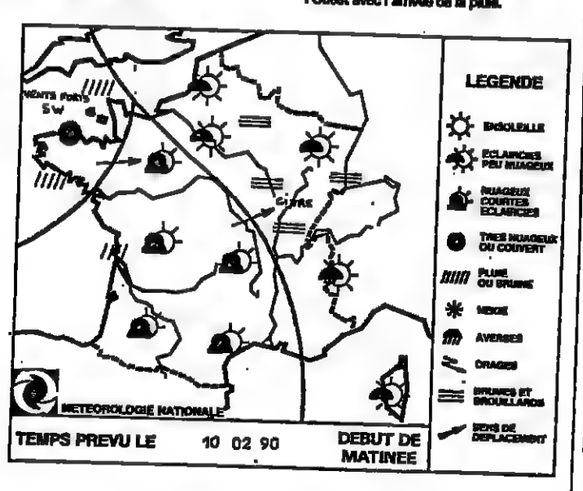

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-2-1990 à 6 heures TU et le 9-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	13	1	P	LOS ANGELES	19	9	D
AJACCIO	17	9	C	TOULOUSE	12	4	B	LUXEMBOURG	13	2	C
BIARRITZ	16	9	C	POINTE-A-PITRE	30	19	D	MADRID	16	3	B
BORDEAUX	15	3	N	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	26	8	D
BOURGES	13	0	D	ALGER	20	10	C	MEXICO	25	11	B
BREST	8	6	N	AMSTERDAM	12	6	D	MILAN	5	2	B
CAEN	11	4	C	ATHÈNES	11	4	D	MONTRÉAL	7	7	C
CHERBOURG	10	5	P	BANGKOK	34	25	N	MOSCOU	2	2	C
CLERMONT-FER	15	2	C	BARCELONE	16	9	B	NAIROBI	29	15	N
DIJON	15	−2	D	BELGRADE	16	−2	C	NEW-YORK	13	3	D
GRENOBLE-SM	10	0	D	BERLIN	5	4	C	OSLO	4	−1	D
LILLE	13	3	D	BRUXELLES	14	4	D	PALMA-DE-MAJ.	18	4	B
LIMOGES	11	2	D	LE CAIRE	10	8	D	PÉKIN	−1	−2	D
LYON	15	2	D	COPENHAGUE	11	4	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE-MR	17	10	D	DAKAR	36	19	D	ROME	14	5	C
NANCY	14	−1	D	DELHI	25	15	C	SINGAPOUR	29	26	A
NANTES	13	2	N	DJERBA	16	13	D	STOCKHOLM	0	−2	C
NICE	16	8	D	GENÈVE	7	1	D	SYDNEY	26	19	C
PARIS-MONTS	14	5	D	HONGKONG	21	15	P	TOKYO	11	2	*
PAU	12	7	C	ISTANBUL	8	2	D	TUNIS	17	7	N
PERPIGNAN	18	10	D	JÉRUSALEM	8	6	P	VARSOVIE	14	4	N
RENNES	13	2	D	LISBONNE	18	11	N	VENISE	4	3	C
ST-ETIENNE	15	0	D	LONDRES	10	4	D	VIENNE	11	6	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

PHILATÉLIE

L'année de Gaulle

La Poste mettra en vente générale, le lundi 26 février, un timbre à 2,30 F, *Charles de Gaulle*.

Turquie, Brésil, pays d'Afrique..., Charles de Gaulle est sans doute la personnalité française la plus représentée sur les timbres du monde entier. 1990, année du centenaire de sa naissance et du cinquantenaire de l'appel du 18 juin 1940, promet de nombreuses émissions. La France ouvre donc le bal en attendant le mois de juin pour un second timbre, qui rejoindra ceux émis à l'effigie du général en 1971, 1977 (silhouette gauffrée), 1980 (œuvre de Mathieu) et 1988 (en compagnie du chancelier Adenauer).

Ci-dessus, le timbre qui sera émis le 26 février.

Ci-dessous, la maquette de celui qui sera émis à l'occasion du cinquantenaire de l'appel du 18 juin 1940.

La thématique gaullienne est riche également de tous les timbres frappés de la croix de Lorraine et de ceux s'inspirant de l'appel du 18 juin : timbres émis en 1960 et 1964 (série artistique, reproduction de l'appel).

Le timbre, au format vertical 21,45 × 36 mm, dessiné par Huguette Sainson, gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce, en feuilles de cinquante.

► **Vente anticipée à Lille (Nord), les samedi 24 et dimanche 25 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans la maison natale du général de Gaulle, 9, rue Princesse ; le 24 février, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Lille RP (boîte aux lettres spéciale).**

► **Vente anticipée à Paris les 24 et 25 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert salle André-Malraux, 78, boulevard Raspail 6e ; le 24 février, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP, 52, rue du Louvre, 1er, et au bureau de poste de Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, 7e ; au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales).**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-65.

En filigrane

● **L'Académie de philatélie au Musée de la poste de Paris.** — L'Académie de philatélie organise une exposition des collections de ses membres du 16 février au 3 mars, au Musée de la poste de Paris. L'académie profite de cette occasion pour ouvrir ses portes à une séance publique qui aura lieu le samedi 17 février, de 10 heures à 12 heures et de 14 h 45 à 17 h 15 dans l'auditorium du musée. Au programme de cette séance publique gratuite, des mini-conférences d'histoire postale accompagnées de projections de diapositives sur des sujets aussi variés que le rattachement à la France du comté de Nice et du duché de Savoie en 1860, les oblitérations des villages de l'île de la Dominique, les premiers entiers postaux de Russie ou les carnets de timbres de Tunisie, etc. A noter que l'Académie de philatélie édite, depuis près de trente ans, une très intéressante revue trimestrielle, *Documents philatéliques*, dont le sommaire peut être obtenu en écrivant à *Documents philatéliques*, 7, avenue Beaucour, 75008 Paris, en joignant 7 F en timbres. L'année 1989 (nº 119 à 122) est disponible au prix de 180 F (Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e. Métro : Montparnasse - Bienvenüe).

● **Médecins sans frontières, timbres sans frontières.** — Médecins sans frontières (MSF) est à la recherche de timbres de collection en toutes quantités, qui seront vendus aux enchères au profit de l'association sous le contrôle de Jean-François Brun. Si vous souhaitez participer à cette bonne action humanitaire, adressez-vous à MSF, 8, rue Saint-Sabin, 75011 Paris ou contactez François Dumaine au (1) 40-21-29-29.

● **Expo.** — An Orient-philatélie organise une exposition philatélique départementale, les samedi 17 et dimanche 18 février, à la Maison des associations, salle A03, cité Allende, 12, rue Colbert à Lorient (Morbihan).

● **Paris-Dakar.** — L'Amicale philatélique dakaroise propose un souvenir philatélique réalisé à l'occasion de l'arrivée du douzième rallye Paris-Dakar, affranchi à l'aide de quatre timbres sénégalais, dont la plus forte valeur est à l'effigie de Thierry Sabine, émis le 16 janvier 1990. Renseignements : Amicale philatélique dakaroise, J.-L. Buathier, BP 1209 Dakar, Sénégal.

ESPACE CHAMPERRET

9 AU 18 FÉVRIER

TOUS LES JOURS DE 11 H. A 19 H.

SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 20 H.

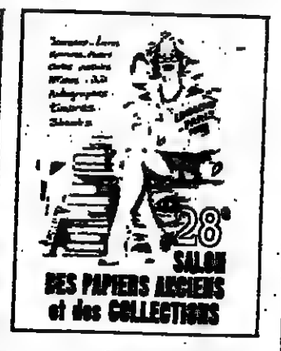

MÉTRO : Pte CHAMPERRET **TÉL. : 45 65 95 95**

CAMPUS

Métier idéal : professeur

Qui disait que la profession enseignante était dévalorisée aux yeux des jeunes ? Interrogés dans un sondage réalisé par SCP Communication pour les vingt ans de l'ONISEP, les lycéens de terminale et les étudiants la mettent en tête des métiers « idéals » et de ceux qu'ils comptent faire effectivement. Viennent ensuite les médecins et les ingénieurs. La comparaison des deux listes montre que le réalisme vient tempérer les aspirations spontanées. Les professions d'artiste, vétérinaire, relations publiques, expert-comptable ou pilote de ligne, qui figurent parmi les « métiers idéals », disparaissent de la liste des « métiers réels », où figurent des professions de statut social plus modeste : technicien, para-médical, infirmière, fonctionnaire, comptable...

D'autres initiatives marqueront ces vingt ans de l'ONISEP. Placées sous le slogan « Ma vie, j'en décide », elles visent à faire entrer dans les faits la politique affirmée par la loi d'orientation sur l'éducation consistant à donner davantage de responsabilités aux élèves dans leur orientation et la vie des établissements. Une consultation sera organisée, entre le 15 février et le 10 mars auprès de l'ensemble des élèves de troisième et de terminale, par un questionnaire qui sera rempli dans les classes à l'initiative du délégué des élèves. Cette enquête doit permettre de mieux connaître les attentes et les besoins des élèves en matière d'orientation et d'information sur les professions, et donc d'infléchir éventuellement la stratégie d'information de l'Office. Une semaine d'information sera organisée du 26 au 31 mars, avec des émissions de radio, des clips dans les chaînes publiques de télévision, une messagerie minitel permettant de dialoguer en direct avec des chefs d'entreprise ou des responsables de recrutement.

F. G.

Télécommunications franco-espagnoles

L'Association étudiants Télécom Europe et l'École nationale supérieure des télécommunications organisent, vendredi 16 mars une rencontre franco-espagnole. Une cinquantaine d'étudiants et d'universitaires espagnols et leurs homologues français des grands écoles débattront sur les formations d'ingénieur dans les deux pays et les politiques de recrutement de leurs entreprises face à l'Europe.

► *Secrétariat de la rencontre, tél. : 45-81-75-17.*

Congrès d'étudiants géographes

L'Association des étudiants en géographie de Strasbourg organise le premier congrès national des étudiants en géographie à Strasbourg les 23, 24 et 25 mars. Le travail de ces journées portera sur les conclusions du premier rapport du Comité national d'évaluation paru en novembre 1989 au sujet de la géographie.

► *Association des étudiants en géographie, 3, rue de l'Argonne, 67000 Strasbourg.*

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 10 février

Nouveau Drouot, 15 heures : tapis d'Orient.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 10 février

Compiègne, 14 heures : livres ; **Nogent-sur-Marne**, 14 h 30 : bijoux, fourrures ; **Versailles, Chevau-Légers**, 14 h 30 : automobiles.

Dimanche 11 février

Chartres, 10 heures et 14 heures : publicité, soldats de plomb ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : atelier Jan Darna ; **Nanterre**, 14 heures : cartes postales, timbres ; **Provins**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Rambouillet**, 14 h 30 : art nouveau, art déco ; **Château de Versailles**, 14 heures : automobiles de collection ; **Versailles Rameau**, 14 heures : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 10 février

Béziers, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Lyon** (rue du Professeur-Panfique), 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Nantes**, 14 heures : tableaux modernes.

Dimanche 11 février

Alençon, 14 h 30 : art d'Asie ; **Aurillac**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Deauville**, 10 heures et 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Granville**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Issoudun**, 14 h 15 : tableaux, mobilier ; **Montreuil-sur-Mer**, 14 h 30, **Nancy**, 14 heures : bijoux, objets d'art ; **Senlis-en-Auxois**, 14 h 30 : tapis, tapisseries ; **Vendôme**, 14 h 30 : mobilier.

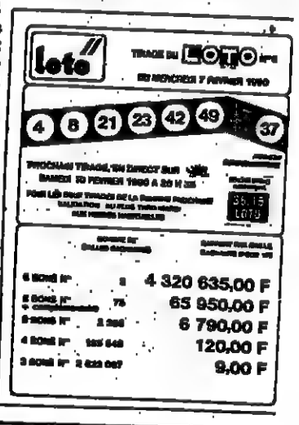

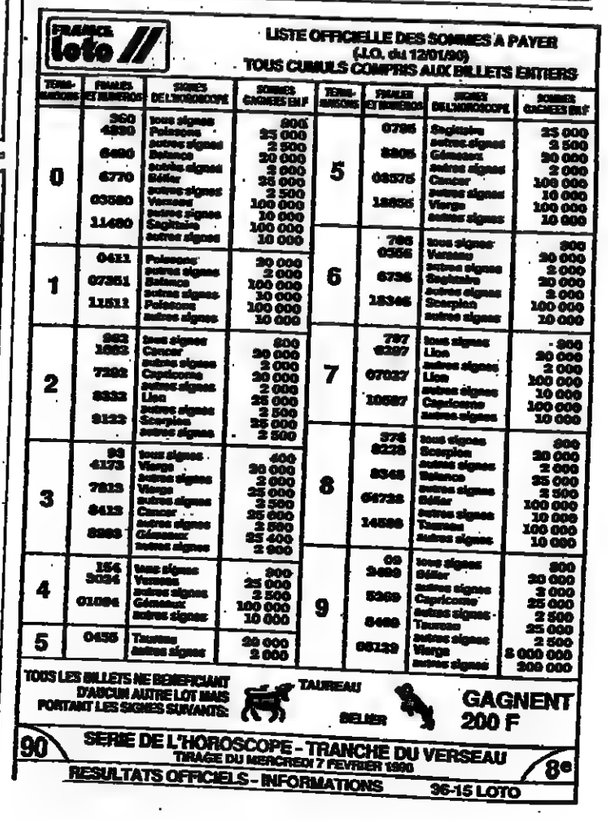

هكذا من الأصل

30 Un entretien avec le numéro deux hongrois
La situation du port de Marseille
31 Le prix de l'eau va augmenter en Angleterre
34 Les hélicoptères de l'Aérospatiale au Japon
36 Marchés financiers
37 Bourse de Paris

BILLET

La chaise vide de FO

Un an après son élection au secrétariat général de FO, M. Marc Blondel a changé l'image de son organisation. Le « syndicalisme de contestation » s'affirme et prend le dessus sur celui du réalisme. La chaise vide de FO lors de la signature, le 9 février, de l'accord sur la grille de la fonction publique en est un nouveau signe. Même si, il y a quelques jours, FO a signé l'accord sur les classifications dans la métallurgie et a applaudi à la revalorisation des carrières des hospitaliers.

Le héraut de la politique contractuelle observe une grève de la signature. Le champion de la concertation en coulisse s'offusque de voir les autres faire aujourd'hui ce qu'il pratiquait hier et parle de *« forfaiture »*. Certes, FO a le droit de ne pas signer un accord sur la grille des fonctionnaires, même l'application de celle-ci porte sur sept ans. Tant pis si son attitude vis-à-vis de la politique contractuelle, depuis un an, paraît confuse et à géométrie variable : n'a-t-elle pas signé deux accords de méthode avec le CNPF et paraphé la nouvelle convention sur l'assurance-chômage ?

Ce qui est inquiétant, au point de jeter le trouble parmi de nombreux militants de FO, y compris dans la fonction publique, c'est l'argumentaire utilisé, rappelant celui de la CFDT des années 70. Les signataires sont qualifiés de « syndicats officiels »... et la nouvelle grille est perçue comme une mise en cause (laborieuse à démontrer) des « principes d'une administration républicaine ». Encore un effort et FO deviendra aussi schématique que la CGT.

Prompt à se réfugier derrière M. Mitterrand et son « économie mixte » pour mieux fustiger M. Rocard, M. Blondel, politiquement proche de M. Mauroy, s'immisce de plus en plus sur le terrain politique. Il demande la démission de M. Durafour au moment où M. Derlin, « son » président de l'assurance-maladie, se fait juge de la compétence de M. Evin, qui *« n'est pas à la taille de son ministère »*. Pis encore, le nouveau porte-drapeau du syndicalisme de contestation menace, s'il est évincé du suivi de l'accord, de faire pression sur les parlementaires. *« La négociation se fera dans la rue »*, assène tranquillement M. Gaillard, le patron des fonctionnaires FO à *la Tribune de l'Expansion*. Cette radicalisation réjouit la CGT. Reste à savoir ce qu'il en coûtera, en audience et en image, à FO.

M. N.

Blocage des prix et des salaires, interdiction des grèves

Le gouvernement suédois annonce un plan d'austérité exceptionnel

Le gouvernement suédois va présenter, jeudi 15 février, au Parlement, un programme économique exceptionnel pour lutter contre l'inflation. Ce plan, révélé jeudi 8 février, prévoit un blocage immédiat et total des prix, des salaires, des loyers et des impôts locaux jusqu'au 31 décembre 1991. Les grèves prévues par les fonctionnaires à partir du 14 février seront interdites, les contrevenants étant passibles d'une amende.

STOCKHOLM
de notre correspondante

Le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, avait prévenu après avoir présenté son budget, il y a un mois, que si les partenaires sociaux ne s'entendaient pas pour mettre un frein au glissement des salaires et des prix, le gouvernement se verrait contraint d'employer la manière forte et d'intervenir directement. Mercredi 8 février, la deuxième rencontre au Château de Haga à Stockholm, entre gouvernement, patronat et syndicats, s'achevait sur un constat d'échec prévisible, le patronat refusant de revenir au système de négociation centrales et préférant les ajustements séparés, branche par branche.

Jeudi, le gouvernement présentait le programme d'austérité – ou de crise – qui doit remettre l'économie de la Suède sur les rails et la rendre compétitive sur les marchés étrangers, en réduisant l'inflation tout en préservant le plein-emploi. Le programme avait déjà obtenu l'accord de LO, la centrale syndicale ouvrière, en dépit d'une contradiction évidente avec les fondements mêmes du « modèle suédois ». Deux mesures-chocs : un blocage des prix et des salaires avec effet immédiat jusqu'au 31 décembre 1991. Il y aura cependant une petite marge de manœuvre : pas plus de 6 % d'augmentation des salaires par rapport au plafond de 4 % prévu pour 1990, mais pas de dépassement du tout en 1991.

Cela laissera sur leur faim ceux qui n'ont pas encore obtenu satisfaction en cette fin de période de négociations, mais les accords qui ont déjà été conclus, centralement et séparément, seront honorés. Quant aux prix, compte tenu notamment du relèvement de la TVA depuis le 1er janvier – élément de la refonte du système fiscal – ils devraient pouvoir augmenter de quelques points supplémentaires. Blocage également des loyers et des impôts communaux. L'application de ces mesures sera contrôlée, et des amendes puniront ceux qui se risqueraient à passer outre.

S'il est arrivé – c'était en 1971, sous le premier gouvernement Olof Palme – que le pouvoir intervienne pour mettre de l'ordre dans la fixation des salaires (et cet accroc au modèle suédois avait à l'époque provoqué certains remous), on n'avait pas encore vu supprimer le droit de grève. C'est pourtant ce qu'a décidé le gouvernement social-démocrate de M. Ingvar Carlsson devant l'explosion, ces dernières semaines, de conflits plus ou moins sauvages, dont celui qui paralyse depuis le 29 janvier l'ensemble du secteur bancaire.

Les quelque cent cinquante mille employés et fonctionnaires des services communaux, la branche syndicale la plus importante de LO (la amoins bien payée aussi), qui, par ailleurs, s'apprêtaient à débrayer le 14 février pour obtenir les augmentations de salaires que les employeurs leur refusent, ont très mal pris la nouvelle, d'autant que la mesure sera applicable à partir du 15, ce qui ne leur laisse qu'un jour de grève s'ils ne souhaitent pas payer l'amende de 200 à 5 000 couronnes (la même somme en francs français) par personne, qui punira les indociles à compter de cette date et jusqu'au 31 décembre 1991.

Ces salariés accusent aujourd'hui LO de les avoir trahis... Pour réduire l'absentéisme, particulièrement élevé dans ce pays, le gouvernement a d'autre part décidé que les employeurs se substitueraient à la caisse de maladie en payant les deux premières semaines d'arrêt de travail. Ils ne recevront que 1 % de compensations pour les dépenses entraînées, mais l'Etat pourrait ainsi récupérer une quinzaine de milliards de couronnes par an.

Austérité ou panique ?

Mesures d'austérité ou mesures de panique ? Du côté des employeurs, on salue – tout en se demandant si tout cela ne vient pas bien tard – le sursaut d'énergie du gouvernement. Du côté des employés, de ceux qui ont les salaires les plus bas, l'heure est à la morosité. Pour les autres, elle est à la méfiance ou, comme pour l'opposition, au critiques les plus vives. On a accusé dans l'enceinte parlementaire, jeudi, le gouvernement de *« thatchérisme »*, on a parlé d'une *« politique digne de l'Europe de l'Est »*, voire d'une *« économie de commando »*, en passant par le *« Crépuscule de la social-démocratie »*.

Jeudi prochain, le gouvernement présentera sa proposition au Parlement. *« Nous n'accepterons aucune réduction de notre programme »*, a affirmé le premier ministre qui, il y a une semaine encore, écartait pourtant l'éventualité d'un blocage des prix et des salaires, *« l'expérience dans ce domaine n'étant guère positive »*...

Si le Parlement n'accepte pas le train de mesures dans son ensemble, le gouvernement donnera alors sa démission et peut demander des élections anticipées. *« Nous ne souhaitons pas administrer une économie en train de s'effondrer »*, a ajouté M. Carlsson qui préférerait sans doute, compte tenu de la baisse continue de la cote de popularité du parti social-démocrate (il a perdu en un an 10 % des intentions de vote) et se retrouve avec seulement 34 %, remettre les clefs de la chancellerie à des successeurs de centre-droit.

Mal préparés, sans habitude du pouvoir et passablement divisés pour relever déjà le défi d'une possible alternance, ils auraient tôt fait de s'épuiser à envisager de mener une barque qui prend l'eau et de se retrouver sans force à la prochaine échéance électorale de septembre 1991.

FRANÇOISE NIETO

Le déficit commercial de la France a été de 45,7 milliards de francs en 1989

Des investissements insuffisants à l'origine des mauvais résultats du commerce extérieur

Les industriels français manquent-ils d'audace et d'imagination dans leur politique d'exportation ? Ce reproche vient d'être fait par M. François Mitterrand, après qu'aient été communiqués aux membres du gouvernement, réunis mercredi 7 février pour le conseil des ministres, les résultats du commerce extérieur de la France pour 1989.

Ces résultats ne sont pas bons, on le sait. Le déficit des échanges extérieurs du pays a atteint 45,7 milliards de francs l'année dernière, après 32,8 milliards en 1988. A eux seuls, ces chiffres ont de quoi faire froncer les sourcils au président de la République, inquiet de voir se prolonger et s'aggraver un déséquilibre des échanges extérieurs devenu chronique. Mais, au-delà des chiffres globaux déjà peu rassurants, ce sont les causes précises de notre déficit qui provoquent le plus l'inquiétude.

Principal accusé : le commerce des produits manufacturés. Traditionnellement excédentaire, celui-ci est brusquement devenu déficitaire en 1987. Au cours de la seule année 1988, le déséquilibre s'est aggravé d'une trentaine de milliards de francs, expliquant à lui tout seul le déficit global du commerce extérieur de la France cette année-là. Dans une étude qu'il vient de publier, l'OFCE (1) montre que, en 1988, ce sont surtout les biens d'équipements professionnels qui sont à l'origine de la dégradation (pour plus de 20 milliards de francs), l'excédent traditionnel de ce secteur faisant place à une balance tout juste équilibrée.

En revanche, ce sont les échanges de biens intermédiaires et – dans une moindre mesure – ceux d'automobiles qui ont été la cause de la nouvelle dégradation enregistrée. Le plus inquiétant est que cette évolution négative s'explique surtout par un recul des exportations alors même que le commerce mondial continuait de se développer à vive allure (+ 7,6 % selon l'OCDE). Le poids des ventes françaises sur les marchés étrangers aurait donc continué de se réduire, contrairement à ce qui avait été dit un peu rapidement dans les milieux gouvernementaux.

Deux études publiées par l'INSEE (2) montrent que les déboires de la France ont beaucoup plus pour origine l'insuffisance de l'offre – en quantité et en qualité – que des prix non compétitifs parce que trop élevés.

Inconvénients de la relance

M. Thierry Francq relève notamment que même à compétitivité inchangée *« les performances françaises à l'exportation, c'est-à-dire le rapport des exportations à la demande mondiale, déclinent inexorablement »*. L'étude souligne que les pertes françaises se sont concentrées sur moins de deux ans, entre 1980 et 1982, *« et semblent se manifester de nouveau au cours de la période récente, mais avec une moindre ampleur »*.

On sait ce qui s'est passé au début des années 80 : une récession mondiale très grave, causée ou aggravée par le second choc pétrolier de 1979, a profondément entamé les disponibilités financières des pays en développement – de l'Afrique notamment – et des pays de l'OPEP.

Ces pays traditionnellement gros clients de la France ont brusquement réduit leurs achats, mettant les entreprises françaises sens dessus dessous. Dans le même temps qu'elle perdait des débouchés extérieurs importants, la France relançait la consommation intérieure (1981-1982), aggravant le problème du déficit extérieur. L'étude de l'INSEE montre en effet *a posteriori* que *« les périodes où apparaissent les pertes de performances potentielles à l'exportation sont aussi celles où le partage entre demande interne et externe se modifie le plus »*. Et de citer 1982. En clair : plus la demande est élevée en France (celle des consommateurs notamment), et moins les industriels se soucient d'exporter.

Si des prix trop élevés ne sont pas la principale cause de nos problèmes, il faut rechercher du côté de l'offre les raisons d'un déséquilibre grandissant.

Et ce n'est pas la hausse des taux d'intérêt qui va améliorer les choses...

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 30

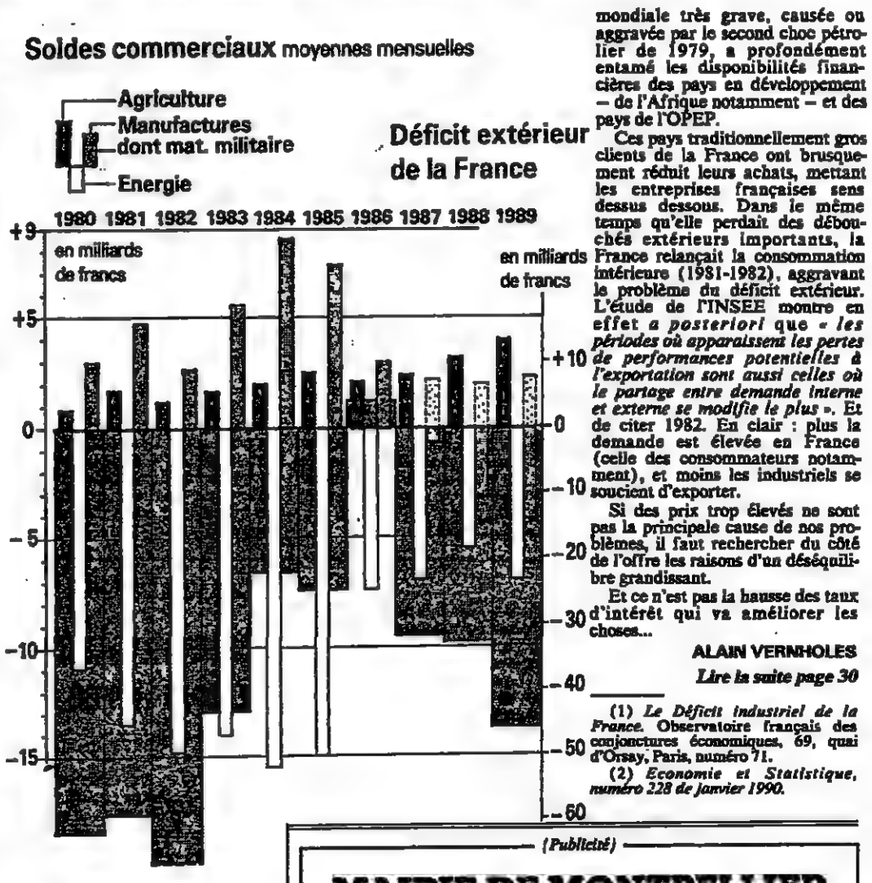

(1) *Le Déficit industriel de la France*. Observatoire français des conjonctures économiques, 69, quai d'Orsay, Paris, numéro 71.

(2) *Economie et Statistique*, *numéro 228 de janvier 1990.*

Oignies pleure sa mine

La fosse 9 sera la dernière à porter l'honneur du Nord-Pas-de-Calais, mais pour son millier d'ouvriers la mine est déjà morte.

OIGNIES
de notre envoyé spécial

Trois en 1989. Deux cette année. L'an prochain, il n'y en aura plus qu'un seul. Inexorable, le compte à rebours s'achemine vers l'échéance finale. Fatale. Au printemps 1991 plus aucun puits de charbon du bassin du Nord-Pas-de-Calais ne sera en activité. Il faudra parler de la mine à l'imparfait, comme d'une valeureuse épopée commencée un jour de 1720 du côté de Fresnes-sur-l'Escault.

Sophie, qui ouvre de bonne heure son café, à quelques mètres de la fosse n° 9 d'Oignies, plonge machinalement un gros sucre dans la tasse du voyageur de passage accoudé au zinc : *« Excusez-moi, j'ai tellement l'habitude avec mes mineurs... »* Pas de doute : la mine, c'est d'abord une affaire de cœur avant d'être une ressource et maintenant un fardeau économique. En essayant de sourire mais d'une voix sans timbre, Michel Doligez, le chef de siège ponctue : *« Comme on dit nous autres, à la mi-1991, on remontera la dernière gaillette. »*

Sainte Barbe seule présence féminine

Ce lundi est un jour comme des milliers d'autres sur le carreau de la fosse 9. Les hommes du fond sont descendus bien avant l'aube. Par groupes de quinze, l'ascenseur grillagé bringuebalant les a engouffrés à 8 mètres/seconde dans les entrailles de la terre, jusqu'à 820 mètres. Le voyage vertical n'en finit pas mais Michel Doligez lance aux émotifs : *« Si vous descendiez dans une mine de diamants en Afrique du Sud vous iriez jusqu'à moins 4 500 »*

Après le monte-charge, le train. Locotracteur, wagonnets, rails, aiguillages, coup de sifflet du conducteur, vacarme, crissements, hoquets de câbles enchevêtrés, flaques d'eau : tous les éléments d'un décor de train fantôme de fête foraine sont rassemblés dans la grande galerie –la bowette – de l'extrémité de laquelle arrivent déjà les échos étouffés des marteaux piqueurs.

Sur une paroi, une statue de sainte Barbe, dans sa vitrine éclairée, constitue la seule présence féminine dans un monde du travail de moins en moins acceptable. Ce sont aujourd'hui les veines les plus chamboulées, pentues, faillées, profondes, difficiles d'accès, qu'il faut exploiter. La profession de mineur de fond – 50 % sont des Marocains – est probablement celle où pour des raisons naturelles et géologiques les conditions de travail se sont proportionnellement le moins améliorées depuis cinquante ans.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Lire la suite page 34

(Publicité)

MAIRIE DE MONTPELLIER

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES AUPRÈS DES AGENCES SPÉCIALISÉES

STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR LA VILLE DE MONTPELLIER

Durée du marché : ..... ANNÉE 1990 (reconductible)
Date d'envoi à la publication : ..... MERCREDI 31 JANVIER 1990
Date limite de réception des candidatures : ... MERCREDI 21 FÉVRIER 1990 à 17 h
Dossier à adresser à : ..... Monsieur le député maire de la ville de Montpellier
Affaires administratives et marchés
34064 MONTPELLIER CEDEX

Délai pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres : ..... 60 jours

Justifications à produire : ..... Déclaration de candidature
Références obligatoires dans le domaine public (collectivités locales) et parapublic
Exposé sur les méthodes de travail et les moyens (personnel chiffre d'affaires...)

Pour tous renseignements s'adresser à :
Monsieur le directeur général des services techniques
MAIRIE DE MONTPELLIER
Affaires administratives et marchés - Tél. : 67-34-72-39

ÉCONOMIE

ETRANGER

Un entretien avec M. Peter Medgyessy

« Peu à peu, nous pourrons sortir de l'impasse », nous déclare le numéro deux du gouvernement hongrois

Numéro deux de l'actuel gouvernement hongrois, M. Peter Medgyessy était, le week-end dernier, au Forum économique de Davos (Suisse). Samedi 10 février, il présidera, à Moscou, une réunion du COMECOM (1). Entre-temps, le vice-président du Conseil hongrois était les 5, 6 et 7 février à Paris, à l'invitation du Crédit commercial de France. Il nous fait part, dans un excellent français, de son relatif optimisme quant à l'avenir économique de la Hongrie. Il l'est moins sur celui du COMECON. Quant à son avenir propre, M. Medgyessy fait part de son intention de quitter la politique, après les élections du 25 mars, pour *« la banque ou l'assurance »*.

L'avenir du COMECON ? Visiblement, M. Peter Medgyessy est inquiet. *« Tous les membres ou presque de cette organisation veulent la réformer, on l'a vu à Sofia, mais il faut être réaliste et ne pas se faire d'illusions »*, avertit le président actuel du comité exécutif de l'organisation. A ses yeux, il sera impossible d'instaurer immédiatement des mécanismes de marché. Les différences de développement et d'avancement dans la voie des réformes font de ce groupe *« un conglomérat »*, dont les membres n'ont pas tous les mêmes problèmes. Samedi, à Moscou, le groupe chargé à Sofia de préparer des réformes définira son programme de travail et se choisira un président.

La Hongrie n'aurait-elle pas intérêt à quitter le COMECON ? M. Medgyessy rejette violemment une telle hypothèse. Selon lui, *« il faut que nous nous accordions entre nous sur un minimum et que nous conservions les petits avantages du système »*. Quels sont-ils ? *« Nous avons des réseaux énergétiques très liés les uns aux autres »*, explique-t-il. Autre exemple qu'il invoque : *« L'URSS est un marché immense qu'il serait dommage d'abandonner au moment où les Occidentaux s'y intéressent. »* La Tchécoslovaquie quittera-t-elle l'organisation, comme l'a suggéré son actuel ministre des finances, M. Vaclac Klaus ? M. Medgyessy n'exclut pas cette hypothèse, *« mais ce serait*, dit-il, *de leur part, une décision profondément irrationnelle »*.

Moins de gaspillages

En fait, très intéressé par les propositions françaises, le dirigeant hongrois estime que les événements actuels devraient inciter *« à définir plus rapidement la grande Europe »*, et à favoriser en son sein diverses petites intégrations régionales. M. Medgyessy a constitué auprès de lui une petite équipe chargée de travailler aux principes d'une intégration des trois pays est-européens les plus engagés dans la voie de l'économie de marché (la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie). La réunification des deux Allemagnes, à laquelle il est favorable, accroît encore à ses yeux l'importance de telles intégrations.

L'avenir de l'économie hongroise ? Responsable du dossier, M. Medgyessy fait preuve d'un optimisme modéré mais convaincu. S'il perçoit de nombreuses *« tendances contradictoires »* dans les évolutions en cours, il repère néanmoins quelques premiers signes d'amélioration. Même si la balance des paiements a été lourdement déficitaire en 1989 (1,2 milliard de dollars), la balance commerciale a été, en revanche, très excédentaire (560 millions de dollars), grâce, en particulier, à une forte progression des ventes à l'Ouest. *« Je crois qu'il y a déjà moins de gaspillages dans notre économie »*, affirme-t-il.

Le Joseph Caillaux magyar ?

Les principales lois de libéralisation ayant été votées – grâce à son activisme pour mobiliser le Parlement, – il estime aussi que *« le consensus qui existe entre les partis politiques hongrois sur les questions économiques »* facilitera la difficile transition en cours. A ses yeux, tous les partis sont d'accord pour les privatisations, la dérégulation et l'ouverture vers l'Ouest. Autre raison de son optimisme, *« l'intérêt considérable »* qu'il perçoit à l'égard des pays de l'Est tant en Europe de l'Ouest qu'au Japon. Il sait qu'un véritable changement économique, *« ce sera plus dur, plus long »* que les changements politiques. Il reste confiant : *« Peu à peu, nous pourrons sortir de l'impasse. »*

Et les autres pays de l'Est, sortiront-ils de l'impasse ? M. Medgyessy retrouve une prudence toute diplomatique. Il s'interroge néanmoins sur l'absence de *« sens pratique »* de certains des nouveaux dirigeants de l'Est.

Et lui, que va-t-il devenir, lui, l'ex-membre du Parti socialiste ouvrier, le brillant technocrate qui, depuis plus de dix ans, a impressionné tous les dirigeants politiques et économiques français qui l'ont rencontré (dont M. Mitterrand le 18 janvier) ? *« Après les élections, je veux quitter le gouvernement, changer de métier et me tourner vers la vie des affaires »*, nous confie-t-il. Au gouvernement depuis 1982, il n'a pas toujours eu la vie facile. Réformateur, il a transformé le système financier et introduit la TVA et... l'impôt sur le revenu. Le Joseph Caillaux magyar ? *« La réforme fiscale que j'ai introduite est très critiquée*, avoue-t-il, *j'en suis devenu l'un des hommes les plus impopulaires du pays et, pourtant, elle ne fonctionne pas mal. »* Les pays frères envisagent de s'en inspirer !

« Au gouvernement, tous mes efforts étaient destinés à améliorer la situation économique de la Hongrie », explique-t-il. Aujourd'hui, il ne sera pas candidat aux élections législatives. Mais il veut continuer à agir pour son pays, lui faire profiter de ses contacts internationaux. *« Dans la banque ou à la tête d'une compagnie d'assurances »*, nous précise-t-il.

Propos recueillis par
ÉRIK IZRAÉLEWICZ

(1) Le COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle) regroupe autour de l'URSS les six pays est-européens et Cuba, la Mongolie et le Vietnam.

INDUSTRIE

Malgré de bons résultats (hors hydrocarbures)

Le port de Marseille perd sa deuxième place européenne

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Avec un trafic global de 94,56 millions de tonnes, le Port autonome de Marseille (PAM) a enregistré, en 1989, un léger recul de 2,3 % qui lui a fait perdre, au profit d'Anvers (95,37 millions de tonnes), sa deuxième place européenne, qu'il détenait depuis vingt ans derrière Rotterdam. Cette rétrogradation s'explique par la baisse sensible du trafic des hydrocarbures de 10,7 % (soit 7,6 millions de tonnes pour un total de 63,61 millions de tonnes). Cette baisse est due, selon la direction du PAM, à *« la stratégie des différents groupes pétroliers pour l'utilisation des oléoducs européens »*. La réouverture de l'oléoduc Rhin-Danube et la forte concurrence du port de Trieste sont à l'origine de cet important recul puisqu'elles ont entraîné une diminution de 6,5 millions de tonnes du trafic transitant par Marseille à destination des raffineries de la région de Karslruhe. Les responsables du PAM estiment, en l'occurrence, que les conditions dans lesquelles s'est effectué ce transfert sont *« critiquables »* et ont déposé, en juin 1989, un recours devant la Commission de Bruxelles, qui n'a pas encore statué. Le PAM a enregistré, en revanche, une *« progression exceptionnelle »* de l'ensemble des autres trafics, qui a atteint 21,7 % avec un record historique pour les marchandises diverses (+ 12,2 %). Marseille est, ainsi, redevenu le premier port méditerranéen pour les conteneurs avec un trafic de 420 000 équivalent vingt pieds (EVP), en augmentation de 23 %.

Ces excellents résultats, qui sont liés à la bonne conjoncture économique générale mais également à un accroissement des parts de marché du port phocéen (grâce à une amélioration de sa compétitivité), ont été complétés par une vigoureuse reprise de l'activité de la réparation navale à travers la réalisation de travaux de haute technicité.

Avec environ 900 millions de francs, dont 43 % provenant des hydrocarbures, le chiffre d'affaires brut du port phocéen reste à peu près stable, en dépit du gel de l'ensemble des tarifs, lequel sera maintenu, pour la deuxième année consécutive, en 1990. Le compte d'exploitation a dégagé une marge brute d'autofinancement de 220 millions de francs (+ 10 %) qui a permis au PAM d'alléger sa dette et d'autofinancer ses investissements à 100 %.

GUY PORTE

Pour moraliser le dépannage à domicile

Mme Neiertz prévoit de rendre les devis obligatoires

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, a présenté jeudi 8 février au Conseil national de la consommation un projet d'arrêté destiné à limiter les abus du dépannage à domicile. Il rendra obligatoire l'établissement d'un devis lorsque le montant estimé de l'intervention est supérieur à 1 000 F TTC (coût du devis compris).

Le texte en projet prévoit également que le professionnel établisse, en présence de son client, *« un ordre de réparation, qui constate l'état initial des lieux et de l'appareil et indique la motivation de l'appel et les réparations à effectuer »*.

Enfin, toutes les publicités diffusées par les sociétés et les artisans du dépannage à domicile (souvent des cartons glissés sous les portes et dans les boîtes aux lettres) devraient mentionner le numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers, ainsi que le caractère payant ou gratuit des devis.

La Banque mondiale accorde un prêt de 30 millions de dollars à la Chine

La Banque mondiale a accordé, jeudi 8 février, un prêt de 30 millions de dollars à la Chine pour un projet de reconstruction après une catastrophe naturelle. Elle reprend ainsi, selon un communiqué publié à Washington, des prêts qui avaient été suspendus au printemps dernier après la sanglante répression du mouvement pour la démocratie à Pékin. Le président des Etats-Unis, M. George Bush, avait demandé à la Banque mondiale de cesser son aide. Un dossier de 780 millions de dollars alors à l'étude avait été bloqué. Le dernier prêt a été effectué le 30 mai 1989.

L'aide accordée jeudi (23,4 millions de DTS – droits de tirage spéciaux, – soit 30 millions de dollars) est destinée à assurer le relogement de cent soixante-quinze mille personnes dans les provinces de Shanxi et de Hebei, sinistrées par un tremblement de terre en octobre 1989, indique la Banque mondiale. La Banque mondiale paraît, cependant, avoir renoncé à un second prêt de 60 millions de dollars pour financer un projet de développement agricole en Chine. L'agence gouvernementale américaine Export-Import Bank avait donné le signal de la reprise vendredi dernier, en octroyant un prêt de 9,75 millions de dollars à la Chine.

Entre-temps, Pékin a déclaré *« dénués de tout fondement »* deux rapports américains sur les violations des droits de l'homme en Chine. Le premier – officiel et confidentiel – avait été cité par le *New York Times*. Le second avait été rédigé par un organisme privé, Asia Watch (*le Monde* du 9 février). – (*AFP.*)

600 milliards de francs de déficit

Le budget italien reste largement dans le rouge

Le déficit budgétaire italien a atteint 133 203 milliards de lires en 1989 (600 milliards de francs), en hausse de 7 % par rapport à celui de 1988.

Ce résultat dépasse de 3 000 milliards de lires (13,5 milliards de francs) l'objectif fixé en mai dernier par le gouvernement italien, qui devait ramener les besoins d'emprunt de l'Etat à 11,1 % du produit intérieur brut au lieu de 11,6 % en 1988.

Le service de la dette publique pèse de plus en plus lourdement sur les comptes publics italiens, puisque le déficit des dépenses courantes ne représente plus que 2 % du produit intérieur brut (PIB). Ces dernières ont effectivement augmenté en 1989 du fait de la revalorisation des retraites et de l'indemnisation du chômage (les comptes sociaux ne sont pas distincts, en Italie, du budget de l'Etat), ainsi que des traitements des enseignants. Mais des recettes fiscales en hausse de plus de 20 % par rapport à 1988 ont compensé ces dépenses supplémentaires.

En revanche, la hausse des taux d'intérêt a considérablement alourdi le déficit. Contrairement aux années précédentes, où ce dernier était aisément financé par l'épargne italienne, l'Etat italien a dû recourir davantage à des emprunts à l'étranger (4 % du financement en 1988, 9 % en 1989).

S. Gh.

La hausse des prix de détail en décembre : ralentissement confirmé de l'alimentation

	VARIATION (en %) AU COURS			
	Des 12 derniers mois (déc. 89/déc. 88)	Des 6 derniers mois (déc. 89/juin 89)	Des 3 derniers mois (déc. 89/sept. 89)	Du dernier mois (déc. 89/nov. 89)
● ENSEMBLE	+ 3,6	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,1
● ALIMENTATION (y compr. boissons)	+ 5,0	+ 2,6	+ 1,1	+ 0,2
Prod. à base de céréales	+ 3,7	+ 2,0	+ 0,7	+ 0,1
Viandes de boucherie	+ 8,5	+ 2,1	+ 0,8	+ 0,2
Porc et charcuterie	+ 11,4	+ 7,6	+ 1,6	+ 0,1
Vol., lap., gib., prod. base viande	+ 3,1	+ 2,7	+ 1,7	+ 0,3
Produits de la pêche	+ 4,3	+ 2,1	+ 1,4	+ 0,1
Lait, fromages	+ 3,2	+ 0,7	+ 0,1	– 0,1
Œufs	+ 2,9	+ 3,3	+ 1,8	+ 0,7
Corps gras et beurres	+ 6,9	+ 3,4	+ 1,1	+ 0,2
Légumes et fruits	+ 4,2	+ 3,3	+ 2,5	+ 0,9
Autres produits alimentaires	+ 2,3	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,2
Boissons alcoolisées	+ 4,8	+ 2,2	+ 1,0	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 1,2	– 0,9	– 1,1	– 0,3
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 2,7	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,2
1) Habillement et textiles	+ 2,9	+ 1,4	+ 0,9	+ 0,2
Vêtements de dessus	+ 2,9	+ 1,8	+ 1,2	+ 0,2
Autres vêtements et access.	+ 2,8	+ 1,3	+ 0,8	+ 0,1
Articles chaussants	+ 3,1	+ 2,0	+ 1,5	+ 0,4
Autres articles textiles	+ 3,3	– 0,9	– 1,3	+ 0,1
2) Autres produits manufacturés	+ 2,7	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,2
Meubles et tapis	+ 3,6	+ 1,3	+ 0,8	+ 0,2
Appareils ménagers élec. et gaz	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,2	0
Autres art. équipement du ménage	+ 4,2	+ 1,6	+ 0,5	+ 0,2
Savon mén., produits entretien	+ 2,4	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,1
Articles toilette et soins	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,3	– 0,1
Véhicules	+ 1,4	– 0,3	– 0,3	+ 0,1
Papeterie-librairie-journaux	+ 3,6	+ 1,5	+ 0,7	+ 0,2
Photo, optique, électroacoustique	– 3,3	– 1,8	– 1,1	– 0,4
Autres articles de loisirs	+ 2,4	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,1
Combustibles, énergie	+ 5,5	– 0,2	+ 1,4	+ 0,5
Tabacs, prod. manuf. divers	+ 1,6	+ 1,3	+ 0,2	+ 0,2
● SERVICES	+ 3,7	+ 1,7	+ 0,7	– 0,1
Services relatifs au logement	+ 5,2	+ 2,6	+ 1,4	0
Dont : loyers	+ 5,3	+ 2,8	+ 1,5	0
Soins personnels, soins habillement (1)	+ 5,9	+ 2,5	+ 1,2	+ 0,4
Services de santé	– 1,6	– 1,6	– 1,6	– 1,6
Transports publics	+ 2,3	+ 1,8	+ 0,1	+ 0,1
Serv. d'utilisation véh. privé (2)	+ 4,5	+ 1,7	+ 0,8	+ 0,3
Hôtels, cafés, rest., cantines	+ 5,3	+ 2,3	+ 1,1	+ 0,1
Autres services (3)	+ 2,7	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,1

L'indice des prix de détail de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en décembre 1989 à 180,2 contre 180 en novembre.
En rythme annuel, calculé sur les trois derniers mois connus (octobre-novembre-décembre), la hausse est de 2,8 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électroacoustiques, tirage de films, redevance TV, etc.

EN BREF

□ **M. Bérégovoy : l'URSS doit bénéficier des prêts de la BERD.** – Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, estime qu'il est *« normal que l'Union soviétique participe au capital »* de la future Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est et qu'elle puisse bénéficier de ses prêts. Evoquant ce sujet jeudi 8 février, M. Bérégovoy a justifié son attitude en disant que *« le pluralisme politique en URSS était acquis »*, et que l'économie de marché était en chemin. D'autre part, il s'est demandé pourquoi on pourrait prêter à certains pays et non à d'autres qui font partie de la même alliance militaire.

□ **Hausse de 4,9 % du chiffre d'affaires du commerce de détail en RFA.** – Le chiffre d'affaires du commerce de détail de l'Allemagne de l'Ouest a progressé de 4,9 % en valeur en 1989, ce qui correspond à une hausse de 2,3 % en volume par rapport à 1988, selon l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Au mois de décembre, les ventes ont augmenté de 1,7 % par rapport à décembre 1988. Seuls trois des neuf secteurs du commerce de détail ont enregistré des hausses nominales et réelles en décembre par rapport à novembre : les produits alimentaires, boissons et tabac (+ 6 % en valeur), les machines de bureau, articles de papeterie (+ 2 %) et l'équipement de la personne (+ 2 %). (*AFP.*)

SOCIAL

Grève les 11 et 12 février

Des perturbations pour Air France, Air Inter et UTA

En dépit des discussions engagées avec les trois compagnies Air France, UTA et Air Inter, le préavis de grève déposé par l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT, mécaniciens navigants et pilotes) va entraîner des perturbations sur les vols des dimanche 11 et lundi 12 février.

Air France pourra assurer environ les deux tiers du trafic, et davantage lundi que dimanche : la totalité des vols longs-courriers (sur 747 et Airbus A-320). En revanche, les courts et moyens-courriers (sur 727 et A-300) seront touchés par la grève des mécaniciens navigants. Dès vendredi 9 février, les usagers pourront connaître la liste des vols annulés en appelant le (1) 43-20-11-55 (pour dimanche 11) ou le (1) 43-20-15-55 (pour lundi 12) ou par minitel 3615 code AF.

Air Inter, de son côté, prévoit d'annuler une vingtaine des 230 vols prévus le dimanche et une trentaine sur 345 le lundi. Les usagers peuvent s'adresser aux services de réservation : pour Paris le (1) 45-39-25-25, ou par minitel 3615 code Airinter.

CONJONCTURE

Les mauvais résultats du commerce extérieur français

Suite de la page 29

L'intérêt de l'étude de MM. Patrick Artus et Eric Bleuze est de rappeler qu'en dépit des efforts d'investissement importants accomplis depuis 1985 nous sommes encore loin du compte. Après avoir précisé que la dégradation de notre commerce extérieur était largement due depuis cinq ans aux secteurs des biens intermédiaires et des biens d'équipements professionnels, les auteurs livrent les résultats d'un calcul fort intéressant : pour revenir à la situation qui prévalait en 1987 pour les biens intermédiaires, il faudrait procéder à un surcroît d'investissements de l'ordre de 20 % pendant quatre ans ; de 13 % pour les biens d'équipements professionnels. C'est dire l'ampleur de l'effort qui reste à accomplir, en notant bien que la situation de 1987 est une référence modeste, puisque notre commerce de biens industriels était déjà à cette époque sensiblement dégradé.

Les efforts effectués en matière d'investissements seront d'autant plus longs à porter leurs fruits que, au cours de la période « mauvaise » du début des années 80, beaucoup d'entreprises ont eu tendance, faute de moyens, à prolonger au-delà du raisonnable la vie de leurs équipements. Lorsque leurs résultats financiers ont commencé de s'améliorer, les firmes ont d'abord déclassé massivement leurs équipements anciens. On n'a probablement pas assez souligné ce phénomène, qui explique que, malgré un redémarrage très net des investissements à partir de 1985, les capacités globales de production n'aient pas augmenté ou très peu. Il fallait remplacer avant d'accroître.

Les auteurs des études précitées ont peut-être raison de penser qu'une action restrictive sur la demande intérieure ne serait pas une réponse appropriée au problème du déséquilibre extérieur de la France. Reste que l'industrie française n'a pas été capable de saisir pleinement la chance qui s'offrait à elle de vendre beaucoup à l'étranger. Cela est net pour l'automobile. Manque d'audace, manque d'imagination ? Peut-être. Encore faudrait-il que le chef de l'Etat ne donne pas l'impression aux chefs d'entreprise d'en avoir assez fait pour l'industrie. Les profits de nos firmes se sont certes améliorés. Mais leurs capacités d'investissement sont encore très loin de ce qu'elles sont au Japon, en Asie, aux Etats-Unis ou même ailleurs en Europe.

Et ce n'est pas la hausse des taux d'intérêt qui va arranger les choses...

ALAIN VERNHOLES.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Pour satisfaire une demande très vigoureuse

Les papetiers français vont investir 14 milliards de francs

Quatorze milliards de francs. C'est la somme que va investir l'industrie papetière française durant les trois années à venir... si les projets annoncés au cours des deux dernières années se concrétisent et si le décompte effectué par les professionnels du secteur, qui ont présenté, mercredi 7 février, leur bilan pour l'année écoulée, tombe juste.

Objectif : des capacités de productions supplémentaires de 800 000 tonnes dans le domaine de la pâte à papier (cinq nouvelles unités de fabrication programmées, dont deux dans le papier journal) et de 950 000 tonnes pour les papiers à usage graphique (neuf nouvelles machines à papier devraient être installées d'ici à 1993).

C'est dire si la confiance règne dans ce secteur qui n'a achevé de se restructurer sous la pression de papetiers géants étrangers (les scandinaves UPM et NSI, notamment) que fort récemment. Affichant un chiffre d'affaires de 43 milliards de francs, en hausse de 13,5 % en 1989, l'industrie papetière française n'a montré aucun signe d'essoufflement. Bien au contraire. Dopée par la bonne tenue de l'activité économique générale, la consommation de papier, qui s'est établie à 8,3 millions de tonnes, a crû de 4,9 %, alors qu'on croyait épuisées ses réserves de croissance après le bon de 9,2 % enregistré l'année précédente. Toutes les grandes catégories de papier profitent désormais de cette bonne conjoncture. Mais ce sont toujours les papiers à usage graphique et les papiers ondulé, qui affichent les expansions les plus fortes.

L'appareil productif s'est révélé moins débordé qu'en 1988 par la vigueur de la demande. Ceci est particulièrement vrai dans le secteur du papier pour ondulé – destiné notamment au carton d'emballage, – où les producteurs français se sont hissés au premier rang européen et au troisième rang mondial, derrière les producteurs américains et nippons. Reste que lorsque le marché s'emballe, la production a encore du mal à suivre. La production globale de papier carton a augmenté de 7 %, à 6 750 000 tonnes. La part des achats à l'étranger a été stabilisée pour la première fois depuis 1975 au niveau élevé de 44 % de la consommation en volume.

Du côté de la pâte à papier, la matière première de l'industrie, le manque a été encore plus criant. L'accroissement de la production de 3,9 %, à 2 275 000 tonnes, n'a pas suffi à satisfaire les besoins. Pas plus que l'utilisation record de vieux papiers, dont la consommation a atteint 3 100 000 tonnes, en hausse de 10 % par rapport à 1988. Résultat : les importations ont une nouvelle fois progressé de 4 %. Conséquence : le déficit commercial de la branche s'est inscrit en hausse, passant de 13,8 à 15,7 milliards de francs en 1989.

C. M.

Les groupes familiaux Bonduelle et Sibille unissent leurs forces dans le papier

Les francs-tireurs de l'industrie papetière se regroupent. Bonduelle et le groupe Sibille ont en effet annoncé, jeudi 8 février, la mise en commun de leur activités papetières afin de *« créer une entité spécialisée à taille européenne »*.

Cette nouvelle société qui va peser 3 milliards de francs en termes de chiffres d'affaires regroupe une pléiade de papeteries de taille réduite, aux spécialités multiformes, mais installées sur des « niches » très rentables comme le papier sulphurisé (de plus en plus utilisé pour la cuisson au micro-onde) et les papiers autocollants pour étiquette et emballage. Résultat : par cette fusion, Bonduelle comme Sibille élargissent leurs gammes et peuvent espérer diminuer leur coût d'approvisionnement en pâte à papier.

Dans la corbeille : les Papeteries Dalle et Lecomte, Dalle Hygiène, les papeteries de Chantraine (leader européen de l'affichage), les Papeteries de Pont-Audemer et la Société française de non-tissés, soit la totalité du groupe papetier Dalle et Lecomte, contrôlé par Bonduelle ; d'autre part Sibille Stenay (papiers d'emballage souples pour l'agroalimentaire, papiers à usage médical, adhésifs), filiale du groupe Sibille.

Bonduelle et Sibille revendiquent d'ores et déjà pour leur nouveau-né le titre de *« premier producteur européen de papier technique pour emballage souple »*. Baptisée Sibille Dalle, la nouvelle société sera contrôlée à 53 % par le groupe Sibille, les 47 % restant aux mains du groupe Dalle et Lecomte.

Les compagnies privées autorisées à des hausses de 6,5 % par an

Le prix de l'eau va fortement augmenter en Angleterre

La hausse des prix de l'eau en Angleterre va commencer. En sus de l'inflation, elle sera de 6,5 % par an en moyenne sur les cinq prochaines années pour les compagnies privées de distribution d'eau, qui ravitaillent un quart des consommateurs anglais, le reste étant fourni par les anciennes *« autorités régionales »* privatisées depuis décembre dernier (*le Monde* du 8 décembre 1989).

M. David Trippler, ministre de l'environnement, a fait connaître par écrit les chiffres au Parlement britannique mercredi 7 février. Ceux-ci ne sont définitivement fixés que pour huit des vingt-neuf *« statutory companies »* (dont douze sont aujourd'hui sous contrôle de sociétés françaises), mais toutes les autres sauf une ont reçu des *« propositions sérieuses »* qui ont de grandes chances d'être acceptées – les entreprises concernées ayant vingt-huit jours pour les contester.

Les hausses de prix autorisées font l'objet de débats très vifs en coulisse depuis l'automne dernier entre les compagnies et le gouvernement. En octobre, le gouvernement avait proposé des évolutions si faibles que les dix *merchant banks* qui assistent les compagnies avaient, dans une lettre collective, menacé de porter l'affaire devant l'opinion publique. De leur côté, les compagnies avaient réclamé une « dot », comme celle accordée aux *« autorités régionales »* privatisées, ou, pour certaines, des hausses annuelles allant jusqu'à 50 %, faute de mieux, sur les prochaines années.

Il n'est pas sûr que le résulat comble leurs espérances ; du moins elles devraient pouvoir financer le 1,7 milliard de livres (16 milliards de francs) qu'elles devront dépenser d'ici à la fin du siècle pour rénover des réseaux de distribution vétustes, améliorer la qualité de l'eau et parer aux sécheresses éventuelles.

Plus 126 % sur cinq ans

Les hausses autorisées, fortes au début, ramenées à 2 % l'an (au-delà de l'inflation) à partir de 1995 et même – dans certains cas de 1993, – varient considérablement selon les compagnies et leurs charges. Pour 1990-1991, elles atteignent 25 % pour East Worcestershire, 22,5 % pour Tendring Hundred (contrôlée par la Générale des Eaux), 20 % pour Eastbourne et West Kent (contrôlées par la Saur), 19 % pour la East Anglian (contrôlée par la Lyonnaise), 18,5 % pour Bournemouth, 18 % pour Folkestone (Générale des Eaux), mais tombent à 5 % pour des compagnies importantes comme Bristol Waterworks et South Staffordshire, et même 3 % pour York.

Résulat : compte tenu de l'inflation, beaucoup de consommateurs vont voir doubler leur facture dans les cinq ou six ans (les hausses déjà annoncées avoisinent, voire dépassent, 50 % avant 1993 pour une demi-douzaine de sociétés). Les accepteront-ils ? Les abonnés des ex-« *autorités régionales* » risquent pis encore : des hausses totales atteignant parfois 126 % sur cinq ans.

G. H.

Accord franco-britannique dans le domaine des sonars

Le groupe français Thomson-CSF et la société britannique Ferranti s'apprêtent à conclure un accord au terme duquel l'entreprise française devrait acquérir, pour environ 320 millions de francs, la moitié des activités « acoustique sous-marine » (c'est-à-dire la production des sonars) de la firme britannique, dont le chiffre d'affaires annuel dans ce domaine est de l'ordre de 400 millions de francs. Cet accord doit recevoir l'agrément préalable des gouvernements concernés.

Cette opération devrait permettre à Thomson-CSF, dont la filiale Thomson Cintra dans les activités sous-marines réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs environ, de se hisser au troisième rang mondial dans ce secteur, derrière un concurrent américain et une association germano-anglaise.

Le contentieux sur les 12 milliards

Le dossier Renault transmis à Bruxelles

Le gouvernement français et Renault ont transmis à la Commission européenne le nouveau dossier de justification de l'apurement des dettes de la Régie de 12 milliards de francs fin 1988. En novembre dernier, M. Leon Brittan, commissaire à la concurrence, avait refusé les augmentations précédemment fournies, estimant que Renault n'avait pas respecté le plan de restructuration nécessaire en compensation des 12 milliards. Le traité de Rome n'admet, en effet, les aides publiques qu'en échange de suppression de capacités de production. Elles devraient être de 15 % pour les voitures selon M. Brittan, or les « coupes » effectives n'atteignaient que 4 %.

Le dossier transmis montre que Renault, grâce aux nouvelles fermetures d'usines en Espagne, au Portugal et à Billancourt (4 200 emplois), *« a rempli ses engagements »*. Le gouvernement français doit maintenant ouvrir la négociation sur ce point en liaison ave le second : le statut de la Régie que M. Madelin, ministre de l'industrie, avait promis d'abandonner en 1987, engageant la parole de la France. Le statut n'a, lui, pas été modifié en tant que tel, mais très sérieusement amendé, et il ressemble désormais à celui d'une société anonyme.

La négociation sera difficile puisque le gouvernement socialiste français fait valoir que M. Brittan, britannique proche de Mme Thatcher, milite dans cette affaire pour une privatisation de Renault, ce qui est contraire au traité de Rome, « neutre » vis-à-vis de la propriété publique ou privée du capital.

Le débat est donc essentiel : les entreprises publiques ont-elles un avenir dans l'Europe de 1993 ? Sont-elles, comme l'estiment les libéraux, *a priori* suspectes de fausser la concurrence ? On lira les réponses dans le compromis qui sera conclu sur le dossier Renault.

F. L. B.

Financièrement, pour moi, la semaine commence le samedi. Le samedi, tout est calme, je lis le Journal des Finances. Dimanche, bien assis, tranquille, je réfléchis.

Lundi, place à l'action, j'agis. Je téléphone, j'achète, je vends, je négocie. Avec le Journal des Finances, l'action est bien une réalité.

LE JOURNAL DES FINANCES
JE LE LIS, J'AGIS.

FCA/

● SIX NATIONS DE L'EST A LA

N° 431 - 3

LE MONDE diplomatique

32 pages - 17 F

Publication mensuelle — 5, rue des italiens, 75427 Paris Cedex 09

Comprendre ce qui se passe en URSS

Par JOHN KENNETH GALBRAITH

(Page 9.)

PARTI DISLOQUÉ, GUERRE AU CAUCASE

L'heure de tous les dangers pour M. Gorbatchev

Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, en avril 1985, M. Mikhaïl Gorbatchev a dû faire tirer sur des manifestants à Bakou et a engagé l'armée pour mettre fin aux massacres interethniques dans le Caucase. Une première étape de la perestroïka s'achève ainsi, tragiquement. L'objectif de réveiller la société soviétique a été atteint. Au point que, désormais, les tensions montent de partout tandis que s'aggravent les pénuries, que s'affirment les séparatismes et que le parti lui-même se fracture. M. Gorbatchev sera-t-il l'homme de la nouvelle étape qui commence dans le bruit, le désordre et la fureur ? Nulle autre personnalité, en Union soviétique, ne semble disposer de ses atouts, ni posséder son génie politique.

Par BERNARD FRÉDÉRICK*

Voyage aux pays du capitalisme « réel »

FÉVRIER 1990

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE

DOCUMENT

Ce que veut le Front populaire d'Azerbaïdjan.

YOUGOSLAVIE

Un pays menacé d'éclatement, par *Juan Fernandez Elorriaga.*

NICARAGUA

L'élection présidentielle, épreuve de vérité pour les sandinistes, par *Stéphane Rillaerts.*

JUSTICE

La France malade de ses magistrats, par *Gilles Perrault.*

VILLES

Djakarta, à toute vitesse... Vers où ? par *Jacques Decornoy.*

PRESSE

Comment l'Etat favorise, en France, la concentration des moyens d'information, par *Claude Julien.*

CULTURE

La Biennale de La Havane et le métissage culturel, par *Pierre Gaudibert.*

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

AFFAIRES

La chute de Peter Cohen ou la fin des « golden eighties »

American Express a licencié le symbole des années folles de la Bourse américaine

NEW-YORK
de notre correspondant

Depuis plusieurs jours, Peter Cohen se savait condamné. Pourtant, la semaine précédente, le grand patron de Shearson Lehman Hutton, âgé de quarante-trois ans, croyait encore à sa bonne étoile. S'adressant à un parterre d'investisseurs financiers réunis au Pierre, l'un des grands hôtels de New-York, l'enfant chéri de Wall Street avait déployé ses talents de vendeur qui lui avaient si bien réussi jusqu'à présent pour placer 250 millions de dollars en actions de sa propre maison.

Ma foi, il ne s'en était pas mal tiré. Mais à peine rentré chez lui, un coup de fil d'American Express le mettait sur le flanc. Son actionnaire principal avait changé d'avis. Il retirait purement et simplement l'offre publique de 21 millions d'actions Shearson dont Peter Cohen venait de vanter les mérites auprès du gratin de Wall Street. Tout compte fait, American Express préférait prendre directement 69 % de l'émission – la part correspondant à sa participation dans Shearson – et placer elle-même le reste auprès d'autres actionnaires.

Pour le PDG de la plus grande banque d'investissement aux Etats-Unis après Merrill Lynch, c'était le coup de pied de l'âne. Le lundi suivant, le 29 janvier, l'entrevue prévue entre Peter Cohen et James Robinson, le président d'American Express, promettait d'être orageuse. Elle le fut. Autant que décisive. Insensible aux critiques de son adjoint, celui que l'on surnomme parfois *« the Tefal Executive »*, le dirigeant Tefal (car sur lui, tout glisse...), signifiait son congé à l'infortuné Cohen.

Son successeur était tout désigné. Ce serait Howard Clark Jr, M. « H » pour ceux qui chercheraient à faire la distinction avec son père, Howard L. Clark Sr, un ancien responsable d'American Express pendant une quinzaine d'années, resté conseiller d'Amex tout en occupant des fonctions chez Shearson.

En quittant le cinquante et unième étage de l'imposante American Express Tower, au cœur de la City new-yorkaise située à la pointe sud de Manhattan, Peter Cohen pensait certainement à ce même mois de janvier, sept ans plus tôt, lorsqu'il s'était installé dans le fauteuil présidentiel de Shearson, une prestigieuse maison de courtage, pour partir à la conquête de Wall Street.

A trente-six ans, du jamais vu sous les colonnes du temple ! Une carrière météore qui lui valait régulièrement de figurer parmi les as de la finance jusqu'à ce que, victime du krach boursier autant que de quelques revers de fortune, sans oublier les mimiriés laissées sur son fulgurant passage, il quitte la scène par la petite porte.

Après Shearson Lehman

Après tout, c'est aussi par là qu'il était entré dans le métier. Et dans ce qui n'était à l'époque – au milieu des années 70 – que la banque d'investissement Shearson. Fils d'une famille bourgeoise, de bonne tenue mais sans fortune particulière, il aurait pu succéder à papa dans sa petite entreprise de vêtements pour enfants. Mais le droit d'aînesse et la préséance aidant – même aux Etats-Unis, – la place revenait au grand frère. « Tu seras analyste, mon fils », aurait pu dire le père.

Nous sommes en 1971. L'histoire du financier prodige débute donc à vingt-cinq ans chez Shearson, où Sandy Weill, le patron de la firme, remarque rapidement les qualités de sérieux et les initiatives que n'hésite pas à prendre le jeune Peter. Mais il n'a pas le temps de les exploiter. D'autres le feront à sa place.

En juin 1981, American Express rachète Shearson Loeb Rhoades, la deuxième banque d'investissement à Wall Street, mais aussi son PDG, Sandy Weill, ses salariés, ses gommes et ses crayons et... Peter Cohen. Un joli coup. Amex, qui exerçait jusque-là ses activités dans la banque et dans le secteurs cartes de crédit-voyages, entend montrer qu'elle veut jouer aussi un rôle sur les marchés financiers. Sandy et Peter ne sont pas contre... Le premier se retrouve président de Shearson American Express, le second à la vice-présidence.

L'affaire fait du bruit et attire l'attention d'Edmond Safra, un richissime financier libanais, propriétaire notamment de la Trade Development Bank, un établissement installé à Genève. Ses contacts avec le monde bancaire et avec Amex en particulier lui font rencontrer Peter Cohen. Séduit, il invite ce dernier à le rejoindre à la TDB. Affaire conclue. L'ex-numéro deux de Shearson restera deux ans sur les rives du Lac Léman. L'air lui fait du bien.

A son retour dans le « downtown » new-yorkais, il a pris du galon. Ses anciens employeurs le nomment, en janvier 1983, directeur général et *chief executive* de Shearson/American Express. Par effet de dominos, son ancien patron, Sandy Weill, accède à la direction générale d'American Express. Il siège désormais à la droite du *boss*, Jane Robinson.

En avril 1984, un autre grand nom parmi les « brokers » américains, Lehman Brothers Kuhn Loeb Inc., accepte de coopérer avec American Express. En fait, de se faire racheter par cette dernière qui s'empresse de débarquer Lewis Glucksmann, le président de Lehman Brothers. Rassuré sur le sort de celui qui aurait pu constituer un rival, Peter Cohen s'asseoit aussitôt dans le fauteuil de président du nouvel ensemble Shearson Lehman Brothers.

Une place qui aurait dû revenir à son père spirituel, Sandy Weill. Ecœuré, ce dernier quitte American Express en 1985. Depuis, il vole de ses propres ailes.

Entre-temps, son poulain galope. Et les obstacles ne lui font pas peur. A son retour de Genève, il réussit à persuader l'état-major d'Amex de racheter TDB, la banque d'Edmond Safra. Le prix (plus de 550 millions de dollars) est un peu élevé, mais Peter a eu une idée tellement géniale...

Ce qui devait être une bonne affaire pour Amex se transforme en des années de contentieux avec Edmond Safra, fondateur qui, empochant cette coquette somme, a créé aussitôt la Republic National Bank of New-York. Non seulement les deux partenaires ne s'entendent pas, mais une sombre affaire de diffamation intervenue, en 1989, contraint Amex à faire ses excuses à l'ex-patron de la TDB et à lui remettre un premier chèque de 4 millions de dollars, puis un second du même montant en compensation des torts causés au banquier libanais.

Le différend surgi entre Amex et Edmond Safra tient à une clause de non-concurrence. En achetant la Trade Development Bank en 1983, American Express exigeait du vendeur qu'il ne crée pas d'activités bancaires en Suisse qui auraient pu être concurrentes de celles de la TDB. La Republic National Bank a respecté la clause jusqu'à sa date limite, le 1er mars 1988.

Le lendemain, elle ouvrait une société concurrente à Genève. Peu de temps après, apparaissaient dans certains organes de presse des informations accusant Edmond Safra de se livrer, *via* ces établissements, au blanchiment de l'argent de la drogue. Mis au pied du mur, American Express reconnaissait qu'elle avait téléguidé cette campagne de dénigrement. Et indemnisait royalement Edmond Safra.

Bon prince, ce dernier acceptait les excuses. Et les deux chèques. Une humiliation pour James Robinson qui en a par-dessus la tête de cette histoire de TDB. Et de Peter Cohen, en partie à l'origine de ces déboires.

La soupe à la grimace

A l'image des marchés sur lesquels, pour exister et gagner de l'argent, il faut atteindre la taille critique. Merrill Lynch, le grand rival, emploie 48 000 personnes et dispose d'un réseau de plus de 11 000 distributeurs de ses produits financiers. Pour marcher sur ses traces, il faut à Shearson un partenaire à sa taille. Ce sera E. F. Hutton, une grande maison de courtage de Wall Street, où elle opère depuis près de quatre-vingt-dix ans.

Nouveau changement du papier à en-tête. Shearson Lehman Hutton aligne maintenant 46 000 salariés. Et 10 500 représentants sur l'ensemble du territoire américain. Tout cela pour 960 millions de dollars. En temps normal, l'opération aurait été saluée par la critique. Mais celle-ci ne cache pas que l'affaire, signée en décembre 1987, intervient dans un contexte radicalement différent depuis le krach d'octobre 1987. *« Le rachat de Hutton était une erreur »*, admettra plus tard James Robinson. Désormais, Wall Street fait la soupe à la grimace. Son volume d'affaires se réduit de jour en jour.

C'est de ce dernier secteur que viendront aussi les malheurs de Peter Cohen. Son cauchemar a un nom : RJR Nabisco. Au début du siècle, c'était encore une simple fabrique de tabac à chiquer. A l'automne 1988, lorsque quelques gros calibres s'intéressent à son sort, elle figure parmi les vingt premières entreprises américaines. Avec un chiffre d'affaires de près de 20 milliards de dollars.

Les chiffres n'ont jamais fait peur à Peter Cohen. Avec l'accord – du bout des lèvres – des responsables d'Amex, il se lance à l'assaut du puissant groupe agroalimentaire. Sûr de lui, il assure avoir l'appui de la direction de Nabisco. Et surtout de son président, F. Ross Johnson. Apparemment, les concurrents ne sont pas sur le coup. D'ailleurs, la veille, il en a même parlé avec Henry Kravis, l'un des trois partenaires de Kohlberg-Kravis-Roberts, un spécialiste du rachat d'entreprise. Nabisco ne l'intéresse pas.

Deux jours après, coup de théâtre : KKR met 25 milliards de dollars (145 millions de francs) pour s'emparer de RJR Nabisco, enfonçant le montage de 17 milliards péniblement mis au point par Shearson Lehman Hutton et par l'encadrement du groupe, prêt à se racheter. En dépit d'une tentative de surenchère de Peter Cohen, celui-ci se fait souffler l'affaire par KKR. Envolés les 75 millions de dollars de commissions et avec eux la possibilité de justifier longtemps un salaire de 1,66 million de dollars en 1988. D'autant que l'étoile de Peter Cohen n'en finissait pas de pâlir au firmament de Wall Street.

Successivement, un investissement malheureux dans Mcorp, une banque texane qui a accumulé les pertes, puis une OPA sauvage qui a mal tourné sur une firme britannique, Beazer PLC, ont contribué à ternir l'image du *wunderkind*, l'enfant miracle de la Bourse. Pour allonger la liste des mauvaises nouvelles, Moody's, la célèbre agence de notation, annonçait qu'elle rétrogradait Shearson en raison de la détérioration de sa situation financière.

C'était plus que n'en pouvait supporter James Robinson. Cette fois, « l'effet-Tefal » a d'autant moins joué que la forte baisse des cours de Bourse de Shearson avait des effets très défavorables sur la courbe de l'action American Express. Et la société-mère avait de moins en moins intérêt à consolider des résultats qui allaient en s'amenuisant. En décembre dernier, AMEX annonçait un vaste plan de recapitalisation de Shearson destiné à conforter son assise financière.

Un plan de sauvetage à peine déguisé

C'est ce plan de sauvetage à peine déguisé, accompagné du licenciement de 800 personnes en décembre dernier, qui a signé l'arrêt de mort de Peter Cohen. Le 3 janvier dernier, Jeffrey Lane, son adjoint, avait dû présenter sa démission. En commençant sa prestation à l'hôtel Pierre, la semaine dernière, Peter Cohen avait encore l'espoir d'échapper au nœud coulant que lui avait glissé depuis quelque temps James Robinson. Mais le patron d'Amex a décidé d'en finir avec celui qui a si souvent fait la couverture des magazines économiques. Son remplaçant est sans doute moins brillant. Mais un gestionnaire au moins aussi avisé.

Après avoir passé treize ans à la banque d'investissement Blyth Eastman Paine Webber, Howard L. Clarck Jr est entré en 1981 à American Express où il assurait depuis 1985 les fonctions de responsable financier pour l'ensemble du groupe. Très à l'aise dans son nouveau bureau, il parle peu. Surtout de durée. Un langage que l'on a peu l'habitude d'entendre à Wall Street où la courte-vue a trop souvent la préférence.

SERGE MARTI

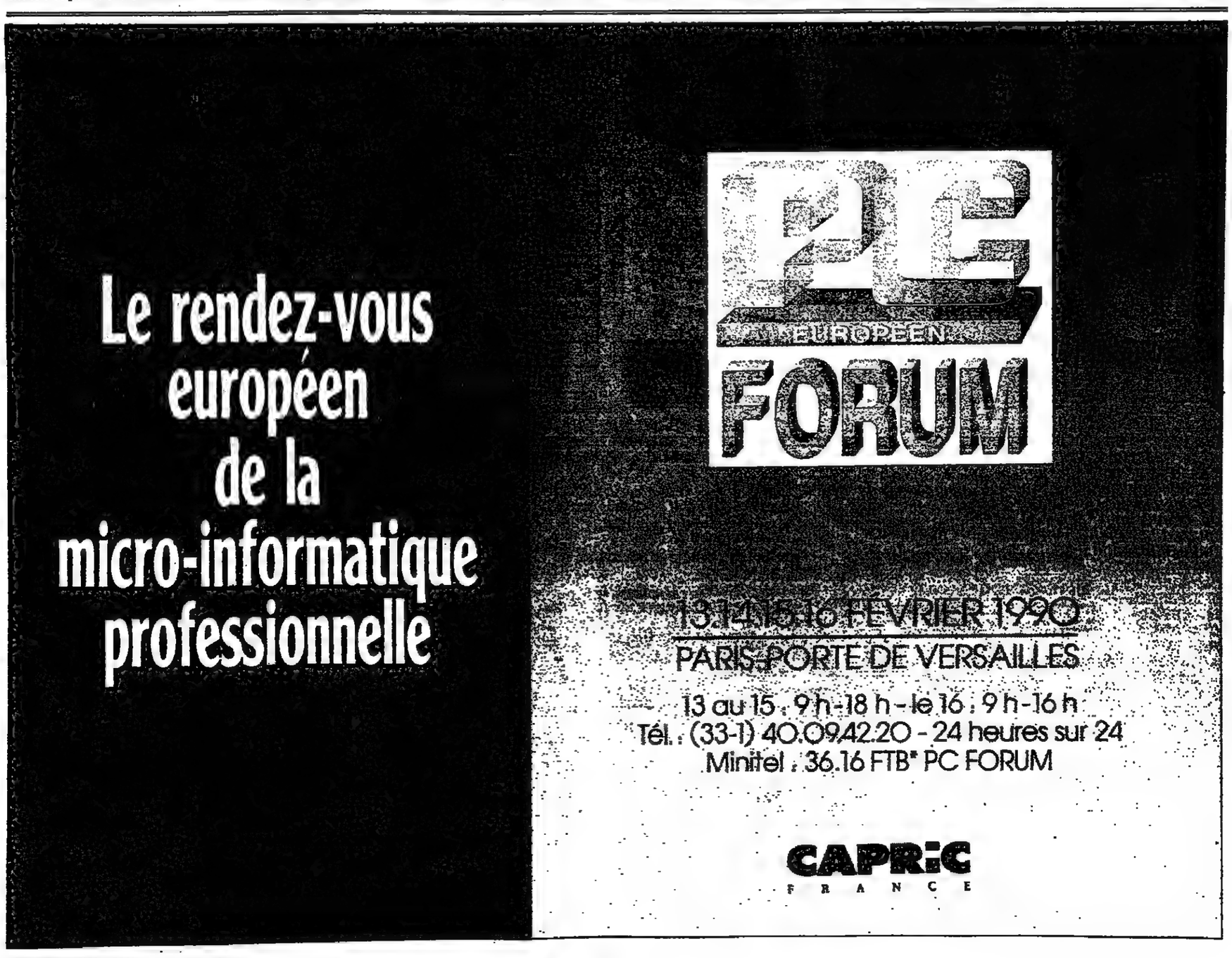

AFFAIRES

An détriment de l'américain Bell

L'Aérospatiale prend la première place sur le marché japonais des hélicoptères

TOKYO
correspondance

En vendant 61 hélicoptères au Japon en 1989, l'Aérospatiale s'est hissée au premier rang sur le marché japonais au détriment de l'américain Bell. En outre, la *firme française a engrangé 150* commandes, à livrer durant les deux années à venir.

Un seul marché, celui du militaire, résiste à l'Aérospatiale. Il est contrôlé entièrement par des modèles américains directement importés ou assemblés localement par des firmes japonaises. Washington bénéficie pleinement en la matière des accords de défense nippo-américains.

En revanche, le marché parapublic se montre *moins réfractaire* aux machines françaises. Plusieurs villes (Fukuoka, Hiroshima et Tokyo) ont choisi en 1989 d'équiper en Dauphin leurs brigades de pompiers. Enfin, l'Agence de sécurité maritime (garde-côtes) a opté pour le Super-Puma (deux exemplaires) pour armer le navire d'escorte chargé de protéger le rapatriement du plutonium japonais d'Europe.

Mais c'est surtout sur le marché des particuliers que l'Aérospatiale a *« le vent en poupe »*, selon les termes de M. Gérard Hibon, vice-président du groupe. En cinq ans la flotte civile a quasiment doublé pour atteindre les 1 000 appareils en opération. *« Mais elle reste encore en retard par rapport aux Etats-Unis (8 000 appareils). »* D'où l'assurance pour l'Aérospatiale de voir ses ventes continuer à croître. Notamment celles de l'Ecureuil, qui semble répondre parfaitement aux besoins locaux.

Si la rapidité de l'hélicoptère séduit des grosses sociétés, telle Toyota qui les utilise comme moyen de transport pour sa direction, le gros des contrats vient de clients plus inattendus. Les clubs de golf en premier lieu, mais aussi de grosses fortunes pour qui il est un objet de prestige. Pour livrer ou visiter sa clientèle la plus huppée, une entreprise de pompes funèbres a d'ailleurs opté pour l'Ecureuil.

Pourtant le développement des ventes se heurte à plusieurs obstacles. D'abord la pénurie de pilotes et de mécaniciens, en nombre à peine suffisant pour entretenir *« une flotte de 300 appareils »*. Mais aussi, le manque d'héliports dont la construction est entravée par l'opposition des mouvements écologistes. Honda a dû renoncer à utiliser comme terrain d'atterrissage le sommet de son siège social de Tokyo par suite des mouvements de riverains inquiets des risques d'accidents et des nuisances sonores.

BRUNO BIROLLI

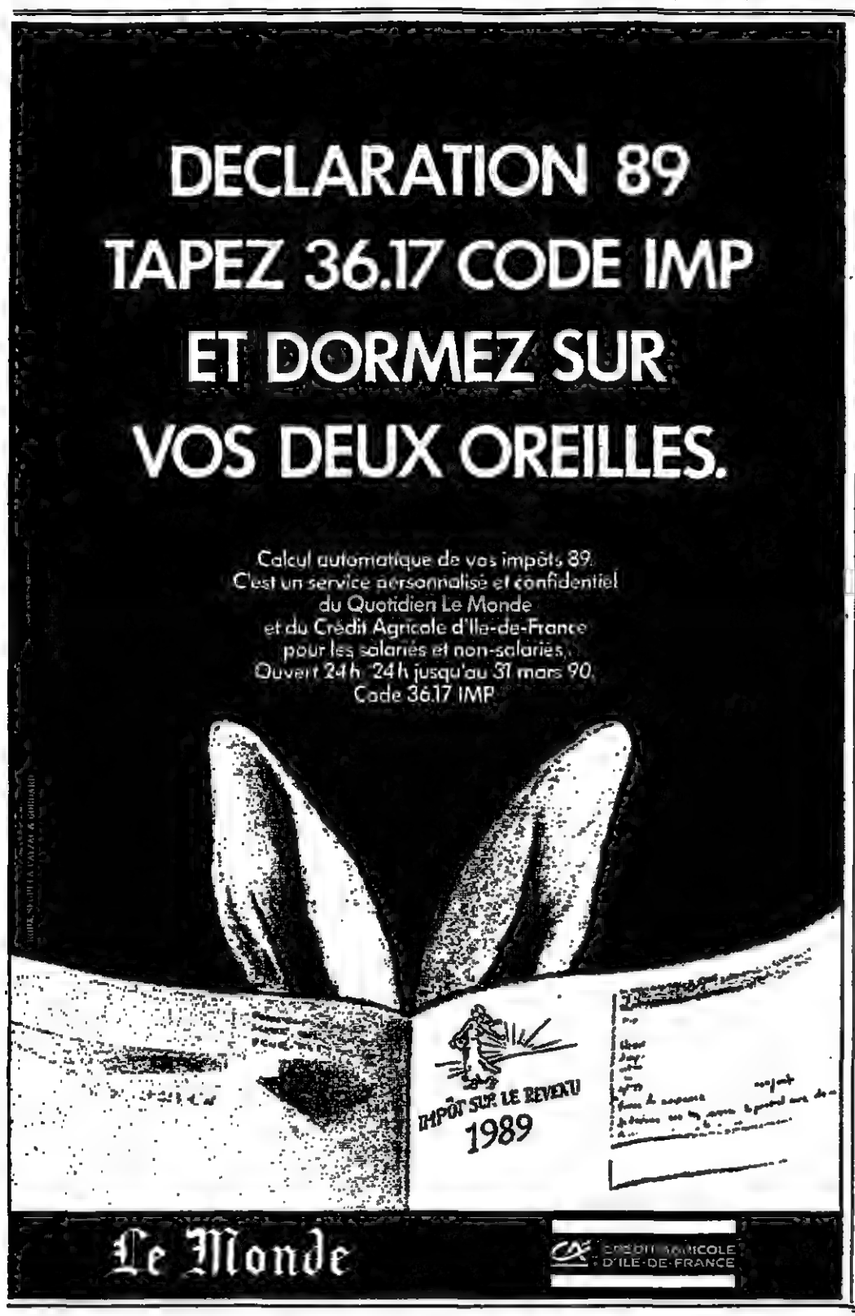

Oignies pleure sa mine

Suite de la page 29

Comme des racines immenses les ramifications des galeries et boyaux conduisent enfin à la taille. Voilà « Jeannette » sur laquelle s'acharne une équipe d'hommes tenaces qui ont connu la fierté, la rage puis la lassitude, mais qui *« jamais ne trichent avec la nature »*, dit un document audiovisuel des Houillères. Les ingénieurs et les porions ont coutume de donner des noms propres aux veines : Christiane, Victor, Valentine. Jeannette est la plus profonde, mais pas bien épaisse : *« Dans les mines européennes, en moyenne, un panneau de charbon à découper donne 1 million de tonnes. Ici, c'est 60 000 tonnes. Ça vous donne une idée de la rentabilité »*, explique Michel Doligez dans la cacophonie des engins.

A la base de la veine

Assis dans le charbon, cinq mineurs ont sorti leur casse-croûte, appuyés contre les vérins qui forment le soutènement. C'est l'heure du « briquet ». Comme des lucioles vibrionnantes, les lampes accrochées aux casques dessinent dans l'obscurité, par saccades, des arabesques de poussière. Les dents d'acier des rabots râclent la veine à la base, et la houille, en gros blocs, glisse par gravité jusqu'à un tapis roulant. Il faut se tenir accroupi tant le « toit » est bas, retenu par un grillage. Au fur et à mesure que progresse la taille, le soutènement avance aussi tandis que derrière, par « foudroyage » naturel, le sol s'effrondre dans un bruit d'enfer. Il arrive que, dans les galeries désaffectées, où les arceaux d'acier se gondolent sous l'effet de pressions énormes, l'on entende des grondements sourds et des coups : c'est la terre qui cherche, après que l'homme l'a débitée, à combler les vides et à retrouver ses assises.

Carrures de colosses, deux Marocains aux bras nus sont occupés à consolider la « niche » où viendront se loger les vérins. C'est un travail de préparation délicat. Sur une pente à 45 degrés, ils manient tour à tour le marteau piqueur et la masse. Le charbon débusqué, enfoui là depuis des milliers d'années, lait comme une fourrure de vison. Mais son prix n'a rien d'égal, ce qui fait le grand malheur du Nord. Si la tonne peut être écoulée à 500 francs, son coût de revient dépasse 1 500 francs. *« Du charbon il y en a encore,* ajoute Michel Doligez, *mais son extraction est de plus en plus chère. Aussi, en attendant la fin, on occupe d'abord des gens avant de produire du charbon. Mille tonnes par jour, c'est rien. »*

Courants d'air, crissement des convois, charriage des blocs de houille et de cailloux, ordres hurlés dans des micros qui grésillent : la mine, c'est aussi un ensemble de bruits amplifiés ou atténués selon la grandeur des galeries et l'intensité ou la pâleur des éclairages. Quant aux visages noircis, rien ne les distingue les uns des autres. Cette armée des ombres est interchangeable.

Au jour, rien n'a changé depuis des années et des années. Panneaux innombrables, affiches, circulaires, avis jaunis par le temps rappellent que *« les urinoirs sont à 20 mètres »*, et que *« l'infirmerie est interdite à toutes personnes n'étant pas blessées »* et *« qu'en l'absence de l'infirmier il faut voir le télévigile : signé la direction »*. Un immense papier déchiré précise les règles strictes relatives à la consommation d'alcool et *« la tolérance traditionnelle le jour de la Sainte-Barbe »*.

Les tracts syndicaux sont écrits en français et en arabe. Tout est là, à portée du regard : la machinerie efflanquée du chevalement, les bâtiments à bout de souffle, le terril géométrique, çà et là du matériel de mine disparate posé à même le sol. *« On vendra tout ce qu'on voudra bien nous acheter,* dit Michel Doligez. *Le reste, pas la peine de le remonter, ça restera au fond. »*

« Ville vivante »

Dernière image choc : la « salle des pendus ». C'est tout simplement le vestiaire des mineurs. Mais au lieu de laisser leurs vêtements dans un casier ou à un portemanteau avant de prendre le travail, ils les suspendent à un triple croc et, par une poulie, les hissent au plafond comme les marins amènent les couleurs. Ces pantins de toile dégingandés sèchent mieux là-haut.

La fosse 9 d'Oignies sera la dernière à porter l'honneur du Nord-Pas-de-Calais, quand celle de l'Escarpelle aura fermé dans quelques mois. Mais déjà, pour ses 800 ouvriers du fond, ses 20 ouvriers du jour, ses 100 agents de maîtrise et employés, la cause est entendue. Chaque mois, l'effectif se réduit par grosses dizaines : conversions, mesures d'âge, embauche à EDF ou sur le chantier du tunnel sous la Manche. Comme dans un film dont on connaît la fin, les dernier moments semblent vides. La mine est déjà morte avant qu'ait été remontée la dernière benne de charbon.

C'est à Douai, non loin de là, qu'est situé le siège social des Houillères. Par dérision, provocation, volonté de briser les poncifs ou de conjurer le sort, la ville, engagée dans une vigoureuse politique de conversion et de développement, a choisi une devise choc qui s'étale en larges banderoles au-dessus des grandes artères et le long des canaux : *« Douai, ville vivante »*. Hardi !

FRANÇOIS GROSRICHARD

La disparition inexorable des puits

Années	Nombre de Sièges	Production (millions de ton.) de charbon	Rendement net (kg)	Effectifs ouvriers	dont ouvrier fond	dont Marocains
1947	109	25,5	866	202 100	135 300	
1960	64	28,9	1 560	108 900	74 800	2 092 (11 500 en 1965)
1975	12	7,7	1 820	37 000	21 950	4 456
1985	6	2,38	1 920	12 600	6 000	2 752
1988	4	1,13	1 994	6 928	2 760	1 376
1989	3	0,48	1 709	4 000	1 441	674

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SNCF

EMPRUNTS FÉVRIER 1990

2,1 milliards de francs minimum en 2 tranches - obligations de 5.000 F.

Emprunt 9,80 %.

Montant : 1,5 milliard de francs minimum.

Durée : 12 ans à compter du 19 février 1990.

Prix d'émission : 98,86 %, soit 4.943 F par obligation.

Jouissance et règlement : 19 février 1990.

Intérêt annuel : 9,80 %, soit 490 F, payable le 19 février de chaque année.

Taux de rendement actuariel : au 19 février 1990 : 9,97 %.

Amortissement normal : en totalité le 19 février 2002.

Emprunt 8,80 % assimilable le 21 février 1990 à l'emprunt 8,80 % mars 1987.

Montant : 600 millions de francs.

Durée : 9 ans et 348 jours à compter du 19 février 1990.

Prix de souscription : 93,89 % dont 93,48 % de prix d'émission et 0,41 % de coupon couru, soit 4.694,50 F par obligation.

Jouissance : 2 février 1990.

Règlement : 19 février 1990.

Intérêt annuel : 8,80 %, soit 440 F, payable en totalité le 2 février de chaque année.

Taux de rendement actuariel : au 19 février 1990 : 9,91 %.

Amortissement normal : en trois tranches sensiblement égales, chacune des années 1998 à 2000,
— soit par remboursement au pair
— soit par rachats en bourse.

Une fiche d'information (visa COB n° 90-40, en date du 29 janvier 1990) est tenue à la disposition du public, sans frais, sur demande.
Balo du 5 février 1990.

Souscrivez, dans les banques, les Sociétés de Bourse, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste, les Caisses d'Épargne, les Caisses de Crédit Agricole Mutuel.

SNCF - Direction Financière - 17, rue de Londres - 75009 Paris.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT :

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde AUTOMOBILE

AUDI 80 - AUDI 90 2.2.E
CONDITIONS SPECIALES ETRENNES
jusqu'au 15 Février 1990
Financement spécial.

COULMIERS AUTOMOBILE
PARIS 75014
TÉL : 45 39 22 22

St-GERMAIN AUTOMOBILE 1
PARIS 75007
TÉL : 45 44 48 42

C.A.D.
92 ISSY LES MOULINEAUX
TÉL : 45 54 40 11

VOTRE INTERLOCUTEUR AUTOMOBILE : GROUPE ROANE

Concession V.A.G. située à 300 m de la Tour Eiffel, l'Espace Suffren propose :

■ UN ESPACE EXPOSITION de 1000 m² pour accueillir l'ensemble de la gamme Volkswagen et Audi (plus de 30 voitures présentées). Pour les occasions, 400 m² supplémentaires.
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 19 h.

■ UN ESPACE ATELIER d'entretien (accueil personnalisé), adapté aux nouvelles technologies.

■ UN ESPACE SERVICE RAPIDE pour des travaux nécessitant de petites interventions : échappements, réglages, accessoires, pneumatiques, etc...
Ouverture des ateliers du lundi au vendredi de 8h à 12h, de 14h à 19h. Samedi de 9h à 12h.

Espace SUFFREN

Espace de luxe et de liberté, le plus beau Garage de Paris.

V·A·G

ETABLISSEMENTS SUFFREN - 48 ter, avenue de Suffren - 75015 Paris - Tél. : 47.34.09.35
Accueil Après-Vente - 47, rue de la Fédération - 75015 Paris.

AUDI

80 1800 E LUXE, déc. 86, vert clair métal. int. cuir velours, radio, alarme, gl. rétro et fermet. élect. pot récent, pns à revoir 93 000 km, 59 000 F MARCO 40-96-57-00, p. 5398 50-79-48-28, ap. 20 h

BMW

325 IX 2 portes, déc. 88, modèle 89, blanc., int. gris noir, vitres teint., pré-équip. radio plip, alarme, climat., pr. m., 47 000 km LASFARGUE 75-23-13-44, bur. 75-23-31-01, ap. 20 h (prou.)

BUICK

Skylark, nov. 63, mod. 64, rouge, int. cuir blanc, peinture, pot récent, véhicule restauré, bon état général, 26 000 F M. BIESBROUCK 24-27-30-63, bur.

BUICK coupé blanc 1958, 82 500 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

CADILLAC

CADILLAC Séville 1979 bleu métal., pr. m. 85 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

CHEVROLET

CHEVROLET Corvette 1984 Kit Greenwood noir jantes alu. 195 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

Coupé Skylark autom. juin 80, bleu nuit métal. verni, int. velours bleu, gl. teint. équipée GPL, freins, pot et susp. 3 000 km, 40 000 km Prix : 60 000 F EYMERIC, 56-79-12-84, bur. 56-62-08-84, dom. (province)

CHEVROLET Suburban 4X4 86 86 000 F TTC ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

CHEVROLET Corvette 1984 kit Greenwood 195 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

DODGE

DODGE Challenge 1974 bleu métal. 70 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

DODGE W 200 4X4, 1970 39 500 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

FERRARI

A VENDRE FERRARI F 40 T. : (19-41) 38-55-18-68

A VENDRE 2 voitures FERRARI TESTAROSSA mess, l'une rouge/beige, l'autre jaune/noire. Livraison en Suisse Prix : 500 000 FS chacune. Prière d'écrire sous réf. 29-115664, Publicitas SA, Baslerstrasse 44, CH-4600 Olten, Suisse

950 000 F 328 GTS, juin 89, rouge verni, int. beige, climat., pr. m., 1 500 km, WILLIAMS 40-62-12-18, bur. 46-34-21-11, 20 h.

1 000 000 F 328 GTS, nov. 88, bleu métal., int. beige clair, radio-cassette, air climat., téléphone, pr. m., 4 200 km, DANA 43-67-06-43, bur.

FORD

FORD FIESTA XR2 Avril 88 12 000 km, 46 000 F Tél. journée : 48-37-97-11 Soir : 42-43-36-61

MUSTANG Coupé 67 rouge moteur, 85 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

UN NOUVEL ACCUEIL
AUX BUTTES CHAUMONT
79 AVENUE SIMON BOLIVAR
75019 PARIS ☎ 42 08 27 33
Botzaris

FIAT

FIAT UNO TURBO Diesel, déc. 88, noir, 3 portes, pr. m., vit. teint., tatouée, élec., alarme, siège ant. 1/3. 2/3. 50 000 km, excellent état. 50 000 F DESGRANGES 47-30-14-11, ap. 18 h

JAGUAR

233 000 F XJ6 3.6 l Sovereign autom., av. 87, bleu métal. verni, int. cuir havane, alarme, radio, pneus neufs, 46 000 km HANOUNA, 40-26-34-26, bur. 47-27-62-33, matin et soir

LAND ROVER

LAND ROVER 110 D long., 3 places, mod. 87, direction assistée nombreux accessoires 80 000 km, moteur neuf Prix : 100 000 F, à débattre 45-66-41-01

MASERATI

200 000 F Coupé 222, sept. 88, gris/bleu métal. verni, int. cuir, loupe bois, air condit., pr. m., 3 000 km. DURABLOC, 39-76-68-56, bur. 39-76-63-62, dom.

MASERATI SPYDER 90 noir, capote noire, vélt. direction, 3 000 km Non immatriculée 313 000 F AUTOGIR 47-60-01-75

FRANCO BRITANNIC AUTOMOBILES
Importante Exposition de voitures d'occasion haut de gamme
Rolls-Royce - Bentley - Jaguar
Mercedes - BMW - Porsche
Range Rover - MVS - Panther...
Liste envoyée sur demande.
Téléphoner à Raoul Mattei au 47.57.50.80
Ouvert le samedi matin de 9 h30 à 14 h
25, rue P.-V.-Couturier Levallois-Perret
Tél. : 47.57.50.80

MERCEDES

230 E, août 88, mod. 89 beige métal. verni, freins ABS, direct. assist. radio K7, pr. m., 28 500 km 150 000 F, M. Campaux 43-59-74-66 43-73-13-21, dom.

190 D Diesel, 2.5 l, janv. 89, gris méc., dir. ass., ABS, pr. m., 32 000 km compt. 132 000 F MANSAT, 40-86-28-98

190 Diesel confort déc. 88, mod. 89, blanc, int. noir, gl. teint. élect., freins ABS, direct. assist. alarme, pr. m., 21 000 km 130 000 F. GILBERT Tél. : 21-20-43-21

190 E, juin 83, rouge verni, int. beige, 2 alarme, rad., V 90, 2 roues neige, pr. m., 180 000 km, 56 000 F Mme VALENTE 43-75-52-84, bur. 45-47-88-84, ap. 17 h 30

190 E, nov. 88, mod. 89, noir métal., int. noir, freins ABS, alarme pré-équipée, radio, dir. assist. gl. et fermet. élect. gl. tatouée, pr. m., 27 000 km. 130 000 F. M. HUBERT 47-30-55-00 42-27-60-17, dom.

PEUGEOT

PEUGEOT 605 3 LSV oct. 89, mod. 90, bleu marine verni, int. velours, becquet, jtes alu., minichaîne, pr. m. 4 000 km. M. LEGRAND (16) 33-52-27-72, bur. (16) 33-52-32-90, dom.

PEUGEOT 309 Chorus 1990 3 861 km, blanche, 56 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

PORSCHE

PORSCHE 911 T, déc. 69 mod. 70, blanc, ant. élect. ABS. 156 500 km M. VAUGIER, 90 000 F 64-28-10-45, 18 h

930 Turbo, 16S, 3 portes, oct. 87, mod. 88, gris métal. verni, int. cuir noir, pré-équip. radio, 50 000 km, 105 000 F. M. COHEN, 47-81-05-60, bur. 45-63-69-28, dom.

PORSCHE 924 L, mod. 85, bordeaux métal. verni, int. noir, gl. teint. élect., rétro élect., alarmes, minichaîne, moteur 20 000 km, pr. m. 92 000 km. ROUGERIE 42-26-83-13, bur. 48-27-40-81, répondeur 90 000 F

944S, fév. 87 or métal. verni, int. noir, pré-équipée radio V90, alarme, direct. assist. 61 000 km. M. VIAUD 160 000 F 60-17-87-87, bur. 69-21-31-11, dom.

944 luxe, juill. 85, mod. 86, marron métal. verni, radio K7, pns larges, 2 rétros élec., visible à Paris. 57 000 km. PENNERA 115 000 F. 87-24-31-14

PORSCHE 911 Carrera 89, gris métal., int cuir noir, climat., sièges, spoiler, pré-équip., téléphone, pr. m., 28 000 km. M. GRIMA 47-47-60-61, bur. 30-34-20-82, dom. 340 000 F

ROLLS-ROYCE

Silver Spirit autom. janv. 87, marron métal., int. cuir, téléphone, minichaîne laser. 69 500 km. 850 000 F. M. AUBERT (16) 93-07-33-00, bur. (16) 93-07-34-51, ap. 20 h

TOYOTA

SUPRA 1989, int. cuir, 33 000 km, 185 000 F 47-28-19-65, garantie 1 an

SAAB

9000 Turbo luxe août 88, mod. 89, noir verni, int. cuir beige, mini-chaîne, TO, alarme, freins ABS, air climat., gl. élect., pr. m., 21 000 km. 195 000 F M. MARIOTTI, 93-30-63-66

SAAB 9000 i 16S, mars 87 blanc verni, int. gris TO élect., jantes alu., alarme, fermet. élect., radio, pr. m. 98 000 km, MECARM 38-72-79-70, bur.

SAAB 900 Turbo-S, 1988 3 portes, beige métal., int. marron, radio K7, gl. teint. élect., pr. m., pns à revoir 55 000 km. 82 000 F M. MALECOT 43-40-84-64, dom.

VOLKSWAGEN

GOLF Champ 5 portes nov. 88, mod. 89, bleu métal., int. bleu, direct. assist., fermet. et gl. élec., jantes alu., pr. m., 74 500 F 19 200 km, GRACIET 10/20 h, 42-63-71-85

VENDS GOLF GTI 79 (noire) jantes alu., bon état, 97 000 km. Prix : 22 000 F Tél. : 40-44-77-45

GOLF CABRIOLET GLI 1980, 101 000 km, blanc, kit BBS, jantes alliages, calandre 4 phares, volant pommeau bois, haut-parleur Pioneer, coupe-circuit, pré-équip. alarme cobra, embrayage neuf, BV neuve, pneux, neufs, moteur refait. Prix : 62 000 F 47-08-41-10, dom., ap. 20 h 47-24-37-77, heures de bur.

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE
Le Monde

« SPÉCIAL PARTICULIERS »
2 × 3 lignes = 450 F TTC
2 × 5 lignes = 600 F TTC

Je remplis cette grille et la renvoie accompagnée de mon règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du Monde Publicité, service MKD, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, avant le lundi 12 heures précédant la première parution.

Le Monde CADRES

EDITEUR recrute **CHEFS DE PUBLICITÉ** confirmés H/F
Si vous souhaitez participer au développement de supports en pleine évolution, écrivez-nous ou téléphonez à : Editions ETEX groupe RSL 192, rue Legendre, 75017 Paris Tél. : (1) 42-23-94-84

Pour importante société **AVIATION** banlieue Sud recherche **PLUSIEURS DUT GÉNIE THERMIQUE et GÉNIE MÉCANIQUE**
libérés oblig. militaires
Disponibles immédiatement
Adresser votre CV et prét. à : TZ1, 242, bd Jean-Jaurès 92100 BOULOGNE ou tél. : F. LAULAN au 47-61-00-66.

LYCÉE FRANÇAIS DE LOS ANGÈLES recherche **PROFESSEURS**
français, latin, hist.-géo, maths, sc., institutrices(trices)
Envoyer C.V. et photo 3261 Overland Avenue Los Angeles CA 90034

Le bureau d'aide et d'information à la Roumanie cherche camionneurs et camions pour transports en Roumanie. Prendre contact avec le BIAR : 47-66-45-62. 18-20, rue Fourcroy, Paris-17e.

INGÉNIEURS,
INFORMATICIENS,
INGÉNIEURS COMMERCIAUX...

Dès le mardi 13 daté mercredi 14 février retrouvez les pages d'offres d'emplois

SECTEURS DE POINTE

dans notre supplément

ECONOMIE
EMPLOI
FORMATION

PILE SÉPARÉE

diffusée avec le quotidien sans supplément de prix

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Exceptionnel 3 bis, r. des Gobelins. Samedi 14-17 h. Hôtel 17e. Salon + 1 chbre mezzanine. 50 m² au total. Poutres superbes, verdure, calme. 1 690 000 F. Tél. : 46-44-66-07

6e arrdt

LUXEMBOURG
Me PORT-ROYAL ou VAVIN Bel imm. tt cft, 3e ét. soleil, liv. dble, 2 chbres, cuis., 2 bains, 2 wc, 115 m² + loggia. 143, bd du MONTPARNASSE, samedi-dimanche 14 h-17 h.

7e arrdt

Me DUROC
Bel imm. pierre de t. tt cft. Séj. s. à mang., 3 chbres, entrée, cuis., bains, 140 m², serv. PETIT JARD. PRIVATIF. 11, AV. CONSTANT-COQUELIN. Vis. samedi-dimanche 14 h-17 h.

15e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Me Convention ou Plaisance, imm. récent, tt cft, calme, 7e ét., liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, balc., s/rue, soleil. 11, rue Franquet, samedi-dimanche 14 h à 17 h.

20e arrdt

15 000 F/le m²
Me ST-FARGEAU imm. récent, tt cft, parking, 3 p., entrée, cuis., bains, loggia. 89, RUE HAXO, samedi-dimanche 14 h-17 h.

91 - Essonne

YERRES (91)
A 5 minutes de gare, part. vd appt F4, refait nf, cuis. équipée, séj. dble, s.d.b. aménagée, 2 chbres, cave, parking, pots, garage. Prix 535 000 F. Tél. jour : 40-67-14-25 et soir 69-49-87-16

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. BOIS 70 m² + JARDIN
Décoré luxe contemporain s/place vendredi de 13 h à 16 h 96, BD MAURICE-BARRÈS

NEUILLY (Chartres) 2 P., 53 m², ref. neuf, 5e ét. as asc. 1 400 000 F Tél. : 46-24-31-33

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e, PAIE COMPTANT Tél. : (1) 48-73-35-43

locations non meublées offres

Paris

Studio clair et ensoleillé, kitchenette, s. d. bns, refait neuf, 20 m², pr. Me Réaumur-Sébastopol. 3 000 F cc. Tél. : 49-60-40-41 h.b. 46-63-69-37 soir.

SURESNES PRÈS SEINE 2, allée « Les Rives de Begatte » dans résid. stand., 3 p., 70 m², park. 6 075 ch. comp. s/pl. 14/17 h. 45-28-21-62.

locations non meublées demandes

Province

Cherchons à louer à un prix raisonnable, à partir de Pâques 1990 à Lannion ou dans les environs, pour une période de 6 mois minimum, un appt ou une maison de surface moyenne en bon état dans un cadre agréable et calme. Agence s'abstenir. Ecrire sous le n° 8752 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

locations meublées offres

Paris

Particulier cherche à acheter un box ou place de parking à Paris de préférence, 3e, 11e, 10e arrondissement. Tél. : 64-56-42-14 ou 49-60-31-66

Province

A louer Haute-Savoie AUX CARROZ-D'ARACHES 250 km de pistes, skis tous niveaux, studio tt cft pour 4 pers. Location à la semaine Tél. : 43-04-42-41

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex AGECO 42-94-95-22

SIÈGE SOCIAL Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47. NATION 43-41-81-81.

8e EUROPE. 412 m² env. de burx, ref. nf, très bel imm. 2 600 F HT/m²/an. **3615 BURCOM** 43-87-89-29.

locaux commerciaux

Locations

Le bureau d'aide et d'information à la Roumanie cherche un entrepôt de 100 à 200 m² en prêt gracieux à Paris ou proche banlieue pour stockage matériel et livres pour la Roumanie. BIAR 47-66-45-62.

L'AGENDA

Cours

COURS DE DESSIN-PEINTURE Professeur diplômé, méthode personnalisée, séances individuelles, horaires souples. Atelier face Centre Pompidou. Tél. : 48-87-35-29

Gants

HELION GANTIER Hommes-femmes Maison fondée en 1925 22, rue Tronchet 75008 Paris.

Vacances

Belle-Ile-en-Mer Le Palais. Maison à louer jusqu'au 20 avril, jardin tout confort, 2 à 5 personnes. Tél. : 48-40-14-85.

ASSOCIATIONS

Appels

Mardi 6 février : Rose Croix d'Or « LE TEMPLE DE FEU DE LA ROSE CROIX » Aquarius 64, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie Paris 4e, 20 h 30 Entrée libre et gratuite

Association contre la mutilation des enfants distribue cassette vidéo sur circoncision PAL-SECAM (v.o. anglais). (1) 48-25-79-68.

Association

POÈMES EN LIBERTÉ PAR MINITEL 3615 CLP

Sessions et Stages

COURS D'ARABE La journée et le soir cours intensifs et extensifs AFAC - Tél. : 42-82-92-62

Devenez profession libérale Séminaire installation APIL : 47-34-14-77

CLUB HIPPIQUE Centre de vacances utilisant la pédagogie du succès cherche animateurs compétents bénévoles pour février et Pâques Tél. : (16) 49-66-60-09 M. RABOUAN

■ Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

AGENDA IMMOBILIER

259 000 F
Avec 10 360 F à la réservation (4%)
Au calme d'un village typiquement provençal, votre maison 2 pièces tout équipée à Forcalqueiret, dans l'arrière-pays de Hyères.
* A partir de... Prix au 1/01/90
Piscine et tennis privés
Existe également en maisons 3 pièces.
Financement personnalisé.
Crédit 100% possible.
Provence
(1) 42.25.25.25
Bon documentation sur FORCALQUEIRET
Nom ____ Tél. dom. ____
Tél. bur. ____ Adresse ____
Ville ____ Code postal ____
Le Monde sam. 6
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL Vacances

MARCHÉS FINANCIERS

L'arrivée de Taisho Marine and Fire Insurance

Pour la première fois, un assureur japonais coté à la Bourse de Paris

Pour la première fois, le 14 février prochain, une compagnie d'assurances japonaise, Taisho Marine and Fire Insurance, sera cotée à la Bourse de Paris. Cette admission confirme l'attrait de la place française pour les investisseurs nippons dans la perspective du grand marché européen de 1993.

Depuis un an et demi, il se passe rarement un mois sans que ne soit cotée une nouvelle firme financière japonaise Rue Vivienne. Taisho est ainsi la quatorzième du genre, mais aussi la seule représentante du secteur des assurances. La première vague était composée d'établissements bancaires, parmi lesquels figuraient les plus grands mondiaux.

La place parisienne a ainsi accueilli sept banques (Sumitomo, Fuji, Sanwa, Mitsubishi, Daï Ichi Kangyo, Tokaï et Mitsui), auxquelles se sont joints Nippon Shinpan, le plus important groupe de crédit du pays, et Nikko Securities, la troisième maison de titres. Dès l'automne dernier, une nouvelle vague a amené à la cote les trusts bancaires. Quatre d'entre eux sont désormais négociés à Paris : Mitsui, Yasuda, Sumitomo et, depuis le 24 janvier dernier, Toyo.

Les dirigeants des firmes justifient, à chaque fois, leur choix français en le replaçant dans la perspective européenne. Pour eux, Paris sera la place financière la plus active après Londres où ils sont souvent déjà présents depuis longtemps. D'où le désir de s'implanter massivement sur le Vieux Continent.

L'introduction en Bourse leur permet alors d'acquérir une certaine notoriété avant de lancer leurs offensives commerciales. Car malgré leur taille, ces firmes sont souvent méconnues du public.

Devant les deux leaders français

Ainsi, Taisho Marine and Fire, fondée en 1918 par le groupe Mitsui, actionnaire aujourd'hui à hauteur de 30 %, est la troisième compagnie d'assurances non-vie du Japon et la dix-huitième dans le monde par le montant des primes souscrites (34,1 milliards de francs).

Elle est, en terme de chiffre d'affaires, de taille équivalente aux deux plus grandes firmes françaises, l'UAP et Axa-Midi. Toutefois, selon ses dirigeants, si la comparaison porte sur des structures d'activités identiques et ne retient donc que le secteur non-vie, Taisho se situe nettement devant les deux leaders français.

Au niveau européen, l'ambition du groupe est de construire un réseau opérationnel en relation avec les grands assureurs qui *« viendra s'ajouter à ceux qui existent déjà : Sun Alliance en Angleterre et Generali en Italie »*.

D. G.

Après avoir acquis 5 % du capital auprès du néerlandais Volmac

Schneider détient près de 8 % de Sema Group

Schneider, qui détenait déjà 2,68 % de Sema Group, la deuxième société française de services informatiques, a porté à 7,68 % sa participation.

Il y a quelques mois, un des actionnaires de Sema Group, le néerlandais Volmac (World Software Group), a informé les dirigeants de Sema Group de son désir de céder les 5 % qu'il détenait dans leur entreprise, née il y a vingt-deux mois de la fusion à 50/50 du français Sema Metra et du britannique Cap Group. Ce projet posait problème : au lendemain de sa naissance, Sema Group avait été l'objet d'une attaque en règle sur son capital de la part d'une autre société française de services informatiques, Cap Gemini Sogeti, qui racheta 22,3 % de son capital face au principal actionnaire (à 39,7 %), Paribas.

Finalement, c'est une autre société « amie » de Paribas, Schneider, qui reprend pour 175 millions de francs la participation de Volmac. Schneider connaît bien Sema, à laquelle elle vendit en 1985 une de ses filiales, la Cerci. Depuis, Schneider était présente au capital de la société de services informatiques avec laquelle, souligne-t-on aujourd'hui des deux côtés, elle entretient des liens industriels étroits. Reste que, quel que soit l'intérêt de ce « partenariat industriel » tellement mis en avant, l'opération se solde bel et bien par un renforcement de l'actionnariat « ami » de Sema Group, face à Cap Gemini Sogeti qui ne commentait pas, jeudi 8 février, ce changement dans la géographie du capital de la deuxième société de services informatiques française.

F.V.

Prochaine modification des seuils de cotations à la Bourse de Paris

Tirant les leçons du minikrach du 16 octobre, journée durant laquelle les cotations n'avaient pu être effectuées pendant plusieurs heures, les autorités boursières ont décidé de modifier prochainement, comme elles le laissaient entendre (*le Monde* des 7 et 8 janvier), les différents seuils de cotation en réduisant leur nombre.

Les transactions seront suspendues une première fois si l'écart à la hausse ou à la baisse est supérieur à 10 %. Une tentative sera reprise avec une marge supplémentaire de 5 %. Si la négociation reste encore impossible, un nouvel écart de 5 % sera appliqué, soit au total une marge de 20 %.

Jusqu'à présent les seuils de suspension de cotation allaient de 7 % à 20 % en passant par 10 %, 12 %, 15 % et 17 %, ce qui bloquait le système de négociation les jours de crise.

Par ailleurs si 35 % des valeurs entrant dans le calcul de l'indice CAC-40 ne peuvent être cotées en raison de décalages trop importants, le calcul de cet indice sera stoppé pendant une demi-heure. L'indicateur instantané calculé lui sur un échantillon de 50 valeurs servira alors de référence au marché.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

PEUGEOT S.A.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 1989

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe PSA pour l'exercice 1989 s'est élevé à 152 955 millions de francs, en progression de 10,5 % par rapport à celui de 1988, qui avait été de 138 452 millions.

Les ventes de la Division automobile ont représenté 146 453 millions de francs, en comparaison de 132 047 millions en 1988, soit un accroissement de 10,9 %. Le chiffre d'affaires de la branche Citroën, 57 888 millions, contre 49 932 en 1988, a marqué une progression de 15,9 % sur l'ensemble de l'année. La progression de celui de la branche Peugeot, 88 516 millions contre 82 083 millions en 1988, a été limitée à 7,8 %, à la suite notamment des conflits sociaux qui ont perturbé à l'automne la production des centres de Sochaux et de Mulhouse.

La part des ventes réalisées à l'étranger a continué à s'accroître légèrement, pour atteindre 54,2 % du chiffre d'affaires consolidé contre 54 % en 1988.

Le chiffre d'affaires à l'exportation des sociétés françaises du goupe s'est élevé à 62 515 millions de francs, en progression de 12,6 % par rapport aux 55 533 millions de l'année précédente, qui faisaient déjà de PSA le premier groupe exportateur français.

NEW-YORK, 8 février ↑

Juste soutenu

La tendance est redevenue assez irrégulière, jeudi, à Wall Street. La séance avait pourtant bien commencé, et l'indice Dow Jones avait un moment culminé à 2 674,22, mais devait reperdre ensuite la plus grande partie de son avance initiale pour finalement s'établir à 2 644,37 (+ 4,28 points).

Le bilan de la journée a été très mitigé. Sur 1 956 valeurs traitées, 768 ont monté, 697 ont baissé et 491 n'ont pas varié. Manifestement, la Bourse new-yorkaise a été déçue par le résultat du troisième et dernier placement de bons du Trésor à trente ans. Les soumissions ont, en effet, été inférieures de 25 % à celles enregistrées la veille. Et si le taux de participation des japonais avoisine 30 %, un niveau supérieur aux précisions, il est néanmoins inférieur aux chiffres habituellement enregistrés (35 %).

L'activité est restée assez forte avec 176,24 millions de titres échangés, contre 186,71 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 fév.	Cours du 8 fév.
Alcoa	62	62
A.T.T.	40	40 1/4
Boeing	63 1/2	62 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/2	28 3/4
Du Pont de Nemours	38 1/2	38 3/8
Eastman Kodak	38 5/8	37 7/8
Exxon	48	48 1/8
Ford	45	43 3/4
General Electric	62 1/2	62 7/8
General Motors	43	42 7/8
Goodyear	35 5/8	35 1/2
I.B.M.	103 1/4	102 3/4
I.T.T.	53	52 1/8
Mobil Oil	60 1/2	61 1/4
Pfizer	67 3/4	68 1/8
Schlumberger	49 1/2	48 3/4
Texaco	58 3/8	59 6/8
UAL Corp. ex-Allegis	138 1/2	139 1/2
Union Carbide	22 3/8	22 3/4
U.S.X.	35	36 1/8
Westinghouse	72 1/2	72 7/8
Xerox Corp.	55 1/2	54 3/4

LONDRES, 8 février ↑

Progression de 1 %

L'ouverture ferme de Wall Street a stimulé la Bourse londonienne, qui a accentué ses gains de milieu de séance pour terminer en forte hausse jeudi. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 23,6 points, à 2 331. Les transactions ont porté sur 456,3 millions de titres, contre 368,1 millions de titres la veille. L'annonce de résultats trimestriels encourageants par British Telecom et BOC a également contribué à l'optimisme du marché. La plupart des compartiments se sont appréciés, notamment les titres de la construction, les alimentaires et les compagnies régionales de l'eau. Des recommandations à l'achat par certaines maisons de courtage ont stimulé les titres et les secteurs des valeurs phares Lasmo (pétrole), Thorn Emi (électronique), WH Smith (magasins), Smithkline Beecham (pharmaceutique) et Hanson (conglomérat).

Le groupe alimentaire Grand Metropolitan a grimpé après l'annonce de son intention de vendre sa filiale américaine d'alimentation pour animaux familiers ALPO Petfoods. Les fonds d'Etat ont terminé en progrès de près de trois quarts de point par endroits, soutenus par l'amélioration du marché obligataire américain. Les mines d'or se sont, en revanche, repliées dans le sillage de la nette baisse des cours du métal.

PARIS, 8 février ↑

Plus résistant

Après deux séances de forte baisse, la Bourse de Paris est légèrement remontée mercredi, mais avec des courants d'échanges généralement peu étoffés.

La journée, pourtant, avait mal commencé. Pour la troisième fois de suite, la baisse avait été au rendez-vous de l'ouverture matinale (– 0,32 %). Mais, après quelques hésitations, les valeurs françaises se sont lentement mises à remonter. A 12 h 30, l'indice CAC-40 était revenu au point mort (– 0,01 %). Dans l'après-midi, du rouge il repassait au vert, pour finalement s'inscrire, en clôture, à 0,54 % au-dessus de son niveau précédent.

Pour tout dire, le marché français était prêt à suivre la Bourse new-yorkaise dans son ascension.

Certes, l'hypothèque d'une désaffection japonaise pour la troisième tranche de l'opération de refinancement du Trésor américain, celle-là à trente ans, n'est pas levée.

Mais l'incertitude que soulève ce placement n'est pas entièrement responsable des réticences manifestées par les investisseurs à reprendre des positions. Manifestement, les turbulences à nouveau enregistrées sur les marchés obligataires ouest-allemands, en liaison avec la perspective d'une union monétaire des deux Allemagnes, provoquent de sérieuses craintes dans les milieux financiers sur une nouvelle hausse des taux d'intérêt. A Paris, du reste, le MATIF est tombé à ses plus bas niveaux depuis plus de deux ans avant de se raffermir très, mais très légèrement.

Les déclarations, cependant, apaisantes faites à ce sujet dans la matinée par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, ont, semble-t-il, un peu calmé le jeu rue Vivienne.

TOKYO, 9 février ↓

La baisse revient

La prudence coutumière observée à la veille des grands week-ends, l'approche également des élections législatives, ont paralysé l'activité, vendredi, à Tokyo, déclenchant ainsi une baisse des cours. Des achats effectués par des grands fonds de placement avaient pourtant réussi à faire remonter les divers indices en début d'après-midi. Mais leur ampleur n'a pas suffi à maintenir le marché hors de l'eau. A la clôture, l'indice Nikkei accusait un retard de 228,10 points (– 0,61 %), à 37 288,14. Le Kabuto-cho restera fermé trois jours, lundi étant chômé pour le National Founding Day. Ainsi, malgré le léger raffermissement du yen et des obligations, la prudence l'a emporté. Tous les professionnels s'accordent, du reste, à dire que le sentiment est actuellement mauvais. Déjà faibles ces derniers jours, les transactions ont encore fondu avec 350 millions seulement de titres échangés, contre 400 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 fév.	Cours du 9 fév.
Akai	998	995
Bridgestone	1 670	1 620
Canon	1 770	1 770
Fuji Bank	3 500	3 480
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	2 230	2 210
Mitsubishi Heavy	1 090	1 090
Sony Corp.	8 120	8 120
Toyota Motors	2 490	2 460

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La Mixte vend à Bouygues les 11,6 % qu'elle détient dans les Grands Moulins de Paris.** – Le groupe Bouygues a acquis, jeudi 8 février, en Bourse un bloc de 149 000 titres Grands Moulins de Paris (GMP), au prix de 1 450 F l'unité, cédé par la Navigation mixte. Cette participation de 11,6 % permet au numéro un mondial du BTP de détenir près de 80 % des Grands Moulins de Paris, dont il a pris le contrôle à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 5 octobre).

□ **La reprise de Sicli par Rothschild et Drexel finalisée à un prix plus bas.** – Le britannique Nu-Swift a finalement vendu à un prix moins élevé que prévu le fabricant d'extincteurs Sicli au groupe français Rothschild et Cie et à la banque d'affaires américaine Drexel Burnham Lambert. Le montant valorise la totalité de Sicli à 2,003 milliards de francs, ce qui représente 523 F par action. Il est moins élevé que les 567 F retenus lors de l'accord de principe en novembre et surtout que les 652,50 F (2,21 milliards de francs au total) de la première tentative de reprise qui avait échoué à l'automne (*le Monde* du 29 novembre). L'opération est encore soumise à l'autorisation des pouvoirs publics français.

□ **Havas : attribution gratuite d'actions.** – Le conseil d'administration de Havas a arrêté le principe d'une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions (une pour trois) et a décidé la convocation, le 12 avril prochain, d'une assemblée générale extraordinaire en vue notamment de décider la division par deux du nominal des actions. D'autre part, le résultat net consolidé (part du groupe) de la société Havas a atteint 965 millions de francs en 1989, progressant de 28 %.

□ **Bénéfice record pour Colgate-Palmolive.** – Le groupe américain Colgate-Palmolive, un des plus grands fabricants mondiaux de produits lessiviels, annonce des bénéfices records, tant pour le dernier trimestre de 1989 que pour l'exercice écoulé en entier. Pour les trois derniers mois de 1989, son résultat net a atteint en effet le montant record de 62,5 millions de dollars (+ 43 %). Pour les douze mois, il s'élève au niveau sans précédent de 280 millions de dollars (+ 19 %) pour un chiffre d'affaires accru de 6 % à 5,04 milliards de dollars. Et encore ces résultats ne comprennent-ils pas le gain exceptionnel après impôt de 125 millions de dollars, provenant de la vente de la filiale Kendall. Selon le président de Colgate, M. Reuben Mark, ces bénéfices records ont été obtenus grâce à une efficacité accrue dans la production et la commercialisation. Il estime que le groupe est *« bien placé pour continuer sur la voie d'une augmentation des bénéfices pour 1990 »*.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	474 50	Le gd livre du mois	....	420
Asystel	....	120	Loca Investissement	....	298 60
B.A.C.	....	220	Locamic	....	151 10
B. Demachy & Assoc.	....	578	Matra Communication	....	210
Banque Tarneaud	191	191	Métallurg. Minière	....	229
B.I.C.M.	....	885	Molex	206	213
Boiron	....	408	Navale-Delmas	....	1240
Boisset (Lyon)	....	256 10	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2575	Om. Gest.Fin.	....	545
Calberson	....	780	Pinault	....	473
Cardif	....	786	Presbourg (C In & Fin)	....	90 15
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1040	Présence Assurance	....	546
C.D.M.E.	....	1883	Publicat. Filipacchi	....	735 d
C. Equip. Elect.	....	355	Razel	....	870
C.E.G.E.P.	....	289 70	Rémy & Associés	....	383
Ciments d'Origny	....	705	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	320
C.N.I.M.	....	750	St-Honoré Matignon	....	241
Codetour	....	289	S.C.G.P.M.	....	735
Conforama	....	1169	Segin	....	340
Creeks	....	390	Sélection Inv. (Lyon)	....	113
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	481
Dauphin	....	800	Serbo	....	535
Devanlay	....	1076	S.M.T.Goupil	....	330
Deville	....	485	Sodiniorg	....	133 50 o
Dollfus	....	205 70	Supra	....	285
Editions Belfond	....	166 10	Thermador Hold. (Lyon)	....	252
Elysées Investissem.	....	15 35	TF 1	....	298 50
Finacor	....	212	Unilog	....	190
Gautnor	....	810	Union Financ. de Fr.	....	496 10
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	358	Viel et Cie	....	180
Gravograph	....	232	Yves Saint-Laurent	....	1070
Guintoli	....	895			
I.C.C.	....	280			
Idia	....	311			
Idianova	....	145			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1067			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 8 février 1990

Nombre de contrats : 19 599.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Ceres	440	6	16	–	–
Bouygues	600	14	–	–	35
CGE	640	4,50	16	–	65
Elf-Aquitaine	600	22	35	14,10	25
Eurotunnel SA-PLC	70	3	7	9	–
Havas	1 500	40	84	–	–
Lafarge-Coppée	350	10	20	17	–
Michelin	140	–	11	–	10,50
Midi	1 500	10	35	–	–
Paribas	600	–	–	28	–
Pernod-Ricard	1 300	–	111	34	–
Peugeot SA	720	24,20	47	35	48
Rhône-Poulenc CI	520	1,50	5,50	–	–
Saint-Gobain	560	24	40	15	–
Source Perrier	1 800	35	88	–	–
Société générale	600	7	16,10	–	–
Suez Financière	440	25,50	40	–	–
Thomson-CSF	140	8,70	15,50	5	5,30

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 février 1990

Nombre de contrats : 135 000.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	99,96	100,28	100,74
Précédent	99,76	100,12	100,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
102	0,08	0,74	2,14	2,32

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,67 F ↑

Le dollar s'inscrivait en légère hausse le vendredi 9 février, à 5,67 F contre 5,6635 F la veille à la cotation officielle. De forts courants d'achats de dollars contre deutschemarks ont été enregistrés, et la troisième tranche de l'adjudication trimestrielle du Trésor américain s'est déroulée convenablement. Les opérateurs attendaient la publication, dans l'après-midi, de l'indicateur des prix à la production aux Etats-Unis en janvier.

FRANCFORT	8 fév.	9 fév.
Dollar (en DM)	1,6735	1,6695
TOKYO	8 fév.	9 fév.
Dollar (en yens)	145,50	144,72

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 fév.) .... 10 7/16-10 9/16 %
New-York (8 fév.) ... 8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	7 fév.	8 fév.
Valeurs françaises	94,8	
Valeurs étrangères	100,4	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	521,73	519,2
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 895,24	1 905,51

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles 2 640,09 2 644,37

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 826,2	1 845,3
Mines d'or	375,1	372,5
Fonds d'Etat	80,80	

TOKYO

	8 fév.	9 fév.
Nikkei Dow Jones	37 516,24	37 288,14
Indice général	2 745,15	2 734,17

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,6720	5,6770	+ 95	+ 110	+ 225	+ 250	+ 760	+ 820
$ can.	4,7405	4,7486	– 95	– 67	– 159	– 124	– 340	– 258
Yen (100)	3,9185	3,9233	+ 109	+ 133	+ 237	+ 268	+ 751	+ 816
DM	3,3986	3,4031	+ 53	+ 70	+ 123	+ 152	+ 385	+ 440
Florin	3,0114	3,0157	+ 31	+ 44	+ 79	+ 101	+ 289	+ 334
FB (100)	16,2196	16,2432	– 30	+ 82	+ 17	+ 186	+ 223	+ 597
FS	3,8054	3,8113	+ 18	+ 41	+ 59	+ 91	+ 230	+ 300
L (1 000)	4,5705	4,5782	– 102	– 68	– 167	– 126	– 413	– 339
£	9,5857	9,5998	– 345	– 292	– 730	– 655	– 1722	– 1579

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 3/4	8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8 13/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9	9 1/8
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 7/16	10 3/4	10 1/2	10 13/16	10 11/16	11
F.S.	8 7/8	9 1/8	9 7/16	9 9/16	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4
L (1 000)	12	13	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8
£	14 7/8	15 1/8	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16
F franç.	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 3/4	10 13/16	10 15/16	11 1/8	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

هكذا جاء الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3835	C.N.E. 3% ★	3812	3821	3805	− 0 16
1055	B.N.P. T.P.	1051	1050	1051	....
1220	C.C.F. T.P.	1228	1228	1228	....
1085	Créd. Lyon. T.P.	1044	1043	1043	− 0 10
1795	Renault T.P.	1739	1739	1729	− 0 58
2060	Rhone-Poul. TP	2055	2050	2041	− 0 68
1270	St-Gobain T.P.	1240	1240	1240	....
1288	Thomson T.P.	1210	1188	1182	− 2 31
860	Accor	862	866	870	+ 0 93
640	Air Liquide	647	640	640	− 1 08
2360	Als. Superm.	2290	2250	2250	− 1 75
575	A.L.S.P.I.★	555	548	556	+ 0 18
2770	Arjom. Prioux★	2650	2700	2655	+ 0 19
615	Aussedat-Rey★	615	615	615	....
980	Aux. Entrepr. ★	976	975	980	+ 0 41
620	Av. Dassault ★	570	569	585	+ 2 63
....	Axa Midi Assur.	320	322	328	+ 2 50
360	BAFP ★	365	369	375	+ 2 74
340	Bail-Equipem.★	329	332 20	327	− 0 61
970	Bail Investiss★	985	988	988	+ 0 30
385	B.N.P. C.I. ★	406 80	414	425	+ 4 47
905	Bolloré Tech.	895	895	895	....
600	Cie Bancaire ★	574	565	577	+ 0 52
790	Bazar H.-V.★	800	795	796	− 0 50
745	Béghin-Say ★	790	794	813	+ 2 91
1450	Berger (Ma)	1380	1430	1430	+ 3 62
735	Bic ★	709	700	698	− 1 55
950	B.I.P. ★	1002	1045	1045	+ 4 29
590	B.I.S.★	603	604	590	− 2 16
3110	Bongrain S.A. ★	3058	3040	3000	− 1 90
1060	Bon-Marché ★	1058	1051	1065	+ 0 66
600	Bouygues ★	573	578	575	+ 0 35
182	B.P. France ★	191 20	191	198 90	+ 4 03
730	B.S.N.★	725	722	726	+ 0 14
835	Canal Plus★	835	832	833	− 0 24
480	Cap Gem. S.★	464 90	484	466	+ 0 24
3420	Carrefour★	3340	3331	3424	+ 2 51
200	Casino★	170 10	171	170	− 0 06
132	Casino A.D.P.★	127 50	128	125 60	− 1 49
1010	Castorama D.I.	1016	1005	1011	− 0 38
150	C.C.M.C.	160	150 10	150	....
725	C.E.G.I.D.	678	676	678	+ 0 30
225	Centrest	250	250	249	− 0 40
555	C.E.P. Comm.	557	553	565	+ 1 44
430	Cerus CER	408 50	413	418	+ 2 33
570	Cetelem★	533	540	537	+ 0 75
695	C.F.A.O.★	694	688	683	− 1 59
515	C.G.E.	577	574	574	− 0 52
1670	C.G.I. Informat.	1610	1612	1634	+ 1 49
1390	C.G.I.P.★	1335	1350	1320	− 1 12
630	C.G.P.	630	634	632	+ 0 32
1320	Chargeurs S.A.★	1229	1248	1260	+ 1 71
815	Cica	825	780	780	− 5 45
1470	Ciments franç.★	1410	1401	1400	− 0 71
740	Club Méditerr.★	714	717	714	....
200	C.M.B. Packag.	206 50	209	201 60	− 2 42
166	Codetel★	186 50	173	171	+ 2 70
410	Colimeg★	415	413 80	411	− 0 96
500	CPR (Par.-R.)★	490	496 10	489 90	− 0 02
870	Colas ★	765	766	765	....
240	Cpt. Entrepr.★	257 50	260 90	260	+ 0 97
1150	Compt. Mod.★	1056	1056	1060	+ 0 47
390	Concept S.A.	398 50	400	393	− 1 38
1270	Créd. Foncier ★	1274	1261	1293	+ 1 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
535	C. F. Internat. ★	500	514	497	− 0 60
210	C.C.F.★	239 90	245	242 90	+ 1 25
650	Cr. Lyon. (CI) ★	718	713	722	+ 0 42
1320	Crédit Nat.★	1380	1390	1376	− 0 29
345	C.S.E.E. ★	344	344	338	− 1 74
4050	Damart S.A. ★	4030	4030	4030	....
2070	De Dietrich★	1970	1965	1950	− 1 02
220	Dév. P.d.C. (LI)	215	212	208	− 3 26
335	Dév. R. Sud-Est	328	329	329	+ 0 30
620	D.M.C.	601	609	613	+ 2
340	Drouot Assur★	396	400	406	+ 2 01
5180	Docks France ★	4775	4778	4750	− 0 52
830	Dumez ★	820	825	828	+ 0 98
2130	Eaux (Gén.)★	2122	2129	2181	+ 2 78
480	Ecco ★	479	480	485	+ 1 25
976	Electrofinanc. ★	956	956	967	+ 1 15
460	El. S. Dassault★	427	425	417 50	− 2 22
530	Elf-Aquitaine	597	597	600	+ 0 50
415	− (certific.) ★	450	450	452	+ 0 44
1370	Epeda B.-F.	1305	1306	1310	+ 0 38
2730	Essilor★	2812	2770	2825	+ 0 46
1330	Essil. Int.(DP)★	1300	1299	1300	....
695	Esso S.A.F. ★	722	714	735	+ 1 80
2420	Eurafrance★	2370	2395	2449	+ 3 33
1650	Eurocom ★	1836	1836	1854	+ 0 98
91	Eurodisneyland	105	105	106	+ 0 96
4700	Euromarché★	4590	4605	4591	+ 0 02
1160	Europe n° 1 ★	1350	1350	1363	+ 0 96
80	Eurotunnel ★	62 80	62 50	62 80	....
1990	Exor ★	1828	1825	1821	− 0 38
1880	Facom★	1879	1852	1856	− 1 22
1110	Fichet-Bauche★	1190	1195	1195	+ 0 42
205	Finextel★	202 50	203 10	202	− 0 25
440	Fives-Lille★	426	428	445	+ 4 46
2440	Fromager. Bel★	2330	2330	2305	− 1 07
1820	Gal. Lafayette★	1830	1815	1815	− 0 82
545	Gascogne★	516	517	517	+ 0 19
1650	Gaz et Eaux★	1635	1634	1602	− 2 02
1090	Géophysique★	1290	1300	1307	+ 1 32
675	Gerland★	650	650	680	+ 4 62
720	Groupe Cité★	720	721	735	+ 2 08
1610	Gr. Victoire	1610	1565	1575	− 2 17
1130	− (certif.)	1021	1025	1085	+ 6 27
1320	GTM-Entrep.★	1340	1340	1312	− 2 09
1160	Guyenne-Gas.★	1178	1180	1180	+ 0 17
380	Hachette ★	390 50	389	404 80	+ 3 66
1390	Havas ★	1432	1433	1450	+ 1 26
616	Hénin (La)★	617	606	617	....
1170	Hutchinson ★	1218	1218	1220	+ 0 16
290	Imétal ★	300	293 10	292 80	− 2 40
....	Immobil. Phénix	68 20	69	75 50	+ 10 70
150	Ingénico ★	151	151	148	− 1 99
5690	Inst. Mérieux★	5590	5530	5550	− 0 72
515	Interbail★	520	520	520	....
1750	Intertechnique★	1581	1580	1585	− 0 38
1170	J. Lefebvre★	1094	1097	1054	− 3 66
1280	Labinal ★	1250	1250	1250	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2420	Lab. Bellon★	2508	2515	2637	+ 5 10
370	Lafarge-Coppée	327 30	330 10	336 90	+ 2 93
1350	Lebon ★	1316	1350	1350	+ 2 58
3470	Legrand ★	3290	3285	3300	+ 0 30
1810	Legrand (DP) ★	1900	1895	1900	....
....	Leroy-Somer★	2044	2060	2051	+ 0 34
790	Locabail Im.★	790	782	780	− 1 27
510	Locafrance ★	500	505	510	+ 2
835	Locindus★	865	865	869	+ 0 46
435	Luchaire★	464	466	489 90	+ 5 58
4950	L.V.M.H.★	4820	4830	4816	− 0 08
535	Lyonn. Eaux ★	540	540	558	+ 3 33
320	Majorette (Ly)★	315	320	329	+ 4 44
450	Mar. Wendel ★	425	425	424	− 0 24
390	Matra ★	350	348	352	+ 0 57
4820	Merlin-Gerin ★	4891	4905	4920	+ 0 59
220	Metaleurop★	196	201 10	199	+ 1 53
240	Métrologie Int.★	239 70	240	239 90	+ 0 08
169	Michelin	138 50	138	133 80	− 3 39
1350	Midi (Cie)	1308	1280	1327	+ 1 45
175	Midl. Bk SA★	172 50	172 90	172 90	+ 0 23
480	Min Salaig (Ma)	512	508	508	− 0 78
180	M.M.BM. ★	186 50	188	186	− 0 27
130	Moulinex★	134	132 10	133 30	− 0 52
1870	Navig. Mixte ★	1871	1891	1899	+ 1 50
185	Nord-Est ★	178	177	175 50	− 1 40
435	Nordon (Ny)	415	420	415	....
740	Nouvelles Gal.★	735	732	732	− 0 41
776	Occid. (Gén.)★	803	805	812	+ 1 12
1600	Omn.F.Paris★	1685	1631	1680	− 0 30
406	Olipar ★	390	395	392	+ 0 51
4580	Oréal (L')★	4748	4700	4700	− 1 03
685	Paribas	689	686	665	− 0 60
1640	Pechelbronn ★	1651	1644	1650	− 0 06
286	Pechiney CIP★	261 30	264 90	265 10	+ 1 45
186	Pechiney Int.	158 80	157 90	160	+ 0 76
560	Penhoet★	583	575	580	− 0 51
1400	Pernod-Ricard★	1300	1319	1306	+ 0 46
720	Peugeot S.A.	699	699	700	+ 0 14
455	Plastic Omn.★	431	434	430	− 0 23
540	Poliet ★	514	514	513	− 0 19
1160	Présbail Sic.★	1205	1200	1205	....
865	Primagaz★	865	865	875	+ 1 16
880	Printemps★	842	840	830	− 1 87
4410	Promodès★	4200	4195	4180	− 0 48
600	Radiotechn. ★	611	615	631	+ 3 27
180	Raff. D. Total ★	211	210	210	− 0 47
3420	Redoute (La) ★	3150	3200	3110	− 1 27
436	R.-Poulenc CIP★	422	420	420 50	− 0 36
360	Robur financ.	350	347	347	− 0 86
150	Rochette (La)	113 10	113	112 70	− 0 35
2230	Roussel-Uclaf★	2285	2245	2251	− 1 48
4700	R. Impér. (Ly)	4775	4710	4705	− 1 47
180	Sade	184 50	184	184 80	+ 0 16
1470	Sagem ★	1518	1500	1500	− 1 19
585	Saint-Gobain	555	553	558	+ 0 54
1580	St-Louis ★	1575	1580	1553	− 1 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2710	Salomon	2830	2860	2800	− 1 06
560	Salvepar	555	552	552	− 0 54
1050	Sanofi ★	1054	1050	1036	− 1 71
1580	S.A.T. ★	1501	1500	1509	+ 0 53
330	Saul-Chât (R)★	327	334	330	+ 0 92
1420	Saupiquet (Na)	1495	1500	1500	+ 0 33
880	Schneider ★	894	890	880	− 1 57
42	S.C.O.A.★	43 30	44	43 80	+ 1 15
1120	S.C.R.E.G. ★	1101	1103	1103	+ 0 18
1050	Seb ★	1041	1050	1037	− 0 38
530	Sefimeg ★	520	516	512	− 1 54
690	Sextant A.	580	575	575	− 0 86
1530	S.F.I.M.★	1435	1450	1440	+ 0 35
285	S.G.E.★	251	252	255	+ 1 59
820	Silic★	830	830	830	....
580	Simco	602	601	603	+ 0 17
890	St. Rossignol★	1040	1040	1038	− 0 19
870	Sligos ★	921	921	925	+ 0 43
490	Société Génér.	548	548	561	+ 2 37
144	Sodexco	143	142	142	− 0 70
167	Sodero (Na)	170	171	171	+ 0 58
715	Sodexho ★	708	707	710	+ 0 28
102	Sogenal (Ny)	99	100	102	+ 3 03
460	Sogerap★	523	523	533	+ 1 91
2400	Somm-Allib. ★	2299	2305	2329	+ 1 30
1730	Source Perrier★	1692	1689	1692	....
740	Sovac ★	675	675	673	− 0 30
700	Spie-Batignol.★	728	721	738	+ 1 37
1160	Strafor ★	1234	1205	1244	+ 0 81
445	Suez	450	450	451 40	+ 0 31
470	Synthélabo ★	459 90	457 20	464	+ 0 91
136	Thomson-C.S.F.	137 50	139	142	+ 3 27
545	Total (CFP) ★	584	562	589	+ 0 89
100	− (certific.)★	103	104 80	103 80	+ 0 78
415	Truffaut (Fin.)	410 50	415	410	− 0 12
435	U.F.B.-Locab. ★	415	438	440	+ 6 02
1100	U.I.C. ★	1110	1123	1119	+ 0 81
675	U.I.F. ★	690	675	675	− 2 17
970	U.I.S.★	997	997	995	− 0 20
225	U.C.B. ★	228	228	226	− 0 88
890	Unibail★	910	905	915	+ 0 55
750	Valéo ★	715	715	712	− 0 42
430	Vallourec ★	425	420	423	− 0 47
385	Via Banque★	382	380	384 90	+ 0 76
1380	Zodiac	1395	1400	1407	+ 0 86
1050	Elf-Gabon ★	1205	1201	1203	− 0 17
132	Amex Inc.	132 80	135	135 10	+ 1 73
180	Amer. Express	166 20	172 10	172 10	+ 3 55
240	Amer. Teleph.	221 50	225 50	225 50	+ 1 81
220	Anglo Amer. C.	253	243 50	243 20	− 3 87
630	Angold	716	709	707	− 1 26
280	Banco Santander	284	284	284 50	+ 0 18
980	BASF (Akt)	1055	1051	1049	− 0 57
1020	Bayer	1088	1075	1076	− 1 10
109	Buffelsfont.	118 50	117 10	117 10	− 1 18
183	Chase Manh.	172	171	170 50	− 0 87
111	Echo Bay Mines	118	113 90	114	− 3 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
105	De Beers	119 10	117	117 90	− 1 01
2770	Deutsche Bank	2880	2871	2881	+ 0 03
1420	Dresdner Bank	1460	1450	1455	− 0 34
93	Driefontein Cst	98 90	96 40	96 40	− 2 53
695	Du Pont-Nem.	209	218 30	218 30	+ 4 45
230	Eastman Kodak	214	219 50	219 50	+ 2 57
32	East Rand	37 95	38	37 50	− 1 19
265	Electrolux	260	257	257 50	− 0 96
830	Ericsson	880	890	900	+ 1 12
270	Exxon Corp.	269	274	274	+ 1 86
255	Ford Motors	244 50	257	257	+ 5 11
90	Freegold	100 50	98 70	98 70	− 1 79
20	Gencor limit.	23 90	22 80	23 20	− 2 93
370	Gén. Electr.	350 20	354	354	+ 1 09
545	Gén. Belgique	543	537	549	+ 1 10
240	Gen. Motors	233	242	242	+ 3 86
59	Gd Metropolitan	57 95	57 60	58	+ 0 09
64	Harmony	78 05	75 80	76	− 2 63
280	Hewlett-Packard	254	268	268	+ 5 51
62	Hitachi	59 50	59 70	59 70	+ 0 34
980	Hoechst Akt.	1020	1021	1025	+ 0 49
125	Homestake	129 90	130	129	− 0 69
104	Imp. Chemical	105	105	106	+ 0 95
580	IBM	576	590	591	+ 2 60
315	ITT	299	301 90	300	+ 0 33
173	Ito-Yokado	173 10	172 10	172 10	− 0 58
182	Mac Donald's	186 80	190 20	190	+ 1 71
91	Matsushita	86 30	86 10	86 10	− 0 23
20	Maxwell	20 60	20 55	20 55	− 0 24
415	Merck	396 50	412	412	+ 3 91
465	Minnesota M.	446	456	458	+ 2 69
335	Mobil Corp.	336 50	344	345 50	+ 2 67
205	Morgan J.P.	194	195	195	+ 0 52
34550	Nestlé	33510	33510	33510	....
1030	Nixdorf	919	935	940	+ 2 29
147	Norsk Hydro	165 80	172 80	171	+ 3 14
215	Ofsil	230	225	227 90	− 0 91
1950	Petrofina	1905	1881	1885	− 1 05
220	Philip Morris	215 50	220	220 20	+ 2 18
132	Philips	128	129 40	129 40	+ 1 09
117	Placer Dome	112 90	111 50	111 50	− 1 24
365	Quilmès	365 50	356	359	− 1 78
560	Randfontein	594	570	565 c	− 3 43
420	Royal Dutch	431 50	438 10	440	+ 1 97
49	Rio Tinto Zinc	48 05	48	48	− 0 10
24	Saat. & Saatchi	22 90	22 95	23	+ 0 44
76	St Helena Co	86 50	83 50	84	− 2 89
275	Schlumberger	265	279 30	282	+ 6 42
42	Shell transp.	45 05	45 55	45 90	+ 1 89
2470	Siemens A.G.	2635	2675	2665	+ 1 14
345	Sony	319 50	316	316	− 1 10
132	Sumitomo	125	130 50	127	+ 1 60
45	Telefonica	45	45 80	46	+ 2 22
255	T.D.K.	231 50	232 50	232 50	+ 0 43
46	Toshiba Corp.	46 10	45 95	45 90	− 0 43
465	Unilever	442	446 10	447 50	+ 1 24
300	Unit. Techn.	280 50	280 50	280 50	....
720	Vaal Reefs	770	758	758	− 1 56
380	Volvo	380 10	385	384	+ 1 03
310	West Deep	322	315	317	− 1 55
320	Xerox Corp.	309	312 50	312 50	+ 1 13
141	Yamanouchi	132 50	132	132	− 0 38
2 45	Zambia Corp.	2 66	2 68	2 68	+ 0 75

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	119 35	6 293
9,80 % 78/93	98 20	5 665
10,80 % 79/94	98 85	4 645
13,25 % 80/90	100 70	9 075
16 % juin 82	101 42	10 696
14,60 % fév. 83	103 71	14 080
13,40 % déc. 83	109 33	1 739
12,20 % oct. 84	103 60	4 111
11 % fév. 85	104 21	10 608
10,26 % mars 86	100 05	9 360
OAT 10 % 2000	100 30	7 041
OAT 9,90 % 1997	100 05	1 546
OAT 9,80 % 1996	98 60	0 242
Ch. France 3 %	144 20	..
CNB Bques janv. 82	99 20	0 920
CNB Paribas	99 50	0 920
CNB Suez	99 70	0 920
CNI janv. 82	98 20	0 920
PTT 11,20% 85	101	2 071
CFF 10,30% 86	97 30	0 483
CNE 11,50% 86	101 40	7 089
CNT 9% 86	....	6 813
CRH 10,90% déc. 85	101 50	1 075
C.N.C.A. T.P.	.....	108
Cons 4%	2205	200
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	56 500
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1580
A.G.F. (St Cent.)	....	1247 d
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1200
Arbel	....	958
Astorg	....	334 50
Avenir Publicité	....	1785
Bain C. Monaco	....	572
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	545
Bierry-Ouest	....	3766 d
B.N.P. Intercontin.	....	298
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	104 10
Calif	....	900
Cambodge	....	700
C.A.M.E.	....	200
Carbone-Lorraine	....	1007
Caves-Poclain	....	28 80
C.E.G.Frig.	....	424
Centen. Blanzy	....	635
Cerabati	....	180
Champex (Ny)	163	163
C.I.C. (Financ. de)	....	214
C.I. Maritime	....	785*
Citram (B)	2339	2340
Clause	....	800
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	397
Comiphos	....	760
Cie Industrielle	....	8800
Comp. Lyon-Alem.	....	623
Concorde (La)	....	1310
C.M.P.	....	30 80
Créd. Gén. Ind.	....	502
Cr. Universel (Cie)	....	719
Créditel	....	138
Darblay S.A.	....	758
Degremont	....	726
Delalande S.A.	....	2060
Delmas Vieljeux	....	4600
Didot-Bottin	....	1100
Eaux Bass. Vichy	....	1505
Eaux Vittel	....	4310
E.C.I.A.	....	1610
Electro-Banque	....	360
Elf-Antargaz	....	1469
E.L.M. Leblanc	....	632
Eneli-Bretagne	....	390
Entrepôts Paris	....	1620
Europ. Soudure Industr.	....	....
Eternit	....	1969
Finalens	....	211 20 o
FIPP	....	238
Fonc	....	1835
Foncière (Cie)	....	765
Fonc. Lyonnaise	....	879
Foncina	....	530
Forinter	....	960
Fougerolle	....	884
France I.A.R.D.	....	1240
France (La)	....	3422
From. Paul Renard	....	2050
GAN	....	2283
G.F.I.I.	....	318
Gaumont	....	1034
Genvrain	....	357
Gévelot	....	542
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1480
G. Transp. Ind.	....	803
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	430
Immobanque	....	848
Immob. Marseille	....	6890
Immofice	....	530
Invest. (Sté Cent.)	....	3040
Jaeger	....	225
Lambert Frères	....	601
Lille-Bonnières	....	1660
Loca-Expansion	....	288 90
Locafinancière	....	398
Locatel	....	364 80
Louis Vuitton	....	1270
Louvre (Sté)	....	4069
Lucia	....	1941
Machines Bull	....	80
Magasins Uniprix	....	192 10
Magnant S.A.	....	176 10 d
Maritimes Part.	....	378
Métal Déployé	....	607
Mors	....	200
Navig. (Nat. de)	....	249
Nozal	....	294 50
Optorg	....	387 50
Oréal (L') C.I.	2250	2205
Origny-Desvroise	....	1400
Palais Nouveauté	....	1178
Paluel Marmont	....	654
Parfinance	....	245 80
Paribas-CIP	370	345 o
Paris France	....	250
Paris-Orléans	....	270
Partenka	....	465
Patern. Risq. Div.	....	1747 d
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	637
Porcher	....	705
Promodès	1866	1866
Publicis	....	999
Rochefortaise S.A.	....	1359
Rosario (Fin.)	....	570
Rougier et Fils	....	398 20
Rozières (usine de)	....	630
Sacer	....	700
SAFAA	....	480
Safic-Alcan	....	677
SAFT	....	2470
Saga	....	230 50
Salins du Midi	....	605
Sasm	....	137
Savoisienne (M)	347	347
SCAC	....	756
Senelle Maubeuge	....	494
S.E.P. (M)	187 70	187 50
Sicli	....	523
Simnor (L)	....	....
Sinvim	....	420
Sph (Plant. Hévéas)	....	476
Sofal financière	....	776
Soficel	....	1094
Soffo	....	608
Soficomi	....	720
S.O.F.I.P. (M)	486	475
Sofragi	....	1510
Sopagri	....	185
Sophia-Bail	....	455
Soudure Autog.	....	880
Sovabail	....	650
Suez (Fin. de)-CIP	....	230
Stemi	....	756
Taittinger	....	4298
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	720
Tour Eiffel	....	....
Ulmer S.M.D.	....	800
Ugine A. Chat. Gueug.	....	329
U.A.P.	....	672
U.T.A.	....	4083
Vicat	....	2950
Viniprix	....	2390
Virax	....	200
Waterman S.A.	....	890
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1155	1080
Akzo	365	346
Alcan Alum	117	117
Algemene Bank	120	119
American Brands	389	380
Arbed	800	....
Asturienne Mines	186 20	177 20
Bco Pop Espanol	449	440
Banque Ottomane	1826	1825
B. Régl. Internat.	41200	40500
Br. Lambert	685	683
Canadian-Pacific	120 10	121
Chrysler corporation	82 20	....
CIR	21	....
Commerzbank	1104	1103
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	357	370
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	70 50	70
Goodyear	210	205
Grace and Co	168	171
GTE corporation	346 60	355
Honeywell Inc.	454	465
Johannesburg	1700	1750
Kubota	45	45
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	36	36
Mineral-Ressourc.	98 70	98 20
Noranda	105	104
Olivetti	21	21
Pakhoed Holding	460	468
Pfizer Inc.	384 60	383 60
Procter Gamble	360	362 20
Ricoh Cy Ltd	48 10	49
Rolinco	298 50	300 10
Robeco	303 40	303 80
Rodamco	238	237
Saipem	9 75	9 80
Sema Group	35	36
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	140	140
Steel Cy of Can.	108 60	109 o
Tenneco	335	327 50
Thorn EMI	72 20	71 90
Toray indust. inc	37 10	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1480	1475
West Rand	27 70	28 05
Whitman Corporation	140	140

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Boiron	850	....
Calciphos	171 60	171
Chambourcy (M.)	878	....
Cochery	360	....
Cogenbor	170	155 40
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	356	356
Europ. Accumul.	71	68 20
Gachot	112 20	111
Guy Degrenne	500	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	340	....
Nicolas	820	....
Particip. Perrier	368	....
Rorento N.V.	174 50	173 20
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sam-Matra	312	315 20
S.E.P.R.	1949	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	459	450
Ufinex	380	....
Union Brasseries	95 70	....
Wonder	1470	1353 o

SICAV (sélection) 8/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1126 49	1089 01
Action	238 69	232 30
Actions France	603 58	581 76
Actions sélectionnées	893 34	868 28
Aedificandi	678 46	653 94
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1224 41	1194 55
A.G.F. 5000	712 94	695 55
A.G.F. ECU	1067 65	1057 28
A.G.F. Foncier	127 42	124 31
A.G.F. Interfonds	436 58	426 03
A.G.F. Invest	128 87	125 73
A.G.F. OBLIG.	1125 51	1119 91
A.G.F. Sécurité	11167 67	11167 67
Agimo	717 51	700 01
Altefi	206 63	199 35
A.L.T.O.	178 53	170 15
Ameri-Gan	6415 42	6124 51
Amplitude	661 11	641 85
Arbitrages court terme	5796 18	5784 60
Associc	1059 46	1059 46
Assur Futur	373 90	361 61
Aurecic	1511 47	1487 45
Avenir C.I.C.	104 40	101 36
Avenir Alizés	1545 65	1515 34
Axa Europe	124 20	118 57
Axa Investissements	129 84	123 95
Axa N.P.I.	106 80	103 87
Axa Valeurs PER	136 38	130 20
Bred Associations	2595 27	2587 51
Capitacic	1045 90	1030 44
Capital-Monde (ex F.I.)	445 15	434 29 ♦
Capital Plus	1678 49	1678 49 ♦
Cardan-Pierre	34 57	33 73
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Conis	1054 06	1038 49
Comptavalor	5693 27	5674 76
Convertimmo	425 57	409 20
Credinter	527 58	512 19
Crédit Mutuel Capital.	1044	1023 53
Diese	1168 05	1127 71
Drouot-France	882 42	842 41
Drouot-Investiss.	1082 03	1032 98
Drouot-Sécurité	251 52	240 11
Drouot-Sélection	146 14	139 51
Elocic	1071 49	1055 66
Ecureuil Capitalisation	2060 75	2040 35
Ecureuil Investissement	410 84	398 87
Ecureuil Monepremière	53952 76	53952 76
Ecureuil Monétaire	31795 46	31795 46
Ecureuil Trimestriel	1975 36	1955 79
Elicash	2243145	2243145
Energie	281 95	269 16
Epacic	2902 42	2902 42
Epcourt Sicav	4340 94	4330 11
Epargne Associations	25865 80	25628 35
Epargne-Capital	8564 10	8479 31
Epargne Court-Terme	549 08	549 08
Epargne Croissance	1661 31	1616 85
Epargne-Industr.	95 87	93 30
Epargne Inter	601 21	585 12
Epargne J.	55599 40	55599 40
Epargne Long-Terme	190 93	185 82
Epargne Monde	1374 11	1337 33
Epargne Première	11809 50	11721 59
Epargne-Oblig.	194 27	189 07
Epargne-Outre	1078 70	1049 83
Epargne-Unie	1374 64	1324 95
Epargne-Valeur	458 29	444 08
Epsilon	1155 37	1143 93
Eurocic Leaders	1133 56	1100 54
Eurodyn	1163 70	1125 44
Euro-Gan	7708 79	7369 23
Fonsicav (div. par 10)	11556 89	11556 89
Foncival	268 53	260 08
France Avenir	116 59	116 59
France-Gan	10026 89	9572 21
France-Garantie	269 94	269 40
France-Index Sicav	113 79	111 07
France-Obligations	456 72	452 20
Francic	498 29	483 78
Francic Pierre	120 45	116 94
Francic Régions	1342 28	1303 18
Fructi-Associations	28 97	28 97
Fructi-Epargne	29 45	28 73
Fructicapi	34 22	33 71
Fructicourt	114892 09	114892 09
Fructidor	235 47	231 99
Fructifrance	947 79	924 67
Fructimmo	31 87	31 09
Fructivar	4437 52	4426 45
Fructi ECU	565 15	557 78
Fructi-Première	10678 83	10521 01
Futurobig	1154 15	1116 20
Gestilion	59228 57	59078 87
Gestion Associations	161 11	157 56 ♦
Gest. France Sécurité	10040 52	10040 52
Horizon	1257 25	1220 63
Interépargne	105842 63	102856 92
Interoblig.	11889 83	11240 22
Intersélect France	541 50	525 73
Japacic	192 78	187 15
Jeune épargne	240 75	237 19
Laffitte-Amérique	224 47	214 28
Laffitte Europe	303 97	290 19
Laffitte-Expansion	291 13	277 93
Laffitte-France	361 25	344 87
Laffitte-Immobilière	272 86	260 48
Laffitte-Japon	451 51	431 04
Laffitte-Oblig.	137 63	131 39
Laffitte-Rend.	187 97	179 45
Laffitte-Tokyo	393 54	375 69
Lattitude	5496 62	5488 39
Lion Court terme	10270 92	10270 92
Lion Long terme	5534 88	5373 67
Lion-Associations	10760 28	10760 28
Lion-Institutionnels	23448 13	23389 88
Lionplus	775 88	768 20
Lion Trésor	2155 98	2134 63
Livret Bourse Investis.	548 62	532 64
Livret portefeuille	732	710 68
Médiannée	201 14	192 02
Mensuel CIC	10102 95	10001 92
Mondiale Investissem.	450 17	429 76
Monacic	5621 41	5621 41
Monecic	54473 66	54473 66
Moné J.	58984 26	58984 26
Mutualité Dépôts	10904 68	10882 91
Mutuelle Unie Sél.	145 37	138 78
Natio-Epargne	14215 98	14075 21
Natio-Epargne Trésor	6360 23	6347 53
Natio-Court terme	228605	228605
Natio-Inter.	1167 11	1126 14
Natio-Monétaire	20680 40	20680 40
Natio-Obligations	496 18	482 90
Natio-Patrimoine	1485 51	1445 75
Natio-Placements	62169 87	62169 87
Natio-Revenu	1010 53	1000 52
Natio-Sécurité	11460 97	11460 97
Natio-Valeurs	858 18	835 19
Nippon-Gan	6855 24	6544 38
Nord-Sud Développ.	1234 75	1232 23
Normatif	12256 47	12015 17
Obli Associations	122 62	121 31
Oblicic Mondial	2269 22	2235 88
Oblicic Régions	1034 57	1019 28
Oblig. toutes catég.	146 28	144 12
Obliflux	1076 02	1064 38
Oblisécurité	10406 90	10406 90
Oraction	1274 49	1232 58
Ovalor	6480 63	6246 38
Paribas Epargne	16747 77	16714 34
Paribas Opportunités	125 62	120 50
Paribas Patrimoine	569 07	536 28
Paribas Revenu	89 73	87 85
Patrimoine Retraite	179 66	178 14
Parvalor	691 35	671 21
Phenix Placements	268 67	260 84
Pierre Investiss.	772 45	753 61 ♦
Placement A	1231 27	1207 13
Placement court-terme	72761 88	72618 65
Placement J	5841 17	5829 51
Placement Premier	53899 69	53792 01
Plénitude	116 02	112 91
Poste Gestion	52882 56	52882 56
Première Obligations	10695 16	10695 16
Prévoyance Ecureuil	113 30	110 27
Priv'Association	23835 71	23835 71
Quarz	125 21	122 13
Rentacic	158 56	156 22
Revenus Trimestriels	5282 81	5230 50
Revenu Vert	1114 67	1098 10
St-Honoré Bio-aliment.	911 38	870 63
St-Honoré Global	278 38	265 76
St-Honoré Matignon Pl.	241 93	230 96
St-Honoré Pacifique	615 39	587 48
St-Honoré P.M.E.	541 77	517 20
St-Honoré Réel	12176 15	12127 64
St-Honoré Services	527 69	507 39
St-Honoré Technol.	812 27	775 44
Sécuricic	1429	1427 57
Sécuri Taux	11349 91	11349 91
Sicaden (Caden BP)	703 51	693 11
Sicav-Associations	1509 99	1507 73
S.F.I. fr. et ét.	720 09	699 05
Sicav 5000	438 84	426 90
Sivafrance	692 28	673 75
Slivam	451 89	439 89
Slivarente	213 05	210 94
Slivinter	438 05	426 33
S.N.I.	1280 46	1243 16
Sogepargne	331 60	319 61
Sogevar	1123 11	1072 18
Sogiater	1406 90	1343 10 ♦
Soleil Investissement	573 40	547 40
Stratégie Actions	1230 48	1183 15
Stratégie Rendement	1170 08	1133 25
Technocic	1149 97	1116 48
Techno-Gan	6270 43	5986 09
Thésora	524 70	519 50
Transcontinents	89 50	86 76 c
Trésor Avenir	111 80	108 54
Trésor Plus	1038 27	1027 99
Trésor Réel	11631 46	11631 46
Trésocic	104236 03	104236 03
Trilion	5078 46	5026 18
U.A.P. Investiss.	492 17	474 38
U.A.P. moyen terme	110 89	106 88
Uni-Associations	111 73	111 73
Unifrance	605 97	583 97
Unifoncier	1480 21	1426 71
Uni-Garantie	1252 01	1227 44
Uni-Régions	1627 92	1589 08
Univente	2319 20	2242 94
Univer	195 71	195 71
Univers-Actions	1295 87	1253 26
Univers-Obligations	1633 16	1579 45
Valorem	584 54	570 28
Valorg	1669 11	1697 41
Valmil	43314 09	43292 44
Vauban	23513 02	23489 51

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 633	5 663	5 470	5 880
ECU	6 930	6 923	....	....
Allemagne (100 DM)	340 590	340 010	329 500	350
Belgique (100 F)	16 243	16 232	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 820	301 380	292	311
Danemark (100 krd)	88 020	88 020	85	92
Norvège (100 k)	87 880	87 870	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 600	9 579	9 200	10
Grèce (100 drachmes)	3 609	3 605	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 588	4 570	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	380 770	380 600	370	394
Suède (100 krs)	92 960	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 359	48 278	46 750	49 850
Espagne (100 pes.)	5 232	5 239	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 849	3 848	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 731	4 718	4 570	4 970
Japon (100 yens)	3 873	3 903	3 780	3 980

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/2
Or fin (kilo en barre)	76200	76400
Or fin (en lingot)	76350	76600
Pièce française (20 fr)	439	439
Pièce française (10 fr)	406	395
Pièce suisse (20 fr)	492	490
Pièce latine (20 fr)	438	442
Souverain	556	558
Pièce de 20 dollars	2625	2630
Pièce de 10 dollars	1400	1390
Pièce de 5 dollars	925	930
Pièce de 50 pesos	2865	2875
Pièce de 10 florins	458	458
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	.....
Argent Londres	.	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ♦ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

Union monétaire interallemande

Le président de la Bundesbank apporte son « soutien loyal » au chancelier Kohl

Au cours d'une conférence de presse donnée à Bonn le vendredi 9 février, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, a souhaité rassurer les marchés financiers, inquiets du projet de mise en place rapide d'une union monétaire entre les deux Etats allemands. *« Les marchés ne devraient pas s'inquiéter de l'union allemande »* a déclaré M. Poehl, ajoutant que *« l'union monétaire n'aggravera pas l'inflation »*. Il a certifié qu'il *« soutenait loyalement »* le projet du gouvernement.

La veille, pourtant, M. Poehl était intervenu sur la chaîne de télévision ARD pour dire que l'union monétaire entre la RFA et la RDA était une *« décision politique »*, et que *« les hommes politiques devront en assumer la responsabilité »*.

L'émotion est toujours vive dans les deux Allemagnes et dans le reste de l'Europe depuis que mardi 6 février, le chancelier Helmut Kohl a annoncé son souhait de réaliser le plus tôt possible l'union monétaire interallemande. Le vice-premier ministre est-allemand chargé de l'économie, Mme Christa Luft, a déclaré jeudi à Potsdam que son pays était disposé à entamer des négociations sur l'union monétaire, mais a affirmé qu'*« une telle union entraîne d'énormes conséquences sur le plan économique et social »*, et qu'*« un gouvernement qui n'a plus que cinq semaines pour conduire les affaires ne peut lui apporter sa bénédiction »*. Elle a mis en garde contre toute *« unification prématurée »*.

A l'issue de la première séance du groupe de travail installé par la Commission européenne sur la question allemande, le vice-président de la commission, M. Martin Bangemann s'est borné à dire jeudi que *« le calendrier prévu pour réaliser l'union économique et monétaire des Douze est assez long pour permettre la réalisation de l'union monétaire interallemande »*.

Le même jour, lors de son point de presse hebdomadaire, le ministre français de l'économie et des finances M. Pierre Bérégovoy a refusé de prendre parti pour le chancelier ou pour le président de la Bundesbank, mais a laissé entendre qu'il comprenait les hésitations de M. Poehl.

La lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue

Le gouvernement français a approuvé le rapport du GAFI préconisant une coopération judiciaire internationale

Le gouvernement français a approuvé le rapport du Groupe d'action financière (GAFI) sur le blanchiment des capitaux, a annoncé jeudi 8 février M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget. Transmis aux ministres des finances des quinze pays membres du GAFI (1), ce rapport préconise un rapprochement des droits pénaux afin de faciliter la coopération judiciaire internationale (*le Monde* du 3 et du 8 février 1990).

Cinq cents milliards de francs par an : tel est le montant des flux financiers concernés par le blanchiment de l'argent de la drogue et d'autres activités criminelles, aux Etats-Unis et en Europe, selon l'estimation du GAFI. Pour tenter d'endiguer ce flot monétaire, le rapport du groupe d'experts internationaux a formulé quarante recommandations d'action.

Leur détail n'a pas été rendu public : l'ensemble du document devrait toutefois être publié lorsque tous les pays concernés l'auront formellement approuvé. Pour l'heure, le contenu du rapport du GAFI n'est donc connu que dans ses grandes lignes.

1. L'incrimination pénale de blanchiment de capitaux doit devenir suffisamment proche d'un pays à l'autre, de sorte que la coopération judiciaire internationale soit améliorée. Le droit pénal de chaque pays doit être adapté en conséquence et, dans certains cas, renforcé. Le GAFI a aussi étudié la possibilité d'étendre la définition du délit de blanchiment *« au-delà des opérations liées au trafic de drogue comme, par exemple, le trafic d'armes ou le terrorisme »*.

2. Les banques sont invitées à renforcer les obligations actuelles d'identification des clients, voire à les étendre *« aux personnes faisant appel à un prête-nom ou à une société écran »*. Le droit bancaire (lois, règlements ou instructions adressées aux banques par leurs autorités de contrôle) sera *« précisé ou complété dans plusieurs domaines »*. Une coopération entre les professions financières (banques, assurances, etc.) et les autorités compétentes sera instaurée pour mieux détecter les opérations mettant en jeu des capitaux d'origine criminelle. Des règles applicables aux relations financières avec les *« paradis réglementaires »* seront mises en place.

3. La coopération nationale sera accentuée en matière d'échanges d'informations sur le blanchiment (méthodes, flux, cas suspects, enquêtes et décisions de justice).

Le gouvernement français a aussitôt approuvé le rapport du GAFI. Un projet de loi destiné à organiser la procédure de déclaration des soupçons de blanchiment sera prochainement proposé par M. Bérégovoy. Ce projet de loi sera débattu au Parlement dès la session de printemps. *« Nous n'allons pas transformer les banquiers en policiers, nous leur demandons uniquement d'avoir du flair »*, a commenté le ministre des finances.

D'ailleurs, M. Bérégovoy affirme ne pas croire que l'argent sale *« passe beaucoup par la France, car notre système bancaire est réputé sain »*, tout en reconnaissant que *« cela est possible »*. De son côté, l'Association française des banques a indiqué qu'elle soutient *« sans réserve la politique internationale de lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue »*.

(1) Le GAFI est un groupe d'experts internationaux dont la création a été décidée, en juillet dernier, lors du sommet de l'Arche à Paris. Les quinze pays membres du groupe sont, outre ceux du sommet des sept pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, RFA, France, Royaume-Uni, Italie, Canada, et la Commission des communautés européennes), des Etats particulièrement concernés par le blanchiment de capitaux (Australie, Autriche, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Suisse).

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Le bourreau de Bercy

Ça y est, vous l'avez envoyé, votre tiers provisionnel ? Et votre déclaration, ça avance ? Non, je vous demande ça parce que, moi, hier soir, je farfouillais dans mes papiers à la recherche des justificatifs où c'est marqué ce qu'ils m'ont versé, mes employeurs, l'an dernier. Et je fulminais : C'est quand même dégueulasse d'imposer à ce point le revenu du travail. Le revenu du capital, là, tintin !

Je lève le nez sur ma télé, et qu'est-ce que je vois, invité par PPDA, un mec entièrement masqué de blanc, la voix camouflée, un inspecteur qui balance tout, tout, tout sur le *Racket fiscal*, c'est le titre de son bouquin. Ça tombait pile. Je venais justement de lire *Contribuables, mes frères*, de l'ami Bouvard, un truc très méchant et très marrant contre ces sadiques qui vous pompent, qui vous piquent, sous prétexte de redressement, votre temps et votre fric. Avec plein d'exemples à l'appui. Ainsi, cette pute condamnée à tapiner jusqu'à l'âge de cent quatre ans pour honorer un rappel calculé sur la base d'une journée de huit heures, payée 200 balles le quart d'heure par trente-deux clients !

Eh ben, il confirme, le bourreau de Bercy ! J'en suis un, qu'il a dit, un bourreau, un monstre. Moi, mes collègues, on a du sang sur les mains. Quand on les condamne pas au suicide ou à la crise cardiaque, nos victimes, on les fait chanter, pire que les flics : Signe cette déposition et on réduira ta peine, pardon, tes pénalités, sinon... Paraît qu'ils emploient des indics — c'est à ça qu'elle sert, la caisse noire de l'administration — pour leur signaler les quatre sous planqués par les petits commerçants, les maladroits, les toubibs, les artistes, les distraits qui pensent pas à ramasser leurs notes de blanchisseuse, de restaurant ou de taxi. Le voilà, le bon client, bien plus facile à coincer, à étrangler, que le PDG d'une multinationale flanqué de ses comptables et de ses conseillers fiscaux, le plus souvent formés au service des impôts.

Là, ils s'écrasent, les contrôleurs. Et ils écrasent les particuliers qui ont la particularité de gagner dix fois plus qu'eux. Il y a un côté revanche dans cet acharnement. On m'a cité le cas d'une vérificatrice, mal traitée par son médecin, qui s'est sauvagement vengée sur tous les gynécos de l'arrondissement. Oh ! dites donc, j'y pense, voyez qu'à force de charrier Charasse je finisse par éveiller sa bienveillante attention ! Alors, là, mon compte est bon.

La grève des douaniers italiens

La circulation reste bloquée au tunnel du Mont-Blanc

La circulation des poids lourds comme des voitures de tourisme restait bloquée au tunnel du Mont-Blanc vendredi matin 9 février, en raison de la poursuite de la grève des douaniers italiens, mécontents des retards apportés par le gouvernement à l'application de textes sur la couverture sociale. Environ quatre mille camions étaient immobilisés de part et d'autre de la frontière, et l'on craignait de forts embouteillages en raison du début des « petites vacances de février », six cent mille touristes étant attendus dans les stations alpines de sports d'hiver dès vendredi soir.

Le secrétariat d'Etat aux transports routiers et fluviaux a recommandé vivement aux transporteurs routiers se rendant en Italie, mais aussi en Espagne et au Portugal, de *« procéder aux formalités d'exportation routiers françaises dès leur départ, ou avant d'arriver aux frontières »*. La tension monte cependant chez les routiers, privés de conditions sanitaires normales, et certaines de leurs cargaisons (veaux, moutons vivants) commencent à souffrir du manque d'alimentation.

A Menton et à Fréjus, la situation redevenait normale jeudi soir, les files d'attente se réduisant peu à peu. Dans les Pyrénées, il en allait de même, les douaniers espagnols ayant repris le travail.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 février

Hésitation

L'hésitation était de mise rue Vivienne dès le début des échanges vendredi matin. L'indice CAC 40, après avoir progressé de 0,22 % à l'ouverture, revenait rapidement à + 0,01 %. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Immobilière Phénix (+ 9,9 %), Comptoir des entrepreneurs (+ 3,4 %) et SDR Nord Pas-de-Calais (+ 3,3 %). En baisse, on notait Avions Dassault (– 2,5 %), Eurafrance (– 2,2 %) et Bic (– 2,1 %).

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Psychanalyse : « Instance tierce ou rapports du tiercé », par André Green. Nationalismes, intégrismes : « Le retour du refoulé », par Jean Bastaire 2

Thérapie de choc en Pologne
L'apprentissage accéléré du capitalisme bouleverse les conditions de vie 4

Cessez-le-feu au Liban
Conclue à l'appel du pape, la trêve entre les forces chrétiennes paraît bien fragile 7

Papouasie-Nouvelle-Guinée
Escalade de la violence à Bougainville 9

Les assises du RPR
L'existence de courants critiques marque désormais le mouvement de M. Chirac 10-11

Elections du Luc (Var)
Seul le CNI approuve l'accord UDF-RPR-FN 10

SECTION B

Les eaux d'Aix-les-Bains
Selon le ministère de la santé, les risques de contamination des thermes d'Aix-les-Bains seraient écartés 14

Condamnation du meurtrier d'un Algérien
Alain Santucci, ancien parachutiste à Castres, a été condamné, par la cour d'assises du Tarn, à dix ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un Algérien 15

Lamazou au cap Horn
Titouan Lamazou a franchi le cap Horn à 5 h 15 vendredi 9 février. Sur *« une mer formée et des vents soufflant à 30 nœuds »*, le navigateur solitaire remonte l'Atlantique, dernière étape de la course autour du monde sans escale 16

Le bilan des accidents de la route
170 590 accidents, 10 528 tués et 235 999 blessés : le nombre d'accidents, de morts et de blessés diminue, mais en moyenne les accidents sont plus meurtriers 16

Théâtre : « les Revenants », d'Ibsen
Pièce d'un noir absolu, pièce monstre, rarement montée, *les Revenants* ne laisse debout qu'un instinct de vivre, un affrontement entre la liberté et ce qui lui fait obstacle 17

Patrick Dupond remplace Noureev
A trente ans, Patrick Dupond remplace Noureev comme directeur de la danse à l'Opéra de Paris. Un retour par la grande porte 18

FR 3 sur de nouveaux rails
La directrice générale de la chaîne, Mme Dominique Alduy, exprime, dans un entretien au *Monde*, ses contrariétés devant les contraintes entraînées par la diffusion de la SEPT sur FR 3 et esquisse les grandes lignes d'un plan visant à dynamiser les stations régionales 18

SANS VISA

Le Caire sous les roues de Nessim 19

Gastronomie 20

Thermalisme
● Les stations malades de leur remise en forme ● Le raz de marée de la thalasso 23-24

SECTION C

Commerce extérieur
Les mauvais résultats de 1989 ont pour cause l'insuffisance des investissements 29

Austérité en Suède
Pour lutter contre l'inflation en maintenant le plein emploi, le gouvernement veut bloquer prix et salaires 29

Budget italien
Le déficit du secteur public a atteint 600 milliards de francs en 1989 30

Réunion du COMECON
Un entretien avec le numéro 2 hongrois, président de l'organisation 30

Affaires
● La chute de Peter Cohen ou la fin des « golden lighties » ● L'aérospatiale prend la première place sur le marché japonais des hélicoptères 34

Services
Abonnements 24
Annonces classées 35
Carnet 16
Spectacles 17-18
Météorologie 28
Marchés financiers 36-37
Jeux 22
Campus 28
Radio-Télévision 27
Philatélie 28

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 9 février 1990 a été tiré à 541 884 exemplaires.

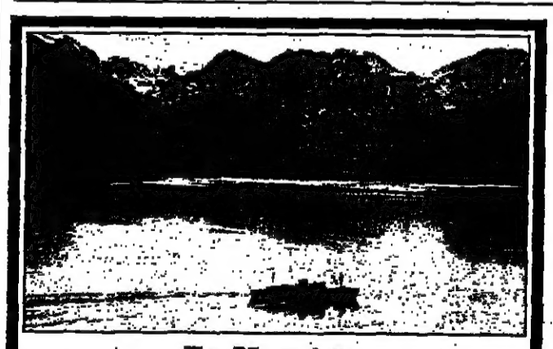

En Norvège,
la nature fascine, sereinement...

Un pays humain où les êtres et les choses sont en accord avec la nature.

Les mille facettes de la mer et de la montagne : fjords, côtes escarpées, vallées verdoyantes avec cascades, forêts sauvages, glaciers...

En avion, en train, en bateau ou en voiture, vous vivrez la vraie nature tout en appréciant les loisirs et l'accueil des Norvégiens.

Pour recevoir une documentation complète sur la Norvège, les moyens d'accès, les différentes formules de voyages et de séjours, renvoyez ce coupon accompagné de 5 timbres à 2,30 F à Mailing Express-Norvège, BP 221, 75865 PARIS CEDEX 18.

M. _____

Si vous avez un Minitel, composez le 36.16 Code d'accès OTNOR ou VOYAGEL

NORVEGE

LATREILLE
Promotion Avant - Saison
Jusqu'au 24 Février
Costume à vos mesures
3.100 F
Fabrication artisanale
62 rue St Andre-des-Arts 6e
Tél : 43.29.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

Plaisirs au mètre !
UN VRAI TRÉSOR : DES MILLIERS DE COUPONS "MODE" (ET DÉCORATION)
▶ Des tissus de toutes sortes, y compris de vraies raretés, des métrages épatants pour une jupe, une robe, une blouse, un bermuda, un blazer, etc.
▶ Ou pour des rideaux, des coussins, des jetés de lit...
▶ Dans toutes les plus belles qualités : soie, lin, polyester, laine, coton, etc.
RODIN
36, CHAMPS-ELYSÉES PARIS

ENTRAINEMENT CARNEGIE®
Expression Orale et Relations Humaines

Sachez mieux communiquer
• Augmentez votre maîtrise en entretien, en réunion et en public.
• Améliorez votre qualité de contact, votre influence, votre rayonnement.
CONFERENCES D'INFORMATION
PARIS : 90 Champs-Elysées de 19h précises à 20h45 : 13, 14 15 et 16 Février et de 15h30 à 17h15 : 14, 15 et 16 Février
ST GERMAIN : Mardi 13 Février Pavillon Henri IV, 21 rue Thiers
VERSAILLES : Jeudi 15 Février Hôtel Trianon Palace, 1 Bd de la Reine de 19h précises à 20h45
Entraînements Dale Carnegie®
Leader mondial de la Formation Continue
Présentés en France par G. & D. Weyne
2 Rue de Marly 78150 Le Chesnay
Tél (1) 39.54.61.06

هكذا من الأصل